



Plateforme  
pour la Gestion  
des Risques Agricoles



# Sénégal

## Projet de Gestion des Risques Agricoles pour une Agriculture Durable (PGRAAD)

Rapport de Conception du Projet

Juin 2023

Conçu conjointement par

Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté  
Alimentaire (MAERSA), la Plateforme pour la gestion des risques agricoles  
(PARM) et le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds (FRR)







PARM  
PLATFORM FOR  
AGRICULTURAL RISK  
MANAGEMENT



Plateforme  
pour la Gestion  
des Risques Agricoles

République du Sénégal  
Un Peuple – Un But – Une Fois



Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural  
et de la Souveraineté Alimentaire



# Projet de Gestion des Risques Agricoles pour une Agriculture Durable (PGRAAD)

## République du Sénégal

Rapport de Conception du Projet

Juin 2023

Conçu conjointement par :

**Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la  
Souveraineté Alimentaire (MAERSA), la Plateforme pour la  
gestion des risques agricoles (PARM) et le Mécanisme de  
financement pour l'envoi de fonds (FRR)**

## Table des matières

### Résumé

<b>1. Description du Contexte et justification du Projet</b>	<b>1</b>
A. Contexte	1
B. Risques agricoles au Sénégal	3
C. Gestion des risques agricoles au Sénégal	6
D. La nécessité d'une gestion des risques plus intégrée et holistique	11
E. Approche PARM 11	
<b>2. Description du Projet de Gestion des Risques Agricoles pour une Agriculture Durable PGRAAD</b>	<b>15</b>
A. Zone géographique, groupes cibles	
B. Justification et raison d'être	15
C. But du projet	17
D. Objectifs du projet	17
E. Théorie du changement	19
F. Description des Composantes	21
Composante 1 : Accès à l'information sur la gestion des risques agricoles	23
Composante 2 : Utilisation des envois de fonds en tant qu'outil de GRA.	27
Composante 3. Développement des capacités pour la GRA	31
Composante 4. Coordination et gestion des connaissances	39
G. Coûts et stratégie de financement	42
H. Bénéfices et bénéficiaires	44
<b>3. Cadre Institutionnel et Arrangements de Mise en œuvre</b>	<b>46</b>
A. Ancrage institutionnel et Arrangements de Mise en œuvre	46
B. Organe d'orientation et de Pilotage	46
C. Gestion et Coordination du projet	46
<b>4. Arrangement d'exécution</b>	<b>47</b>
A. Gestion Administrative et Financière du Projet	47
B. Passation des marchés	47
C. Comptabilité, Audit et Contrôle	47
D. Plan de financement et Gestion des flux de financement	47
E. Planification, Suivi et Evaluation et Gestion des Savoirs	47
F. Plan de Supervision, d'examen à mi-parcours et d'achèvement	49
<b>5. Stratégie de communication et visibilité du Projet</b>	<b>49</b>
<b>6. Risques et mesure de mitigation du Projet</b>	<b>50</b>

Annexe 1 : Cadre Logique

Annexe 2 : PGRAAD Contexte

Annexe 3 : Contexte Genre, Jeunesse et Agriculture

Annexe 4 : Description détaillée du PGRAAD

Annexe 5 : Coûts du projet

Annexe 6 : Matrice des Partenaires Techniques et Financiers.

## Acronymes

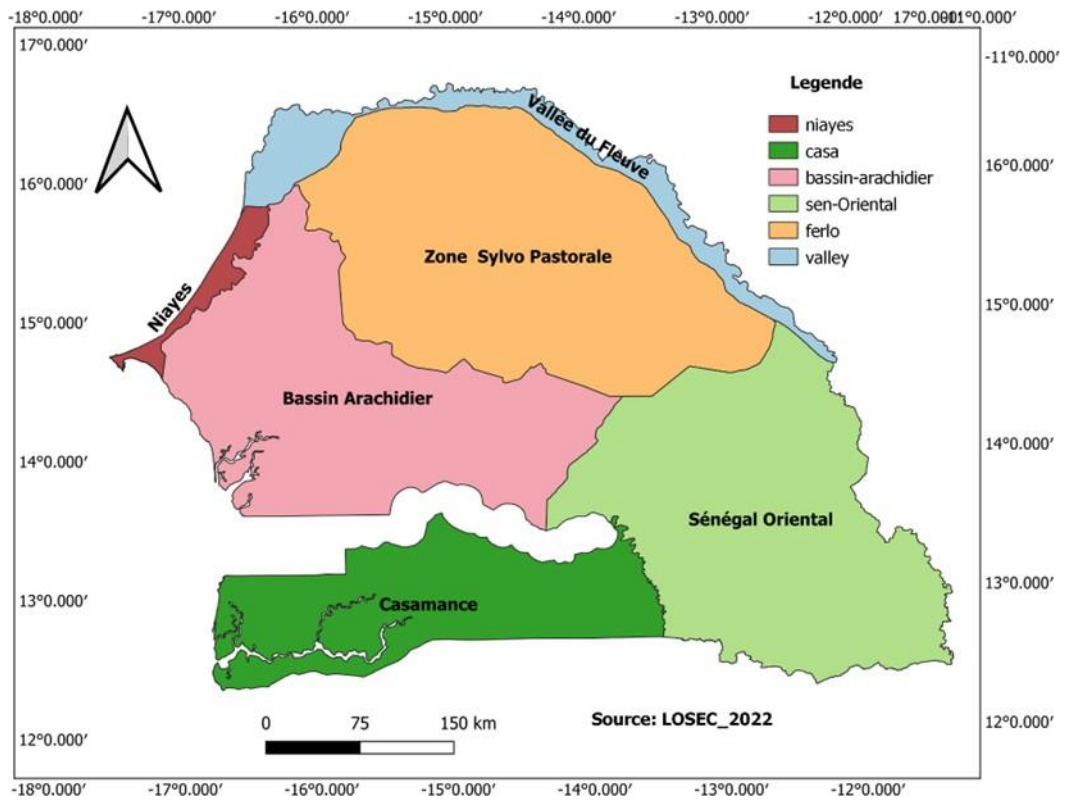
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANACIM	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
ARM	Agence pour la Régulation des Marchés
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CNDN	Conseil National du Développement de la Nutrition
CNAAS	Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal
SE-CNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
LBA	La Banque agricole
CNCR	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
CNSA	Conseil National de Sécurité Alimentaire
CSE	Centre de Suivi Écologique
CEP	Champ Ecole de Producteurs
CEAP	Champs Ecole Agro-pastoral
CNFTEIA	Centre National de Formation des Techniciens de l'Élevage et des Industries Animales
CNFTAGR	Centre National de Formation des Techniciens en Agriculture
DA	Direction de l'Agriculture
DPES	Document de Politique Economique et Sociale
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
ENSAN	Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
ENSA	Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture
FdF	Formation de formateurs
FFR	Facilité de Financement pour les Envois de Fonds
FIGRA	Fonds d'Investissement Local de Gestion des Risques Agricoles
FNDASP	Fonds national de Développement Agro-sylvo-pastoral
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
ISAE	Institut Supérieur d'Agriculture et Entrepreneuriat
LOASP	Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale
GOANA	Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance
GRA	Gestion des risques agricoles
MAERSA	Ministère de l'Agriculture, et de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire
PARM	Plateforme pour la Gestion des Risques Agricoles
PNASAR	Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience
PNDA	Programme National de Développement Agricole
PNDL	Plan National de Développement de l'Élevage
PNIA	Programme National d'Investissements Agricoles
PRACAS	Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
PSE	Plan Sénégal Emergent
RESOPP	Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal
RISEP	Réseau des instituts supérieurs d'Enseignement Professionnels

SAED	Société nationale d'Aménagement des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
SNSAR	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience
SODAGRI	Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal
SODEFITEX	Société de Développement et des Fibres Textile
UGB	Université Gaston Berger
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
UASZ	Université Assane Seck de Ziguinchor
UCP	Unité de Coordination de Projet

**Taux de Change (Novembre 2022)**

USD 1.00 = CFA 642

## Cartes des Zones Agroécologiques du Sénégal



## Résumé

1. Le gouvernement du Sénégal s'est donné comme priorité d'atteindre l'émergence en 2035. Malgré l'existence d'un énorme potentiel agro-sylvo-pastoral et halieutique, la pauvreté persiste encore au Sénégal avec environ 57% des ménages ruraux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté (BM, 2020). Les faibles niveaux de productivités et de productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont liés en grande partie à la forte vulnérabilité de ces secteurs aux multiples risques agricoles et à l'incapacité des ménages de les gérer. Ce qui accentue leur exposition à l'insécurité alimentaire, à la pauvreté rurale et à la précarité. Le secteur agricole est vital pour l'économie sénégalaise du fait de la forte dépendance de plus de la moitié de la population à ce secteur et des énormes potentialités dont il regorge. Le Gouvernement du Sénégal, dans le cadre du Plan Sénégal Emergent a priorisé le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique pour booster la croissance économique du pays grâce à son effet levier sur les autres secteurs (secondaires et tertiaires). Dans sa stratégie de développement économique, le Gouvernement du Sénégal compte relever le défi d'avoir un taux de croissance à deux chiffres à partir de 2023. Celui-ci a enregistré une hausse de 6 % entre 2014 et 2018, qui par après a été fortement affaiblie par les effets combinés de la COVID-19 et la Guerre entre Ukraine et la Russie.

2. Dans ce contexte de changement climatique, de fluctuation des prix du marché et de crises sanitaires, la vulnérabilité des petits producteurs aux risques agricoles devient de plus en plus cruciale. Ceci impose l'urgente nécessité de renforcer les capacités nationales de gestion des risques agricoles pour améliorer la résilience des producteurs et de l'économie. La collaboration entre le Gouvernement du Sénégal et la Plateforme sur la gestion des risques agricoles (PARM) s'inscrit dans cette perspective depuis 2015, afin de passer d'une approche segmentée à une approche intégrée de la gestion des risques et du renforcement de la résilience des producteurs. Elle s'est matérialisée à travers la réalisation d'évaluation des risques de leur impact économique et d'une hiérarchisation des risques et des outils de gestion des risques. Les outils de gestion des risques privilégiés par le Gouvernement du Sénégal sont (i) l'accès à l'information pour la gestion des risques agricoles ; (ii) les transferts d'argent comme outil de gestion des risques ; et (iii) le développement des capacités sur la gestion des risques agricoles. Dans ce processus, les deux parties ont uni leurs efforts pour concevoir un projet de gestion des risques agricoles. Une note conceptuelle a été élaborée conjointement par la PARM, FFR et le MAERSA en juillet 2022. Ce qui a donné naissance au processus de conception du Projet de Gestion des Risques Agricoles pour une Agriculture Durable (PGRAAD), dont la mission de terrain s'est déroulée du 19 au 30 septembre 2022 et s'est soldée par la signature de l'aide-mémoire par la PARM et le Gouvernement du Sénégal.

### Objectifs

3. L'objectif global du projet est de contribuer à l'atteinte de la souveraineté alimentaire et au renforcement de la résilience des producteurs face aux risques agricoles. Le projet vise les objectifs spécifiques suivants : (i) permettre aux agriculteurs d'accéder et d'utiliser les informations nécessaires pour prendre des décisions informées sur la gestion des risques agricoles; (ii) inciter des prestataires de services financiers ruraux à mobiliser les envois de fonds comme des instruments de GRA pour les ménages ruraux et d'incitation aux investissements ruraux; et (iii) renforcer les capacités institutionnelles et professionnelles favorables à la GRA et assurer l'institutionnalisation de la GRA selon l'approche holistique de PARM.

### Composantes et interventions

4. Le projet comprend trois composantes techniques et une composante administration et gestion intégrant aussi le pilotage stratégique et le dialogue sur la gestion des risques agricoles :

- **Composante 1** – Accès à l'information sur la gestion des risques agricoles ;



- **Composante 2** – Utilisation des envois de fonds en tant qu'outil de gestion des risques,
- **Composante 3** – Développement des capacités pour la gestion des risques agricoles,
- **Composante 4** – Coordination et gestion des connaissances.

Au niveau de composante Accès à l'information pour la gestion des risques agricoles, le projet appuiera : (i) la mise en place d'une communauté d'apprentissage en matière de gestion des risques agricoles comprenant tous les acteurs clés ; (ii) la mise en place d'une base de données et du portail web du SI-GRA (Système d'Information sur la Gestion des Risques Agricoles) ; et (iii) la fourniture d'information sur les risques agricoles.

Dans la composante transfert d'argent pour la gestion des risques agricoles, le projet : (i) appuiera le développement des partenariats avec des prestataires de services financiers pour la mise en œuvre d'approches innovantes combinant la distribution de services financiers inclusifs ruraux (incluant les transferts d'argent) et les conseils en gestion des risques agricoles ; (ii) soutiendra le développement de produits et services financiers liés aux envois de fonds comme outil de gestion des risques agricoles afin d'élargir l'accès aux services de transferts d'argent et à des services financiers adaptés combinés à des informations et du conseil agricoles ; (iii) apportera un appui financier et non financier à l'entrepreneuriat et à l'investissement des migrants ; la promotion d'un dialogue politique et réglementaire pour améliorer l'utilisation des transferts d'argent comme outil de gestion des risques.

Dans la composante développement des capacités, le projet soutiendra : (i) le renforcement des connaissances et des compétences des acteurs pour une meilleure gestion des risques à travers la réalisation d'études pour une meilleure compréhension des risques au niveau local, l'élaboration de plans locaux de gestion des risques ; (ii) l'appui à la révision et l'élaboration de curricula de formation intégrant l'approche holistique de gestion des risques agricoles destinés aux écoles, centres, universités et aux cadres chargés de la formation sur la gestion des risques agricoles ; (iii) la mise en œuvre d'un programme de formation des formateurs sur la gestion des risques agricoles pour la fourniture de services de conseils agricoles sur la gestion des risques agricoles, l'intégration de la gestion des risques dans les politiques sectorielles, locales et nationales ainsi que le suivi et l'évaluation ; (iv) la formation des producteurs sur la gestion des risques agricoles à travers l'approche champ-école.

### **Stratégie d'intervention**

5. Le projet s'appuiera sur le partenariat avec les structures publiques d'encadrement et d'appui conseil, les organisations paysannes, les institutions financières et les opérateurs privés, qui seront chargés de réaliser les activités de renforcement des capacités, de diffusion d'information pour la gestion des risques agricoles et de fournitures de services financiers et non financiers pour une meilleure utilisation des transferts d'argent. La logique d'intervention du projet est qu'en mettant en œuvre un programme de renforcement des capacités institutionnelles, les acteurs de la plateforme de la gestion des risques agricoles seront dotés de compétences à même de leur permettre de mettre à la disposition des ménages ruraux (producteurs, éleveurs et pêcheurs) des informations utiles, à travers des canaux appropriés facilitant la prise de décision stratégique et y compris pour une meilleure valorisation des ressources issues des transferts d'argent. A cet effet, les piliers essentiels de la stratégie d'anticipation et de gestion des risques au profit des ménages et des producteurs seront l'accès à l'information, l'accès au financement et le renforcement des capacités. Le projet privilégiera aussi une approche inclusive et sensible au genre, afin de prendre en compte les besoins spécifiques des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap à travers : (i) l'identification des risques auxquels ils sont confrontés dans les secteurs de croissance fondés sur les compétences traditionnelles des femmes et des jeunes; (ii) l'identification de leurs besoins spécifiques (iii) la fourniture de produits et de services répondant à leurs besoins et (iv) la désagrégation par sexe et par âge et selon le statut de handicap des progrès réalisés autant que possible.

### **Zones d'intervention, groupes cibles et bénéficiaires**

6. Le Projet sera mis en œuvre sur une période de 6 ans, de 2023 à 2028. Le projet interviendra dans sept régions administratives réparties dans trois zones agroécologiques : Vallée du Fleuve Sénégal (Régions de Saint Louis et Matam), Zone Sylvopastorale (Région de Louga) et le Bassin Arachidier (Régions de Kaolack, Fatick, Diourbel et Kaffrine). Le choix de ces régions a été fait en consultation avec les ministères sectoriels concernés sur la base de critères convenus comprenant, entre autres, les niveaux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le nombre de ménages vulnérables, le niveau d'exposition aux risques agricoles, la prévalence de la migration et son corollaire, les envois de fonds nationaux et internationaux, et les investissements de la diaspora et le genre. Les bénéficiaires finaux du projet sont les agriculteurs/trices, les familles qui envoient / reçoivent des fonds et les migrants de retour ainsi que leurs organisations (OP, organisations de la diaspora) et les bénéficiaires intermédiaires sont les décideurs politiques et les prestataires de services financiers/non financiers. L'intervention du projet permettra à : (i) 1 170 073 personnes d'avoir accès à l'information pour la prise de décision dans la gestion des risques agricoles; (ii) 10 000 producteurs agricoles dont 40% de femmes et 20% de jeunes de bénéficier de services financiers et non financiers pour la diversification de leurs sources de revenus et (iii) 40 000 producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) dont 60% de femmes, 30% de jeunes et 2% de personnes en situation de handicap qui seront informés, sensibilisés et formés sur la gestion des risques agricoles, les outils de gestion des risques agricoles, l'inclusion financière afin d'améliorer leur production et productivité agricole. Par ailleurs, les services techniques et de conseil agricole et rural, les organisations paysannes, les institutions financières et de transferts d'argent bénéficieront d'un appui technique pour améliorer leurs offres de services aux producteurs agricoles.

### **Coûts et stratégie de financement**

7. Le coût total du projet pour une durée d'exécution de 6 ans, y compris une provision pour les imprévus financiers, s'élève à 48.4 millions USD. Les coûts de base sont de 45.23 millions USD. Les provisions pour les imprévus financiers se chiffrent à 3.1 millions USD. Les taxes s'élèvent à 6.6 millions USD (soit 14% du coût total). Les coûts des investissements représentent 93% des coûts totaux soit 45.18 millions USD et les coûts récurrents 7%, soit USD 3.2 millions. Les coûts de base par composante et par sous composante sont détaillés comme suit : (i) Accès à l'information avec 28.9 USD millions, soit 64% des coûts totaux ; (ii) Envoi des fonds comme outils de gestion des risques agricoles pour un montant de 5.4 millions USD, soit 12% des coûts totaux ; (iii) Développement des capacités en gestion des risques agricoles avec 6.26 millions USD, soit 14% des coûts totaux et (iv) Coordination et gestion des connaissances avec 4.5 millions USD, soit 10% des coûts totaux. Le projet sera financé par un prêt auprès des partenaires techniques et financiers et une contribution du Gouvernement du Sénégal, par la mobilisation du budget national, la mise à disposition et la prise en charge des cadres du ministère chargés d'assurer la coordination du projet, la prise en charge des locaux et des équipements, la contrepartie des impôts et des taxes. La stratégie de financement sera progressive et la mobilisation de ressources par le Gouvernement sera appuyée la PARM et le FFR.

### **Arrangements institutionnels de la mise en œuvre**

8. Le projet sera placé sous la tutelle administrative du ministère de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Souveraineté alimentaire. Un comité national de pilotage et de réflexion stratégique sera mis en place. Il assurera la coordination entre les ministères impliqués, s'assurera de la mobilisation des ressources ; assurera le suivi du projet et le pilotage stratégique de la gestion des risques agricoles. La mise en œuvre et la coordination du Projet seront assurées par une unité de gestion du projet (UGP). Cette unité disposera d'une autonomie de gestion financière et sera responsable et redevable auprès du MAERSA et des partenaires financiers concernant notamment l'utilisation des fonds ainsi que des résultats du Projet en cohérence avec les accords de financement, dans le respect des règles nationales applicables et de celles des partenaires effectifs financiers.

# 1. Description du Contexte et approche de la gestion des risques au Sénégal

## A. Contexte

### Contexte économique et social

Le Sénégal présente un contraste fort entre le milieu urbain accusant un réel développement économique et social et le milieu rural pauvre et sans signe d'essor visible..

9. Indice de développement humain. Entre 1990 et 2022, l'IDH du Sénégal a progressé, passant de 0.376 à 0.512. Entre 1990 et 2019, l'espérance de vie à la naissance au Sénégal a augmenté de 10.7 années, la durée moyenne de scolarisation a augmenté d'une année et la durée attendue de scolarisation a augmenté de 4.1 années.

10. Croissance économique. Le revenu national brut (RNB) par habitant était de \$1 637 en 2021, ce qui en fait un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Entre 2014 et 2018, le Sénégal a enregistré une croissance annuelle supérieure à 6 %. La pandémie de la Covid19 a causé un ralentissement économique important : la croissance du PIB réel s'est établie à 1.3 % en 2020 contre 4,6 % en 2019 et 6,1% en 2021 (FMI World Economic Outlook, Avril 2023). Elle a modifié les perspectives économiques, affectant les services - tourisme et transports - et les exportations. Le Sénégal a réagi avec des mesures de confinement et la mise en place d'un « programme de résilience économique et sociale » (PRES). Ce relatif dynamisme économique principalement dû aux activités non agricoles est un contexte favorable aux investissements dans le secteur agricole, à condition de parvenir à réduire les risques agricoles. D'autre part, le renforcement du secteur agricole permettrait de réduire l'inflation importée, importante au Sénégal (proche de 10 % en 2022), en raison des perturbations commerciales exacerbées par le conflit en Ukraine.

11. Malgré ce dynamisme, la prévalence de pauvreté individuelle reste importante : 32.6% selon, l'approche basée sur le seuil international de pauvreté monétaire modérée de 3,2 dollars par personne et par jour en Parité du Pouvoir d'Achat (PPA) de 2011, et 37.8% selon l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM 2018/2019) avec l'approche basée sur le seuil de pauvreté national.

### Contexte sectoriel

12. Le secteur agricole représentait 15.7% du PIB en 2022 (ANSD 2022). L'agriculture repose à la fois sur des cultures de rente (arachide, coton, produits horticoles) et sur des cultures vivrières (principalement céréales). L'élevage occupe aussi une place importante ainsi que la pêche. Il s'agit en majorité d'une agriculture saisonnière et pluviale, centrée sur la période d'hivernage. Mais les surfaces irriguées, qui ne représentent que 5 % des terres arables, et les productions de contre saison ont tendance à se développer. Les aléas climatiques, la baisse de fertilité des sols et les attaques de ravageurs impactent fortement la production. Une part importante du commerce au Sénégal est liée aux marchés des produits agro-alimentaires. Aussi le Sénégal demeure-t-il un importateur net de produits alimentaires ; la facture céréalière étant particulièrement élevée.

13. Pauvreté et pauvreté rurale. Au Sénégal, environ 57 % des ménages ruraux vivent actuellement sous le seuil de pauvreté, contre 23 % à Dakar (BM 2020). Les faibles niveaux de productivité du secteur agricole sont en grande partie liés à une difficulté des producteurs à investir dans la production en raison d'un environnement agroéconomique risqué. Les petits exploitants ont un accès limité aux outils individuels de gestion efficaces aux risques agricoles



(GRA), et l'Etat n'a pas toujours tous les éléments pour mettre en place des instruments publics de gestion des risques efficaces. Les risques agricoles sont une cause première de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de crise ou chronique, de la pauvreté rurale et des taux de migration élevés. Aux risques connus mais non encore bien traités, s'ajoutent l'émergence de risques climatiques accrus avec la probable hausse des températures et l'irrégularité accrue des précipitations.

## . Genre & Jeunesse

14. Le rapport sur l'indice de développement humain du PNUD<sup>1</sup> de 2019, montre que le Sénégal a atteint un indice d'inégalité de genre de 0,523, légèrement supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Il se classait 125<sup>e</sup> sur 162 pays. Au Sénégal, 11,1 % des femmes adultes ont atteint au moins un niveau d'éducation secondaire, contre 21,4 % de leurs homologues masculins. La participation des femmes au marché du travail est de 35,2 %, contre 58,6 % pour les hommes. Le Sénégal est un pays caractérisé par une population jeune ou 50% est âgée de moins de 18 ans et la moyenne nationale gravite autour de 19 ans.

15. Dans les zones rurales, les femmes constituent la majeure partie de la main-d'œuvre ; 70 % d'entre elles sont actives dans l'agriculture de subsistance, contre 30 % des hommes. Les hommes agriculteurs sont impliqués dans les cultures de rente telles que les arachides et le coton, pêchent ou élèvent du bétail. La migration des hommes des zones rurales vers les zones urbaines à la recherche d'un emploi signifie que les femmes prennent en charge la production alimentaire et les autres responsabilités des hommes, ainsi que la commercialisation, les achats du ménage et les devoirs sociaux et communautaires.<sup>2</sup>

16. Les femmes ne contrôlent l'exploitation que de 12% des parcelles cultivées, et ces parcelles sont de taille réduite exploitent des (1.7ha en moyenne) (DAPSA,2021). Une exception est la riziculture pluviale pratiquée dans les régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor où les agricultrices exploitent une part importante des parcelles.

17. La proportion des parcelles sécurisées par un document de propriété est faible. Le taux de détention de droits de propriété sur les parcelles par les exploitants est de 7,9% en moyenne mais il varie de 1,4 % pour les femmes à 14,3% pour les hommes. Plusieurs lois sur l'héritage coexistent au Sénégal mais dans de nombreux cas, les femmes ne sont bénéficiaires que d'une petite partie des terres héritées. Les institutions telles que les conseils domaniaux ruraux pour l'attribution des terres accordent aux femmes et aux jeunes des plus petites parcelles que celles attribuées aux hommes, et chefs de famille.

18. Les femmes occupent une place importante dans la commercialisation des produits agricole, mais elles sont confrontées à des difficultés liées à l'accès aux marchés porteurs, aux informations, à la formation et aux services de commercialisation, d'emballage, de labélisation (e.g. produits labélisés, certifications biologiques), et aux débouchés porteurs.<sup>3</sup>

19. Les femmes sont présentes dans l'élevage traditionnel de volailles et aussi des petits ruminants. Elles participent également à l'abreuvement et à l'alimentation du bétail. Elles s'occupent de la gestion du lait depuis la collecte, la transformation et la commercialisation. La pêche artisanale est pratiquée par environ 80 000 pêcheurs, majoritairement des jeunes. Les femmes, très actives dans la filière, sont impliquées dans la transformation et la conservation des produits halieutiques (FAO 2012).

---

<sup>1</sup> PNUD (2019), Rapport sur le développement humain. Web : [http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_2019\\_fr\\_0.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_fr_0.pdf)

<sup>2</sup> PAM (2017), Genre, Marchés et Organisations Agricoles du Sénégal. Web : [https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000102250/download/?\\_ga=2.138928371.152667745.1621796169-1107131019.1603714778](https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000102250/download/?_ga=2.138928371.152667745.1621796169-1107131019.1603714778)

<sup>3</sup> AFD (2019), Profil Genre du Sénégal. Web : <https://plateforme-elsa.org/wp-content/uploads/2014/02/Profil-Genre-Senegal.pdf>

## B. Risques agricoles au Sénégal

20. Le Gouvernement du Sénégal a demandé le soutien de la Plateforme pour la Gestion des Risques Agricoles (PARM) pour permettre l'intégration d'une approche holistique de la GRA dans la politique, la planification, les capacités institutionnelles et l'investissement dans son secteur agricole, afin de passer d'un ensemble de réponses sectorielles et partielles de la gestion des risques à une gestion durable et intégrée des risques et au renforcement de la résilience de ses agriculteurs/ éleveurs/ pêcheurs et aquaculteurs. Différentes études d'évaluation des risques réalisées avec l'appui de la PARM entre 2015 et 2021 découlent de cette demande. Les études ont fourni des estimations de l'impact économique des principaux risques pour le secteur et une hiérarchisation des risques au niveau national. Les principaux risques identifiés sont les suivants.

- i. Cultures pluviales. Les principaux risques auxquelles font face les cultures pluviales sont : (i) la sécheresse; (ii) l'invasion des criquets pèlerins; (iii) le parasitisme; (iv) la divagation des animaux; (v) les invasions aviaires ; et (vi) les inondations.
- ii. Élevage et aviculture. Les risques associés aux activités de production animale sont: (i) les épizooties notamment pour les ruminants et la volaille; (ii) les inondations et les pluies hors saison; (iii) le vol de bétail particulièrement les bovins, ovins et caprins; et (iv) la sécheresse, les vagues de chaleur et les vagues de froid.
- iii. Pêche. Les risques majeurs qui affectent le sous-secteur de la pêche sont: (i) le risque d'exploitation; (ii) le risque lié à la variabilité des conditions environnementales; (iii) les risques météorologiques et climatiques; (iv) le risque lié à la pêche illicite non réglementée et non déclarée (pêche INN); (v) le risque lié au marché; (vi) le risque de restriction de l'accès aux ZEE des pays voisins ; et (vii) les risques politiques et institutionnels.

21. Les impacts négatifs des événements à risque sur la production agricole du Sénégal sont équivalents à au moins 3,9 pour cent du PIB agricole en moyenne. Les mêmes études montrent que l'agriculture sénégalaise est sujette à des pertes dépassant 10% de la valeur brute de la production pour une année sur cinq ou six en moyenne en raison des risques non gérés.

22. Le problème central à traiter est que les principaux acteurs du secteur agricole disposent de peu d'outils d'atténuation des risques tels que l'irrégularité des précipitations et les sécheresses, les parasites et maladies du bétail et la pêche illégale. Aussi, les décideurs politiques entendent soutenir le développement d'instruments de GRA à travers des efforts coordonnés et encadrés par des cadres réglementaires et légaux.

23. Les risques agricoles non maîtrisés donnent lieu à un potentiel d'exportation non réalisé, empêchent les gains de productivité et engendrent une instabilité des revenus et un sous-investissement des petits exploitants. Cette situation contribue à perpétuer l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à la persistance de la pauvreté, en particulier chez les groupes vulnérables et défavorisés, y compris les femmes et les jeunes. Sans l'amélioration de l'atténuation des risques, ces conséquences seront amplifiées par le changement climatique.

24. Défis, enjeux de l'économie rurale et rôle potentiels des outils de la GRA. Le diagnostic du secteur agricole au Sénégal, combiné avec le bilan du PNIA 1 (Programme National d'Investissement Agricole) et l'analyse de l'environnement international engage le pays face aux défis de la gestion des risques.

### Synthèse des outils et mesures de gestion des risques agricoles identifiés au Sénégal

25. Des outils d'atténuation des risques agricoles priorités ont été identifiés lors des études de faisabilité réalisées qui offrent des opportunités d'approfondissement et de mise à l'échelle dans le cadre d'un projet d'investissement visant la gestion intégrée et holistique des risques. Il s'agit de : (a) l'accès à l'information pour la gestion des risques agricoles ; (b) les transferts d'argent comme outil de gestion des risques ; et (c) le développement des capacités sur la gestion des risques agricoles.

a) Accès à l'information sur la GRA

26. Les producteurs sont conscients des risques agricoles, mais ils n'ont pas les données et les informations leur permettant de prendre des décisions informées en temps opportun, à la fois stratégiques et opérationnelles. Les producteurs sont demandeurs de trois types d'informations : (i) des informations sur les risques en soi. Ce sont celles qui expliquent le pourquoi, les caractéristiques et les impacts potentiels du risque.; (ii) des informations sur les solutions possibles ; et (iii) des informations d'actualité sur les variables porteuses de risque comme les prix, la météo.

27. Pour faire face à cette demande des producteurs, il a été proposé un plan d'investissement dans le Système d'Accès à l'Information pour la Gestion des Risques Agricoles (PISAIGRA), dont les axes principaux sont: (i) la constitution d'un réseau de compétences; (ii) la mise en œuvre d'un système d'information intégré pour la gestion des risques agricoles; (iii) la formation à l'utilisation de l'information pour la Gestion des Risques Agricoles; (iv) la production de messages et l'accompagnement des producteurs à l'utilisation de l'information; et (v) l'accessibilité des données et des informations sur les sites des institutions de l'État (mise en œuvre de la charte de l'accessibilité).

b) Transfert d'argent comme outils de GRA.

28. L'étude réalisée conjointement par la PARM, le FRR et le FIDA en 2020 a montré toute l'importance des transferts d'argent dans la gestion des risques agricoles. Cette étude a montré que la réception de transferts ressort clairement comme un facteur discriminant entre ménages bénéficiaires et non bénéficiaires dans la capacité à mettre en place des stratégies de gestion des risques agricoles.

29. Cette étude a documenté les différences entre ménages bénéficiaires et non bénéficiaires dans la mise en place de stratégies de gestion des risques agricoles. Le tableau suivant donne les résultats de l'analyse comparative.

<b>Ménages recevant des transferts</b>	<b>Ménages ne recevant pas de transferts</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 73% ont mis en place une stratégie de gestion des risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 22% ont mis en place une stratégie de gestion des risques</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette stratégie consiste pour 40% d'entre eux à investir dans des intrants à diversifier les activités par du petit commerce de biens courants (cosmétiques, habits, bijoux, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette stratégie consiste pour 25% d'entre eux à attendre l'aide du gouvernement ou d'ONG</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 65% épargnent, dont 45% en prévention de perte agricole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 33% épargnent, dont 38% en prévention de perte agricole</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 45% recourent au crédit dont 33% pour le financement agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 19% recourent au crédit dont 33% pour le financement agricole</li> </ul>

Source: FIDA,2020

30. Les conclusions de cette étude montrent que les ménages bénéficiaires se distinguent par leurs capacités à : (i) s'insérer dans un processus de diversification plus marquée dans les activités commerciales; (ii) investir dans l'acquisition d'intrants; (iii) épargner et constituer une épargne de précaution en prévision des risques agricoles; et (iv) accéder au crédit d'investissement.



31. Sur une population rurale de l'ordre de 8,4 millions de personnes, plus de deux millions de Sénégalais ruraux dépendent, pour leurs moyens de subsistance, des transferts d'argent des migrants internationaux, qui ont atteint pour l'ensemble des ménages sénégalais, un total de 2,9 milliards d'USD en 2021 (soit 9,6% du PIB). Les producteurs ruraux reçoivent principalement ces fonds de manière non-structurée, ce qui empêche d'exploiter pleinement le potentiel des transferts comme levier pour le développement d'une relation à long terme mutuellement bénéfique avec des prestataires de services financiers et pour l'accès à des services financiers tels que l'assurance, l'épargne et le crédit. Par ailleurs, les migrants, en particulier ceux qui sont originaires des zones rurales, qui cherchent à mesurer le coût d'opportunité de la migration par le rendement de l'investissement dans l'agriculture au pays, manquent d'informations fiables sur ce rendement et les mécanismes de réduction des risques pour tirer le meilleur parti de leurs actifs financiers et non financiers.

c) Renforcement des capacités comme outils de GRA.

32. Les priorités sur le renforcement des capacités pour la GRA selon les études réalisées avec l'appui de la PARM sont: (i) la création d'un pool de formateurs de formateurs en vue d'une formation des producteurs: élaboration du cursus de formation des formateurs, mise en place de la formation des formateurs et suivi de la formation des formateurs; (ii) la formation des agriculteurs sur la GRA: planification des processus de formation, travail avec des groupes d'agriculteurs, implication d'autres parties prenantes, mise en œuvre et suivi des formations; et (iii) l'institutionnalisation du processus de renforcement des capacités en matière de GRA. Cette étape renvoie à la création d'un environnement propice à la GRA, ce qui suppose la mise en place d'un groupe de travail sur l'institutionnalisation, et le suivi et l'évaluation du processus d'institutionnalisation.

Problématiques associées aux différents outils et mesures identifiées

33. i) L'accès et l'utilisation de l'information de qualité pour une prise de décisions en matière de gestion des risques agricoles au sein des ménages. L'étude conduite au Sénégal a identifié une série de contraintes dont les plus importantes sont résumées comme suit: (i) **l'accessibilité matérielle** : une grande partie des agriculteurs disposent aujourd'hui de téléphones portables, mais peu d'entre eux ont des ordinateurs ou des smartphones. L'utilisation des équipements est limitée par les contraintes des réseaux électrique (par exemple, pour la recharge) et téléphonique ; et (ii) **l'accessibilité cognitive** : le contenu des informations ne répond pas toujours à la complexité et à la diversité des situations de risques agricoles que vivent les producteurs.

34. ii) Transferts d'argent comme opportunités d'amélioration des produits et services financiers et non financiers. Plusieurs contraintes réduisent l'impact positif des transferts d'argent comme outils de gestion des risques agricoles. D'abord, les transferts se font principalement en espèce et les principaux canaux de distribution sont les sociétés de transfert rapide avec une prévalence très forte de l'informel en milieu rural (66% des transferts reçus<sup>4</sup>). Cependant, depuis la fin des années 2010, on assiste à une digitalisation croissante des transferts par mobile qui contribue à accélérer la formalisation des transferts domestiques (initié avec Wari notamment) et, plus récemment, régionaux et internationaux (avec Orange et Wave par exemple); ensuite, les différents prestataires de services financiers présents dans le marché des transferts d'argent traditionnels (banques, institutions de microfinance, poste, etc.) et digitaux (opérateurs en téléphonie mobile et autres distributeurs de services financiers numériques) ne parviennent pas à capitaliser sur ces transferts dans la vie des populations sénégalaises, notamment rurales, pour offrir aux ménages bénéficiaires des services financiers adaptés à l'ensemble de leurs besoins; Enfin, les populations rurales ont souvent

---

<sup>4</sup> Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II), exécutée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), Dakar, Sénégal, Rapport définitif de la deuxième 2013.

une certaine méfiance à l'égard des institutions financières formelles et un faible niveau d'éducation et d'inclusion financière.

35. iii) Renforcement des capacités. L'étude sur le renforcement des capacités a identifié les contraintes suivantes: (i) l'absence d'un pool de professionnels avec un parcours et des expertises différentes qui contribuent simultanément au processus de conception et d'approfondissement des outils; (ii) un manque d'institutionnalisation de la GRA dans les établissements de formation et universitaires, les agences gouvernementales nationales et locales, les prestataires de services financiers et non financiers; et (iii) les limites du système éducatif dans la capitalisation et la mise à l'échelle. La levée des contraintes liées au volet renforcement des capacités vise à préparer la mise en œuvre des appuis en matière de facilitation de services financiers et non financiers en lien avec les transferts d'argent d'une part et la mise à la disposition des ménages ruraux l'information stratégique pour la prise de décision. Les nouvelles thématiques abordées nécessitent qu'il soit mis en place un programme de renforcement des capacités institutionnelles comme condition pour assurer le leadership du gouvernement et la durabilité des acquis.

## **C. Gestion des risques agricoles au Sénégal**

### **Stratégies nationales en matière de développement agricole**

36. Le Sénégal a mis en place un cadre stratégique et politique pour promouvoir le développement agricole et rural et qui se résume ainsi : (i) Plan Sénégal Emergent (PSE) (2014-2023 ; (ii) La Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale (LOASP) ; (iii) La Lettre de Politique de Développement de l'Agriculture ; (iv) La Lettre de Politique de Développement de l'Elevage ; (v) La Lettre de Politique Sectorielle de Développement de la Pêche ; (vi) La Lettre de Politique de Développement de l'Environnement ; (vii) La Stratégie nationale de sécurité alimentaire et de résilience (SNSAR) ; (viii) Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) 2015-2035. ; (ix) La Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité de Genre au Sénégal (SNEEG) ; (x) Stratégie Nationale d'Autonomisation Economique des Femmes (SNAEF) ; (xi) La stratégie régionale de la BCEAO sur l'inclusion financière (SRIF) ; (xii) Programme National d'Investissement agricole et de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PNIASAN) ; (xiii) Le programme National de Bourse de Sécurité Familiale (PNBSF) ; (xiv) Plan d'investissement de renforcement des capacités sur la gestion des risques agricoles ; et (xv) Organisations de la Société civile.

a) .

### **Stratégies de gestion des risques agricoles**

37. Le Plan d'Investissement dans le Système d'Accès à l'Information pour la Gestion des Risques Agricoles (PISAI-GRA). Ce plan est supposé concrétiser une stratégie d'accès à l'information pour la gestion des risques agricoles.

38. Plan d'Action Prioritaire Accélééré et Ajusté (PAP 2A). Le PAP 2A vise à atténuer les effets négatifs de la crise, à relancer les activités socioéconomiques et plus structurellement à « mettre le pays sur la trajectoire de l'émergence ».

### **Cadre légal et réglementaire de la GRA**

39. Système d'information. Le secteur de l'information est régi par une série de lois notamment (i) la loi n°2008-10 du 25 janvier 2008 portant loi d'orientation sur la société de l'information qui constitue le texte de référence qui pose le droit commun de la société sénégalaise de l'information; (ii) la loi n°2008-08 du 25 janvier 2008 sur les transactions électroniques qui vise à assurer la sécurité des transactions électroniques au Sénégal, notamment les opérations liées au commerce électronique, à la conclusion d'un contrat électronique, à l'acceptation de la signature et la preuve électroniques et, enfin, aux possibilités de transmission par voie électronique des documents ou actes administratifs; (iii)

la loi n°2008-11 du 25 janvier 2008 sur la cybercriminalité. Cette loi prévoit un dispositif qui permet aux autorités judiciaires et policières de lutter efficacement, par exemple, contre les cybercriminels qui squattent les cybercafés dans des villes ; et (iv) la loi n°2008-12 du 25 janvier 2008 sur la protection des données à caractère personnel qui vise à lutter contre les atteintes à la vie privée susceptibles d'être engendrées par tout traitement des données à caractère personnel permettant d'identifier directement ou indirectement une personne.

40. Transfert d'argent. Le transfert d'argent est régi par l'instruction n° 013 – 11 – 2015 relatives aux modalités d'exercice de l'activité de transfert rapide d'argent en qualité de sous-agent au sein de l'union monétaire ouest africaine. La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme a conduit à la mise en place d'un dispositif spécifique au sein des Etats de l'UEMOA pour le contrôle des flux de capitaux) auquel les établissements financiers et les SFD sont tenues de se conformer. Au niveau des transferts internationaux, les flux financiers générés par les organismes financiers agréés sont soumis à la surveillance de la BCEAO.

## **Les outils de gestion des risques agricoles**

41. La maîtrise de l'eau : elle devient un impératif de premier ordre pour les pouvoirs publics afin de mieux valoriser les ressources en eau mais aussi de réduire les risques de sécheresse auxquels sont exposées les cultures de plein champ. Malgré les efforts consentis par l'Etat, le pourcentage des terres irriguées reste encore faible

42. La gestion durable des terres : la gestion durable des terres (gdT) est une forme d'adaptation aux risques climatiques et d'atténuation de ses effets. Cette adaptation s'obtient par l'adoption de technologies résilientes aux risques climatiques, en augmentant la quantité d'eau de pluie qui pénètre dans le sol (p. ex. paillage, couvert végétal amélioré) ainsi que sa capacité de stockage de l'eau (p. ex. augmentation du taux de matière organique) – tout en contribuant à protéger le sol des températures extrêmes et des pluies intenses. Les pratiques de gdT permettent une adaptabilité à des températures croissantes, à la variabilité climatique et aux événements extrêmes.

43. Prévention, de Réduction des Risques Majeurs et de Gestion des Catastrophes Naturelles. Les risques et catastrophes auxquels les populations sont exposées maintiennent les groupes les plus vulnérables dans la précarité et font basculer d'autres dans la pauvreté. Du fait de leurs conséquences sur les personnes, les biens et l'environnement, ils font perdre à l'économie nationale des gains de productivité et de croissance importants. À cet égard, le Gouvernement du Sénégal a pris des initiatives importantes marquées par l'adoption d'un arsenal juridique et la mise en place de la Commission supérieure de la Protection civile, du Comité national de Sécurité civile et de plusieurs plans et organes de gestion et prévention des catastrophes dont le plus connu est le plan ORSEC. Ainsi, avec l'appui du PNUD, le Sénégal a procédé à l'élaboration d'un Programme National de Prévention, de Réduction des Risques Majeurs et de Gestion des Catastrophes Naturelles et à son intégration dans le Document de Politique Economique et Sociale (DPES).

44. Assurance agricole. La Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) est une compagnie d'assurances spécialisée dans la couverture des risques agricoles. La CNAAS a démarré ses activités en 2009. Elle propose des contrats d'assurances concernant les récoltes, le bétail, les élevages de volailles, les risques de navigation de la pêche, les indices de sécheresse. De 2009 à 2011, elle s'est plus attelée à informer, à sensibiliser car ce partenariat public-privé assurantiel qui était quelque chose d'innovant même au niveau de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Le principal effort est mis sur l'assurance récolte et le risque pluviométrique (93 % des surfaces emblavées le sont en agriculture pluviale). L'Etat du Sénégal subventionne à hauteur de 50% les primes récoltes. Le PCA a indiqué, le 26 février 2018, que la CNAAS va porter son capital de 1,5 milliards de FCFA à 5 milliards de FCFA, voire davantage.



45. En 2009-2010, les souscriptions aux polices d'assurance s'élevaient à 10 millions FCFA. Mais c'est en 2013 qu'elles ont fait un bond à 300 millions FCFA puis à 400 millions FCFA en 2014. En 2021, la CNAAS a couvert près de 500.000 producteurs qui ont payé 1 milliard de francs CFA, et l'État du Sénégal a subventionné 50 pour cent de ce montant. Près de 322.000 producteurs et éleveurs agricoles sinistrés ont reçu près de 900 millions de francs CFA en guise d'indemnisation.

46. Africain Risque Capacity : Elle aide les gouvernements africains à améliorer leurs capacités à mieux planifier, préparer et répondre aux catastrophes naturelles déclenchées par des phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que des épidémies. D'autre part, elle propose des services complémentaires de mutualisation et de transfert des risques. Ensemble, les deux fournissent aux États membres des services de renforcement des capacités et de planification d'urgence, l'accès à des systèmes d'alerte précoce de pointe et des installations de mutualisation et de transfert des risques en vue de renforcer la résilience face aux catastrophes naturelles telles que les sécheresses et les cyclones tropicaux. La mission de l'ARC est d'utiliser des mécanismes de financement modernes, tels que la mutualisation et le transfert des risques, pour créer des systèmes panafricains de réponse climatique qui permettent aux pays africains de répondre aux besoins des personnes vulnérables aux catastrophes naturelles.

47. Filets sociaux. Le Programme National de Bourse de Sécurité Familiale (PNBSF) contribue à la lutte contre la vulnérabilité et l'exclusion sociale des familles à travers une protection sociale intégrée en vue de favoriser leur accès aux transferts sociaux et de renforcer, entre autres, leurs capacités éducatives, productives et techniques. La démarche du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF) est fortement fondée sur la reconstruction des solidarités et une redistribution des ressources basée sur l'équité, la justice sociale correspondant à des formes d'aides sociales utiles et pouvant atténuer les risques et chocs de la pauvreté sur les couches sociales les plus vulnérables.

### **Bilan de l'expérience Sénégalaise**

48. A ce jour, les outils et stratégies de gestion des risques n'ont pas d'effet déterminant sur l'essor de la productivité agricole. En effet: (i) les outils de gestion des risques ne sont pas assez adaptés aux besoins et contraintes des producteurs, ou pas assez accessibles; (ii) ils sont proposés au gré de projets indépendants ou d'initiatives privées sans faire partie d'une stratégie globale de protection intégrée des producteurs contre les risques; et (iii) les producteurs et acteurs de la GRA sont encore peu formés à la GRA et n'ont pas toujours une grande capacité d'anticipation (producteurs, associations professionnelles de niveau méso, structures d'appui financiers et non financiers, structures publiques, secteur privé, organismes de réglementation au niveau macro et institutions en charge du suivi des politiques et stratégies nationales).

49. Il existe néanmoins des expériences prometteuses.

### **Expériences nationales présentant un potentiel de mise à l'échelle**

50. Un portefeuille de solutions qui constituent de nouveaux moyens/outils visant une meilleure gestion des risques agricoles et qui offre un potentiel de mise à l'échelle a été identifié. Il s'agit des avancées suivantes

### **Acquis dans la diffusion d'informations stratégiques pour la Gestion des risques agricoles et renforcement des capacités**

#### Digitalisation des services agricoles dans le cadre du projet Services Agricoles et Inclusion Digitale en Afrique (SAIDA)

51. L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) en collaboration avec la FAO a mis en place un projet afin de participer à la digitalisation des chaînes de valeur agricoles pour une agriculture et un élevage résilient aux changements climatiques. La digitalisation des

services de conseil agricole rural, à travers la plateforme SAIDA, a permis de renforcer l'offre de conseil agricole rural pour mieux contribuer à la modernisation et à l'intensification de l'agriculture au Sénégal. La plateforme<sup>5</sup> dispose de quatre applications « Météo et Calendrier agricole », « Santé et Alimentation animale », « Prix des Marchés agricoles », « Alimentation et Nutrition, COVID-19 ». Les messages vocaux et sms sont envoyés en différentes langues nationales (le diola, le mandingue, le pulaar, le sérère, le soninké et le wolof). Elle permet de renforcer la communication entre les services agricoles locaux et les agriculteurs. Un effectif de 84 000 producteurs sénégalais sont déjà inscrits sur la plateforme SAIDA.

52. Bases de données institutionnelles : Selon l'étude PARM/CEGRAM (2016), les informations utiles à la GRA, sont celles liées à la météorologie, aux sols et à leur occupation (télédétection), aux prix, aux stocks, aux marchés, au niveau de production, à la santé végétale, à la santé animale, aux risques climatiques, aux politiques et aux informations socio-économiques et sectorielles. Ces informations sont partiellement disponibles dans les bases de données institutionnelles gérées par les services de l'Etat. Les lacunes sont principalement liées au manque d'exhaustivité (couverture géographique insuffisante), à l'absence de données historiques, à l'actualisation, à la fréquence trop faible de diffusion des données.

53. Bulletins. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), le Centre de Suivi Ecologique (CSE), l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM), le Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP), la Direction de la Protection des Végétaux (DPV) et la Direction de l'Elevage (DIREL) organisent la diffusion de l'information à travers des bulletins périodiques, adressés par voie électronique à de nombreux destinataires. Les informations du CSA, du CSE et de l'ANACIM, entre autres, sont aussi utilisées par le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA) qui diffuse son propre bulletin mensuel de Système d'Alerte Précoce (SAP/SA, <http://www.secnsa.sn/publication.php?type1>); Ces bulletins, riches en informations. Ils sont surtout destinés à l'administration et aux « relais » qu'ils utilisent pour donner « conseil » aux producteurs

54. Les offres des entreprises du secteur des TICs Les différents prestataires du secteur des TICs offrent des outils et des services: (i) des plateformes WEB qui permettent de stocker, traiter des données et des informations, comme par exemple, la gestion d'enquêtes et la gestion de listing de clients potentiels; (ii) des systèmes d'information géographique (SIG) et de télédétection pour la gestion l'aménagement du territoire, et le suivi des ressources terrestres; et (iii) des applications mobiles, des outils/services SMS, des centres d'appels permettant des interactions avec des professionnels.

55. Les pratiques informelles. Les réseaux informels jouent un rôle significatif dans la diffusion de l'information. En effet, ces réseaux informels, des pairs, en liaison avec les relais, sont la principale source d'information, en général, et en particulier, pour la gestion des risques agricoles. Ces réseaux peuvent être particulièrement efficaces comme le montre, par exemple, la gestion de la mobilité des troupeaux. Notons néanmoins que les réseaux ne véhiculent qu'une partie de l'information disponible.

## **Acquis en matière de transfert d'argent**

56. La Banque agricole du Sénégal. Elle dispose d'une offre de transferts rapides d'argent distribués par son réseau de 40 agences et plus de 300 sous-agents qui sont présents dans les villes secondaires et rurales sur l'ensemble de territoire. Ce maillage positionne La Banque Agricole (LBA) parmi les leaders dans le marché en termes de volumes payés. Elle a su développer des partenariats avec Orange Money et Wave comme distributeur et entend développer son application mobile Agricash pour promouvoir davantage ses services aux populations rurales et éloignées des agences. Elle envisage également de développer une offre bancaire pour la diaspora qui allierait une carte et la mobilisation de l'épargne de la diaspora. Elle a également dédié une agence à la diaspora sur Dakar. Elle exprime le besoin

---

<sup>5</sup> <https://digital.apps.fao.org/>

de disposer d'appui technique pour développer la digitalisation de la distribution de ses services bancaires (Agricash) ainsi que consolider et promouvoir son offre diaspora en ciblant particulièrement les migrants issus du milieu rural et leur proposer notamment, des alternatives à l'investissement immobilier.

57. Projet InTouch et Orange Money financé et soutenu par le FIDA / FFR. Ce projet vise à rendre la distribution des transferts de fonds internationaux par le biais d'agents ruraux et de comptes électroniques abordable, rentable et durable. Il est mis en œuvre par InTouch, un agrégateur de services et de moyens de paiement digitaux et développeur de réseau d'agents sénégalais opérant au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Burkina Faso, en Guinée, au Cameroun, au Kenya, au Nigéria, en Tanzanie et en Ouganda pour le moment. InTouch collabore avec Orange Money Sénégal et Orange Money France. Le projet entend consolider et étendre le nombre d'agents ruraux présents dans les zones rurales de migration en apportant un volant d'affaires additionnel au travers des transferts d'argent internationaux offerts par Orange Money. Orange Money a identifié 124 localités rurales recevant un nombre d'appel significatif depuis la France révélant un potentiel pour les transferts d'argent. Le projet implique également les organisations de la diaspora originaires de ces localités et proposera un service de paiement de biens en plus des transferts d'argent. L'objectif est d'amener 9000 bénéficiaires de transferts à ouvrir des comptes sur portefeuille mobile et les utiliser pour recevoir des transferts internationaux et soutenir la viabilité économique de 300 agents en milieu rural.

58. Partenariat Orange money et l'IMF Baobab. Ce partenariat illustre l'opportunité de capitaliser sur l'omniprésence des transferts pour assurer l'extension de la gamme des produits et services financiers/non financiers disponibles et accessibles au dernier kilomètre pour les agriculteurs (y compris les femmes et les jeunes) en tant qu'outils de GRA, sur la base des transferts de fonds. L'offre en cours d'expérimentation vise la promotion de pratiques d'épargne et de crédit adossée au transfert d'argent pour améliorer le niveau d'inclusion financière y compris dans les zones rurales reculées. Démarrée en mars 2022, cette innovation a permis de toucher déjà 20 000 clients pour un montant de crédit qui s'établit autour de 100 millions de FCA. Les demandes de crédit sont réalisées en ligne et l'analyse se fonde sur un système de « scoring » basé sur les transactions sur orange money (y inclus les transferts d'argent), la recharge téléphonique, le niveau d'épargne etc. qui permet de définir automatiquement le montant du crédit. Les perspectives portent entre autres sur l'implication d'autres IMF dans le modèle. Les coûts relatifs à l'extension du modèle concernent : (i) les coûts d'intégration techniques de nouvelles IMF ; et (ii) l'accompagnement à la poursuite du processus de diversification des produits et services financiers et non financiers adossés au transfert d'argent.

59. Expérience de l'AICS. Elle se base sur un partenariat PLASEPRI/ PASEPED (financés respectivement par la coopération Italienne et l'UE / Fonds fiduciaire d'urgence) et vise à accompagner des entreprises mises en œuvre par des migrants de retour ou soutenus par des migrants. Ce partenariat a permis de financer 51 entreprises. L'AICS recherche ainsi des modalités d'intervention plus pérennes tout en restant sur le créneau de l'accompagnement et le financement d'entreprises de migrants de retour. Une voie envisagée est de promouvoir des produits bancaires diaspora qui combindraient des comptes épargne pour les migrants qui faciliteraient l'accès au crédit à l'entreprise, lesquels seraient assorties de garantie. L'AICS envisage d'apporter son appui au développement de produits innovants avec un focus sur le financement d'entreprises de migrants dans le secteur agricole en partenariat avec le FIDA. Les éventuelles sources et options de financement restent à discuter avec le département agriculture de l'AICS.

60. Expériences réussies de certains migrants de retour dans l'agriculture. Il existe des cas de migrants devenus des entrepreneurs grâce aux transferts d'argent et aux expériences acquises durant leurs voyages. L'image de migrants entrepreneurs de retour est un capital précieux car, pendant longtemps, les membres de la diaspora sénégalaise ont été considérés

par des populations urbaines appelées « Boy Town » comme des acteurs non instruits et incapables d'engager des initiatives entrepreneuriales dans leur pays d'origine.

61. À l'échelle individuelle, les transferts d'argent servent à sécuriser, principalement, l'alimentation des parents restés au pays. Mais ils sont aussi quelque fois investis dans les activités de production agricole pour le paiement de main d'œuvre et des intrants. À la différence des migrants actifs dans les associations tout en restant à l'étranger, dans le Saloum (au centre du Sénégal), des migrants ont préféré rentrer au pays, où ils arrivent à investir des ressources financières gagnées durant leurs séjours.

62. Des exemples de migrants de retour dans trois régions du Sénégal sont présentés comme suit : (i) dans la région de Kaolack, des migrants de retour volontaire ont investi dans divers secteurs grâce aux transferts d'argent et à leur expérience personnelle ; et (ii) tandis qu'à Louga, des initiatives sont engagées grâce au conseil régional qui organise chaque année le « Forum des émigrés » pour informer et sensibiliser les migrants des différentes opportunités d'investissements dans leurs régions.

63. Organisation des fora des émigrés dans la zone de Louga. Ces fora organisés par le conseil régional vise à créer un espace de convergence pour mieux visualiser l'option de faire de cette région aux potentialités insoupçonnées, un exemple dans le cadre de la politique de décentralisation'. L'objectif est d'assurer une meilleure organisation des émigrés pour bénéficier de financements et de formation', mais aussi, 'une prise de conscience des émigrés pour un changement d'orientation des investissements vers des secteurs productifs comme l'agriculture qui compte 70 % de la population et qui ne bénéficie d'aucun apport structuré ou formalisé provenant des ressources tirées de l'émigration'. Les intervenants, dont la plupart sont des 'modou-modou', ont tous souhaité une cogestion des investissements entre eux et le gouvernement du Sénégal.

64. Les transferts publics aux groupes vulnérables. Dans le cadre de la promotion de filets sociaux, le Gouvernement du Sénégal a mis en place un Registre National Unique (RNU) pour un meilleur ciblage des bénéficiaires des programmes de filets sociaux. Dans le cadre de ces programmes de filets sociaux le nombre de ménages bénéficiaire de transfert de ressources de l'état s'établit à 537 114 en 2020. Cette expérience peut être accompagnée à travers la conception et la mise en œuvre d'un programme de graduation permettant de faciliter l'accès d'une partie des groupes vulnérables aux services offerts par le projet. Pour faire face aux effets de la pandémie du COVID 19 et de la crise Russo-Ukrainienne, l'Etat du Sénégal à travers son programme d'urgence a appuyé les populations les plus vulnérables à hauteur de 43 milliards FCFA.

## **D. La nécessité d'une gestion des risques plus intégrée et holistique**

65. Au Sénégal, la gestion des risques agricoles n'est pas pensée comme une stratégie unique et cohérente mais comme un ensemble d'outils indépendants. Or pour que les producteurs investissent avec confiance dans la production, il faut que les produits de leurs investissements soient protégés contre l'ensemble des risques auxquels ils sont exposés. Une protection partielle a peu d'effet sur le sentiment de protection des producteurs, d'où la nécessité d'une approche holistique de la gestion des risques. De ce fait, la conception du projet propose de mettre en œuvre une approche de gestion intégrée des risques agricoles combinant les différents outils de gestion des risques de manière cohérente pour fournir une protection holistique et plus complète contre les différents risques. Cet objectif nécessite d'intégrer les différentes dimensions de la gestion des risques pour un même ménage ou une même entité géographique, et d'exploiter les synergies entre les outils.

## **E. Approche PARM**

## Rôle de la PARM dans la gestion des risques agricoles au Sénégal

66. La PARM est une initiative du G20 créée en 2013. Elle a pour mandat de permettre l'intégration d'une approche GRA holistique dans les politiques, la planification, les capacités institutionnelles et les investissements dans le secteur agricole des pays les moins avancés et des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Son objectif est de passer d'une culture de gestion des catastrophes à une gestion intelligente des risques et au renforcement de la résilience dans le secteur agricole.

67. La PARM vise à établir des partenariats stratégiques avec les pays africains ayant comme but final l'intégration de la gestion des risques agricoles dans les politiques agricoles nationales et les plans d'investissement agricole. Pour la période 2019-2025 (PARM Horizon 2), elle vise à continuer à apporter des preuves et à renforcer les capacités des parties prenantes dans le domaine de la GRA au niveau mondial et national, en consacrant plus de ressources à la conception des programmes d'investissement d'accompagnement des stratégies nationales de GRA, avec une implication plus structurée des partenariats public-privés (PPP) et un soutien direct aux acteurs de niveau méso - services de vulgarisation, intermédiaires financiers, groupes de femmes et de jeunes, ONG, entreprises et organisations des acteurs des filières agricoles.

68. Dans la phase 1 de PARM (2013-2019) celle-ci a appuyé le Gouvernement du Sénégal dans la réalisation d'une série d'études qui a fourni des estimations de la fréquence des risques agricoles et l'impact économique des principaux risques pour le secteur et une hiérarchisation des risques au niveau national. Cela a révélé les principaux risques dans les trois secteurs Agriculture, Elevage et Pêche. De plus ces études ont également montré la nécessité de faire du renforcement des capacités un axe d'intervention prioritaire en vue de renforcer la capacité du GdS et des autres parties prenantes du secteur-acteurs de la GRA leur permettant ainsi d'informer, de promouvoir, de financer et de former les petits agriculteurs/éleveurs/pêcheurs à la gestion des risques sectoriels, augmentant ainsi la résilience des bénéficiaires aux chocs externes.

69. Suite à la validation de l'étude d'évaluation de risque, une note conceptuelle a été élaborée conjointement par la PARM, FFR et le MAERSA en juillet 2022. Enfin, le processus de conception du PGRAAD dont la mission de terrain s'est déroulée du 19 au 30 septembre 2022 et s'est soldée par la signature de l'aide-mémoire par la PARM, FFR et le Gouvernement du Sénégal.

### Rôle de la PARM dans la Gestion des risques au Sénégal dans le cadre du Projet PGRAAD.

70. La PARM promeut une approche holistique et intégrée en matière de gestion des risques agricoles qui offre un potentiel de reproduction à grande échelle. La stratégie à utiliser se base sur une approche à plusieurs volets impliquant une composante essentielle de développement des capacités, complétée par des initiatives visant à couvrir un ensemble de risques agricoles déjà identifiés lors des différentes études sur les risques agricoles. Cette approche et les outils qui l'accompagnent visent à renforcer la résilience des systèmes de production et la résilience des ménages ruraux face aux risques de plus en, plus croissants et diversifiés. Les effets attendus de l'approche sont :

Composantes	Effets
Accès à l'information sur la GRA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une communauté d'apprentissage/réseau de compétences de la GRA.</li> <li>• Base de données et portail web SI-GR établis.</li> <li>• Structures de relais d'information établies</li> </ul>



Composantes	Effets
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariats identifiés entre PSF et structures relais.</li> </ul>
Utilisation des envois de fonds en tant qu'outil de GRA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de services financiers liés aux envois de fonds en tant qu'outil de GRA.</li> <li>• Partenariats entre structures relais et PSF établis pour l'offre combinée de services financiers adaptés et de conseils en GRA.</li> <li>• Soutien à l'entrepreneuriat et aux investissements de la diaspora dans l'agriculture.</li> <li>• Création et animation d'un Groupe de travail pour le dialogue politique et réglementaire</li> </ul>
Développement des Capacités pour la GRA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directives de gestion des risques d'entreprise et matériel de formation adaptés aux bénéficiaires potentiels</li> <li>• Formateurs principaux formés à la gestion des risques d'entreprise</li> <li>• Développement des Capacités (DC) sur la gestion des risques liés à l'immigration fourni</li> <li>• Mise à l'échelle du DC sur la GRA</li> <li>• Plans d'action pour l'intégration de la GRA élaborés par les participants aux ateliers de Formation de Formateurs de PARM</li> </ul>

71. L'approche du projet contribuera à l'atteinte de plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD) liés aux programmes de changement climatique, d'insécurité alimentaire, de genre et de pauvreté. En effet, en renforçant les capacités du Gouvernement du Sénégal (GdS) et des autres acteurs à travers le PGRAAD, celui-ci assurera de façon efficace l'accès à l'information de qualité sur les GRA, la promotion des produits financiers et non financiers a mieux de minimiser l'impact des risques agricoles et la formation des petits agriculteurs/éleveurs/pêcheurs à la gestion des risques agricoles, augmentant ainsi la résilience des bénéficiaires aux chocs.

72. A travers le comité technique national interministériel sur la gestion des risques agricoles, le processus de collaboration entre le Gouvernement et la PARM a déjà porté ses fruits et atteste de la flexibilité et de l'efficacité de cette dernière. Il s'agit notamment les résultats produits dans (i) l'évaluation des risques ; (ii) l'appui à l'élaboration de la note conceptuelle ; et (iii) les différents processus en cours visant la mobilisation des ressources et l'objectif de renforcement des capacités au sein du MAERSA en vue de soutenir son leadership dans le pilotage de la gestion des risques agricoles. Conformément au mandat Horizon 2, la PARM accompagne désormais le GdS dans l'élaboration du PGRAAD conçu comme un projet commun d'investissement avec toutefois un rôle central de la PARM qui possède un avantage comparatif dans la facilitation des actions de GRA.

73. L'un des avantages de la PARM en tant que facilitateur du processus, est sa stratégie visant à : (i) répondre à la demande du gouvernement de concevoir un programme axé sur le renforcement des capacités des services centraux et décentralisés du MAERSA; (ii) la mobilisation des PTF en vue de s'assurer de leur engagement pour une contribution plus grande dans la gestion des risques agricoles; (iii) la mobilisation du secteur privé (assurances, banques et IMF, les acteurs des filières etc.); et (iv) le renforcement du cadre institutionnel etc. en vue de stimuler les investissements dans le secteur de la gestion des risque agricole avec une prise en compte systématique des préoccupations liées au genre et à l'inclusion.

## **Le partenariat dans l'approche PARM**

### *Partenariat Avec le Secteur Public*

74. Le partenariat avec le MAERSA vise à créer un pool de compétences capables d'effectuer les opérations suivantes : (i) soutien consultatif - information, formation,

sensibilisation, intermédiation et diffusion des techniques de GRA adaptées au contexte des producteurs; (ii) facilitation de l'engagement entre les utilisateurs et les fournisseurs de produits ou de services en mettant les producteurs en contact avec les opérateurs du marché et/ou les prestataires de services; et (iii) identification et diffusion des approches novatrices de GRA adaptées et accessibles aux petits producteurs.

75. Outre le MAERSA, le projet travaillera à travers le comité interministériel (déjà mis en place et opérationnel) en partenariat avec d'autres Ministères et Institutions gouvernementales impliqués tels les Ministères en charge de l'Élevage, de la Pêche, de l'Environnement, du Commerce, du Transport aérien, de la Santé, de la Femme, de la Jeunesse et de l'Emploi, et de l'Économie, des Finances, de l'Économie Numérique, de la Microfinance, du Développement Communautaire et des institutions à savoir le SE/CNSA, et le CSA.

76. La collaboration des Ministère des Finances, Ministères de l'économie et de la coopération est essentielle ainsi que celle du Ministère des Affaires Etrangères ayant aussi pour mandat la diaspora sénégalaise dans le cadre de la coordination des activités prévues dans le transfert d'argent comme outil de la GRA.

#### *Partenariat avec le secteur privé*

Les partenariats avec le secteur privé et les partenariats public-privés incluront :

77. **Composante 1** : (i) structures d'appui/conseil, (ii) structures de formation et de digitalisation, (iii) structures de formalisation de partenariats opérationnels notamment avec des prestataires de services TIC (y compris les opérateurs de TIC et de télécommunications) et (iv) bureaux d'études. L'accent sera mis sur le développement et l'appui à la digitalisation par le recours aux entreprises numériques nationales et les appuis à la création de nouvelles applications en vue de faciliter la diffusion et l'accès à l'information sur la Gestion des Risques Agricoles. Aussi, une démarche de complémentarité ou de synergies avec les autres intervenants sera également mise en œuvre afin d'éviter les redondances ou contradictions dans les mêmes domaines d'intervention ciblant les mêmes acteurs dans les mêmes zones.

78. **Composante 2** : (i) Prestataires de services financiers incluant les banques, les SFD et les établissements de paiement (ii) le ministère des Finances et la BCEAO qui encadrent les activités des différents PSF, (iii) l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés, (iv) bureaux d'étude et ONG et (v) les organisations de la diaspora. Ce partenariat visera à impliquer les PSF dans le développement de services de transferts d'argent et de produits bancaires et d'assurance permettant aux bénéficiaires des transferts d'argent et aux membres de la diaspora d'utiliser leurs ressources financières pour la GRA et d'accéder aux services d'information et de formation pour la GRA. Il s'attachera également à développer un espace de dialogue entre les autorités de réglementation et les PSF afin d'assurer la conformité réglementaire des modèles innovants et inclusifs mis en œuvre par les PSF en faveur des populations rurales et la mise en cohérence des actions d'éducation financière avec les programmes et stratégies d'inclusion et d'éducation financière du GdS

79. **Composante 3** : le travail se fera en partenariat avec l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR). Ce partenariat vise à assurer la validation des modules de formation, la coordination, la supervision, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs, afin d'harmoniser les interventions, garantir l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre. Le projet travaillera aussi en partenariat avec les universités, instituts et écoles d'enseignement et de recherche pour faciliter la mise en œuvre du programme d'intégration de l'approche holistique de la GRA dans les curricula de formation. Des protocoles d'accords seront signés entre les projets et les universités, écoles et instituts qui ont déjà manifesté un engagement à réviser leurs curricula pour intégrer la GRA.

#### *Partenariat avec les PTF*

80. Le projet a été conçu pour faciliter son alignement avec les stratégies et les mécanismes financiers respectifs des partenaires techniques et financiers (PTF) qui ont exprimé leur intérêt à participer au financement des interventions. Les engagements des PTFs au cours du processus de conception et les informations collectées sur leurs modalités de financement permettront d'aligner les modalités de conception et de mise en œuvre (contenu technique, planification, S&E, flux de fonds, rapports, responsabilisation, audit, etc.) sur celles des partenaires potentiels. Une matrice des PTFs a été préparée pour résumer les discussions en cours sur leur participation technique et financière (Annexe 3). La réponse globale à l'initiative proposée a été positive. La majorité des PTF consultés ont exprimé leur intérêt de s'associer au PGRAAD.

## 2. Description du Projet de Gestion des Risques Agricoles pour une Agriculture Durable (PGRAAD)

### A. Justification et raison d'être

81. Deux constats majeurs ont justifié la conception et la mise en œuvre d'un programme d'investissement visant une gestion intégrée des risques agricoles: (i) les Agriculteurs/Éleveurs/Pêcheurs ont de faibles niveaux de productivité en raison de leur capacité limitée à anticiper et gérer les risques et; (ii) ils n'ont qu'un accès limité à des outils efficaces et intégrés de gestion des risques (y compris l'information, l'accès et la transformation des transferts de fonds en outils de GRA efficaces), ce qui entraîne une insécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'un enracinement de la pauvreté.

82. L'incapacité à traiter de manière adéquate, holistique et intégrée les multiples risques rend les ménages acteurs du monde ruraux extrêmement vulnérables et cela constitue un obstacle majeur à la réalisation des objectifs nationaux de développement agricole et rural, et de réduction de la pauvreté. La PARM et le dispositif de financement des remises de fonds (FFR) favorisent, respectivement, une gestion des risques intégrée comme moyen efficace de développer l'agriculture et des mécanismes innovants pour maximiser l'impact des remises de fonds et des investissements des diasporas pour le développement rural.

83. De plus les niveaux élevés de la migration rurale-urbaine et outre-mer, et son corollaire - le flux d'envoi de fonds vers les zones rurales - créent une opportunité unique pour la GRA. Les envois de fonds constituent un levier important de réduction de la vulnérabilité financière, mais leur contribution au financement des investissements pour minimiser l'impact des risques agricoles n'est pas bien connu, et probablement pas optimal<sup>6</sup>. Les producteurs ruraux reçoivent principalement ces fonds en réponses aux besoins de consommation et peu comme des moyens de sécuriser les retours sur investissement à moyen terme. Cela empêche le développement d'une relation à long terme mutuellement bénéfique avec des prestataires de services financiers réglementés et représente un obstacle pour l'accès à d'autres services financiers tels que l'assurance, l'épargne et le crédit. Simultanément, les migrants, en particulier ceux qui sont originaires des zones rurales, qui cherchent à comparer les bénéfices espérés de la migration avec l'investissement dans l'agriculture au pays, manquent d'informations fiables et de mécanismes de réduction des risques pour tirer le meilleur parti de leurs actifs financiers et non financiers. L'utilisation des envois de fonds en tant qu'instrument de gestion des risques est une approche innovante qui peut s'appuyer sur un nombre croissant de modèles commerciaux éprouvés associant les transferts d'argent à des services financiers et non financiers et les expériences réussies de certains migrants de retour dans l'agriculture. Dans ce cadre, sous la coordination du MAERSA, la PARM et le FFR s'associent et pilotent le

---

<sup>6</sup> <https://www.iedafrique.org/Senegal-transferts-des-migrants-dynamique-entrepreneuriale-et-resilience-au.html>

processus de conception du programme d'investissement pour la gestion des risques agricoles.

84. La GRA peut contribuer à de multiples objectifs de développement durable liés au changement climatique, à la volatilité des prix, à l'insécurité alimentaire, au genre et à la pauvreté. L'amélioration de la stabilité des systèmes agricoles et la réduction de la volatilité de la production, des prix et des revenus sont fondamentales pour parvenir à un développement économique durable et à la réduction de la pauvreté.

### **Approche et stratégie d'intervention**

85. La stratégie globale d'intervention du projet se basera sur la logique de production des impacts. En effet, la conception suggère qu'en élaborant et en mettant en œuvre un programme de renforcement des capacités institutionnelles, les acteurs de la GRA seront dotés de compétences à même de leur permettre de mettre à la disposition des ménages ruraux (agriculteurs, éleveurs et pêcheurs) des informations utiles, à travers des canaux appropriés facilitant la prise de décision stratégique et y compris pour une meilleure valorisation des ressources issues des transferts d'argent. L'accès à l'information, l'accès au financement et le renforcement des capacités sont alors considérés comme les piliers essentiels à l'élaboration d'une stratégie d'anticipation et de gestion des risques au sein des ménages. Pour ce faire, le projet aidera les ménages à mettre en œuvre une combinaison optimale de ses activités.

86. **Accès à l'information stratégique pour la GRA.** La stratégie dans le domaine de diffusion des informations sur les risques agricoles s'articulera comme suit: (i) collecter des données et des informations existantes; (ii) élaborer des messages pertinents en réponse aux besoins des acteurs, dans une suite logique de GRA (sensibilisation, prévention, alerte, gestion de crise...); et (iii) déterminer les supports et les vecteurs les plus adaptés en fonction du message, des bénéficiaires (producteurs versus structures-relais) et facilitera l'accessibilité matérielle. Les messages intégreront des informations sur : (i) la caractérisation du risque, de ses causes et de ses conséquences ; (ii) les solutions en prévention et mesures de gestion de risques et ; (iii) les conditions de mise en œuvre des solutions et mesures.

87. **Transfert d'argent comme outil de GRA.** Le projet organisera sa stratégie en matière de transferts autour de sous stratégies suivantes: (i) renforcer l'accessibilité aux services de transferts d'argent, aux services financiers formels liés à ces transferts et à l'information en zones rurales, par agrégation et digitalisation de services existants; (ii) développer de nouveaux produits financiers et non financiers adaptés aux conditions des zones rurales en lien avec les transferts, et de nouvelles combinaisons de services permettant de réduire les risques de crédit pour les opérateurs et les risques agricoles pour les producteurs avec un focus particulier sur les besoins spécifiques des migrants et de leurs familles; et (iii) renforcer les capacités des populations rurales recevant des transferts ou pas en matière de culture d'épargne et de gestion des risques climatiques..

88. **Renforcement des capacités institutionnelles.** La stratégie et le mode opératoire en matière de renforcement de capacité porteront sur: (i) la conception et la validation des outils de renforcement des capacités; élaboration du contenu du programme, exécution et suivi; (ii) la formation des formateurs; (iii) la formation des producteurs: planification des processus de formation des agriculteurs, travailler avec les agriculteurs en groupes, implication d'autres parties prenantes dans le processus de formation, mise en place de formations et suivi évaluation; (iv) le renforcement des capacités des autres bénéficiaires intermédiaires; et (v) l'appui à l'institutionnalisation des processus GRA à travers notamment la création d'un environnement propice à l'institutionnalisation, la facilitation de la concertation sur la problématique de l'institutionnalisation et la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation du processus d'institutionnalisation.

### **Stratégie inclusive et genre**

89. Afin d'être inclusif et sensible au genre, le projet animera le processus suivant: (i) identifier les risques dans les secteurs de croissance fondés sur les compétences traditionnelles des femmes et des jeunes; (ii) repérer les OP féminines, les organisations de jeunesse et autres catégories sociales à besoins spécifiques, et former leurs leaders; (iii) établir des partenariats publics-privés (PPP) avec des acteurs du secteur public pour améliorer leur portée par rapport aux femmes et jeunes; (iv) financer de façon prioritaire les activités qui auront un impact direct sur les conditions de vie des femmes, des jeunes et autres catégories sociales à besoins spécifiques ; (v) s'engager à cibler les femmes, les jeunes et autres catégories sociales à besoins spécifiques au même titre que les hommes lors des interventions, cette condition devant être stipulée clairement dans les cahiers des charges des partenaires; et (vi) désagréger par sexe tous les indicateurs de suivi et d'évaluation, à chaque fois que possible est considéré pertinent

## B. But du projet

90. Le but du projet est de "Contribuer à l'amélioration et au renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles (y compris les femmes et les jeunes ) à travers l'amélioration de leur capacité à gérer les risques agricoles". Il est cohérent avec le premier axe du PSE qui cible la modernisation de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'industrie alimentaire, en tant que composante essentielle de la transformation structurelle et avec sa volonté de mobiliser des ressources alternatives pour financer le PSE y compris par une meilleure canalisation des envois de fonds de la diaspora.

## C. Objectifs du projet

91. **Objectif global du projet** est de contribuer à l'atteinte de la souveraineté alimentaire et au renforcement de la résilience des producteurs face aux risques agricoles. Cet objectif sera poursuivi par la mise en œuvre d'activités de gestion de l'information et de développement des capacités en matière de gestion des risques agricoles et de services financiers liés aux transferts d'argent, afin d'améliorer l'accès aux services financiers dans les zones rurales, avec une intégration transversale de l'approche genre. Ces initiatives devraient fournir des outils de GRA efficaces et efficaces pour les petits exploitants agricoles, les éleveurs et les pêcheurs.

92. **Objectifs spécifiques.** Il s'agit de: (i) permettre aux agriculteurs d'accéder et d'utiliser les informations nécessaires pour prendre des décisions informées et en temps opportun sur la gestion des risques agricoles; (ii) inciter des prestataires de services financiers ruraux à mobiliser les envois de fonds comme instrument de la GRA pour les ménages ruraux; et (iii) renforcer les capacités institutionnelles et professionnelles favorables à la GRA et assurer l'institutionnalisation de la GRA.

## Résultats attendus

93. Le projet comprendra quatre composantes, qui produiront les résultats suivants :

Composantes	Résultats
<b>Composante 1 :</b> Accès à l'information sur la GRA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une communauté d'apprentissage et un réseau de compétences sur la GRA sont mis en place et opérationnels.</li> <li>• La base de données et le portail web SI-GRA (Système d'Information sur la GRA) sont mis en place.</li> <li>• Des structures de relais opérationnelles sont mises en place et assurent de façon satisfaisante la diffusion de l'information aux agriculteurs et autres parties prenantes, et accessibles aux femmes et aux jeunes (y compris les migrants de retour et les investisseurs de la diaspora).</li> <li>• Des informations sont diffusées sur les opportunités d'investissement et de GRA et les options financières attendues</li> </ul>



Composantes	Résultats
	<p>aux familles bénéficiaires des transferts d'argent, aux migrants de retour et aux investisseurs de la diaspora pour atténuer l'exposition aux risques agricoles et promouvoir des technologies agricoles résilientes dans leurs entreprises ou leurs investissements dans leur pays.</p>
<p><b>Composante 2 :</b> Utilisation des envois de fonds en tant qu'outil de GRA</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La gamme des produits et services financiers liés aux envois de fonds, disponibles et accessibles au dernier kilomètre pour les agriculteurs (y compris les femmes et les jeunes) en tant qu'outils de GRA) est élargie et diversifiée.</li> <li>• Des partenariats sont établis avec des prestataires de services financiers (PSF) sélectionnés pour combiner l'offre de services financiers liés aux transferts d'argent et à du conseil en GRA.</li> <li>• Un cadre de dialogue soutenu entre les PSF et les organismes de contrôle permettant aux institutions financières de fournir aux agriculteurs des services financiers (numériques et non numériques) sûrs et conformes aux normes réglementaires, en lien avec les services de transferts d'argent est mis en place.</li> </ul>
<p><b>Composante 3:</b> Développement des Capacités pour la GRA</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un réseau de formateurs en gestion des risques agricoles est mis en place au sein du ministère de l'agriculture et d'autres ministères concernés, des agences gouvernementales et des institutions professionnelles/ académiques capables de dispenser des formations au niveau local.</li> <li>• Du matériel de vulgarisation de la GRA adaptés aux différentes régions et sous-secteurs (cultures/élevage/pêche) sont disponibles et traduits dans les langues locales.</li> <li>• Des activités de Développement des Capacités (DC) dans la GRA (producteurs/trices et familles de recevant / envoyant des fonds incluses) sont réalisées à plusieurs niveaux.</li> <li>• Des activités de DC GRA aux PSF desservant les populations rurales et les bénéficiaires des transferts d'argent sont mis en œuvre.</li> <li>• Des activités de DC GRA à l'intérieur et au-delà des zones cibles initiales des projets d'autres PTF sont Intensifiées.</li> <li>• Des Plans d'action sont élaborés pour l'institutionnalisation de la GRA dans les curricula des universités, dans les cours des centres de formation ainsi que dans les pratiques du secteur privé (i.e. organisations de producteurs et institutions de microfinance).</li> </ul>
<p><b>Composante 4:</b> Coordination et gestion des connaissances</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une unité de réflexion et sur la coordination nationale de la GRA au sein du MAERSA pour coordonner la GRA au niveau national.</li> <li>• La stratégie et le plan d'action nationaux en GRA sont rédigés et validés.</li> <li>• Un mécanisme de mobilisation des ressources financières est mis en place et assure, l'intégration du GRA inclusif dans les programmes et projets sectoriels.</li> <li>• Un mécanisme pour le suivi de l'adoption des outils de la GRA et l'amélioration continue des stratégies, politiques et outils de la GRA intégrant l'approche de genre est mise en place et est fonctionnel.</li> </ul>

Composantes	Résultats
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les meilleures pratiques et les leçons apprises pour une variété de publics sont capitalisées et diffusées.</li> <li>• Une Unité de Coordination du PGRAAD au sein du MAERSA pour la mise en œuvre du projet est mise en place et est fonctionnelle.</li> </ul>

## D. Théorie du changement

### Problématiques

94. Au Sénégal, l'approche holistique de la gestion des risques agricoles n'est pas encore intégrée dans les politiques, stratégies, programmes et initiatives de développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Les initiatives de gestion des risques développées par les acteurs du secteur et appuyées par les partenaires techniques et financiers sont souvent fragmentées, partielles et se focalisent généralement sur les risques liés à la production agricole. Cette façon de faire n'apporte pas une protection suffisante, efficace et durable aux producteurs face aux multiples risques auxquels ils sont confrontés, ce qui limite leurs capacités de production agricole, de valorisation de leur potentiel productif et les maintiens dans un cercle vicieux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, de précarité et de vulnérabilité. La logique d'intervention de ce projet est que la gestion des risques agricoles doit s'inscrire dans une approche holistique, intégrée, coordonnée, cohérente qui fournissent aux producteurs des outils de gestion des risques efficaces et adaptées aux contextes des différentes zones agroécologiques et tenant compte des besoins spécifiques des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap. Il s'agit de créer suffisamment d'incitations et de motivations chez les producteurs afin qu'ils renforcent leurs capacités d'investissements dans la production agricole pour augmenter leur productivité afin d'améliorer leurs revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle de leurs familles.

### Pratiques et outils de gestion des risques

95. La gestion des risques agricoles est pratiquée par le producteur à travers ses procédés empiriques et en les combinant avec les outils mis à sa disposition par les acteurs publics et privés. L'irrigation, les bonnes pratiques de gestion des terres, des maladies animales et végétales, l'information climatique, les transferts d'argent, l'information sur les prix des marchés, les contrats agricoles, sont autant d'outils de gestion des risques agricoles diffusés en milieu rural et utilisé par les producteurs pour accroître leurs productions et faire face aux risques agricoles. Cependant, d'une part ces outils ne sont pas délivrés sous forme de paquets de services combinés et interconnectés, et d'autre part, leur couverture géographique est limitée et l'offre de services est discontinue et incomplète, ce qui ne permet pas aux producteurs de gérer les multi risques auxquels ils sont confrontés. Par ailleurs, les acteurs de développement n'ont pas suffisamment de compétences et de connaissances sur la gestion risques agricoles, ont des capacités limitées pour faciliter l'accès à l'information et développer des mécanismes innovants pour une meilleure gestion des transferts d'argent.

### Gestion des risques et développement des capacités

96. Pour une gestion efficace et durable des risques agricoles, il est primordial de créer un environnement favorable dans lequel les acteurs du secteur agro-sylvo-pastoral auront les capacités nécessaires à informer, former, sensibiliser, fournir, financer les producteurs pour leur permettre d'accroître leur capacité de résilience face aux risques agricoles.

### Théorie du changement dans le PGRAAD

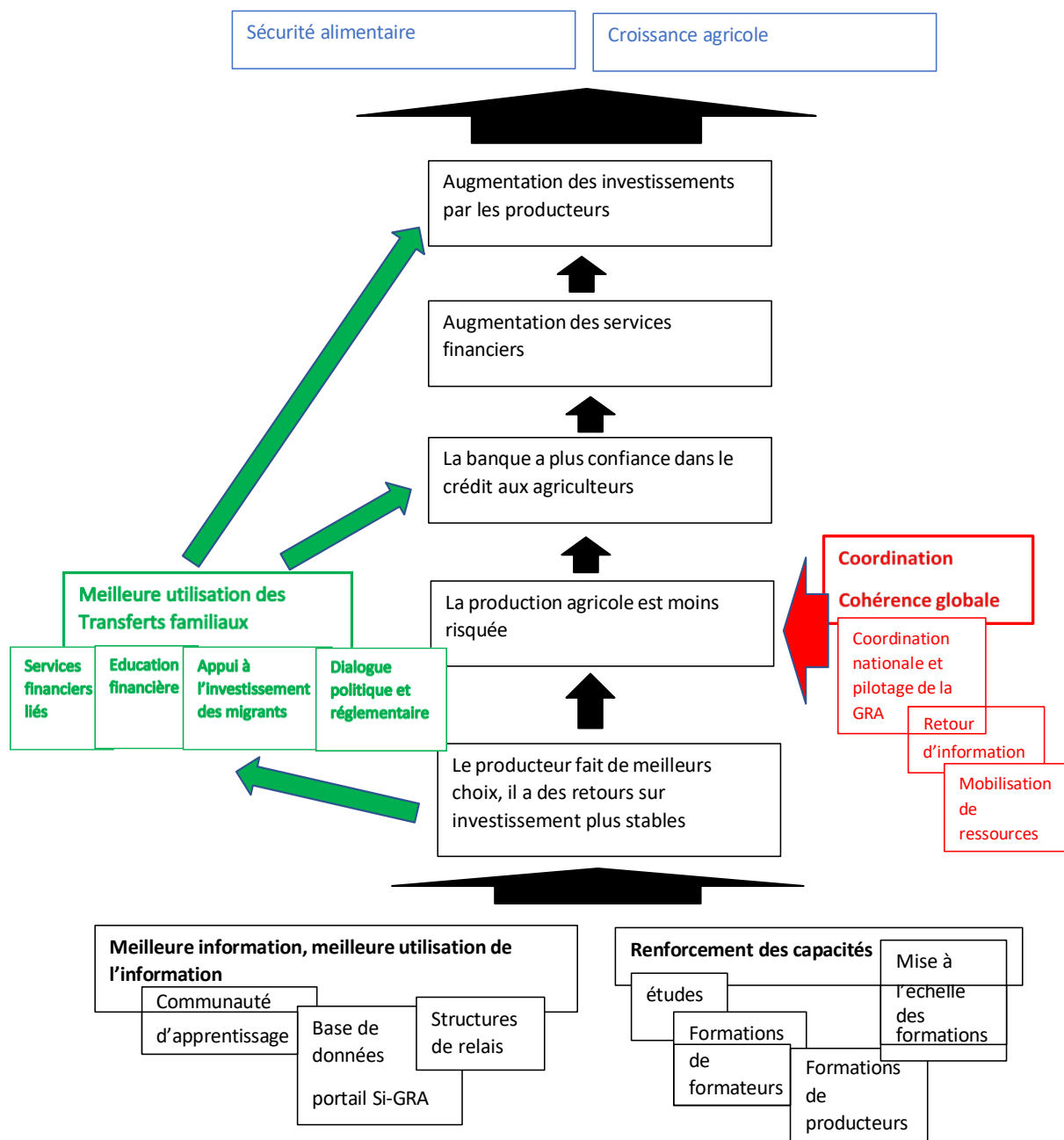
97. La théorie du changement qui sous-tend le projet s'aligne sur les aspirations de développement national déclinées dans le PSE. Cette théorie repose sur le principe que le

producteur est l'épicentre de la GRA et qu'il recevra par ce projet un ensemble de services nécessaires en matière d'accès à l'information, de formations et de gestion efficaces des transferts d'argent d'une manière coordonnée et cohérente. Ces services réduiront son exposition aux risques et les conséquences de ces risques, ce qui lui permettra d'investir dans sa production avec des profits espérés plus sûrs. . Si les producteurs et productrices ont une meilleure information, font une meilleure utilisation de celle-ci ; ils auront les connaissances et compétences sur la GRA feront des choix judicieux sur la GRA et auront des retours sur investissement plus stable. Si les producteurs et productrices ont accès aux services financiers, disposent de connaissances financières, bénéficient des transferts d'argent de migrants et si ces transferts offrent une garantie aux organismes de microfinance, alors ils seront plus enclins à investir dans la production agricole, avec plus de sérénité.

98. Par ailleurs, si la coordination stratégique et le suivi-évaluation de la GRA sont renforcés au niveau national et si les initiatives d'appuis à la GRA en matière d'accès à l'information, de transfert d'argent et de renforcement des capacités sont menées de manière intégrée et cohérente, alors les producteurs seront plus résilients et moins vulnérables aux risques actuels et futurs et augmenteront leur production. Si la production agricole est moins risquée, les institutions financières auront plus confiance et augmenteront leurs services financiers, ce qui va permettre aux producteurs d'accroître les investissements agricoles.

99. Cette dynamique de changement dans la gestion des risques nécessite un pilotage stratégique impliquant l'ensemble des acteurs nationaux et des partenaires techniques et financiers. Ceci se fera à travers la mise en place de cadre multi acteur de pilotage stratégique et de réflexion sur les risques agricoles, avec des comités de pilotage et de coordination du projet, des partenariats publics et privés, chargés d'animer le débat sur la gestion des risques, de produire des connaissances et de prendre des décisions sur les risques à prioriser, les ressources à allouer et réformes à mener pour une gestion durable des risques actuels et futures.

Figure 3 : Théorie du changement



## E. Zone géographique, groupes cibles

### Zones d'intervention

100. Critère de Choix des zones d'intervention. La portée géographique du projet a été déterminée en consultation avec le GdS sur la base d'une série de critères convenus comprenant, entre autres, les niveaux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le nombre de ménages vulnérables, le niveau d'exposition aux risques agricoles, la prévalence de la migration et son corollaire, les envois de fonds nationaux et internationaux, et les investissements de la diaspora et le genre.

101. Zone d'expérimentation au départ. A titre indicatif, le projet pourrait être implanté initialement dans des zones à fort potentiel de développement des innovations de gestion intégrée des risques agricoles autour notamment du transfert d'argent qui touchent un nombre important de ménages au Sénégal qui se familiarisent de plus en plus avec la digitalisation des transferts. Ceci offre des opportunités de diversification de l'offre de services financiers et non financiers favorables à la gestion des risques agricoles. Aussi, les régions qui pourraient être considérées initialement seraient: (i) Vallée du fleuve Sénégal (St Louis et Matam); (ii) Zone sylvo-pastorale (Louga); et (iii) le Bassin arachidier (Diourbel, Fatick, Kaolack et Kaffrine).

102. Modalités pour ajouter de nouvelles zones. L'ajout de nouvelles zones de concentration devra être approuvée par le Comité National de Pilotage et d'Orientation (CNPO). La sélection de nouvelles zones d'intervention s'appuierait sur une analyse objective de la situation des zones sur lesquelles le projet souhaiterait étendre ses interventions. L'ajout sera ensuite validé lors de la mission de supervision ou de revue à mi-parcours. Les critères conduisant à l'ajout de nouvelles zones pourraient être les suivants: (i) l'environnement physique et économique répond aux critères ci-dessus de sélection des zones d'intervention; (ii) l'existence des partenaires potentiels pour la diffusion de l'offre des services financiers et non financier; (iii) l'existence d'une demande de reproduction des acquis du projet et d'un potentiel de marché pour le secteur privé; et (iv) des résultats probants d'étude de faisabilité notamment en lien avec les conditions d'une reproduction à grande échelle des outils de GRA etc.

### Groupe cible

103. Le projet **cible** les groupes suivants : (i) les bénéficiaires finaux sont les agriculteurs/trices, notamment les familles qui reçoivent des fonds et les migrants de retour ainsi que leurs organisations (OP, organisations de la diaspora) et (ii) les bénéficiaires intermédiaires sont les prestataires de services financiers/non financiers et les décideurs politiques. Les principales parties prenantes et la cible principale sont les petits exploitants/tes agricoles qui sont fortement exposés/ées aux risques et sont les plus vulnérables. Le projet travaillera à travers des acteurs de niveau micro<sup>7</sup> du secteur agricole qui ont un accès direct aux agriculteurs (y compris les femmes, les jeunes et les bénéficiaires des transferts d'argent), par le biais de services d'information et de conseil, et avec des prestataires de services financiers ruraux inclusifs<sup>8</sup>.

104. Le projet répondra aux besoins des femmes, des jeunes et des familles de transfert de fonds en veillant à ce que les prestataires de services, y compris les prestataires de services consultatifs, technologiques et financiers, répondent aussi aux besoins des femmes, des jeunes, des bénéficiaires de fonds, des migrants de retour et des investisseurs de la diaspora. Le projet s'appuiera également sur l'engagement des décideurs à créer un environnement propice à l'amélioration de la GRA et à améliorer la capacité d'élaboration de politiques GRA inclusives et fondées sur des données probantes.

---

<sup>7</sup> Le niveau micro de la GRA fait référence aux services de vulgarisation, aux services de conseil de la GRA, aux autres prestataires de services, aux commerçants, aux professionnels qui ont un accès direct aux communautés agricoles. D'autres prestataires de services - tels que ISRA, ANCAR, SAED, SODAGRI, SODEFITEX, les organisations d'agriculteurs et les groupes de femmes et de jeunes participeront également aux activités du DC.

<sup>8</sup> Conformément à la politique de finance rurale inclusive (Inclusive Rural Financial Policy) du FIDA, les prestataires de services financiers ruraux inclusifs comprennent une grande variété de prestataires de services financiers aidant les populations rurales à investir dans leurs ménages, leurs exploitations agricoles et leurs entreprises non agricoles. Ces investissements leur permettent d'augmenter leurs revenus, d'améliorer la nutrition de leur famille, de répondre aux besoins économiques et de contribuer à atténuer les tensions à travers les cycles économiques et les chocs imprévus fréquents.



## F. Description des Composantes

### Composante 1 : Accès à l'information sur la gestion des risques agricoles

105. L'objectif visé est la mise en place d'un système d'accès à l'information pour les petits producteurs en milieu rural pour gérer les risques liés aux marchés, à la production et au climat. Cette composante vise l'accès des agriculteurs (y compris les femmes, les jeunes et les familles concernées par les transferts d'argent) aux informations nécessaires pour prendre des décisions opportunes et informées sur la gestion des risques agricoles). La communauté d'apprentissage, la base de données et le portail SI-GRA et ses structures relais pour l'accès à l'information vont contribuer à assurer une meilleure information et une meilleure utilisation de l'information par les différents acteurs notamment les producteurs agricoles (y compris les femmes et les jeune producteurs).

106. La conception du projet prévoit que cet objectif soit opérationnalisé à travers les objectifs spécifiques suivants: (i) le développement de synergies entre les acteurs autour de l'information pour la gestion des risques agricoles en créant un réseau de compétences, s'appuyant sur un système d'information, collaboratif; (ii) l'amélioration de l'accessibilité matérielle en vue de faciliter l'accès aux bases de données et d'informations existantes, utiles pour la gestion risques agricole; et (iii) l'amélioration de l'accompagnement à l'utilisation de l'information pour la GRA en renforçant l'activité des structures-relais dans ce domaine.

#### Sous-Composante 1.1 : Communauté d'apprentissage.

107. L'objectif visé à travers cette sous-composante est d'établir une communauté d'apprentissage ou un réseau de compétences en matière de gestion des risques agricoles comprenant tous les acteurs clés, y compris les décideurs politiques, les prestataires de services financiers /non financiers, les organismes de recherche et de vulgarisation, les organisations de producteurs/notamment celles des femmes, les organisations de la diaspora et les partenaires de services financiers (notamment ceux qui sont impliqués dans le groupe de travail national sur les envois de fonds établi dans le contexte du programme PRIME de la FFR).

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une communauté d'apprentissage est établie dans les zones cibles du projet.</li> <li>• Les expériences probantes (à succès) sont partagées régulièrement avec les différents acteurs clé.</li> <li>• La communauté d'apprentissage est régulièrement alimentée par de nouvelles expériences probantes (success stories).</li> </ul>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bénéficiaires des ateliers de partage par sexe et âge.</li> <li>• Nombre d'expériences réussies partagées</li> <li>• Nombre d'acteurs ayant renforcé leurs expertises avec la communauté d'apprentissage</li> <li>•</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une étude sur la communauté d'apprentissage et la cartographie des expériences réussies sur la GRA.</li> <li>• Organiser un atelier de partage des résultats de l'étude avec toutes les parties prenantes.</li> <li>• Réalisation des ateliers de partage sur les expériences réussies.</li> <li>• Organiser des voyages d'étude et de partages d'expériences sur la GRA.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Exploration de nouvelles expériences réussies sur la GRA.</li> <li>● Renforcer les capacités des membres de la communauté de connaissance et du réseau de compétences sur l'utilisation de l'information sur la GRA.</li> <li>● Animer la communauté d'apprentissage sur la GRA.</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA (SG, SI-GRA)</li> </ul>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les parties prenantes (y compris les femmes et les jeunes producteurs agricoles).</li> <li>● Les cadres et agents des Ministères concernés par le Projet (Agriculture, Elevage, Eaux et Forêts, Pêche, Economie Numérique, Femmes et enfants).</li> <li>● Les producteurs agricoles dont les femmes et les jeunes.</li> </ul>
Institution	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA</li> </ul>

### **Sous-Composante 1.2 : Mise en place et maintenance de la base de données et du portail Web SI-GRA (Système d'Information sur la Gestion des Risques Agricoles).**

108. A travers cette sous-composante, l'objectif visé est de rassembler des données sur les risques agricoles et les options de la GRA couvrant les risques climatiques, de production et de marché. La composante 1 établira un système d'accès à l'information pour les petits producteurs ruraux afin de gérer les risques liés au marché, à la production et au climat. Cela impliquera un ensemble diversifié d'acteurs dans différentes zones, et à différents niveaux. Le volet 2 ciblera trois groupes principaux : (i) les agriculteurs ; (ii) les prestataires de services financiers et non financiers ; et (iii) les décideurs politiques et les partenaires techniques et financiers.

109. Il s'agira également de ventiler les données dans les trois zones agroécologiques ciblées, par catégorie de risque (climat (sécheresse, inondation), production (maladies des plantes, ravageurs, risque de rendement) ; marchés (variation offres et/ou demandes, volatilité des prix, accessibilité); bétail (maladies émergentes, ré-émergentes et transfrontalières, conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs, vol de bétail) et sous-secteur (cultures, bétail, pêche) et par sexe et par âge et les mettre à la disposition des utilisateurs sur le site Web du SI-GRA, y compris une section dédiée aux migrants de retour et aux investisseurs de la diaspora. L'information qui sera collectée sera ciblée et orientée vers les besoins spécifiques des acteurs agricoles notamment les femmes et les jeunes en vue de permettre de les outiller pour mieux gérer les risques agricoles.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Une Base de données mise en place et opérationnelle.</li> <li>● Un site Web pour le SI-GRA mis en place et fonctionnel.</li> </ul>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre d'acteurs utilisant la base de données</li> <li>● Nombre de visiteurs ayant trouvé le site web utile pour leurs activités</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Réaliser une étude pour circonscrire les contours du Système d'Information sur la Gestion des Risques Agricoles (SI-GRA), du Site Web et de la base de données du SI-GRA.</li> <li>● Organiser un atelier de partage des résultats de l'étude.</li> <li>● Créer une base de données sur la GRA.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Collecter les données sur les risques agricoles et les options de la GRA couvrant les risques climatiques, de production et de marche.</li> <li>● Ventiler les données dans les trois zones agroécologiques ciblées par le PGRAAD.</li> <li>● Equiper et rendre opérationnel (Animer) le portail web du SI-GRA.</li> <li>● Assurer le fonctionnement de l'Unité d'animation de la Base de données et du SI-GRA.</li> <li>● Evaluer les besoins en renforcement de capacité de acteurs et parties prenantes impliqués dans l'opérationnalisation du SI-GRA.</li> <li>● Former les parties prenantes au fonctionnement de la Base de données et du portail web du SI-GRA.</li> <li>● Equiper l'équipe d'animation de la base de données du SI-GRA.</li> <li>● Recruter un prestataire de service (consultant/formateur) chargé de la formation à l'utilisation de l'information pour la GRA en relation avec les besoins en renforcement de capacité spécifiques à chaque type d'acteurs (hommes, femmes, jeunes).</li> <li>● Organiser des ateliers de formation ciblés par type d'acteurs (producteurs agricoles, femmes, jeunes) afin qu'ils puissent intégrer la GRA dans leurs activités de manière permanente.</li> <li>● Mettre en place la base de données sur la GRA.</li> <li>● Alimenter et rendre opérationnelle (animer) la base de données sur la GRA.</li> <li>● Former les producteurs agricoles y compris les femmes et les jeunes à l'utilisation de l'information sur la GRA.</li> <li>● Rechercher des synergies avec les entreprises numériques et dispositifs publics d'information.</li> <li>● Renforcer les capacités techniques des dispositifs publics d'information.</li> <li>● Renforcer les capacités de traitement et d'analyse des dispositifs publics d'information sur la GRA.</li> <li>● Réaliser une investigation pour identifier les contraintes d'accès à l'information des femmes, des jeunes et autres catégories sociales qui devra être menée en même temps que l'étude sur le SI-GRA.</li> <li>● Organiser un atelier de partage et de validation des résultats de l'étude.</li> <li>● Appuyer l'accès aux informations sur la GRA pour les femmes et les jeunes producteurs agricoles.</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA (SG, SI-GRA).</li> </ul>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les parties prenantes (y compris les femmes et les jeunes producteurs agricoles).</li> <li>● Les décideurs politiques, cadres et agents des Ministères concernés par le Projet (Agriculture, Elevage, Eaux et Forêts, Pêche, Economie Numérique, Femmes et enfants).</li> <li>● Les producteurs agricoles dont les femmes et les jeunes.</li> <li>● Les institutions de financement Agricole.</li> </ul>
Institution	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA</li> </ul>

### Sous-Composante 1.3 : Structures de relais pour l'accès et à la diffusion de l'information

110. Les structures de relais d'information jouent des rôles très importants pour un accès inclusif des acteurs agricoles aux informations pour la prise de décision. Deux importantes activités sont envisagées : (i) établir des partenariats avec les prestataires de services (y compris les opérateurs de TIC et de télécommunications) pour diffuser l'information aux communautés cibles (y compris les femmes et les jeunes) et développer leur capacité (dans le cadre de la composante 1) à analyser et à utiliser cette information pour améliorer la prise de décision de la GRA ; et (ii) concevoir des partenariats opérationnels entre les structures relais pour l'accès à l'information et les PSF fournissant des envois de fonds et d'autres services financiers avec des mécanismes clairs de partage des coûts et un processus de mise en œuvre pérenne assurant l'intégration des informations et des formations de la GRA dans les processus commerciaux des Prestataires de Services Financiers (PSF).

111. Actuellement la plupart des entreprises, comme les PSF, ont recours à la publicité pour faire connaître, faire aimer et faire acheter leur produit. Dans cette relation d'affaires, la rémunération est évidemment une composante essentielle du partenariat. A cet effet, dans ce partenariat opérationnel, les structures relais pour l'accès à l'information pourraient se rémunérer avec les activités de publicité en lien avec l'augmentation escomptée des clients potentiels.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariats opérationnels réalisés avec les structures relais TIC.</li> <li>• Partenariats opérationnels réalisés avec les structures relais TIC et les entreprises de télécommunication.</li> <li>• Opportunités d'investissement et de GRA recensées.</li> </ul>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenariats signés.</li> <li>• Nombre d'ateliers de concertations réalisés.</li> <li>• Nombre d'actions innovantes en TIC/digitalisation promues.</li> <li>• Nombre d'opportunités d'investissement et GRA identifiés.</li> <li>• Nombre d'acteurs bénéficiaires des opportunités d'investissement par sexe.</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répertorier et établir des partenariats opérationnels avec les structures relais pour l'accès et la diffusion des informations</li> <li>• Réaliser une étude sur les partenariats potentiels et définir des critères de performances, une tarification et un cahier des charges pour les structures relais et les PSF fournissant des envois de fonds et d'autres services financiers.</li> <li>• Organiser des signatures des conventions entre les parties prenantes.</li> <li>• Suivre la mise œuvre et le respect des conventions déjà signées entre les parties prenantes.</li> <li>• Promouvoir et appuyer la signature de nouveaux partenariats.</li> <li>• Réaliser une étude sur les opportunités potentielles d'investissement et de GRA pour les familles bénéficiaires des transferts de fonds et les migrants de retour.</li> <li>• Restituer et valider l'étude avec les parties prenantes.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des ateliers de formation décentralisés à l'intention notamment des femmes et des jeunes producteurs agricoles.</li> <li>• Réaliser une étude sur la satisfaction des besoins d'informations pour la gestion des risques des acteurs agricoles.</li> <li>• Recenser et appuyer les Actions innovantes en matière de diffusion de l'information sur la GRA en direction des différents acteurs</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MAERSA (SG, SI-GRA)</li> </ul>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestataires de services TIC.</li> <li>• Organisations/réseaux de producteurs agricoles (y compris les femmes et les jeunes).</li> <li>• Structures privées de prestations de services financiers.</li> <li>• Les institutions de financement agricole.</li> </ul>
Institution	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MAERSA</li> <li>• Ministère de l'Economie et des Finances.</li> <li>• Ministère de l'Economie numérique.</li> </ul>

112. Un module spécifique sera conçu avec et pour les PSF afin d'inclure non seulement des informations et des conseils en matière de gestion des risques agricoles spécifique au genre pour les agriculteurs, mais aussi, une éducation numérique et financière pour améliorer les qualifications des utilisateurs des envois de fonds afin qu'ils puissent adopter un ensemble plus large de services financiers répondant à leurs stratégies de gestion des risques agricoles.

113. **Principaux produits attendus pour la composante 1:** (i) une communauté d'apprentissage formelle et un réseau de compétences sur la GRA; (ii) une base de données opérationnelle et accessible; (iii) un site Web fonctionnel; (iv) des partenariats opérationnels avec les structures relais TIC pour une diffusion grand public (notamment à l'endroit des femmes et des jeunes) des informations centrées sur la GRA; et (iv) la formalisation de partenariats identifiés entre les structures de relais de GRA et les prestataires de services financiers (PSF) fournissant des services de transfert d'argent et d'autres services financiers pour informer les agriculteurs tout au long de leur cycle d'activité.

## **Composante 2 : Utilisation des envois de fonds en tant qu'outil de GRA.**

114. Cette composante vise à encourager les prestataires de services financiers ruraux à mobiliser les envois de fonds, et, plus largement les ressources de la diaspora, comme instrument de GRA. Elle aidera à surmonter les contraintes inhibants le potentiel des transferts d'argent pour une meilleure gestion des risques agricoles, avec une vision de long terme et permettant de toucher à la fois les ménages bénéficiaires de transferts et non bénéficiaires.

115. Les objectifs spécifiques de la composante sont: (i) renforcement de l'accessibilité aux services financiers formels et à l'information en zones rurales par agrégation et digitalisation de services existants; (ii) développement de nouveaux produits financiers et non financiers adaptés aux conditions des zones rurales et de nouvelles combinaisons de services permettant de réduire les risques de crédit pour les opérateurs et les risques agricoles pour les producteurs; et (iii) renforcer les capacités des populations rurales recevant des transferts ou pas en matière de culture d'épargne et de gestion des risques climatiques.

<b>Résultats au niveau Composante</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La gamme des produits et services financiers liés aux envois de fonds, disponibles et accessibles au dernier kilomètre pour les agriculteurs (y compris les femmes et les jeunes) en tant qu'outils de GRA) est élargie et diversifiée.</li> <li>● Des partenariats sont établis avec des prestataires de services financiers (PSF) sélectionnés pour combiner l'offre de services financiers liés aux transferts d'argent et à du conseil en GRA.</li> <li>● Un cadre de dialogue soutenu entre les PSF et les organismes de contrôle permettant aux institutions financières de fournir aux agriculteurs des services financiers (numériques et non numériques) sûrs et conformes aux normes réglementaires, en lien avec les services de transferts d'argent est promu.</li> </ul>

### **Sous-composante 2.1: Produits et services financiers liés aux envois de fonds en tant qu'instrument de GRA**

116. Elle apportera une assistance technique aux prestataires de services financiers souhaitant proposer des services financiers innovants liés aux transferts d'argent et en mesure d'apporter une contrepartie. Les principales activités sont

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La gamme des produits et services financiers liés aux envois de fonds, disponibles et accessibles au dernier kilomètre pour les agriculteurs (y compris les femmes et les jeunes) en tant qu'outils de GRA) est élargie et diversifiée.</li> </ul>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de prestataire de services financiers sélectionnés.</li> <li>● Nombre de produits et services financiers nouveaux.</li> <li>● Nombre de bénéficiaire des produits et services financiers par sexe et âge.</li> <li>● Volume de produits et services financiers distribué selon le sexe.</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sélection de prestataires de services financiers du secteur privé par le biais d'un appel à propositions pour promouvoir le développement de nouveaux produits et services financiers (incluant un ciblage femmes et jeunes) visant l'utilisation des envois de fonds en tant qu'instrument de GRA notamment :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La distribution au dernier kilomètre par l'utilisation d'agents de proximité et les services financiers numériques par mobile.</li> <li>○ Des produits attractifs pour capter l'épargne des migrants ouvrant l'accès à des crédits agricoles et des garanties pour inciter l'investissement agricole.</li> <li>○ L'éducation financière et digitale des populations cibles les plus vulnérables.</li> </ul> </li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA</li> <li>● Comité technique interministériel sur la GRA.</li> <li>● Instituts, Universités, Cabinets, Centres de recherche de prestation de services.</li> <li>● Consultants nationaux et internationaux.</li> <li>● Secteur privé.</li> <li>● Organisation de producteurs.</li> </ul>



Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Producteurs</li> <li>● Banques et IMF</li> <li>● Association professionnelle des Banques et AP/SFD</li> </ul>
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Banques</li> <li>● SFD</li> </ul>

### Sous-composante 2.2 : Partenariats pour la distribution de services financiers combinés à des services de conseil en GRA et d'éducation financière

117. Elle appuiera le développement des partenariats entre les structures relais mises en place et renforcées respectivement dans les composantes 1 et 3 et les PSF pour apporter des services de GRA et d'éducation financière. Les principales activités sont

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Des partenariats sont établis avec des prestataires de services financiers (PSF) sélectionnés pour combiner l'offre de services financiers liés aux transferts d'argent et à du conseil en GRA.</li> </ul>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de partenariats établis.</li> <li>● Nombre de bénéficiaire des produits et services financier par sexe et âge.</li> <li>● Volume de produits et services financiers distribué selon le sexe.</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Identifier et développer des partenariats entre les structures relais et les prestataires de services financiers (banques, Poste, SFD, émetteur/distributeur de monnaie électronique) pour mettre en œuvre des approches innovantes combinant la distribution de services financiers inclusifs ruraux (y compris les transferts d'argent), l'éducation financière et digitale et les conseils en GRA.</li> <li>● Entreprendre un suivi participatif des partenariats pour mesurer les effets sur l'atténuation des risques des petits producteurs et intégrer ces services durablement dans les pratiques des PSF.</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA</li> <li>● Comité technique interministériel sur la GRA.</li> <li>● Instituts, Universités, Cabinets, Centres de recherche de prestation de services.</li> <li>● Consultants nationaux et internationaux.</li> <li>● Secteur privé.</li> <li>● Organisation de producteurs.</li> </ul>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Producteurs</li> <li>● Banques et IMF.</li> <li>● Association professionnelle des Banques et AP/SFD.</li> </ul>
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Banques</li> <li>● SFD</li> </ul>

### Sous-composante 2.3: Appuis financiers et non financiers à l'entrepreneuriat et à l'investissement des migrants.

118. Elle vise à apporter aux entrepreneurs et investisseurs dans les secteurs de l'agriculture, élevage, pêche et foresterie des outils d'information en amont de leur décision

d'investissement et des accompagnements lors de leurs initiatives entrepreneuriales ou d'investissement pour limiter l'exposition et vulnérabilité aux risques agricoles et à favoriser l'adoption de stratégies de GRA et des technologies agricoles améliorées. Les activités prévues sont

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des partenariats sont établis avec des prestataires de services financiers (PSF) sélectionnés pour combiner l'offre de services financiers liés aux transferts d'argent et à du conseil en GRA.</li> </ul>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un système de conseils en ligne et sur site pour la gestion des risques liés à l'agriculture adopté pour les migrants de retour au pays est mis en place.</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseils en ligne et sur site pour la gestion des risques liés à l'agriculture adoptés pour les migrants de retour au pays qui souhaitent mettre en place ou qui ont des entreprises agricoles, y compris la mise en relation avec des PSF.</li> <li>Informations sur la GRA et les opportunités d'investissement dans les technologies résilientes au changement climatique fournies aux réseaux d'investisseurs de la diaspora dans les principaux pays de destination.</li> <li>Appel à propositions pour soutenir des fonds d'investissement à impact souhaitant proposer des options innovantes pour mobiliser les investisseurs de la diaspora en vue du financement de MPME agricoles appliquant des stratégies de GRA, et avec un fort focus sur l'investissement dans des MPME gérées par des femmes et des jeunes.</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>MAERSA</li> <li>Comité technique interministériel sur la GRA.</li> <li>Instituts, Universités, Cabinets, Centres de recherche de prestation de services.</li> <li>Consultants nationaux et internationaux.</li> <li>Secteur privé.</li> <li>Organisation de producteurs.</li> </ul>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Producteurs, diaspora</li> </ul>
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Banques</li> <li>SFD</li> </ul>

#### Sous-composante 2.4 : Dialogue politique et réglementaire

119. Cette sous-composante vise à établir et maintenir un dialogue durable entre les PSF et les organismes de supervision afin de promouvoir un environnement favorable à la promotion du rôle des envois de fonds en tant qu'outil de GRA et engagera le ministère des Finances et du Budget, et l'agence la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) du Sénégal. Elle intégrera par exemple les risques réglementaires pouvant affecter la mise en place de partenariats innovants entre les établissements de monnaie électronique, les fintechs, les banques et SFD pour distribuer des produits bancaires liés aux transferts

d'argent mais également les options conduisant à proportionner les mesures d'identification des clients ruraux en proportion des risques liés à leurs opérations.<sup>9</sup> La principale activité est

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cadre de dialogue soutenu entre les PSF et les organismes de contrôle permettant aux institutions financières de fournir aux agriculteurs des services financiers (numériques et non numériques) sûrs et conformes aux normes réglementaires, en lien avec les services de transferts d'argent est promu.</li> </ul>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cadre de dialogue est mis en place.</li> <li>• Nombre de réunion du cadre.</li> <li>• Nombre de décisions ayant un impact sur l'accès aux services financier.</li> <li>• % des transfert d'argent transitant par des réseaux formels.</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation d'un groupe de travail chargé d'identifier et de mettre en discussion les défis auxquels font face les institutions financières (y compris les institutions non bancaires et de microfinance) pour améliorer l'utilisation des transferts d'argent comme instrument de GRA pour les populations rurales.</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MAERSA</li> <li>• Comité technique interministériel sur la GRA.</li> <li>• Instituts, Universités, Cabinets, Centres de recherche de prestation de services.</li> <li>• Consultants nationaux et internationaux.</li> <li>• Secteur privé, banque et IMF.</li> <li>• Organisation de producteurs.</li> </ul>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Producteurs</li> </ul>
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Banques</li> <li>• SFD</li> <li>• Téléphonie mobile</li> </ul>

### Composante 3. Développement des capacités pour la GRA

120. Cette composante vise à renforcer les capacités institutionnelle, organisationnelle, technique, financière et professionnelle en gestion des risques agricoles (GRA) des acteurs publics, parapublics et privés au niveau macro, méso et micro qui sont impliqués dans la gestion des risques au niveau des secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. Elle vise à améliorer les connaissances et compétences des acteurs en vue de d'informer, de promouvoir, de financer et de former les producteurs à la GRA dans les chaînes des valeurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, afin d'augmenter leur capacité de résilience à tout type de risque.

Résultats au niveau Composante
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des études de perception et de cartographie sur les risques agricoles et les outils de gestion des risques au niveau des zones agroécologiques et prenant en compte les</li> </ul>

<sup>9</sup> Cette activité s'appuiera sur l'actuel programme FIDA PRIME Afrique au Sénégal, en se basant notamment sur le Groupe de travail sur les envois de fonds au Sénégal récemment créé, le projet sur la digitalisation de l'identification des clients (e-KYC) et les défis réglementaires y afférent mis en œuvre en partenariat avec CENFRI, et les projets issus d'un récent appel à propositions national pour des partenariats innovants du secteur privé sur les envois de fonds.

<b>Résultats au niveau Composante</b>
<p>préoccupations spécifiques des femmes, jeunes et personnes en situation de handicap sont réalisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Du matériel de conseil de la GRA adaptés aux différentes zones agroécologiques, aux sous-secteurs (agriculture, élevage, pêche, environnement) et aux besoins des femmes et des jeunes et personnes en situation de handicap est élaboré et traduit dans les langues locales.</li> <li>● Un réseau de formateurs et formatrices en GRA agricoles est mis en place.</li> <li>● Les capacités en GRA des producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, pasteurs, exploitants forestiers), des prestataires de services financiers et des prestataires de services agricoles sont renforcées à tous les niveaux.</li> <li>● Des plans d'action pour l'institutionnalisation de la GRA dans les curricula des universités, des écoles, instituts et centres de formation sont élaborés.</li> </ul>

### **Sous-Composante 3.1: Etudes, directives et matériels de formation sur la GRA**

121. Cette sous- composante 3.1 vise à mettre à disposition des acteurs des produits de connaissance sur les risques agricoles, les outils de gestion des risques adaptés au contexte de chaque zone agroécologique du pays et par rapport aux spécificités des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap. L'innovation de taille qui sera développée dans cette sous-composante 3.1 est l'intégration de l'approche holistique de la GRA dans l'évaluation des risques agricoles au niveau locale et son institutionnalisation dans les curricula de formation des universités, instituts et centre formation, d'enseignement et de recherche mais aussi dans les modules de formation destinés aux producteurs et conseillers. Ceci va permettre aux acteurs locaux d'améliorer la conception décentralisée de la GRA en tenant compte des spécificités de chaque zone agroécologique du pays et des besoins spécifiques des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap, mais aussi de doter les producteurs et conseillers agricoles de nouvelles connaissances et compétences sur la gestion holistique des risques agricoles. Dans chaque zone agroécologiques et pour chaque catégorie de producteurs (hommes, femmes, jeunes et personnes en situation de handicap), les études à réaliser accorderont une importance capitale aux contraintes, défis et besoins en matière : (i) de connaissance des risques agricoles et de connaissances et de compétences dans la GRA ; (ii) d'accès et d'utilisation de l'information pour la GRA ; (iii) d'accès et d'utilisation des envois des fonds des migrants pour gérer les risques ; (iv) d'accès et d'utilisation des services financiers pour l'investissement agricole, etc. Également, les curricula de formation qui seront élaborés intégreront l'approche holistique d'évaluation des risques, de priorisation des risques et d'intégration des outils de gestion des risques ainsi que la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation et la capitalisation. Pour chaque module de formation, des études de cas théoriques et pratiques sur les outils de GRA tels que l'accès à l'information, les envois de fonds et le renforcement des capacités seront abordées. Les études de perception et de cartographie des risques et des outils de gestion des risques agricoles seront pilotés par le comité interministériel sur la GRA qui sera chargé de la supervision, de la validation et de la diffusion des résultats. Les universités, écoles et centres et instituts de formation et les institutions de conseil agricole et rural seront appuyés dans le processus d'institutionnalisation de la GRA dans les curricula et module de formation.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les connaissances sur les risques agricoles et les outils de gestion agricoles adaptés à chaque zone agroécologique sont renforcées à travers les études de perception et de cartographies et l'institutionnalisation de la gestion des risques agricoles dans les curricula de formation.</li> </ul>
-----------	--

<p>Indicateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre d'études (06) de cartographie et de perception sur les risques agricoles et les outils de gestion réalisées au niveau des 06 zones agroécologiques.</li> <li>● Nombre d'universités, écoles, instituts et centres de formation ayant intégré l'approche holistique de la gestion des résultats agricoles dans leur curricula de formation.</li> <li>● Nombres d'acteurs formés</li> <li>● Nombre de support de formations sur la gestion des risques agricoles (manuels, guides, curricula) réalisés.</li> <li>● Nombre de supports de formation sur la gestion des risques agricoles adaptés aux besoins des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap réalisés.</li> </ul>
<p>Activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Réaliser des études de perception, de cartographie des risques agricoles, des stratégies de gestion des risques, et d'évaluations des impacts des risques agricoles sur les producteurs y compris les femmes et les jeunes au niveau des six zones agroécologiques du Sénégal.</li> <li>● Organiser des ateliers de partage et de validation des résultats des études au niveau de chaque zones agroécologiques et national.</li> <li>● Editer des supports de communication sur les risques agricoles et les outils de gestion des risques agricoles par zone agroécologiques.</li> <li>● Organiser des rencontres de diffusion des résultats des études au niveau des acteurs à la base.</li> <li>● Elaborer des policy briefs sur les risques agricoles et les outils de gestion des risques agricoles.</li> <li>● Elaboration de matériels de formation sur la GRA et intégration de la GRA dans les curricula de formation.</li> <li>● Réactualiser et élargir l'étude sur l'intégration de la GRA dans les curricula des structures de formation au niveau des universités, écoles, instituts et centres de formation.</li> <li>● Appuyer le processus de révision et de création de curricula de formation sur la GRA.</li> <li>● Suivre et évaluer l'intégration de la GRA dans le curricula de formation.</li> <li>● Elaborer des modules de formations sur les de risques et les outils de gestion des risques agricoles prioritaires par zone agroécologiques, destinés à la formation des formateurs et formatrices et à la formation des producteurs à la base.</li> <li>● Elaborer des modules de formations sur les risques agricoles adaptés aux besoins et priorités spécifiques des femmes et des jeunes et des personnes en situation de handicap travaillant dans les chaines de valeurs agro-sylvo-pastorales et halieutiques.</li> <li>● Renforcer les modules de formation des plateformes numériques existantes et fournissant des conseils aux producteurs.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Développer/intégrer de nouveaux modules numériques sur l'inclusion et l'éducation financière, l'investissement des transferts d'argents.</li> <li>● Editer, traduire en langues locales et diffuser les modules de formation.</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA</li> <li>● Comité technique interministériel sur la GRA.</li> <li>● Instituts, Universités, Cabinets, Centres de recherche de prestation de services.</li> <li>● Consultants nationaux et internationaux.</li> <li>● Secteur privé.</li> <li>● Organisation de producteur.</li> </ul>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le MAERSA</li> <li>● Les ministères sectoriels, de l'économie et des finances.</li> <li>● Les collectivités territoriales.</li> <li>● Les universités, instituts, écoles et centres de formation.</li> <li>● Le secteur privé et les organisations de la société civile.</li> <li>● Les organisations de producteurs.</li> <li>● Les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap.</li> </ul>
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA</li> <li>● Ministère de l'Elevage et des Productions Animales.</li> <li>● Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime.</li> <li>● Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition Ecologique.</li> <li>● Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Scientifique.</li> <li>● Ministère en charge de la formation professionnelle.</li> <li>● Ministère en charge de la Femme.</li> <li>● Ministère en charge de la Jeunesse.</li> </ul>

### Sous composante 3.2. Formation de formateurs

122. Cette sous composante vise à doter les acteurs publics et privé du niveau macro et méso de connaissances et compétences sur la GRA afin de renforcer leurs capacités à informer, sensibiliser et former les producteurs, les ménages y compris les jeunes, les femmes et les personnes en situation de handicap. L'approche consiste à créer et former un pool de formateurs et de formatrices chargés d'animer les programmes de formation au profit des producteurs à la base. L'innovation majeure qui sera développée dans la formation des formateurs est la promotion du E-conseil à travers l'utilisation des nouvelles technologies (applications mobiles, formation en ligne). La digitalisation des formations des formateurs, combinée avec les formations en présentiel va permettre de décentraliser à moindre coût les formations, de toucher une masse critique de conseillers agricoles et formateurs paysans, techniciens, prestataires de services, etc. Elle permettra aussi aux formateurs d'avoir accès à l'information sur les risques agricoles en temps réel, accompagné de messages sous forme



de conseils agricoles à diffuser auprès des producteurs. En plus de l'accès à l'information, le volet transfert d'argent comme outil de gestion des risques sera intégré dans le E-conseil. Une autre innovation importante sera l'implication du secteur privé notamment des jeunes start-ups du secteur agricole dans la conception des applications mobiles de E-conseil agricole. Les formateurs seront identifiés au niveau des services techniques des ministères sectoriels, organisations de producteurs, secteur privé et institutions financières, écoles et centres de formation, secteur privé, prestataires de services. Les formateurs seront formés à l'aide des supports de formation développés dans la sous-composantes 3.1.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les formateurs du secteur public et privé ont amélioré leurs connaissances et les compétences sur la GRA pour délivrer des formations aux producteurs à la base.</li> </ul>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'application mobile de E-conseil agricole développés</li> <li>Nombre de formateurs et formatrices désagrégés par âge et selon la situation de handicap formés par catégories d'acteurs (conseillers agricoles, leaders paysans, techniciens, institutions financières, prestataires de services financiers, prestataires de services de diffusion d'information sur les risques agricoles, ONGs).</li> <li>Nombre de formateurs et formatrices désagrégés par âge et selon la situation de handicap recevant des messages de conseils agricoles (sms, vocaux)</li> <li>% de formateurs et formatrices ayant amélioré leur connaissance sur la GRA à la fin des sessions de formations</li> <li>Nombre de formateurs et formatrices désagrégés par âge et selon la situation de handicap qui ont bénéficié de recyclage.</li> <li>% de formatrices et formateurs ayant amélioré leurs connaissances sur la GRA à la fin des sessions de recyclage</li> <li>Base de données sur les formateurs en GRA disponibles.</li> <li>Nombres de voyages d'études et visites d'échanges organisés à l'intérieur et à l'extérieur du pays pour capitaliser les bonnes pratiques en matière de GRA.</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actualiser les données de l'étude sur le plan d'investissement des besoins en renforcement des capacités sur la GRA.</li> <li>Mettre en place un pool de formateurs et formatrices en GRA au niveau des ministères, des universités, écoles et centres de formations, des organisations de producteurs et du secteur privé du réseau des prestataires de services et des associations de la Diaspora.</li> <li>Elaborer et mettre en œuvre le programme de formation et de recyclage en GRA au profit des formateurs.</li> <li>Développer des applications mobiles de E-conseil Agricole</li> <li>Nouer un partenariat avec les jeunes Start Up développeurs et fournisseurs de services de E-conseil Agricole</li> <li>Organiser des voyages d'études et des forums d'information et de sensibilisation des organisations de la diaspora sur les risques agricoles et les outils de gestion.</li> <li>Mettre en place un mécanisme de suivi – évaluation et de capitalisation du programme de formation et de recyclage.</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>MAERSA</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expertises nationales et internationales (consultants).</li> <li>• Universités, écoles et centres de formation.</li> </ul>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadres et agents des ministères.</li> <li>• Producteurs leaders, formateurs paysans des organisations producteurs.</li> <li>• Prestataires de services financiers.</li> <li>• Prestataires de services de diffusion d'information sur les risques agricoles.</li> <li>• Les journalistes et animateurs radios et télévisions.</li> <li>• Les représentants de la Diaspora.</li> </ul>
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MAERSA</li> <li>• Ministères en charge de l'élevage, de la pêche et de l'environnement.</li> <li>• Ministère en charge des finances.</li> <li>• Ministère en charge du commerce.</li> <li>• Ministère en charge de la femme.</li> <li>• Ministère des affaires étrangères.</li> <li>• Organisations de producteurs.</li> <li>• Universités, écoles et centres de formation.</li> <li>• Organisations de la société civile.</li> <li>• Secteur privé.</li> </ul>

### Sous Composante 3.3: Formation des producteurs sur la GRA

123. Cette sous composante vise à améliorer les connaissances et les compétences des producteurs sur la gestion des risques agricoles. Les cibles sont les producteurs à la base des secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques y compris les jeunes, les femmes et les personnes en situation de handicap. Diverses approches de formation seront mobilisées notamment la formation à travers l'approche champ-école agro-pastoral, les formations en salle, les causeries villageoises et foras communautaires et d'information et de sensibilisation, l'organisation de sorties mobiles pour former les femmes dans leurs villages, etc. L'approche innovante à développer est l'intégration de l'approche holistique de la GRA dans les champs-écoles de formation des producteurs et agro-pasteurs. En effet, les modules de formation des champs-écoles étaient plus centrés sur les risques agricoles liées à la production agricole et abordés partiellement ou pas les autres risques agricoles auxquels étaient exposés les producteurs. Ce qui limitait la capacité de résilience des producteurs. Par ailleurs, le transfert d'argent comme outil de gestion des risques agricole n'étaient pas abordés, mais sera désormais traité comme thématique émergente dans les curricula des champs-écoles. Une autre innovation à promouvoir est le E-conseil agricole au bénéfice des producteurs. Ce qui va permettre de combiner la formation pratique des producteurs et productrice au niveau des champ-école par le E-conseil sous forme de message (sms, vocal) et de petites vidéos abordant des thématiques spécifiques en fonction des risques potentiels et/ou actuels. Les formations seront assurées par les formateurs ayant déjà bénéficié de formations de formateurs. La plateforme de E-conseil seront développés par les jeunes Start Up intervenant dans le secteur agricole.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les producteurs et productrices améliorent leurs connaissances sur les risques et outils de GRA.</li> <li>• Les producteurs et productrices appliquent les meilleures pratiques de GRA.</li> </ul>
-----------	---

Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de producteurs et productrices informés, formés et sensibilisés sur les risques agricoles à travers les champs-écoles et le E-conseil</li> <li>● Nombre de producteurs qui appliquent les connaissances apprises sur la GRA</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mettre en place les champs-écoles agro-pastoraux et halieutiques pour la formation des producteurs sur la GRA.</li> <li>● Développer des plateformes mobiles de E-conseil agricole</li> <li>● Elaborer le programme de formation en GRA à dérouler au niveau des champs-écoles agro-pastoraux et halieutiques.</li> <li>● Former les producteurs et productrices sur la GRA à travers l'approche champ-écoles.</li> <li>● Organiser des visites d'échanges sur les bonnes pratiques de GRA entre zone agroécologiques.</li> <li>● Suivre et évaluer le programme de formation des champs-écoles.</li> <li>● Organiser des foras communautaires et des causeries au niveau village pour l'information et la sensibilisation sur les risques agricoles et les outils de gestion des risques au profit des producteurs et productrices des secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques y compris les jeunes et les femmes.</li> <li>● Organiser des causeries et formation en salle au niveau des villages sur la GRA au profit des femmes, jeunes, filles et des personnes en situation de handicap.</li> <li>● Organiser des caravanes mobiles d'information et de sensibilisation sur la GRA pour toucher plus de producteurs et productrices.</li> <li>● Organiser des émissions radios d'informations et de sensibilisation</li> <li>● Organiser des formations spécifiques sur l'utilisation des plateformes digitales au profit des producteurs et productrices.</li> <li>● Organiser des forums d'information et de sensibilisation des migrants la GRA et les transferts d'argents.</li> <li>● Organiser des sessions de formation en ligne.</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA</li> <li>● Pool de formateurs.</li> <li>● Expertises nationales et internationales (consultants).</li> <li>● Prestataires de services financiers.</li> <li>● Association de la Diaspora.</li> <li>● Prestataires de diffusion d'information et de sensibilisation.</li> <li>● Jeunes Start-Up.</li> </ul>
Bénéficiaires directs	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Producteurs et productrices des secteurs agricole, élevage, pêche et foresterie.</li> <li>● Les ménages bénéficiaires des transferts d'argents.</li> <li>● Les membres de la diaspora.</li> <li>● Prestataires de diffusion d'information et de sensibilisation.</li> <li>● Jeunes Start-Up.</li> </ul>

Institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA</li> <li>● Ministères en charge l'élevage, de la pêche, de l'environnement.</li> <li>● Ministère des affaires étrangères.</li> </ul>
--------------	--

### Sous Composante 3.4: Mise à l'échelle des formations sur la GRA

124. Cette sous composante vise à promouvoir la mise à l'échelle des formations sur la GRA pour toucher une masse critique d'acteurs au niveau macro, méso et micro à partir des leçons et des meilleures tirées des programmes de développement des capacités en cours et achevés. Il s'agira d'identifier et d'analyser les initiatives déjà réalisées en matière de renforcement des capacités, d'identifier les bonnes pratiques et prioriser les meilleures pratiques et leçons apprises à partir desquelles un programme de mise à l'échelle sera élaboré, mis en œuvre et suivi. Le comité technique interministériel avec l'appui d'experts nationaux et internationaux va piloter tout le processus de capitalisation et de mise à l'échelle.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les meilleurs pratiques de renforcement des capacités sur la gestion des risques agricoles sont diffusés.</li> </ul>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Recueil des meilleures pratiques de renforcement des capacités sur la GRA.</li> <li>● Programme de mise en l'échelle élaboré.</li> <li>● Nombres d'acteurs additionnels bénéficiaires.</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Recenser, analyser et sélectionner les meilleures pratiques en matière de GRA.</li> <li>● Elaborer une stratégie de diffusion des bonnes pratiques en matière de GRA</li> <li>● Définir et en œuvre un programme de mise à l'échelle au niveau des groupes cibles en fonction des canaux de diffusion.</li> <li>● Suivre et évaluer le programme de mise à l'échelle.</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA</li> <li>● Expertises nationales et internationales (consultants).</li> <li>● Universités, écoles et centres de formation.</li> </ul>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Cadres et agents des ministères.</li> <li>● Producteurs leaders, formateurs paysans des organisations producteurs.</li> <li>● Prestataires de services financiers.</li> <li>● Prestataires de services de diffusion d'information sur les risques agricoles.</li> <li>● Producteurs à la base.</li> <li>● Les journalistes et animateurs radios et télévisions.</li> <li>● Les représentants de la Diaspora.</li> </ul>
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA</li> <li>● Ministères en charge de l'élevage, de la pêche et de l'environnement</li> <li>● Ministère en charge des finances</li> <li>● Ministère en charge du commerce</li> <li>● Ministère en charge de la femme</li> <li>● Ministère des affaires étrangères</li> <li>● Organisations de producteurs</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Universités, écoles et centres de formation</li> <li>• Organisations de la société civile</li> <li>• Secteur privé</li> </ul>
--	--

## Composante 4. Coordination et gestion des connaissances

125. Cette composante vise à assurer la coordination du PGRAAD et le pilotage stratégique, le suivi-évaluation et l'animation de la réflexion stratégique, prospective sur les risques, la GRA et les outils de la GRA au niveau multisectoriel et à l'échelle nationale. L'unité de coordination du PGRAAD sera logé au MAERSA. Un comité interministériel sur la GRA jouera une fonction de comité de pilotage du PGRAAD. Un cadre de pilotage stratégique, de suivi-évaluation, de réflexion et de mobilisation de ressources sera mis en place et sera composé des cadres des ministères sectoriels, des représentants du secteur privé, des organisations de la société civile, des enseignants-chercheurs des universités et des représentants des partenaires techniques et financiers.

Résultats au niveau Composante	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cadre stratégique et de réflexion sur la GRA (plateforme de la GRA) est mis en place et fonctionnelle.</li> <li>• Une unité de coordination du projet au sein du MAERSA et mise en place et fonctionnelle.</li> <li>• Un mécanisme de mobilisation des ressources est mis en place et fonctionnel.</li> <li>• Un système de suivi et évaluation des risques agricoles et des outils de GRA est mis en place et fonctionnel.</li> <li>• Les meilleures pratiques et les leçons apprises sur la GRA sont capitalisées et diffusées.</li> </ul>

### Sous-Composante 4.1: Coordination nationale et pilotage de la GRA

126. Cette sous composante vise à soutenir la création d'une plateforme nationale de la GRA au sein du MAERSA pour : (i) une gestion intégrée des risques agricoles ; (ii) l'observation de la dynamique des risques, l'évaluation et le suivi des principaux outils de gestion des risques ; (iii) un appui à l'amélioration du cadre institutionnel de la gestion des risques agricole ; et (iv) le suivi des relations avec les PTF.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le plan national, la GRA est coordonnée et gérée de manière efficace et durable au plan institutionnel, administratif, organisationnel, technique et financier.</li> </ul>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de textes réglementaires instituant la coordination et le pilotage de la GRA (Arrêtés portant création de l'unité de coordination, du comité de pilotage et du cadre de pilotage stratégique et de réflexion sur la GRA).</li> <li>• Volume des ressources mobilisées pour la GRA.</li> <li>• Nombre d'études réalisées en vue de l'intégration de la GRA dans les politiques publiques.</li> <li>• Nombre de documents de politiques stratégiques intégrant la GRA.</li> </ul>
Activités	<p>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination et pilotage stratégique de la GRA.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mettre en place un cadre de pilotage stratégique et de réflexion sur les risques agricoles (Plateforme National de la gestion des risques agricoles), les outils de la GRA.</li> <li>● Organiser des réunions annuelles de réflexion et de dialogue stratégique sur les risques agricoles et les outils de GRA.</li> <li>● Mettre en place une unité de coordination (UCP) du PGRAAD.</li> <li>● .</li> <li>● Renforcer le fonctionnement du comité technique interministériel sur la gestion des risques agricoles qui fera office de comité de pilotage du PGRAAD.</li> <li>● Acquérir des équipements informatiques, bureautiques et logistiques</li> <li>● Elaborer les plans de travail &amp; budget annuels (PTBA) ; d'exécution technique et financière du projet.</li> <li>● Elaborer les manuels des procédures de gestion administratives, financières et comptables du PGRAAD.</li> <li>● Elaborer un manuel de suivi-évaluation du projet.</li> <li>● Mettre en place un système de suivi-évaluation axé sur les résultats et l'impact.</li> <li>● Mettre en place un plan de gestion et de transfert des connaissances</li> <li>● Elaborer les plans de passation des marchés.</li> <li>● Suivre et évaluer la mise en œuvre et l'atteinte des résultats du PGRAAD.</li> <li>● Organiser des réunions périodiques de validation et de suivi du plan de travail du PGRAAD.</li> <li>● Organiser des ateliers de revues annuelles de l'exécution du PGRAAD.</li> <li>● Réaliser les audits annuels du PGRAAD.</li> <li>● Elaborer les rapports semestriels et annuels de l'exécution du PGRAAD.</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA</li> <li>● UCP du PGRAAD.</li> <li>● Comité interministériel sur la gestion des risques agricoles (Comité de pilotage du PGRAAD).</li> <li>● Plateforme/Cadre stratégique et de réflexion sur les risques agricoles.</li> </ul>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les ministères ayant la gestion de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'environnement, les finances, les affaires étrangères, le ministère de l'enseignement supérieur, le ministère de la formation professionnel etc.</li> <li>● Les producteurs.</li> <li>● Les collectivités locales.</li> </ul>
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA</li> <li>● Les ministères</li> <li>● Comité technique interministériel</li> <li>● Partenaires techniques et financiers</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Secteur privé</li> <li>● Organisations de producteurs</li> </ul>
--	---

### Sous Composante 4.2: Mobilisation de ressources financières

127. Cette sous composante vise la mobilisation de ressources internes et externes pour le financement de la mise en œuvre du PGRAAD et des risques agricoles de manière globale et continue.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le pays dispose d'un mécanisme de financement fonctionnel et soutenable de financements des risques agricoles.</li> </ul>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Existence de ressources financières pour la gestion des risques agricoles.</li> <li>● Plan de mobilisation de financement pour la GRA.</li> <li>● Volume de financement mobilisé pour la GRA.</li> <li>● Rapport sur le financement de la mobilisation de ressources.</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Faire le mapping des partenaires techniques et financiers pour évaluer leur niveau d'engagement à financier la mise en œuvre du PGRAAD.</li> <li>● Elaborer et mettre en œuvre un plan de mobilisation de ressources.</li> <li>● Suivre et évaluer la mise en œuvre de plans de mobilisation de ressources.</li> <li>● Elaborer les rapports semestriels et annuels d'exécution du projet.</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA</li> <li>● Ministère de l'économie, du plan et de la coopération.</li> <li>● Ministère des finances et du budget.</li> <li>● Comité technique interministériel.</li> <li>● Partenaires techniques et financiers.</li> </ul>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA</li> <li>● Ministères en charge de l'élevage, de la pêche et de la foresterie.</li> <li>● Ministère des finances et du budget.</li> <li>● Ministère de l'économie, du plan et de la coopération.</li> <li>● Organisation paysanne.</li> </ul>
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA</li> <li>● Comité technique interministériel sur la GRA.</li> <li>● Ministère des finances et du budget.</li> <li>● Ministère de l'économie, du plan et de la coopération.</li> <li>● Organisation paysanne.</li> </ul>

### Sous Composante 4.3 Retour d'informations et apprentissages

128. Cette sous composante vise à renforcer les capacités d'apprentissages des acteurs sur la gestion des risques agricoles afin de guider la prise de décision pour une meilleure prise en compte de la gestion des risques agricoles dans la conception, la planification et le financement des politiques publiques dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La conception et la mise en œuvre des politiques agricoles sont informées et guidées par les leçons et les bonnes pratiques tirées de la gestion des risques agricoles.</li> </ul>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un plan de capitalisation des acquis.</li> <li>• Existence de plan de communication des résultats capitalisés.</li> <li>• Disponibilité d'un observatoire de capitalisation des résultats sur la GRA.</li> <li>• Rapport sur le financement de la mobilisation de ressources.</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action de capitalisation des leçons apprises et meilleures pratiques sur la gestion des risques agricoles.</li> <li>• Organiser un atelier de partage des connaissances entre les parties prenantes de la GRA au Sénégal.</li> <li>• Réalisation d'études de cas sur les bonnes pratiques de l'utilisation des outils de de la GRA promus (accès à l'information, développement des capacités, transfert d'argent).</li> <li>• Développement et maintenance d'une base de données de connaissances sur la GRA, Capitalisation et diffusion des meilleures pratiques et leçons apprises sur la GRA.</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MAERSA</li> <li>• UCP</li> </ul>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MAERSA</li> <li>• Comité technique interministériel sur la GRA</li> <li>• Organisations paysannes</li> <li>• PTF</li> </ul>
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MAERSA</li> <li>• Ministères sectoriels</li> <li>• Ministère des finances et du budget</li> <li>• Ministère de l'économie, du plan et de la coopération</li> <li>• Organisation paysanne</li> </ul>

## Coûts et stratégie de financement

129. **Durée et coûts du projet.** La période d'exécution du projet sera de 6 ans. Les coûts totaux pour la période allant de 2023 à 2028, basés sur un programme d'investissement sont estimés à USD 48.4 millions Les coûts de base sont de USD 45.23 million auxquels s'ajoutent 6,5% d'imprévus financiers, soit USD 3.1 millions. Les taxes y sont incluses, pour un montant total de USD 6.6 millions soit 14% du coût total. Enfin, les investissements représentent 93% des coûts totaux soit USD 45.18 millions et les coûts récurrents 7%, soit USD 3.2 millions.

**Tableau 1: Coût total du Projet par Composante et par Sous-Composante**

Republique du SENEGAL  
PGRAEF  
Components Project Cost Summary

	(FCFA '000)			(US\$ '000)		
	Local	Foreign	Total	Local	Foreign	Total
<b>A. Composante 1 "Accès à l'information"</b>						
Sous composante 1.1. Communauté d'apprentissage sur la GRA	437 385,2	143 167,5	580 552,7	795,2	260,3	1 055,6
Sous composante 1.2. Création d'une base de données SI-GRA et d'un portail WEB	1 933 585,4	706 747,5	2 640 332,9	3 515,6	1 285,0	4 800,6
Sous composante 1.3. Structure de relais d'information	7 266 632,7	5 454 000,0	12 720 632,7	13 212,1	9 916,4	23 128,4
<b>Subtotal</b>	<b>9 637 603,3</b>	<b>6 303 915,0</b>	<b>15 941 518,3</b>	<b>17 522,9</b>	<b>11 461,7</b>	<b>28 984,6</b>
<b>B. Composante 2. Envois de fonds comme outils de GRA</b>						
Sous composante 2.1. Développement de services financiers liés au Transfert et pour la diaspora	2 606 272,7	391 173,0	2 997 445,7	4 738,7	711,2	5 449,9
<b>Subtotal</b>	<b>2 606 272,7</b>	<b>391 173,0</b>	<b>2 997 445,7</b>	<b>4 738,7</b>	<b>711,2</b>	<b>5 449,9</b>
<b>C. Composante 3. Développement des capacités</b>						
Sous composante 3.1. Etudes, révision des directives et matériels sur la GRA	1 635 774,8	146 702,5	1 782 477,3	2 974,1	266,7	3 240,9
Sous composante 3.2. Formation des formateurs	775 838,0	253 951,9	1 029 789,9	1 410,6	461,7	1 872,3
Sous composante 3.3. Formation des formateurs	478 269,5	156 550,0	634 819,5	869,6	284,6	1 154,2
<b>Subtotal</b>	<b>2 889 882,3</b>	<b>557 204,4</b>	<b>3 447 086,7</b>	<b>5 254,3</b>	<b>1 013,1</b>	<b>6 267,4</b>
<b>D. Composante 4. Coordination et Gestion des connaissances</b>						
Sous composante 4.1. Coordination et Pilotage	2 102 581,5	314 847,3	2 417 428,8	3 822,9	572,4	4 395,3
Sous composante 4.2. Mobilisation des ressources	55 541,0	18 180,0	73 721,0	101,0	33,1	134,0
<b>Subtotal</b>	<b>2 158 122,5</b>	<b>333 027,3</b>	<b>2 491 149,8</b>	<b>3 923,9</b>	<b>605,5</b>	<b>4 529,4</b>
<b>Total BASELINE COSTS</b>	<b>17 291 880,8</b>	<b>7 585 319,7</b>	<b>24 877 200,5</b>	<b>31 438,8</b>	<b>13 791,5</b>	<b>45 231,3</b>
Physical Contingencies	-	-	-	-	-	-
Price Contingencies	1 475 474,2	269 734,1	1 745 208,3	2 682,7	490,4	3 173,1
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>18 767 355,0</b>	<b>7 855 053,8</b>	<b>26 622 408,8</b>	<b>34 122,5</b>	<b>14 281,9</b>	<b>48 404,4</b>

## Coûts par Composante

130. Les coûts de base par composante et par sous composante sont détaillés comme suit:

131. **Composante 1 : Accès à l'information.** Les coûts de la composante ont été estimés à 28.9 USD millions et représentent 64% des coûts totaux. Elle sera opérationnalisée à travers la mise en œuvre des sous composantes suivantes : (i) sous-composante 1.1: communauté d'apprentissage sur le GRA (4% des coûts de la composante) ; (ii) sous composante 1.2 : Création d'une base de données SI-GRA et d'un portail Web (17%) et ; (iii) sous composante 1.3 Structure relais d'information (79 %).

132. **Composante 2 : Envois des fonds comme outils de GRA.** Les coûts de la composante ont été estimés à 5.4 USD millions et représentent 12% des coûts totaux.

133. **Composante 3 : Développement des capacités.** Les coûts de la composante ont été estimés à 6.26 USD millions et représentent 14% des coûts totaux. Elle sera exécutée à travers la mise en œuvre des sous composantes suivantes : (i) sous-composante 3.1 : Etudes, révision des directives et matériels sur la GRA (52% des coûts d la composante) ; (ii) sous-composante 3.2 : formation des formateurs (30%) et ; (iii) sous-composante 3.3: formation des producteurs (18%).

134. **Composante 4. Coordination et gestion des connaissances.** Les coûts de la composante ont été estimés à 4.5 USD millions et représentent 10% des coûts totaux. Elle sera exécutée à travers la mise en œuvre des sous composantes suivantes : (i) sous-composante 4.1 : Coordination et pilotage (97% des coûts de la composante) ; (ii) sous-composante 4.2 : mobilisation des ressources (3%).

135. **Stratégie de financement.** Une stratégie de financement progressive est donc proposée pour soutenir l'intégration de la GRA dans les programmes/projets d'investissement soutenus directement par les PTF. Le financement direct comprendra des engagements des partenaires du Gouvernement pour soutenir l'introduction et l'institutionnalisation de la gestion des risques dans les exigences de conception des quatre composantes. La mobilisation des ressources sera entreprise par le Gouvernement avec un soutien de la PARM et de la FFR et en étroite consultation avec ses partenaires de développement, y compris les donateurs, le secteur privé, les ONG, etc. La contribution du gouvernement se fera à travers: (i) les ressources nationales mobilisées dans le cadre du projet de la gestion des risques agricoles

(budget national 2022); (ii) la mise à disposition et la prise en charge des cadres du ministère pour assurer les activités de facilitation du projet; (iii) la mise à disposition de locaux et d'équipements ; (iv) la contrepartie des impôts et taxes lors de la mise en œuvre; et (v) le transfert de fonds publics aux ménages vulnérables (bourses économiques comme outils de graduation des groupes vulnérables). Le plan de financement du projet inclura, les PTFs prêts à allouer les ressources pour le financement des activités sélectionnées via l'unité de coordination du projet. Dans ce cas de figure, il est important de noter que les procédures de mobilisation et de gestion des fonds suivront les procédures établies par chaque PTF. Il est proposé qu'un PTF prenne le leadership financier avec le gouvernement pour assurer la mise en œuvre du projet tandis que la participation d'autres PTF sera activement recherchée. Des discussions avec des PTF potentiels sont en cours et pourraient s'avérer fructueuses. Toute confirmation de financement ainsi que du montant et des modalités d'interventions seront dument reflètes dans les documents du projet.

## G. Bénéfices et bénéficiaires

### Bénéfices

136. Avec une exposition élevée aux risques agricoles, le Sénégal a des avantages substantiels d'une meilleure gestion des risques. L'atténuation des chocs encourage et incite les agriculteurs à investir pour améliorer leur productivité, protège les emplois ruraux et préserve la sécurité alimentaire des ménages. La diversification des systèmes de production et l'amélioration de la gestion des ressources naturelles favorisent la biodiversité et la durabilité. L'autonomisation des femmes dans la gestion des risques, associée à une meilleure éducation financière et inclusion financière, renforce la sécurité alimentaire. Plus important encore, en réduisant l'incertitude, une gestion efficace des risques crée un environnement plus prévisible pour les investissements et le développement rural durable.

137. L'intégration de la Gestion des Risques Agricoles selon l'approche PARM vise à anticiper et atténuer les risques de différentes natures, à la différence des approches classiques de réparation et d'adaptation. Les bénéfices attendus des mécanismes spécifiques envisagés dans le cadre de ce projet sont : (i) le renforcement des capacités institutionnel qui permet aux acteurs de la plateforme de gestion des RA au Sénégal de se familiariser avec les nouvelles approche et méthodologie leur permettant d'offrir aux ménages ruraux des informations pertinentes à travers des canaux appropriés permettant ainsi aux ménages ruraux de concevoir des stratégies d'anticipation et de gestion des risques agricoles sur la base des revenus issus des transfert de fonds; (ii) l'accès à l'information stratégique qui vise à fournir aux agriculteurs (y compris les familles des migrants) les informations et la compréhension nécessaires pour renforcer leur confiance et adopter des pratiques améliorées de la GRA pour une meilleure valorisation des ressources des ménages qui désormais prendront des décisions opportunes et informées sur la gestion des risques agricoles et ; (ii) transfert d'argent qui encourage la diversification des services financiers et non financiers au profit des ménages recevant des transfert en vue d'accompagner leur stratégie de diversification économique renforçant ainsi la résilience des ménages face aux risques de tout type.

### Bénéficiaires

138. Le projet ambitionne d'atteindre un grand nombre de bénéficiaires. Le nombre de bénéficiaires par composante se présente comme suit :

139. **Pour la composante 1**, les bénéficiaires des activités prévues sont les populations des zones rurales dans des trois zones agroécologiques ciblées par le projet (7 régions, 25 départements) notamment les producteurs agricoles, plus particulièrement les femmes et les jeunes qui apportent une grande contribution à l'agriculture familiale. Les bénéficiaires seront identifiés grâce et avec le soutien des organisations paysannes des 3 zones ciblées sur la base d'un certain nombre de critères de sélection consensuels. Sur la base du système des

formations en cascade qui seront réalisées, à l'accès aux informations sur la GRA par le Système d'Information sur la Gestion des Risques Agricoles (SI-GRA) à travers la base de données, le site Web, les diffusions par les structures relais TIC et les réseaux sociaux, les bénéficiaires directs sont estimés à 1 170 073 personnes pour la durée du projet, soit 15 % de la population totale des 3 zones estimée à 7 800 484 personnes en 2021 ; soit 596 737 de femmes bénéficiaires (51%) et 573 336 d'hommes bénéficiaires (49 %), en lien avec leur niveau respectif représentatif au niveau des 3 zones agroécologiques

140. **Pour la composante 2.** Les bénéficiaires directs sont les producteurs agricoles, les éleveurs et les pêcheurs y compris les femmes et les jeunes tandis que les bénéficiaires indirects sont des sociétés de technologie financière qui sont des entités qui utilisent les technologies numériques pour fournir des services financiers et non financiers aux prestataires de services financiers. Elles peuvent fournir les services suivants : paiements, prêts, virements, éducation financière, vulgarisation numérique, gestion des données sur les risques de crédit et création de produits pour les clients. Les sociétés de technologie financière peuvent être des entités privées, publiques ou non gouvernementales. Les opérateurs de réseaux mobiles fournissent généralement aux sociétés de technologie financière des plateformes numériques et plusieurs d'entre eux fournissent eux-mêmes des services financiers.

141. Les bénéficiaires directs sont estimés à 10 000 producteurs agricoles dont 4 000 femmes (40%) et 2 000 jeunes producteurs agricoles (20%). Les bénéficiaires indirects sont estimés à 20 000 producteurs agricoles dont 8 000 femmes et 4 000 jeunes, grâce au système de formation par cascade, à l'accès facilité aux informations sur la GRA par le Système d'Information sur la Gestion des Risques Agricoles (SI-GRA) à travers la base de données et le site Web, les diffusions par les structures relais TIC, les réseaux sociaux

142. **Pour la Composante 3,** les nombres de bénéficiaires des formations sur la GRA se résume comme suit : (i) 40 000 producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) dont 60% de femmes, 30% de jeunes et 2% de personnes en situation de handicap; (ii) 150 techniciens facilitateurs en champs-écoles dont 40% de femmes, 20% de jeunes et 1% de personne en situation de handicap; (iii) 450 producteurs relais facilitateurs champ-école dont 60% de femmes, 30% de jeunes et 2% de personnes en situation de handicap; (iv) 10 maîtres formateurs en champ-école dont 50% de femmes et de jeunes; (v) 1 750 cadres, techniciens, élus nationaux et locaux, enseignants/formateurs, producteurs leaders, acteurs du secteur privé et des organisation de la société civile, autorités administratives dont 40% de femmes, 30% de jeunes et 2% de jeunes; (vi) la formation sur l'approche holistique de la GRA de 450 étudiants.

## Partenariats

143. La PARM et la FFR étant des plateformes de gestion du savoir et technique plutôt que des organismes de financement, des discussions ont eu lieu afin de déterminer un partenariat et un soutien technique et financier de la part des partenaires techniques et financiers (PTF), partenaires au développement. La réponse globale à l'initiative proposée a été positive. La majorité des PTF consultés ont exprimé leur intérêt à s'associer au projet.

144. Aussi, PARM/FFR continueront à soutenir le gouvernement en cherchant à mobiliser des ressources financières pour mettre en œuvre le projet. Comme convenu avec les partenaires techniques et financiers prêts à contribuer à ce projet par des ressources financières, la mission évaluera les coûts de chaque composante et sous composante des activités du projet. En fonction du budget final du projet, des discussions bilatérales seront poursuivies entre la PARM, la FFR et les PTF pour confirmer leurs investissements et leurs conditions de réalisation. Le projet capitalisera sur les ressources financières, les compétences et expertise de FFR pour mettre en œuvre par cette dernière la composante liée aux envois des fonds des migrants comme outil de gestion des risques agricoles.

### 3. Cadre Institutionnel et Arrangements de Mise en œuvre

145. La mise en œuvre du projet repose sur le MAERSA assurant la tutelle administrative du Projet. Le projet sera doté d'un comité de pilotage stratégique.

#### A. Ancrage institutionnel et Arrangements de Mise en œuvre

146. Tutelle. Le Gouvernement désigne le MAERSA comme ministère de tutelle du Projet. A ce titre, il assume les responsabilités suivantes: (i) assure la reconnaissance administrative du Projet; (ii) entérine les actes officiels concernant le Projet; (iii) veille au respect de la mise en œuvre des termes des accords de financement et de la convention de maîtrise d'œuvre déléguée; (iv) assure la coordination entre les ministères qui interviennent ou qui sont impliqués dans la mise en œuvre du Projet, et facilite le travail des partenaires qui y interviennent; (v) s'assure de la mobilisation des fonds de la contrepartie nationale; et (vi) assure le suivi du Projet à travers le CNPO qu'il a créé à cette fin, et s'assure de son bon fonctionnement.

#### B. Organe d'orientation et de Pilotage

147. De manière plus précise, les activités d'orientation et de pilotage porteront sur: (i) l'approbation des objectifs et des priorités annuelles du Projet proposée par l'UCP concernant l'ensemble des activités du projet et leur mise en adéquation avec les objectifs et stratégies nationales en matière de développement rural; (ii) la coordination interministérielle des activités du projet; (iii) les propositions au ministère de tutelle de solutions appropriées aux problèmes et contraintes qui freinent la mise en œuvre du projet ; (iv) l'approbation du programme annuel d'activité du Projet et du budget y afférent, présenté par l'unité de Coordination ; (v) l'examen et l'approbation des rapports d'activités trimestriels et annuels du Projet ; (vi) l'examen des rapports d'audit, le suivi des recommandations et de leur exécution régulière (vii) la participation aux missions conjointes de supervision, à la mission de revue à mi-parcours et, au besoin, la formulation de propositions d'adaptation ou de réorientation ; (viii) la facilitation de la collaboration et du développement de synergies avec les autres projets complémentaires intervenant dans le sous-secteur ; (ix) le suivi du processus d'institutionnalisation des processus GRA et la qualité des autres outils de GRA ; et (x) l'évaluation de la performance du coordonnateur et la proposition à l'autorité de tutelle de mesures en cas de manquement.

#### C. Gestion et Coordination du projet

148. Une unité de coordination (UCP) logée au sein du MAERSA sera responsable de la mise en œuvre du projet, à travers sa structure et les prestataires de services qu'elle recrutera. Elle aura une autonomie de gestion et assurera : (i) la programmation des activités suivant les orientations et les stratégies décrites dans le manuel d'exécution du Projet, Plan d'exécution au démarrage du Projet, plans de travail budgétaire et annuel; (ii) le suivi-évaluation des activités du Projet : situation de référence, préparation du plan de suivi, suivi de la gestion, suivi des résultats et des effets et auto-évaluation du programme d'activités de l'année écoulée; (iii) la gestion administrative et fiduciaire : tenue de la comptabilité, préparation et suivi de l'exécution des marchés, préparation des demandes et mobilisation des fonds, suivi des comptes spéciaux et des comptes de projet ; et (iv) la gestion du personnel et des contrats.

149. La FFR soutiendra le GdS par sa participation dans la mise en place de la composante 2 et à son exécution. Les détails d'exécution seront discutés en termes de levée de financement de la part de la FFR et de gestion entre le GdS, la FFR et ses financiers. Le Manuel d'exécution du projet (MEP) détaillera les modalités de financement et d'exécution, La PARM continuera son appui technique et politique au MAERSA. Cet appui se fera sur base



tarifaire et s'inscrira dans le cadre de l'assistance technique et du suivi de l'exécution du projet. La participation de la PARM dans l'exécution du PRGRAAD sera détaillée dans le MEP

## 4. Arrangement d'exécution

### A. Gestion Administrative et Financière du Projet

150. La gestion financière du Programme sera assurée par l'UCP. Outre la tenue des comptes, l'UCP sera chargée de: (i) la mise en place d'un système comptable et de gestion des fonds; (ii) la préparation des prévisions des dépenses rentrant dans le cadre des PTBA ; (iii) la mobilisation des fonds de contrepartie et des PTF; (iv) la gestion des comptes du projet ; (v) l'enregistrement comptable des opérations financières du Projet; (vi) la préparation des états financiers annuels et la tenue à jour de toute la documentation de gestion financière et comptable du Projet ; et (vii) la programmation des audits annuels, la transmission des rapports d'audits au gouvernement et au PTF, et la mise en œuvre des recommandations d'audit.

### B. Passation des marchés

151. Les travaux et fournitures ainsi que les services de consultants nécessaires au Projet et devant être financés seront livrés conformément aux Directives des PTF qui acceptent la mise à disposition des ressources et au code des marchés publics en vigueur au Sénégal.

### C. Comptabilité, Audit et Contrôle

152. **Suivi financier** : Le suivi de la réalisation financière (directement sous la responsabilité de l'UCP) s'appuiera sur une organisation comptable efficace à mettre en place et sur un contrôle de gestion rigoureux, grâce à l'utilisation d'un logiciel de gestion comptable et financière de projet adapté (Type Tompro ou Success) au suivi de tableaux de bord financiers et de gestion et à la production de rapports périodiques. Sur la base du Manuel de procédures administratives, financières et comptables des projets en cours au sein du MAERSA, une première version du Manuel de procédures du PGRAAD sera préparée durant les activités de démarrage du Projet

153. . Les conditions de mise en place d'une comptabilité fiable et la mise en œuvre de procédures de gestion adéquates (choix du logiciel de gestion, Manuel de procédures administratives, financières et comptables, élaboration des tableaux de bord) seront conduites selon les procédures en vigueur des PTF et du Gouvernement.

154. **Contrôle budgétaire et interne.** Outre la supervision de la production des états comptables et financiers, le Responsable administratif et financier sera chargé du contrôle budgétaire et interne de gestion du Projet. Il veillera également à la régularité des opérations de gestion et à l'utilisation rationnelle du patrimoine du Projet. Il rendra mensuellement compte de l'état des dépenses et de l'utilisation des ressources au coordonnateur du Projet.

155. **Vérification des comptes.** Les comptes et la gestion du Projet seront vérifiés annuellement par un cabinet d'audit comptable indépendant et qualifié, agréé par les PTF et le gouvernement. Les rapports d'audit seront transmis aux PTF et au gouvernement au plus tard six mois suivant la clôture de l'exercice fiscal.

### D. Plan de financement et Gestion des flux de financement

156. La cartographie budgétaire sera établie une fois que le plan de financement du projet sera négocié et confirmé par les parties prenantes du projet.

### E. Planification, Suivi et Evaluation et Gestion des Savoirs

157. Planification. La planification des activités du Projet se fera à partir du PTBA qui détaillera les activités, les coûts unitaires et globaux, et les indicateurs de suivi, ainsi que les modalités d'exécution. Le PTBA inclura les actions retenues et organisées par région. Chaque unité de mise en œuvre préparera son plan de travail annuel qui sera discuté avec les parties prenantes. Les plans de travail seront ensuite communiqués à l'UCP pour arbitrage, consolidation et soumission au Comité de pilotage.

158. Suivi et Evaluation. Le système de suivi évaluation (S&E) reposera sur un suivi interne permanent et des évaluations internes et externes périodiques qui seront réalisées avec la participation des acteurs. Des informations seront collectées et analysées sur : (i) l'avancement et les performances de tous les acteurs impliqués dans l'exécution des activités prévues aux PTBA ; (ii) l'appréciation de la pertinence des approches et stratégies de mise en œuvre et des mécanismes particuliers de coordination et de suivi des diverses composantes et activités. Une base de données à l'usage des cadres du S&E du projet et des partenaires/prestataires sera mise en place ; (iii) l'appréciation de l'implication effective des bénéficiaires aux différents stades d'exécution ; (iv) la pertinence et l'efficacité du ciblage et l'attention accordée aux aspects transversaux genre, changements climatiques ; et (v) l'impact des activités du projet sur les bénéficiaires. Une étude sur la situation de référence sera réalisée au démarrage du projet et un système d'évaluation périodique des résultats sera initié. Le mécanisme de suivi-évaluation sectoriel sera soutenu afin de permettre une meilleure coordination au niveau national de la GRA et d'asseoir une contribution plus visible du projet et de ses résultats aux indicateurs nationaux contenus dans les stratégies et politiques sectorielles et sa contribution à l'atteinte de l'objectif global du PGRAAD.

159. Un ensemble complet d'indicateurs sera utilisé pour le suivi des progrès vers la réalisation du PDO. Un système de S&E sera conçu par le PGRAAD et permettra d'assurer un flux d'informations adéquat entre les agences et ministères participants, et autres institutions concernées et de documenter efficacement et en temps opportun les progrès et l'impact des activités du projet. Le suivi des indicateurs sera réalisé par le système mis en place dans le cadre du PGRAAD et qui a parfaitement assuré la mise en œuvre du suivi du projet (intrants, produits, audits financiers et techniques).

160. La plupart des données nécessaires pour le suivi des résultats du projet devront être disponibles dans les rapports d'activités du projet, dans les rapports de la plateforme nationale de la GRA qui fournira des informations sur : (i) l'évolution de la mise en œuvre des facilités/outils ; (ii) le taux d'utilisation des outils par les acteurs ; et (iii) l'évolution du cadre institutionnel et le niveau de compétence des acteurs clés des différents écosystèmes etc. Ces données seront complétées par une enquête de satisfaction des bénéficiaires.

161. Innovations et Gestion des connaissances. Les innovations consisteront à la production d'un portefeuille de bonnes pratiques contribuant fortement à l'atteinte des objectifs du PGRAAD dans la prise en charge des risques agricoles. L'innovation consistera également à travailler différemment, à travers l'optimisation de nouveaux outils, mécanismes, initiatives ayant un potentiel élevé sur la gestion des risques agricoles. Le projet recrutera pour des appuis ponctuels, un spécialiste en communication et gestion des connaissances, et mettra en place, en relation avec le spécialiste S&E, un système de collecte et de diffusion d'informations utiles aux différents acteurs de la chaîne de valeur « renforcement des compétences et gestion des risques agricoles ». Il capitalisera les activités et méthodes mises en œuvre pour alimenter la gestion des connaissances au niveau du pays, en lien avec les actions déjà menées.

162. Ce dispositif de gestion des savoirs connaissances et de communication aura comme objectifs : (i) l'ancrage durable des savoirs-connaissances techniques auprès des acteurs des chaînes de valeurs agricole (production de matériel didactique, campagnes de sensibilisation); (ii) la génération de connaissances à partir de l'expérience du projet dans des domaines variés en s'appuyant sur les informations collectées dans le cadre du suivi des résultats ou d'études thématiques ponctuelles; et (iii) le partage de ces connaissances auprès des Départements

ministériels, la PARM et de l'ensemble des PTF. Divers outils et processus seront suivis pour la gestion et le partage des connaissances, notamment la documentation des expériences, l'organisation des foires aux savoirs et activités événementielles, la production et diffusion des matériels didactiques et de communication. Un responsable en charge de la capitalisation et de la gestion des savoirs connaissances sera recruté de façon ponctuelle pour renforcer l'équipe de la structure pérenne envisagée

## F. Plan de Supervision, d'examen à mi-parcours et d'achèvement

163. Supervision. La supervision du projet sera assurée par le gouvernement, les PTF, la PARM et la FFR. L'UCP sera chargée de la préparation et de l'organisation des missions de supervision. Une mission sera conduite par an avec pour objectif d'apprécier l'évolution et la performance du projet. Les ministères de tutelle veilleront à la bonne représentativité des structures nationales dans les missions de manière à ce que les conclusions qui en sortiront soient partagées et consensuelles. Une première mission de supervision sera orientée vers une mission d'appui à la mise en œuvre et essentiellement consacrée à appuyer le démarrage du projet. Elle servira en outre, à affiner les différents manuels.

164. Revue à mi-parcours Une évaluation à mi-parcours sera organisée au cours de la troisième année d'exécution du projet avec pour objet d'évaluer les résultats obtenus et les chances d'une atteinte des objectifs. La revue à mi-parcours sera l'occasion pour mieux définir le cadre de mise en œuvre des activités et affiner les modalités de phasage. De façon détaillée, cet exercice permettra de : (i) évaluer l'état d'avancement du projet et les progrès accomplis ; (ii) évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs de développement du projet ; (iii) identifier les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et proposer des solutions ; (iv) procéder à la revue des activités fiduciaires et fournir des recommandations ; et (v) examiner les besoins d'ajustements nécessaires pour améliorer l'efficacité du projet dans l'atteinte des objectifs.

165. Revue d'achèvement. A la fin du projet, un rapport d'achèvement sera élaboré. Il complètera les évaluations et fournira des éléments objectifs d'appréciation des résultats du projet ainsi que les leçons apprises. Celles-ci pourront être utilisées pour soutenir le GdS dans l'orientation des futures opérations intervenant sur les thématiques de la gestion des risques agricoles. L'UCP du projet soumettra au comité de pilotage, dans un délai raisonnable et au plus tard dans les six mois suivant la date d'achèvement, le rapport d'achèvement du Projet. Cette évaluation finale est de la responsabilité du Gouvernement.

## 5. Stratégie de communication et de visibilité du Projet

166. La communication externe et interne sur les activités du PGRAAD viseront essentiellement à renforcer la compréhension et l'adhésion de tous, gage d'une appropriation continue. La stratégie de communication est définie pour satisfaire les besoins d'information qui devront être plus ou moins détaillés en fonction des bénéficiaires et groupes cibles : le public, les PTF et les services concernés de l'administration et des structures partenaires. Les besoins en informations (le degré de détails demandés et la fréquence des rapports) varieront en fonction de ces trois différents niveaux ainsi que du sexe et de l'âge des groupes cibles. Cette communication doit rester sous l'égide de l'organe de concertation interministérielle.

167. Pour structurer et préciser ces éléments, il pourrait faire appel à un prestataire externe, spécialiste en communication, pour développer une stratégie de communication orientée vers : (i) la communication institutionnelle (supports de communication sur le PGRAAD et les outils spécifiques de GRA) ; (ii) la communication événementielle (organisation d'événements , participation à des événements : journées portes ouvertes, visites guidées, manifestations nationales et internationales) ; (iii) la communication digitale (site internet, réseaux sociaux et création des contenus digitaux et multimédias) ; et (iv) le développement des relations avec

la presse : communiqués de presse, dossiers de presse, conférences de presse, publi-reportages.

## 6. Risques et mesure de mitigation du Projet

Risques	Niveau	Mesures atténuation
<b>Risques liés aux composantes techniques</b>		
Lenteurs dans les procédures de passation des marchés pour la réalisation des études	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités sur les procédures de passation des marchés</li> </ul>
Résistance à l'intégration de la GRA dans les curricula de formation des universités, écoles et instituts d'enseignement et de formation à l'institutionnalisation la GRA	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre le processus d'institutionnalisation de la GRA</li> <li>• Maintenir le dialogue avec les acteurs</li> <li>• Accompagnement du processus d'intégration</li> </ul>
Affectation et déperdition des conseillers agricoles en charge des formations au niveau des champs-écoles agro-pastoraux	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former une masse critique de conseillers agricoles</li> <li>• Engager le dialogue avec les directions et agences pour le maintien des conseillers pendant la durée du projet</li> </ul>
Lenteurs des services techniques et des organisations paysannes et des prestataires de services financiers dans la mise en œuvre du programme de formation des producteurs sur la GRA	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature de contrat de performance annuellement renouvelable sur la base de l'atteinte des résultats</li> <li>• Renforcement des capacités</li> <li>• Suivi et évaluation de la mise en œuvre</li> </ul>
Contrainte dans la mobilisation des ressources	Elevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de l'engagement des PTF et de la mobilisation de la contrepartie de l'Etat du Sénégal</li> <li>• Dialogue et concertation avec les acteurs</li> </ul>
Résistance à l'intégration des préoccupations d'équité de genre	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dialogue avec les communautés</li> <li>• Clarification des objectifs de genre dans toute consultation communautaire</li> <li>• Identification de "champions du genre" pour favoriser la sensibilisation de pair à pair.</li> </ul>
Faibles capacités institutionnelles en genre	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des capacités concrètes et pratiques</li> </ul>
<b>Global</b>	Moyen	

## Annexe 1 : Cadre Logique

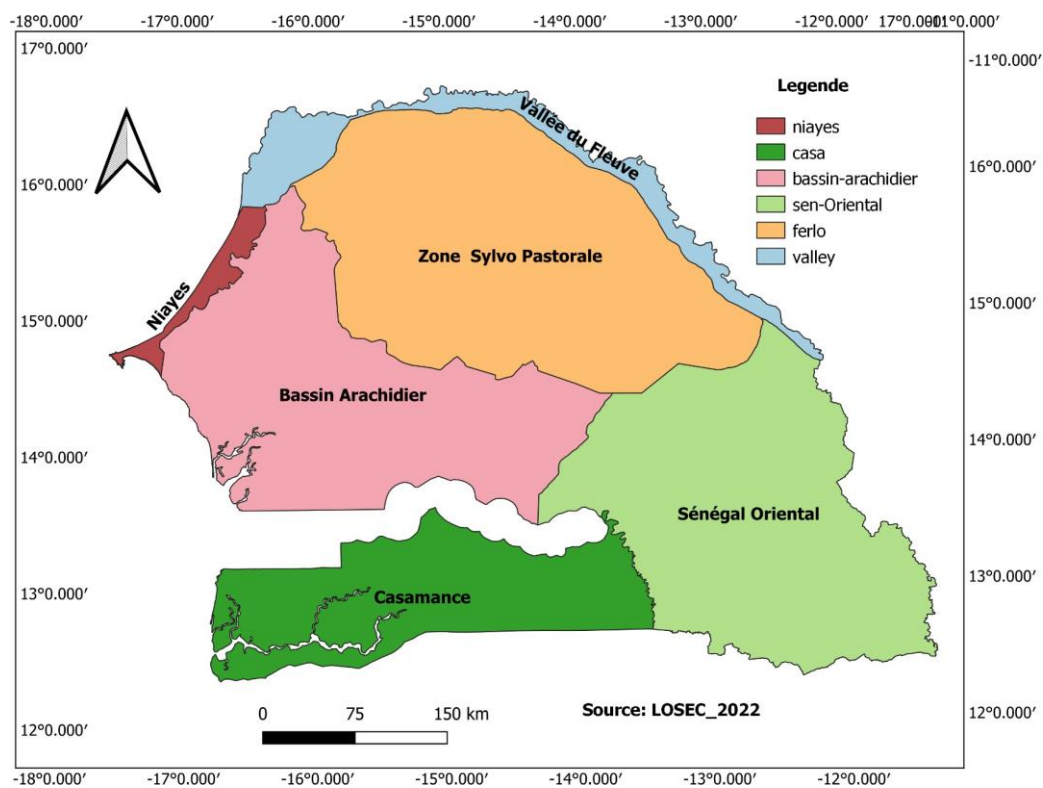
Résumé narratif	Indicateurs	Moyens de vérification
L' <b>objectif global</b> du projet est de « contribuer à l'atteinte de la souveraineté alimentaire et au renforcement de la résilience des producteurs face aux risques agricoles ».		
<b>Composante 1 : « Accès à l'information »</b>		
<b>Résultat 1</b> : Création d'une communauté d'apprentissage et d'un réseau de compétences sur la GRA.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombres de membres activement engagés dans les communautés d'apprentissage</li> <li>• Nombre d'experts en GRA enregistrés au Réseau de compétence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document de base</li> <li>• Rapports d'ateliers/conférences</li> <li>• Rapports de réalisation et performance</li> </ul>
<b>Résultat 2</b> : Mise en place et suivi de la base de données et du portail web SI-GRA (Système d'Information sur la GRA).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 base de données mise en place</li> <li>• 1 portail web mis en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document de base de la BD</li> <li>• Compte-rendu</li> <li>• Rapports</li> </ul>
<b>Résultat 3</b> : Structures de relais opérationnelles pour diffuser l'information aux agriculteurs et autres parties prenantes, et accessibles aux femmes, aux jeunes et aux familles qui envoient / reçoivent des fonds (y compris les migrants de retour et les investisseurs de la diaspora).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenariats signés</li> <li>• Nombre d'ateliers de concertations réalisés</li> <li>• Nombre d'actions innovantes en TIC/digitalisation promues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de partenariats</li> <li>• Compte rendus d'ateliers</li> <li>• Rapport/document sur les actions innovantes</li> </ul>
<b>Résultat 4</b> : Partenariats identifiés entre les structures de relais de GRA et les prestataires de services financiers (PSF) fournissant des services de transfert d'argent et d'autres services financiers pour informer les agriculteurs tout au long de leur cycle d'activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenaires répertoriés</li> <li>• Nombre de convention de partenariats signés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents de Partenariat</li> <li>• Compte rendus réunions</li> <li>• Documents/rapport sur les actions innovantes</li> </ul>
<b>Résultat 5</b> : Diffusion d'information sur les opportunités d'investissement et de GRA et les options financières attenantes aux familles bénéficiaires des transferts d'argent, aux migrants de retour et aux investisseurs de la diaspora pour atténuer l'exposition aux risques agricoles et promouvoir des technologies agricoles résilientes dans leurs entreprises ou leurs investissements dans leur pays.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'opportunités d'investissement et GRA</li> <li>• Nombre d'acteurs bénéficiaires des opportunités d'investissement</li> <li>• Nombre de femmes et de jeunes bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports</li> <li>• Document de conventions de partenariats signés</li> </ul>

Résumé narratif	Indicateurs	Moyens de vérification
<b>Composante 2</b>		
<b>Composante 3 « Développement des capacités</b>		
<b>Résultat 3.1:</b> Les acteurs ont une meilleure connaissance des risques agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>06 études de perception et de cartographie des risques agricoles au niveau des zones agroécologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'études</li> </ul>
<b>Résultat 3.2:</b> La gestion des risques agricoles est intégrée dans la planification du développement locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>06 plans d'actions locaux de gestion des risques agricoles sont élaborés au niveau des zones agroécologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documents de plan d'action</li> <li>Rapports annuels projets</li> </ul>
<b>Résultat 3.3:</b> Des curricula de formation sur la gestion des risques agricoles sont élaborés	<ul style="list-style-type: none"> <li>04 modules de formations sur la GRA</li> <li>10 universités, écoles, centres et instituts de formation ont intégrés la GRA dans leur curricula de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'études</li> <li>Rapport de validation des curricula</li> </ul>
<b>Résultat 3.4:</b> Les capacités des acteurs sont renforcées sur la GRA	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 570 cadres, élus, autorités administratives et leaders des OP dont 40% de femmes, 25% de jeunes et 5% de personnes en situation de handicap sont formés sur la GRA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports de formation</li> <li>Rapports annuels projet</li> </ul>
<b>Résultat 3.5:</b> les techniciens, producteurs relais sont formés sur la GRA	<ul style="list-style-type: none"> <li>610 techniciens, producteurs relais dont 30% de femmes et 20% de jeunes bénéficient de formation théoriques et pratiques sur la GRA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports de formation</li> <li>Rapports annuels projet</li> </ul>
<b>Résultat 3.6:</b> les producteurs et productrices sont formés sur la GRA	<ul style="list-style-type: none"> <li>40 000 producteurs dont 60% de femmes, 10% de jeunes et 5% de personnes en situation de handicap sont formés sur la GRA à travers l'approche champ-écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports de formation</li> <li>Rapports annuels projet</li> </ul>
<b>Résultat 3.7:</b> Les producteurs ont accès au fonds d'investissement pour la gestion des risques agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>2000 producteurs bénéficient du financement du fonds d'investissement pour la gestion des risques agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports annuels du projet</li> <li>Rapports financiers du fonds</li> </ul>
<b>Composante 4 : Coordination et gestion</b>		
<b>Résultat 4.1:</b> le projet est géré et coordonné de manière efficace durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>01 unité de coordination du projet est mise en place et fonctionnelle</li> <li>01 comité de pilotage est mis en place et fonctionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Arrêtés de création</li> <li>Procès verbaux rencontres</li> <li>Rapports annuels</li> </ul>

Résumé narratif	Indicateurs	Moyens de vérification
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une plateforme de pilotage stratégique et de réflexion sur les risques agricoles est mise en place et fonctionnelle</li> </ul>	
<p><b>Résultat 4.2:</b> La planification, le suivi-évaluation et la gestion administrative et financière du projet sont effectives</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 01 système de suivi-évaluation est mis en place et fonctionnel</li> <li>• 1 manuel des procédures est élaboré et utilisé</li> <li>• 01 audit est réalisé chaque année</li> <li>• 01 PTBA et 01 plan de passation des marchés sont élaborés chaque année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'études</li> <li>• Rapports annuels</li> </ul>
<p><b>Résultat 4.3:</b> la mobilisation des ressources nécessaires pour le financement de la GRA est effective</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 plan de mobilisation des ressources est élaboré et mis en œuvre</li> <li>• 50% du budget du projet est mobilisé au démarrage et 100% à mi-parcours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports financiers</li> <li>• Rapports d'audits</li> <li>• Rapport évaluation à mi-parcours</li> </ul>
<p><b>Résultat 4.4:</b> Les résultats du projet sont capitalisés et partagés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 01 plan de capitalisation et de gestion des connaissances est élaboré et mis en œuvre</li> <li>• 5 Policy briefs sont élaborés</li> <li>• 03 études de capitalisation sont réalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'études</li> <li>• Rapports annuels du projet</li> </ul>



# Annexe 1: Zones agroécologiques



## Annexe 2 : Le Contexte du PGRAAD

### Contexte économique et sociale

1. Positionnement géographique. Pays ouest-africain, situé entre 12° et 16°30 de latitude Nord et 11°30 et 17°30 de longitude Ouest, le Sénégal s'étend sur une superficie de 196.722 km<sup>2</sup> avec 700 km de côtes (les eaux sénégalaises couvrent une plateforme continentale de près de 30.000 km<sup>2</sup>). Le pays est subdivisé en six zones agroécologiques présentant des potentialités différentes. Du point de vue administratif, le Sénégal est subdivisé en 14 régions et en 45 départements.

2. Pauvreté et pauvreté rurale. Au Sénégal, environ 57 % des ménages ruraux vivent actuellement sous le seuil de pauvreté, contre 23 % à Dakar (BM 2020). Les faibles niveaux de productivité du secteur agricole sont souvent liés à une capacité limitée à comprendre, évaluer, hiérarchiser et gérer les risques des différents sous-secteurs de l'Agriculture. Les petits exploitants ont un accès limité aux outils de gestion efficaces aux risques agricoles (GRA), cela les expose à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle récurrente ou endémique, un enracinement de la pauvreté et des taux de migration élevés. La hausse des températures et l'irrégularité accrue des précipitations posent également de plus en plus de problèmes, ce qui exacerbe encore davantage le besoin, pour les producteurs ruraux, de mettre en place des stratégies d'adaptation.

3. Le niveau élevé de la pauvreté rurale, l'exposition aux risques et aux stress liés à la variabilité et au changement climatiques soutiennent fortement le concept d'une approche intégrée pour atténuer et gérer les risques agricoles au Sénégal. Cette approche combinera un meilleur accès à l'information sur les risques agricoles, le renforcement des capacités et la facilitation de l'utilisation des envois de fonds des migrants comme outil de gestion des risques agricoles.

4. Croissance économique. Le PIB en 2020 s'élevait à 24,9 milliards de dollars en termes courants. Le revenu national brut (RNB) par habitant était de \$1 637 dollars en 2021, ce qui en fait un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Entre 2014 et 2018, le Sénégal a enregistré une croissance annuelle supérieure à 6 %. La pandémie de la Covid19 a causé un ralentissement économique important : la croissance du PIB réel s'est établie à 1,3 % en 2020 contre 4,6 % en 2019 et 6,2 % en 2018. (FMI World Economic Outlook, Avril 2023).

5. Aussi, la dynamique de la reprise est compromise par le conflit en Ukraine. La croissance réelle devrait se ralentir, passant de 6,1 % en 2021 à 5 % en 2022, car la consommation et l'investissement privés diminuent en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et d'une plus grande incertitude.

6. Indice de développement humain. Entre 1990 et 2019, l'IDH du Sénégal a progressé, passant de 0.376 à 0.512 (soit une hausse de 36.2 %). Entre 1990 et 2019, l'espérance de vie à la naissance au Sénégal a augmenté de 10.7 années, la durée moyenne de scolarisation a augmenté d'une année et la durée attendue de scolarisation a augmenté de 4.1 années. Le RNB par habitant du Sénégal a progressé de près de 47.8 % entre 1990 et 2019 et s'élèverait à 1570 dollars par personne en 2021.

7. Inflation. Le taux d'inflation annuel au Sénégal s'est accéléré en 2022 pour atteindre 9,7%. La principale pression à la hausse est venue des prix de l'alimentation et des boissons non alcoolisées (18,2 % contre 17,1 % en août) ; loisirs & culture (14,9% vs 14,5%); restaurants & hôtels (7,4% vs 8%) et biens & services divers (4% vs 3,3%). En revanche, les frais de communication ont diminué (-2,5% vs 3,1%). D'un mois à l'autre, les prix à la consommation ont augmenté de 1,1 %, un ralentissement par rapport à une progression de 2,2 % le mois précédent. Source : ANSD, Sénégal

8. Dépenses publiques et PIB. Selon le FMI « L'économie sénégalaise a retrouvé en 2021 sa trajectoire de croissance d'avant la pandémie, grâce à la vigueur de la production

industrielle et du secteur des services. La croissance du PIB réel est estimée à 6,1 % en 2021, soit environ un point de pourcentage de plus que prévu. Malgré des recettes fiscales inférieures aux attentes, l'exécution du budget a été, dans l'ensemble, en ligne avec les objectifs, avec un déficit budgétaire global de 6,3 % du PIB.

### **Contexte sectoriel**

9. Le secteur agricole-élevage et pêche au Sénégal est fortement exposé aux risques, et les personnes qui en font partie sont nettement plus pauvres et moins en sécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, les premiers résultats de pauvreté de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM 2018/2019) montrent que la prévalence de la pauvreté individuelle au Sénégal est de 37,8% selon l'approche basée sur le seuil de pauvreté national. Selon, l'approche basée sur le seuil international de pauvreté monétaire modérée qui est de 3,2 dollars par personne et par jour en Parité du Pouvoir d'Achat (PPA) de 2011, la prévalence de la pauvreté au Sénégal est de 32,6%. Un grand nombre de risques pèsent sur la production agricole. L'apparition des phénomènes climatiques comme la sécheresse, inondations et cyclones, invasions acridiennes, les épidémies, les dommages causés par les maladies, les incendies ou les tempêtes. La PARM a évalué qu'au cours de la période de la période 1990-2015, les inondations, qui avaient lieu tous les deux ans, constituaient la catastrophe la plus récurrente au Sénégal. Le pays est en proie à d'importantes sécheresses et tempêtes une fois tous les dix ans environ. L'incapacité à traiter de manière adéquate les risques multiples et divers d'une manière intégrée et holistique rend les ménages plus vulnérables et constitue un obstacle majeur à la réalisation des objectifs nationaux de développement agricole et rural.

10. Le Gouvernement du Sénégal a demandé le soutien de la PARM pour permettre l'intégration d'une approche holistique de la GRA dans la politique, la planification, les capacités institutionnelles et l'investissement dans son secteur agricole, afin de passer de la réponse aux catastrophes à la gestion intégrée des risques et au renforcement de la résilience de ses agriculteurs/ éleveurs/ aquaculteurs. Cette demande découle des différentes études d'évaluation des risques réalisée par la PARM entre 2015 et 2020. Ces études ont fourni des estimations de l'impact économique des principaux risques pour le secteur et une hiérarchisation des risques au niveau national.

11. Le processus du diagnostic des risques agricoles au Sénégal conduit conjointement par le Groupe de la Banque mondiale et la Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) a permis d'identifier comme principaux risques affectant le secteur agricole. Il s'agit particulièrement des irrégularités des précipitations et les sécheresses, les parasites et maladies du bétail et la pêche illégale. Aussi, trois outils et stratégies de gestion des risques ont émergés de l'évaluation des risques réalisée par PARM et trois axes d'intervention ont été privilégiés. Il s'agit de (i) améliorer l'accès à l'information des producteurs sur les intrants adaptés, les prix du marché et les prévisions météorologiques ; (ii) renforcer les capacités des entités publiques en charge des politiques, de l'accompagnement et du conseil agricole en matière de gestion des risques agricoles ; et (iii) optimiser l'utilisation des transferts d'argent.

12. Par ailleurs, les instruments de la GRA ne sont pas généralement bien compris et une formation est nécessaire pour renforcer les capacités institutionnelles et améliorer leur adoption par le secteur public (les services de vulgarisation, les services techniques, les agences techniques, les universités, les instituts de recherche, les organes de contrôle et réglementaires, les décideurs politiques, les groupes d'agriculteurs) et le secteur privé (les agro-industries et autres canaux de distribution de l'information, les banques et les IMF et autres prestataires de services non financiers). Les agriculteurs/éleveurs/pêcheurs, notamment les femmes et les jeunes, se verront proposer une formation en GRA axée sur des moyens pratiques et abordables d'auto évaluation et d'atténuation des risques, adaptés à leur exposition et à leurs capacités d'adaptation.

13. Au Sénégal, la gestion holistique des risques peut contribuer à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable liés au changement climatique, à l'insécurité alimentaire, au genre et à la pauvreté. En s'appuyant sur ses réalisations et les partenariats en place, la PARM occupe une position unique en raison de son approche holistique pour soutenir le ciblage de la gestion des risques agricoles par le biais d'investissements visant à renforcer la résilience du secteur agricole du Sénégal.

14. La PARM et le Gouvernement, ont fait des progrès considérables dans l'évaluation des risques et la prise en compte des besoins clés de GRA. Cependant, une étape supplémentaire est nécessaire pour assurer l'intégration complète de la gestion des risques agricoles dans les priorités nationales. Il s'agit de la formulation d'un projet axé sur l'identification, la conception et l'implémentation d'instruments de GRA (Objet de la présente étape du processus).

15. Le problème central à traiter est la résilience du secteur agricole, dans son exposition aux risques de production, notamment ceux liés à l'irrégularité des précipitations et les sécheresses, les parasites et maladies du bétail et la pêche illégale. En effet, les principaux acteurs du secteur agricole disposent de peu d'outils d'atténuation de ces risques. Aussi, les décideurs politiques entendent soutenir le développement d'instruments de GRA à travers des efforts coordonnés et encadrés par des cadres réglementaires et légaux.

16. Les risques agricoles non maîtrisés donnent lieu à un potentiel d'exportation non réalisé, empêchent les gains de productivité, engendrent une instabilité des revenus, un sous-investissement des petits exploitants. Cette situation contribue à perpétuer l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à la persistance de la pauvreté, en particulier chez les groupes vulnérables et défavorisés, y compris les femmes et les jeunes. Sans l'amélioration de l'atténuation des risques, ces conséquences seront amplifiées par le changement climatique.

17. Défis, enjeux de l'économie rurale et rôle potentiels des outils de la GRA. Le diagnostic du secteur agricole au Sénégal, combiné avec le bilan du PNIA 1 (Programme National d'Investissement Agricole) et de l'analyse de l'environnement international engage le pays dans des enjeux qui impliquent des défis à relever, en vue d'améliorer la contribution du secteur agro-sylvo pastoral, halieutique et environnemental au développement.

18. Les principaux enjeux et défis du secteur sont résumés comme suit et permettent d'envisager la place et le rôle des outils de GRA dans l'amélioration de la performance de l'économie rurale.

Enjeux	Défis
Nourrir en quantité et qualité suffisantes une population en croissance rapide et qui s'urbanise de plus en plus.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la productivité des filières stratégiques tout en diversifiant les productions alimentaires.</li> <li>• Réduire le déficit de la balance commerciale agro-alimentaire.</li> <li>• Faciliter l'accès des populations vulnérables à l'alimentation.</li> <li>• Améliorer l'état nutritionnel des populations par l'amélioration du régime alimentaire.</li> </ul>

Enjeux	Défis
Promouvoir des systèmes de production durables et résilients aux différents chocs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une plus grande maîtrise de l'eau.</li> <li>• Elargir et préserver les bases productives des systèmes de production agro-sylvo-pastorale.</li> <li>• Faciliter l'accès aux intrants, aux technologies et au foncier.</li> <li>• Réduire les pertes post récoltes.</li> <li>• Promouvoir une agriculture intelligente face au climat.</li> <li>• Promouvoir l'éducation, la formation et la sensibilisation des producteurs sur la question de changement climatique.</li> <li>• Renforcer le système d'alerte précoce et la réponse aux chocs climatiques et à la volatilité des prix des produits alimentaires.</li> </ul>
Améliorer la compétitivité des produits agro sylvo pastoraux et halieutiques sénégalais et assurer leur accès aux marchés domestiques et Internationaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la qualité de la production sénégalaise tout au long des chaînes de valeurs.</li> <li>• Renforcer la labélisation des produits sénégalais et assurer leur promotion à l'interne comme à l'extérieur.</li> <li>• Mettre en place un système de financement adapté et ciblé pour.</li> <li>• Favoriser la compétitivité.</li> <li>• Renforcer l'implication des investisseurs privés tout au long de la chaîne de valeurs.</li> <li>• Renforcer les infrastructures de mise en marché.</li> </ul>
Mieux intégrer les femmes et les jeunes dans le développement agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir des réformes pro-genre dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.</li> <li>• Mettre en place des mesures incitatives pour l'attractivité du secteur pour les jeunes.</li> </ul>
Renforcer la résilience des populations rurales face aux crises d'insécurité alimentaire et nutritionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le Système d'Alerte Précoce.</li> <li>• Mieux intégrer la protection sociale dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.</li> <li>• Renforcer les capacités de prévention et de prise en charge des crises nutritionnelles.</li> <li>• Renforcer le système de surveillance nutritionnelle.</li> </ul>
Améliorer la gouvernance multisectorielle et multipartite du secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la coordination intersectorielle.</li> <li>• Renforcer la concertation et le dialogue avec les autres acteurs.</li> <li>• Allouer plus de ressources budgétaires aux investissements dans le secteur agricole, basées sur des évidences.</li> <li>• Renforcer la redevabilité des acteurs du secteur.</li> </ul>

## Contexte Genre, Jeunesse, Agriculture et Climat

19. Au Sénégal, 11,1 % des femmes adultes ont atteint au moins un niveau d'éducation secondaire, contre 21,4 % de leurs homologues masculins. La participation des femmes au marché du travail est de 35,2 %, contre 58,6 % pour les hommes.<sup>10</sup>

20. Aussi, le Sénégal est caractérisé par la jeunesse de sa population. La valeur de l'âge médian indique que la moitié de la population du pays n'a pas 18 ans et la moyenne d'âge de la population, est de 19 ans en 2019.

21. Dans les zones rurales, les femmes constituent la majeure partie de la main-d'œuvre ; 70 % d'entre elles sont actives dans l'agriculture de subsistance, contre 30 % des hommes. La plupart des hommes agriculteurs produisent des cultures de rente telles que les arachides et le coton, pêchent ou élèvent du bétail. La migration des hommes des zones rurales vers les zones urbaines à la recherche d'un emploi signifie que les femmes prennent en charge la production alimentaire et les autres responsabilités des hommes, ainsi que la commercialisation, les achats du ménage et les devoirs sociaux et communautaires.<sup>11</sup>

22. Les femmes accèdent moins à la main d'œuvre par rapport aux hommes dans l'exploitation de leurs parcelles. Ce qui explique, qu'elles exploitent en majorité des superficies de petite taille d'environ 0,4 ha alors que les hommes exploitent en moyenne 1,3 ha (chiffres de 2015).<sup>12</sup> En plus, les femmes n'arrivent pas à entretenir leurs parcelles convenablement non seulement à cause de la surcharge de travail domestique et faute de main d'œuvre suffisante pour le travail du sol, mais aussi du fait de leur faible accès aux intrants agricoles tels que les produits phytosanitaires (herbicides...) et au matériel agricole ; et ce, malgré leur participation aux travaux agricoles à hauteur de 62,6% en milieu rural. Par contre, les hommes, du fait de leur statut de chef de famille, peuvent mobiliser la main d'œuvre familiale. Ils contrôlent 93,6% des superficies cultivées contre 6,4% pour les femmes, à l'exception de la riziculture pluviale pratiquée dans les régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor où les agricultrices exploitent 62,7% des parcelles.<sup>13</sup> 15,1% des jeunes ont accès au foncier. A l'image des femmes, seulement 3,3% des parcelles exploitées par les jeunes sont munies d'un titre de propriété contre 85,7% sans titre de propriété.<sup>14</sup>

23. En vertu de la Constitution, les femmes et les hommes ont des droits égaux en matière de propriété foncière. Les femmes ont légalement le droit d'acquérir et de posséder des terres indépendamment de leur mari ou de leurs parents masculins et de conserver la propriété et le contrôle de leurs propres biens après le mariage. Cependant, comme les hommes sont légalement le chef de famille, ils ont un plus grand accès aux intrants agricoles et, plus généralement, à la terre et aux autres ressources.

24. Au Sénégal, les terres sont attribuées par le biais de processus administratifs locaux qui ne reconnaissent pas officiellement les ventes ou les legs de terres. Au lieu de cela, les terres appartiennent au domaine national, et les comités fonciers locaux accordent des droits d'utilisation des terres. Plusieurs lois sur l'héritage coexistent au Sénégal. Dans de nombreux cas, les femmes ne sont bénéficiaires que d'une petite partie des terres. Les institutions telles

---

<sup>10</sup> PNUD (2019), Rapport sur le développement humain. Web :

[http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_2019\\_fr\\_0.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_fr_0.pdf)

<sup>11</sup> PAM (2017), Genre, Marchés et Organisations Agricoles du Sénégal. Web :

<https://docs.wfp.org/api/documents/WFP->

[0000102250/download/?\\_ga=2.138928371.152667745.1621796169-1107131019.1603714778](https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000102250/download/?_ga=2.138928371.152667745.1621796169-1107131019.1603714778)

<sup>12</sup> FAO (2018c), Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural au Sénégal. Web : <http://www.fao.org/3/ca0044fr/CA0044FR.pdf>

<sup>13</sup> Ibid.

<sup>14</sup> <https://www.dapsa.gouv.sn/content/l%E2%80%99acc%C3%A8s-au-foncier-agricole-par-les-jeunes-et-les-femmes-au-s%C3%A9n%C3%A9gal>

que les conseils ruraux pour l'attribution des terres accordent aux femmes et aux jeunes des petites parcelles que celles attribuées aux hommes chefs de famille.

25. Selon, l'Enquête rurale sur la sécurité alimentaire et la nutrition<sup>15</sup>, les ménages en zone rurale, qui sont en insécurité alimentaire, représentent 30% des ménages (environ 153 728 ménages) dont 12 % en situation sévère et 18 % en situation modérée. Le taux d'insécurité alimentaire est plus élevé chez les ménages dirigés par des femmes (40,4%) contre 29,4% dans ceux dirigés par des hommes.

26. Les femmes occupent une place importante dans la commercialisation des produits agricoles. Cependant, elles sont confrontées à des difficultés liées à l'accès aux marchés porteurs, aux informations, à la formation et aux services de commercialisation, d'emballage, de labélisation (e.g. produits labélisés, certifications biologiques), et aux débouchés porteurs.<sup>16</sup>

27. Concernant l'élevage, les hommes s'occupent principalement des bovins, des ovins et des caprins alors que les femmes sont plus présentes dans l'élevage traditionnel de la volaille et aussi des petits ruminants. Elles participent aussi à l'abreuvement et à l'alimentation du bétail. Elles s'occupent de la gestion laitière depuis la collecte, la transformation et jusqu'à la commercialisation. La pêche artisanale est faite par 80 000 pêcheurs constitués d'hommes pour l'essentiel jeunes. Les femmes, très actives dans le sous-secteur, interviennent dans la transformation et la conservation des produits halieutiques.<sup>17 18 19</sup>

28. En ce qui concerne les jeunes, ils ont souvent une image négative de l'agriculture et sont actuellement dans une logique d'exode rural.<sup>20</sup> Les chaînes de valeur alimentaires créent des opportunités de création d'emplois dans les activités agricoles et non agricoles en amont et en aval, en particulier pour les jeunes et les femmes dans les zones rurales et urbaines. Ces activités tissent des liens entre la production agricole, les emplois non agricoles et les interactions entre les zones urbaines et rurales. Une augmentation de la productivité sera nécessaire pour satisfaire la demande.

---

<sup>15</sup> SE/CNSA, DAPSA, et ANACIM (2014), Enquête rurale sur l'Agriculture, la Sécurité alimentaire et la Nutrition 2014: Rapport provisoire de l'enquête ménage.

<sup>16</sup> AFD (201g), Profil Genre du Sénégal. Web : <https://plateforme-elsa.org/wp-content/uploads/2014/02/Profil-Genre-Senegal.pdf>

<sup>17</sup> FAO (2018c).

<sup>18</sup> UNESCO (2014), Impact des changements environnementaux sur les migrations humaines, Étude de cas : Sénégal et Côte d'Ivoire. Web : <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002287/228713f.pdf>

<sup>19</sup> Senagriculture (2020), Sénégal: les femmes de la Pêche artisanale proposent des solutions pour aider les jeunes. Web :

<https://www.senagriculture.com/article/Senegal-les-femmes-de-la-Peche-artisanale-proposent-des-solutions-pour-aider-les-jeunes>

<sup>20</sup> <https://senegal.un.org/fr/140233-les-jeunes-agricultrices-et-agriculteurs-moteurs-de-transformation-des-systemes-alimentaires>

## Annexe 3: Contexte Genre, Jeunesse et Agriculture

1. En 2018, le Sénégal avait un score d'indice d'inégalité de genre de 0,523, légèrement supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Il se classait 125<sup>e</sup> sur 162 pays. Au Sénégal, 11,1 % des femmes adultes ont atteint au moins un niveau d'éducation secondaire, contre 21,4 % de leurs homologues masculins. Pour 100 000 naissances vivantes, 315,0 femmes meurent de causes liées à la grossesse et le taux de natalité chez les adolescentes est de 72,7 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans. La participation des femmes au marché du travail est de 35,2 %, contre 58,6 % pour les hommes.<sup>21</sup>

2. Dans les zones rurales, les femmes constituent la majeure partie de la main-d'œuvre ; 70 % d'entre elles sont actives dans l'agriculture de subsistance, contre 30 % des hommes. La plupart des hommes agriculteurs produisent des cultures de rente telles que les arachides et le coton, pêchent ou élèvent du bétail. La migration des hommes vers les zones urbaines à la recherche d'un emploi signifie que les femmes prennent en charge la production alimentaire et les autres responsabilités des hommes, ainsi que la commercialisation, les achats du ménage et les devoirs sociaux et communautaires.<sup>22</sup>

3. Les femmes accèdent moins à la main d'œuvre par rapport aux hommes dans l'exploitation de leurs parcelles. Ce qui explique, qu'elles exploitent en majorité des superficies de petite taille d'environ 0,4 ha alors que les hommes exploitent en moyenne 1,3 ha (chiffres de 2015).<sup>23</sup> En plus, les femmes n'arrivent pas à entretenir leurs parcelles convenablement non seulement à cause de la surcharge de travail domestique et faute de main d'œuvre suffisante pour le travail du sol, mais aussi du fait de leur faible accès aux intrants agricoles tels que les produits phytosanitaires (herbicides...) et au matériel agricole ; et ce, malgré leur participation aux travaux agricoles à hauteur de 62,6% en milieu rural. Par contre, les hommes, du fait de leur statut de chef de famille, sont capables de mobiliser la main d'œuvre familiale. Ils contrôlent 93,6% des superficies cultivées contre 6,4% pour les femmes, à l'exception de la riziculture pluviale pratiquée dans les régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor où les agricultrices exploitent 62,7% des parcelles.<sup>24</sup>

4. En vertu de la Constitution, les femmes et les hommes ont des droits égaux en matière de propriété foncière. Les femmes ont légalement le droit d'acquérir et de posséder des terres indépendamment de leur mari ou de leurs parents masculins et de conserver la propriété et le contrôle de leurs propres biens après le mariage. Cependant, comme les hommes sont légalement le chef de famille, ils ont un plus grand accès aux intrants agricoles et, plus généralement, à la terre et aux autres ressources.

5. En outre, lorsque le système de dot du mariage s'applique, tous les biens et actifs donnés à la femme lors du mariage doivent être remis à son mari qui est chargé de les gérer pendant le mariage. Plus généralement, au Sénégal, les terres sont attribuées par le biais de processus administratifs locaux qui ne reconnaissent pas officiellement les ventes ou les legs de terres. Au lieu de cela, les terres appartiennent au domaine national, et les comités fonciers locaux accordent des droits d'utilisation des terres. Plusieurs lois sur l'héritage coexistent au Sénégal. Dans de nombreux cas, les femmes ne sont bénéficiaires que d'une petite partie des terres. Les institutions telles que les conseils ruraux pour l'attribution des terres accordent aux femmes une très petite partie des terres exploitables - généralement un maximum de trois hectares - par rapport aux hommes chefs de famille.

---

<sup>21</sup> PNUD (2019), Rapport sur le développement humain. Web : [http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr\\_2019\\_fr\\_0.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_fr_0.pdf)

<sup>22</sup> PAM (2017), Genre, Marchés et Organisations Agricoles du Sénégal. Web : [https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-](https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000102250/download/?_ga=2.138928371.152667745.1621796169-1107131019.1603714778)

[0000102250/download/?\\_ga=2.138928371.152667745.1621796169-1107131019.1603714778](https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000102250/download/?_ga=2.138928371.152667745.1621796169-1107131019.1603714778)

<sup>23</sup> FAO (2018c), Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural au Sénégal. Web : <http://www.fao.org/3/ca0044fr/CA0044FR.pdf>

<sup>24</sup> Ibid.



6. Selon, l'Enquête rurale sur la sécurité alimentaire et la nutrition<sup>25</sup>, les ménages en zone rurale, qui sont en insécurité alimentaire, représentent 30% des ménages (environ 153 728 ménages) dont 12 % en situation sévère et 18 % en situation modérée. Le taux d'insécurité alimentaire est plus élevé chez les ménages dirigés par des femmes (40,4%) contre 29,4% dans ceux dirigés par des hommes.

7. Les femmes occupent une part importante dans la commercialisation des produits agricoles. Cependant, elles sont confrontées à des difficultés liées à l'accès aux marchés porteurs, aux informations, à la formation et aux services de commercialisation, d'emballage, de labélisation (e.g. produits labélisés, certifications biologiques), et aux débouchés porteurs.<sup>26</sup>

8. Concernant l'élevage, les hommes s'occupent principalement des bovins, des ovins et des caprins alors que les femmes sont plus présentes dans l'élevage traditionnel de la volaille et des petits ruminants. Elles participent aussi à l'abreuvement et à l'alimentation du bétail. Elles s'occupent de la gestion laitière depuis la collecte, la transformation et jusqu'à la commercialisation. La pêche artisanale est fait par 80 000 pêcheurs constitués d'hommes pour l'essentiel jeunes. Les femmes, très actives dans le sous-secteur, interviennent dans la transformation et la conservation des produits halieutiques.<sup>27</sup>

9. Le Sénégal est un pays essentiellement pacifique qui n'a pas été touché jusqu'à présent par les conflits régionaux. Les pasteurs du pays sont surtout concentrés dans le nord et le nord-ouest et, jusqu'à présent, les tensions latentes, notamment dans la région frontalière avec la Mauritanie, n'ont pas donné lieu à un conflit ouvert. **Cependant, le manque d'opportunités pousse de nombreux jeunes à migrer, quittant souvent le pays dans des embarcations de fortune ou par la dangereuse route terrestre du Niger.** La baisse des activités de pêche causée par la raréfaction des produits halieutiques, la destruction des infrastructures de débarquement ou l'insécurité grandissante. Les femmes dont la transformation des produits halieutiques est la principale activité dans ces sites côtiers sont particulièrement touchées par ces impacts qui conduisent le plus souvent à un déplacement de populations.<sup>28</sup> Malgré cela, l'État du Sénégal continue à signer des accords de partenariat et d'octroyer des licences de pêche à des navires étrangers qui détruisent les perspectives des pêcheurs locaux.<sup>29</sup>

## Politiques et stratégies nationales de genre

10. **La Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité de Genre au Sénégal (SNEEG)**<sup>30</sup> de 2015, a deux objectifs : la création d'un environnement institutionnel, socioculturel, juridique et économique propice à la réalisation de l'égalité de genre au Sénégal ; et l'intégration effective du genre dans les interventions de développement dans tous les secteurs. La SNEEG ne mentionne pas les questions relatives au climat ou aux ressources naturelles.

<sup>25</sup> SE/CNSA, DAPSA, et ANACIM (2014), Enquête rurale sur l'Agriculture, la Sécurité alimentaire et la Nutrition 2014: Rapport provisoire de l'enquête ménage.

<sup>26</sup> AFD (201g), Profil Genre du Sénégal. Web : <https://plateforme-elsa.org/wp-content/uploads/2014/02/Profil-Genre-Senegal.pdf>

<sup>27</sup> FAO (2018c).

<sup>28</sup> UNESCO (2014), Impact des changements environnementaux sur les migrations humaines, Étude de cas : Sénégal et Côte d'Ivoire. Web : <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002287/228713f.pdf>

<sup>29</sup> Senagriculture (2020), Sénégal: les femmes de la Pêche artisanale proposent des solutions pour aider les jeunes. Web :

<https://www.senagriculture.com/article/Senegal-les-femmes-de-la-Peche-artisanale-proposent-des-solutions-pour-aider-les-jeunes>

<sup>30</sup> République du Sénégal, Ministère de la Femme, de la Famille, et du Développement Social (2015), Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité de Genre au Sénégal. Web :

<https://www.ilo.org/dyn/natllex/docs/MONOGRAPH/94906/111540/F-456454307/SEN-94906.pdf>



## Politiques nationales

11. En 2016, une **Stratégie nationale de sécurité alimentaire et de résilience** (SNSAR) a été adoptée par l'État du Sénégal ; puis, un Programme national d'appui à la sécurité alimentaire et à la résilience (PNASAR)<sup>31</sup> a été mis en place en novembre 2017 en vue d'opérationnaliser la stratégie.

12. Le Sénégal a adopté en 2017 son deuxième **Plan d'Actions pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Sénégal (PAGIRE)**<sup>32</sup> dont l'élaboration était financée par Enabel et qui sert de cadre de référence pour la gouvernance de l'eau sur la période 2018-2023. Le genre n'est qu'intégré à travers l'axe 2 : « Créer un environnement favorable à l'application de la GIRE par les réformes légales, organisationnelles et politiques », et plus notamment dans le projet E., « renforcement de la participation des femmes et des autres catégories sociales défavorisées dans la GIRE ». Bien que ce soit un objectif contribuant à une approche transformatrice de genre, il manque une stratégie intégrée qui permettra réellement de mettre les femmes au centre de la GIRE.

13. Le Sénégal a **adopté en 2016** sa nouvelle **Politique foncière**<sup>33</sup> dont la vision est stipulée comme suit : « L'accès équitable et l'utilisation des ressources foncières sont promus pour tous les usages autorisés par les lois et règlements, dans un environnement de bonne gouvernance pour l'atteinte des objectifs de développement durable aux plans social, économique et environnemental » en vue de réduire les disparités de genre.

14. En milieu rural, cette vision se fonde sur les principes directeurs de la **Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP)**<sup>34</sup> de 2014 à savoir l'équité sociale, l'efficacité économique, la durabilité, la décentralisation et la solidarité. Elle se décline de la manière suivante : « L'accès équitable aux ressources foncières assure la sécurisation des investissements réalisés par les exploitations familiales, les entrepreneurs agricoles et les autres utilisateurs des ressources naturelles (éleveurs, pêcheurs, exploitants forestiers et promoteurs d'activités non agricoles en milieu rural), tout en contribuant à garantir la gestion efficace des ressources naturelles dans une perspective de développement durable ».

## Société civile

15. En vue de mieux défendre les intérêts des producteurs/trices, des organisations ont été créées au niveau des sous-secteurs du primaire. Il s'agit des plateformes nationales à savoir le Conseil National de Concertation et de coopération des Ruraux (CNCR), le Mouvement Sénégalais pour le Développement (MSD) etc. Les organisations féminines qui interviennent dans le secteur sont entre autres : la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (FNGPF) ; le Directoire National des Femmes en Élevage; et la Fédération Nationale des Transformatrices et Mareyeuses du Sénégal.

16. **L'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest (AFAO)**,<sup>35</sup> qui est une organisation régionale de femmes, s'est affirmée au cours de ces dernières années comme un puissant mécanisme de concertation, de plaidoyer, de lobbying mais aussi d'actions pour la promotion du statut économique de la femme au Sénégal. Elle coordonne des projets

---

<sup>31</sup> <https://www.secnsa.sn/secnsa-programme-national-dappui-a-la-securite-alimentaire-et-a-la-resilience-pnasar/>

<sup>32</sup> République du Sénégal, Ministère de l'eau et de l'assainissement (2017), Plan d'Actions pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Sénégal (2018-2023). Web : <http://www.dgpre.gouv.sn/wp-content/uploads/2019/06/brochure-pagire-1.pdf>

<sup>33</sup> <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/Sen182115.pdf>

<sup>34</sup> <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/sen44795.pdf>

<sup>35</sup> <https://afaowawa.org/>

d'appui à l'agriculture en faveur des femmes, ex. un projet AFAO-Union Européenne axé sur la formation en transformation de céréales et fruits et légumes.<sup>36</sup>

17. **Le Collège des Femmes du Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR)**<sup>37</sup> a été créé en 2005 pour servir d'espace de concertation permettant aux femmes de se regrouper pour mieux exprimer leurs préoccupations et s'affirmer davantage au sein du mouvement paysan. Il vise en outre l'égalité et l'équité de genre ainsi que l'autonomisation des femmes. Ainsi l'objectif principal est de renforcer les capacités des femmes rurales dans les instances du CNCR, sur la base de leurs propres attentes. Il réunit les délégués des femmes des 28 fédérations membres du CNCR. Il est administré par un bureau et dispose d'un plan d'action quinquennal 2011-2015 avec deux axes stratégiques : (i) la Promotion des femmes au sein des organisations fédératives de producteurs et (ii) la Professionnalisation des femmes dans leurs activités économiques principales.

18. La **Fédération Nationale des Transformatrices Micro Mareyeuses du Sénégal** compte 10 000 membres. Elle a été créée en 2001 et dispose d'un bureau dans toutes les régions concernées. Elle couvre les régions de Dakar, Fatick, Kaolack, Louga, Saint Louis, Tamba, Thiès, Saint Louis et Ziguinchor. Elle a contribué à l'élaboration d'un **Plan national d'adaptation du secteur de la pêche et de l'aquaculture face au changement climatique, horizon 2035**,<sup>38</sup> qui prend en compte les besoins spécifiques des femmes à plusieurs niveaux (par exemple, la diversification des activités économiques et la création des centres polyvalents).

19. **Le Directoire national des femmes en élevage (DINFEL)**, créé en 2002, compte 20 000 membres répartis dans les 11 régions du Sénégal. Il regroupe des éleveuses, tanneuses, avicultrices, apicultrices, transformatrices de lait, etc. Il dispose au niveau de chaque région d'un directoire régional membre du directoire national.

## Partenaires techniques et financiers, projets

20. Certains projets et programmes en direction des femmes sont mis en œuvre avec l'État du Sénégal et des partenaires techniques et financiers tels que l'UE, la FAO, la Banque Mondiale, les Coopérations internationales (JICA, USAID) et nationales et les ONG notamment ENDA GRAF SAHEL. Ces différents projets et programmes ont appuyé les femmes à travers les actions suivantes<sup>39</sup>:

- L'amélioration des systèmes de production ;
- L'aménagement et l'assainissement de sites ;
- L'installation de plateformes et claies de séchage ;
- La construction de fours de braisage et de cuisson des coquillages ;
- La dotation en outils et équipements de production, de conservation et stockage, et de manutention ;
- La mise à disposition de fonds de roulement ;
- L'appui à la diversification d'activités pour l'obtention d'autres revenus additionnels ;
- La capacitation des femmes par le biais de formations diverses (en techniques de production, d'organisation, leadership, gestion comptable, alphabétisation, marketing, commercialisation, etc.).

<sup>36</sup> <https://afaowawa.org/module-transformation-fruits-et-legumes/>

<sup>37</sup> <http://www.cncr.org/fr/qui-sommes-nous/nos-penc/colleges-des-femmes>

<sup>38</sup> République du Sénégal (2016), Plan national d'adaptation du secteur de la pêche et de l'aquaculture face au changement climatique, horizon 2035. Web: <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/Sen186289.pdf>

<sup>39</sup> FAO (2018c).

21. **L'initiative 4R pour la résilience rurale au Sénégal (2020-2024) du PAM** montre qu'il est possible d'appliquer une approche de genre dans un portefeuille complet de gestion des risques. Le programme intègre quatre stratégies de gestion des risques : l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et la diversification des moyens de subsistance (réduction des risques), l'assurance indexée sur les conditions météorologiques (transfert de risques), le microcrédit (prise de risques prudente) et l'épargne (réserves de risques).<sup>40</sup> Les quatre composantes de la 4R4 travaillent ensemble pour améliorer la productivité agricole. Le projet est financé par le GCF et mise en œuvre à Kolda, Tambacounda, Fatick et Kaffrine. Les activités de réduction des risques réhabilitent les sols dégradés et aident à gérer la rétention d'eau. L'une des plus grandes forces du programme, du point de vue du genre et de l'inclusion sociale, est l'évaluation du PCP mentionnée dans l'exemple du Burkina Faso.

22. Les principales bonnes pratiques développées par le projet qui répondront aux besoins des hommes et des femmes et renforceront l'autonomisation des femmes sont les suivantes<sup>41</sup>:

- La participation égale des hommes et des femmes à la PCP et aux comités de gestion au niveau du village, ce qui permet un meilleur ciblage et une identification plus précise des besoins.
- L'inclusion d'activités qui ciblent explicitement les femmes pour améliorer leurs opportunités économiques, telles que le développement de jardins potagers, l'expansion et l'amélioration de la culture du riz (étant donné qu'au Sénégal, les femmes possèdent de petites portions de terre pour la production de légumes et de riz), et la création de groupes d'épargne.
- L'inclusion des hommes dans des activités traditionnellement réservées aux femmes comme les groupes d'épargne, ce qui a permis d'augmenter et de stabiliser les ressources du ménage.
- La création d'associations de groupes d'épargne dans chaque commune. Ces associations ont plusieurs rôles importants :
  - i) Elles fonctionnent comme canal de distribution des polices d'assurance ; collectent les cotisations des participants rentrant dans le dispositif d'assurance des actifs ; distribuent les versements aux participants assurés ; reçoivent une commission de distribution de la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) pour leur travail.
  - ii) Ils fédèrent les groupes d'épargne dans chaque région, en tant que Groupement d'Intérêt Économique (GIE) ils ont un statut légal et peuvent donc accéder au crédit formel.
  - iii) Ils disposent d'un système de crédit interne qui leur permet de mettre de l'argent en commun et d'accéder au crédit les uns des autres, mais aussi de fournir du crédit à chaque groupe d'épargne. Le réseau établi de ces groupes dans les zones rurales du Sénégal présente un potentiel énorme pour servir d'associations communautaires. Le projet vise à tirer parti de ce réseau comme moyen de fournir des services financiers. En outre, il prévoit d'intégrer l'utilisation de plateformes mobiles pour améliorer l'efficacité et la portée de l'assurance indicielle et d'autres services financiers.

<sup>40</sup> Oxfam, PAM (2016), Impact Evaluation of the R4 Rural Resilience Initiative in Senegal. Web: [https://s3.amazonaws.com/oxfam-us/www/static/media/files/WFP\\_Oxfam\\_R4\\_Final\\_Report\\_English\\_FINAL.pdf](https://s3.amazonaws.com/oxfam-us/www/static/media/files/WFP_Oxfam_R4_Final_Report_English_FINAL.pdf)

<sup>41</sup> <https://www.wfp.org/r4-rural-resilience-initiative>

23. Excellente pratique : **ONU Femmes** travaille avec le **REFAN**<sup>42</sup>, le **Réseau des femmes productrices de riz du Nord**, dans le cadre de son Programme de chaînes de valeur pour une agriculture résiliente face au climat. Le réseau, composé de 25 000 membres, est un agent essentiel de la chaîne de valeur du riz au Sénégal. Faciliter l'accès du REFAN aux informations, aux connaissances et aux financements pour l'adoption d'options énergétiques durables peut avoir un effet important sur la chaîne de valeur du riz, un secteur stratégique pour la sécurité alimentaire au Sénégal, ainsi qu'un effet de démonstration important pour d'autres chaînes de valeur. Conscients de ce potentiel, ONU Femmes et les Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et du Département de l'Entreprenariat Rapide (DER) soutiennent REFAN dans l'amélioration des compétences et de la gouvernance, ainsi que dans l'accès au financement privé, en collaboration avec le Fonds Vert pour le Climat, afin d'écologiser la chaîne de valeur du riz et de réduire la dépendance aux combustibles fossiles ».

24. Des semences de haute qualité sont une condition préalable à l'obtention de rendements élevés ; or, à mesure que les schémas climatiques changent au Sénégal, **le manque de semences de qualité adaptées aux nouvelles conditions climatiques** a été un facteur limitant majeur de la productivité des agricultrices : « Avant l'introduction des écoles pratiques d'agriculture, les femmes étaient incapables de trouver des semences de qualité. Parfois, elles utilisaient les restes de semences des agriculteurs. Dans le cadre du programme, et en collaboration avec la FAO, 5 **champs-écoles** pour agriculteurs utilisant un total de 10 hectares ont permis à 588 agricultrices de produire 40 tonnes de semences adaptées au changement climatique. Grâce à l'utilisation de ces nouvelles semences améliorées, les agricultrices ne sont plus confrontées à des retards dans leur cycle de production. Les femmes qui participent aux écoles de terrain peuvent soit utiliser les semences améliorées dans leurs champs, soit les vendre à d'autres agriculteurs, générant ainsi des **revenus supplémentaires** et améliorant l'adaptation au climat au-delà de leurs propres cultures. Le projet a aussi soutenu l'initiation de nouvelles **banques de céréales destinées**, en saison sèche, à soutenir les stratégies de subsistance des femmes après l'épuisement des greniers, qui intervient généralement tôt, bien avant la saison des pluies. »

25. En partie grâce à la capacité organisationnelle renforcée et à une formation antérieure en transformation agricole dans le cadre du programme, « de nombreuses coopératives **de femmes ont pu appliquer leurs compétences à de nouveaux produits et de se « réinventer » en tant qu'élément de la solution lors de la réponse COVID-19**. Au total, plus de 7 000 femmes de toute la région ont été formées ou recyclées en ligne et par le biais de tutoriels vidéo sur la façon de produire du gel hydro alcoolique et du savon antiseptique entre avril et juillet 2020. Des organisations telles que REFAN (Femmes productrices de riz du Nord) au Sénégal ont également pu conclure d'importants contrats publics pour fournir des céréales aux programmes de transfert alimentaire pendant la réponse à la crise. Si l'impact de la crise sur les agricultrices de la région a été important, **les compétences techniques, commerciales et organisationnelles acquises au cours du programme ont aidé les femmes à amortir l'impact dans une certaine mesure et leur ont permis de rebondir plus rapidement**, contribuant ainsi à la résilience de leurs communautés. »

26. **L'approche transformatrice d'Enda Graf Sahel**<sup>43</sup> a aidé 4 800 pêcheuses du delta du Saloum à réhabiliter l'écosystème des mangroves, dégradé par la surpêche industrielle et le climat. Elles ont mené des programmes de reforestation, d'ensemencement de coquillages et de maraîchage biologique. Formées au plaidoyer, 20 d'entre elles ont intégré les comités locaux de réglementation de la pêche, et interdit l'accès aux zones protégées. Un nouveau

<sup>42</sup> UN Women (2021).

<sup>43</sup> WECF France (2021), Solutions Genre et Climat. Web : [https://wecf-france.org/wp-content/uploads/2020/12/GJCS-2020\\_French\\_Web\\_double.pdf](https://wecf-france.org/wp-content/uploads/2020/12/GJCS-2020_French_Web_double.pdf) ; voir aussi un rapport intéressant sur les femmes dans la chaîne de valeur des coquillages par la même organisation datant de 2009 : [http://www.prcmarine.org/sites/prcmarine.org/files/6\\_Des\\_Femmes\\_et\\_des\\_coquillages.pdf](http://www.prcmarine.org/sites/prcmarine.org/files/6_Des_Femmes_et_des_coquillages.pdf)

cadre de consultation sur la gestion des ressources leur a permis de plaider pour la restriction des licences de pêche. En utilisant des fours améliorés pour transformer les produits halieutiques, elles réduisent de 75% leurs émissions de CO<sub>2</sub>.

- Une série de recherches et de formations sur le genre ont contribué à réduire de manière significative les violences domestiques et à renforcer la solidarité économique:
  - Analyse des relations de genre dans l'économie et la gouvernance du secteur de la pêche
  - Analyse participative de la répartition du travail au sein des foyers, qui a conduit les hommes à partager une partie des tâches ménagères avec les femmes
  - Recherche sur la masculinité menée par de jeunes militant.es dans les communautés locales Modules de formation standardisés sur les inégalités de genre et le leadership des femmes
- 4 800 pêcheuses formées à la prise de parole en public, au leadership et au plaidoyer
- Création de 6 groupements d'intérêt économique pour l'agriculture et la pêche
- Maraîchage biologique : la transformation de produits agricoles qui améliorent et diversifient le régime alimentaire des familles La diffusion de 200 foyers améliorés réduit de 75% la consommation de bois combustible
- 180 femmes augmentent leurs revenus et 200 bénéficient d'un fonds renouvelable pour stimuler la transition 20 femmes leaders élues dans les organes locaux de régulation de la pêche.

27. **La Dynamique pour une transition agroécologique au Sénégal (DyATES)** dont Eclasio est membre, accompagne actuellement le gouvernement dans sa mise en œuvre d'une transition agro écologique au Sénégal.<sup>44</sup> Les femmes, actrices incontournables de ces initiatives, font preuve de leadership et sont dotées de capacités organisationnelles remarquables. Elles sont actives non seulement dans la production agricole, mais aussi dans la transformation et la valorisation des produits agro-alimentaires. Le projet a d'ailleurs une approche fortement transformative, Si le genre sera suffisamment pris en compte dans les activités:

- Promouvoir la cohérence politique et une prise en compte plus accrue d'activités en lien avec la transition agro écologique dans les actions du gouvernement (cadres institutionnels et légaux, orientations budgétaires, politique de consommation et stratégies commerciales) ;
- Subventionner et rendre visibles et accessibles les biofertilisants et les bio pesticides pour les paysans engagés dans l'agroécologie ;
- Réduire le prix de l'eau productive ;
- Créer les conditions d'une bonne application de la GIRE, notamment au niveau local ;
- Réglementer l'utilisation de produits chimiques notamment pour préserver la qualité de l'eau ;
- Soutenir dans les stratégies de reverdissement, la régénération naturelle des essences forestières par des mises en défens au-delà de l'application des sanctions du Code forestier et des initiatives de reboisement ;

---

<sup>44</sup> « **Sénégal : La société civile s'engage pour la promotion d'un modèle agricole durable** » <https://www.eclasio.org/news/senegal-la-societe-civile-sengage-pour-la-promotion-dun-modele-agricole-durable/>

- Promouvoir la simplification des plans d'aménagement pour donner plus de place aux collectivités territoriales et aux communautés dans la gouvernance des forêts ;
- Promouvoir produits d'assurance agricole adaptés, amortissement des risques, infrastructures de stockage et conservation, etc.) ;
- Soutenir toutes les initiatives de valorisation des ressources alimentaires pour le bétail et de production de cultures fourragères pour favoriser la complémentarité agriculture/élevage ;
- Voter après avoir pris en charge les recommandations de la société civile, vulgariser et faire appliquer le Code pastoral ;
- Adopter une loi foncière qui sécurise d'abord les droits des sociétés paysannes et des générations futures ;
- Garantir la prise en compte des semences paysannes dans les politiques nationales, les droits des paysans à les échanger et le maintien du principe de précaution face aux organismes génétiquement modifiés dans la loi sur la biosécurité. »

28. **Le projet sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS)**<sup>45</sup>: ce projet du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) a travaillé dans les communautés agricoles rurales du Sénégal afin de comprendre et d'améliorer l'accès aux informations climatiques et le transfert de ces informations afin que les ménages et les communautés puissent être mieux préparés aux chocs environnementaux et aux crises climatiques. Le projet a adopté une approche de recherche transformatrice de genre. Il était constaté que « les femmes sont moins au courant que les hommes de nombreuses pratiques agricoles, notamment la construction de terrasses, la collecte de l'eau, le paillage des résidus de culture, le compostage, l'utilisation plus efficace des engrais, les variétés améliorées, le travail minimum du sol, les cultures de couverture, ainsi que l'amélioration des aliments pour animaux, des races de bétail et des pratiques de gestion des pâturages. Cependant, les femmes sont plus conscientes que les hommes de l'existence de fourneaux améliorés (81% contre 66%), car elles sont responsables de la préparation des aliments. » Si les femmes sont conscientes de certaines pratiques, elles semblent les adopter tout autant que les hommes. Les femmes sont même plus nombreuses que les hommes à déclarer qu'elles plantent des variétés de cultures améliorées et des cultures de couverture - toutes deux importantes pour la sécurité alimentaire - lorsqu'elles connaissent ces pratiques.

29. Les observations du programme ISSAR à Kaffrine, au Sénégal, ont montré que si les hommes ont besoin d'informations sur la date du début des pluies, les femmes ont surtout besoin de connaître la date de la fin des pluies pour s'organiser. **Les hommes peuvent choisir le moment de préparer leur terre pour les plantations, tandis que les femmes apprécient d'anticiper le moment où elles devront participer à la récolte.** Le moment de la journée et le canal de transmission (radio, lieu public, mosquée) des informations météorologiques sont également différentes pour les hommes et les femmes, car ils n'ont pas la même disponibilité et mobilité.<sup>46</sup>

30. L'étude a montré que « les types d'informations, les sources d'information, les méthodes de diffusion et le moment choisi sont autant d'aspects importants que les prestataires de services d'information agricole et de communication doivent prendre en compte pour fournir des informations que les agriculteurs et les agricultrices peuvent utiliser pour prendre des décisions éclairées. L'accès aux informations météorologiques de base reste un problème pour les hommes et les femmes de Kaffrine. Les femmes de Kaffrine ont généralement moins accès à différents types d'informations que les hommes, notamment le

<sup>45</sup> CGIAR (2018).

<sup>46</sup> Assar (2016), Gendered Vulnerabilities to climate change: Insights from the Semi-Arid Regions of Africa and Asia. Web : <http://cariiaa.net/consortium/assarAdaptation>



début prévu des pluies, les informations relatives à la production de bétail et les épidémies de parasites et de maladies. (...) Malgré un accès limité à l'information, il est encourageant de constater que si les femmes ont accès à l'information, la plupart d'entre elles disent être capables de l'utiliser. Cela suggère que les interventions qui améliorent l'accès à l'information et rendent cet accès plus équitable auront des impacts positifs en termes de changements de comportement d'adaptation. »

## Annexe 4 : Description détaillée du PGRAAD

### Les stratégies de gestion des risques agricoles

1. En 2014, le Sénégal a élaboré le Plan Sénégal Emergent (PSE) à l'horizon 2035 dont l'agriculture constitue un secteur prioritaire. Le Sénégal s'est également doté d'une Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (SNSAR), 2015-2035 qui constitue un référentiel d'orientation et de coordination des interventions. Comme objectif stratégique, la SNSAR vise à assurer aux populations sénégalaises une sécurité alimentaire durable et une meilleure résilience face aux chocs à l'horizon 2035.
2. Alignée sur les ODD et sur le Plan Sénégal Emergent (PSE), la SNSAR se structure autour de quatre axes stratégiques qui tous intègrent les dimensions « offre, stockage de produits agricoles et gouvernance de la sécurité alimentaire – SA ».
3. La SNSAR a donc pour de prendre en compte la dimension protection des moyens d'existence des populations rurales à travers un renforcement de leurs capacités productives et de leur résilience face aux chocs.

### Les cadres institutionnels existants

4. La Loi sur l'Orientation Agro-sylvo-pastorale (LOASP) votée en 2004, qui constitue le cadre juridique du développement de l'agriculture au Sénégal pour les vingt (20) prochaines années (horizon 2024). L'adoption de cette loi a abouti à la formulation de plusieurs programmes opérationnels tels que le Programme National de Développement Agricole (PNDA), le Plan National de Développement de l'Élevage, le plan d'action forestier et la politique halieutique.

### 3) Les outils de gestion des risques agricoles

#### La CNAAS : l'assurance agricole

5. Assurance agricole. La Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) est une compagnie d'assurances spécialisée dans la couverture des risques agricoles. La CNAAS a démarré ses activités en 2009. La CNAAS propose des contrats d'assurances concernant les récoltes, le bétail, les élevages de volailles, les risques de navigation de la pêche, les indices de sécheresse. De 2009 à 2011, elle s'est plus attelée à informer, à sensibiliser car ce partenariat public-privé assurantiel qui était quelque chose d'innovant même au niveau de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Le principal effort est mis sur l'assurance récolte et le risque pluviométrique (93 % des surfaces emblavées le sont en agriculture pluviale). L'Etat du Sénégal subventionne à hauteur de 50% les primes récoltes. Le PCA a indiqué, le 26 février 2018, que la CNAAS va porter son capital de 1,5 milliards de FCFA à 5 milliards de FCFA, voire davantage.
6. En 2009-2010, les souscriptions aux polices d'assurance s'élevaient à 10 millions FCFA. Mais c'est en 2013 qu'elles ont fait un bond à 300 millions FCFA puis à 400 millions FCFA en 2014. En 2021, la CNAAS a couvert près de 500.000 producteurs qui ont payé 1 milliard de francs CFA, et l'État du Sénégal a subventionné 50 pour cent de ce montant. Près de 322.000 producteurs et éleveurs agricoles sinistrés ont reçu près de 900 millions de francs CFA en guise d'indemnisation

#### Le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF).

7. Le PNBSF contribue à la lutte contre la vulnérabilité et l'exclusion sociale des familles à travers une protection sociale intégrée en vue de favoriser leur accès aux transferts sociaux et de renforcer, entre autres, leurs capacités éducatives, productives et techniques. La démarche du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF) est fortement fondée sur la reconstruction des solidarités et une redistribution des ressources basée sur

l'équité, la justice sociale correspondant à des formes d'aides sociales utiles et pouvant atténuer les risques et chocs de la pauvreté sur les couches sociales les plus vulnérables.

La Composante 1 (Formation-Communication) et la Composante 3 (Transferts financiers – Acquisition de biens et services) du PNBSF constituent l'essence du programme et visent une approche de passage de statut économique. Le PNBSF est passé d'une Phase Pilote en 2013 (50.000 familles ciblées) à une Phase de Généralisation à partir de 2014 pour un objectif de 250.000 familles.

### **Programme national de réduction des risques de catastrophe**

8. La problématique de la prévention et de la gestion des risques et catastrophes constitue un défi majeur qui a un impact certain sur les économies de façon générale. Ainsi, peut-on considérer que sans une stratégie intégrée de prévention et de gestion des risques de catastrophes, les efforts menés peuvent ne pas produire les effets escomptés et compromettre les stratégies de développement élaborées par le Sénégal.

9. Les risques et catastrophes auxquels les populations sont exposées maintiennent les groupes les plus vulnérables dans la précarité et font basculer d'autres dans la pauvreté. Du fait de leurs conséquences sur les personnes, les biens et l'environnement, ils font perdre à l'économie nationale des gains de productivité et de croissance importants. À cet égard, le Gouvernement a pris des initiatives importantes marquées par l'adoption d'un arsenal juridique et la mise en place de la Commission supérieure de la Protection civile, du Comité national de Sécurité civile et de plusieurs plans et organes de gestion et prévention des catastrophes dont le plus connu est le plan ORSEC.

10. Ainsi, avec l'appui du PNUD, le Sénégal a procédé à l'élaboration d'un Programme National de Prévention, de Réduction des Risques Majeurs et de Gestion des Catastrophes Naturelles et à son intégration dans le Document de Politique Economique et Sociale (DPES).

### **Plan d'Actions National d'Adaptation (PANA) aux changements climatiques**

11. Au Sénégal, les populations vivent intensément les effets négatifs des changements climatiques. La vulnérabilité actuelle est surtout liée à la forte dépendance de l'agriculture sénégalaise d'une pluviométrie qui se raréfie au cours du temps. Les changements climatiques sont des sources de perturbations économiques et écologiques, qui dégradent les conditions de vie des populations. Au Sénégal, cette vérité est difficilement vécue, surtout par les populations des pays en développement, où le phénomène de la pauvreté limite les moyens d'actions pour faire face aux multiples impacts négatifs que sont : l'avancée de la mer, l'érosion côtière, la désertification, la perte des terres arables et autres pâturages ; la salinisation des eaux, la réduction ou l'insuffisance de la disponibilité de l'eau pour l'irrigation et la boisson et autres activités productrices.

## **4) Les outils d'atténuation des risques**

### **Outils d'atténuation des risques de production**

12. L'Etat a développé un certain nombre d'outils en vue de prendre en charge de façon holistiques tous les aspects des risques de production. On peut citer en amont la subvention des intrants (engrais, semences) et en aval le relèvement régulier du prix d'achat au producteur des arachide.

13. En 2012, l'État du Sénégal a adhéré à la Mutuelle Panafricaine de Gestion des Risques (African Risk Capacity – ARC) pour renforcer sa capacité à gérer les risques liés aux catastrophes naturelles, à s'adapter aux changements climatiques et à assister les populations exposées au risque d'insécurité alimentaire.

14. Le Sénégal a reçu de l'ARC<sup>47</sup> un montant de 16,5 millions de dollars américains, en 2014 afin de soutenir 927 416 personnes souffrant menacées par l'insécurité alimentaire et d'acquérir 14 839 tonnes d'aliment de bétail, vendues à des prix subventionnés aux pasteurs.

15. Le Gouvernement du Sénégal s'est officiellement engagé dans le programme de renforcement des capacités de la mutuelle ARC depuis septembre 2012. Dans le cadre du programme de renforcement des capacités, le Gouvernement a mis en place une équipe technique, sous la supervision de la Direction de la Protection Civile (DPC). En 2014, le Sénégal a achevé le paramétrage du logiciel ARV, choisi ses paramètres de transfert de risque et soumis son plan opérationnel, entraînant ainsi l'émission par le Conseil d'Administration de l'ARC d'un Certificat de Conformité et de Bonnes Pratiques au pays.

### **Autres outils d'atténuation**

16. Le Sénégal a souscrit également à des initiatives et cadres de coopération en lien avec la recherche de la sécurité et de l'autosuffisance alimentaires. On peut, entre autres, citer :

- Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA). Adopté en 2002, il définit le cadre de référence commun aux pays africains pour développer le secteur agricole, en augmentant les exportations et en luttant contre la faim, l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Ce cadre définit au plan sectoriel, des principes et des objectifs devant guider les efforts entrepris au sein des Communautés Economiques Régionales – CER (CEDEAO pour l'Afrique de l'Ouest) et des États membres. Le Sénégal a élaboré son PNIA, afin de traduire en actions, d'une part, les options auxquelles il a souscrit, dans le cadre du PDDAA et de la Politique agricole commune de la CEDEAO (ECOWAP). Ainsi, les efforts et engagements du Sénégal aux niveaux de la sous-région et du continent se sont traduits en un PNIA de première et seconde générations.

17. Le Sénégal a aussi adhéré en novembre 2014 à la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (NASAN) et de l'Alliance globale pour l'Initiative résilience, qui aident les gouvernements à mobiliser des financements importants auprès du secteur public-privé en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition ;

### **5) Outils d'atténuation des risques de marchés**

18. Le Sénégal est dépendant du marché mondial (riz, blé, lait) pour compléter les variations et les baisses de productions agricoles. Les dysfonctionnements des marchés au niveau régional et au niveau international impactent négativement sur l'accès aux denrées de base des populations.

19. Les risques des marchés portent notamment sur leurs dysfonctionnements qui peuvent être induits par divers facteurs. Le plus récent est l'insécurité ambiante rendant très difficile

---

<sup>47</sup> Africain Risque Capacity : Elle

l'accès à certains marchés, conduisant par endroits à la fermeture de certains marchés dans la bande du Sahel.

20. Les variations et les mécanismes de formation et d'évolution des prix ; les mécanismes de régulations : stockage, marché à terme, warrantage, la connaissance en temps réels de l'offre et de la demande des marchés, la fiabilité des intermédiaires et des acheteurs,

21. Quant aux prix, leur volatilité constitue un risque important en ce sens qu'elle dérègle tous les plans sur la chaîne de valeur/commercialisation des produits agricoles. D'octobre 2021 à octobre 2022, les prix des denrées de base sur les marchés de consommation ont augmenté en moyenne entre 35 et 40% alors que l'offre n'a pas beaucoup varié.

### **Les bases de données institutionnelles et informations de marchés**

22. L'étude PARM/CEGRAM (2016) révèle que les informations utiles à la GRA sont celles liées à la météorologie, aux sols et à leur occupation (télédétection), aux prix, aux stocks, aux marchés, au niveau de production, à la santé végétale, à la santé animale, aux risques climatiques, aux politiques et aux informations socio-économiques et sectorielles.

23. Ces informations sont partiellement disponibles dans les bases de données institutionnelles gérées par les services de l'Etat. Les lacunes sont principalement liées au manque d'exhaustivité (couverture géographique insuffisante), à l'absence de données historiques, à la fréquence trop longue de diffusion des données.

24. D'autres d'informations sectorielles centrées sur les marchés sont diffusées régulièrement par les dispositifs publics en vue d'outiller les différents acteurs agricoles pour atténuer les risques des marchés et des prix. Il s'agit notamment du :

- Système d'Information sur les Marchés (SIM) du CSA mis en place 1987 couvrant toutes les céréales et portant sur près de 60 marchés urbains, semi urbains et ruraux. Il a pour but d'informer à temps réel les différents acteurs pour leur permettre de se positionner valablement sur les marchés ;
- Système d'Information sur les Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés (ARM), mis en place 2000 centré sur le riz, la pomme de terre et l'oignon ;
- Système National d'Alerte Précoce (SAP), mis sur pied en 2006 par le SECNSA en collaboration avec le CILSS et ses différents partenaires. Il a pour mission de collecter, traiter, analyser et diffuser les informations relatives à la sécurité alimentaire. Le but visé est de mieux anticiper et gérer efficacement les crises alimentaires devenues récurrentes, en liaison avec les effets relatifs au changement climatique.

25. Ces informations combinées avec d'autres de l'ANACIM, de la DPV, du CSE sont aussi utilisées par le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA) qui diffuse son propre bulletin mensuel de Système d'Alerte Précoce (SAP/SA <http://www.secnsa.sn/publication.php.type=1>).

26. Ces bulletins riches en informations sont surtout destinés à l'administration et aux « relais » qui les utilisent pour donner « conseils » aux producteurs agricoles.

### **Les actions de partenaires techniques et financiers (PTF)**

27. Les PTF ont une action importante dans la gestion des risques agricoles. La plupart des PTF annoncent dans leur programme des actions concernant la vulnérabilité des populations, en particulier en relation avec la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Ces PTF ont des actions de soutien à la fois dans la construction des bases de données régaliennes, les systèmes d'informations et des actions de développement, prenant en compte les risques agricoles.

28. Mais les actions sur la vulnérabilité, la sécurité alimentaire, la bonne gouvernance, ou même la planification des ressources naturelles ou le foncier, abordent de manière indirecte la question de la GRA.

29. Par ailleurs, les PTF participent et soutiennent certaines initiatives des entreprises du secteur numérique et plus généralement la constitution de systèmes d'information agricole. Cependant les investissements dans les systèmes d'information rencontrent les mêmes difficultés que partout : manque de synergie entre les différents acteurs et difficultés de coordination. La plateforme PARM est une avancée considérable pour favoriser la coordination et la synergie.

### **Warrantage**

30. Le warrantage se positionne comme un important outil d'atténuation des risques de marchés. Il consiste à accorder aux producteurs un prêt garanti par la mise en stock de leur production, dont la valeur est susceptible d'augmenter sous quelques mois. Souvent présenté comme une solution simple au problème de bradage de la production juste après la récolte, ce dispositif doit en réalité s'adapter à chaque contexte d'application. Le warrantage contribue à assurer la sécurité alimentaire des familles. Il contribue à gérer la période de latence très préjudiciable pour les producteurs entre la campagne de commercialisation des arachides et celle des céréales qui intervient à la fin de celle-là.

### **L'apport du numérique : les offres des entreprises du secteur des TICs**

31. La vague mondiale de la technologie numérique déferle aussi sur le Sénégal. Les autorités ont fait du développement des technologies de l'information et des communications l'un des piliers de sa stratégie de développement. Depuis 2012, le Sénégal a mis en œuvre d'importantes réformes structurelles, notamment des améliorations du réseau routier, de l'électricité et de l'environnement des affaires, dans le cadre du Plan Sénégal Émergent. Les plans futurs du gouvernement sénégalais sont audacieux, ambitieux et comportent de nombreuses réformes qui, lorsqu'elles seront correctement mises en œuvre et hiérarchisées, permettront une amélioration. Il s'agit en somme des actions qui impactent les risques de marchés car toutes orientées vers l'amélioration du climat des affaires.

32. Les différents prestataires du secteur des TICs offrent des outils et des services. Les outils sont essentiellement :

- Des plateformes web qui permettent de stocker, traiter des données et des informations, comme par exemple, la gestion d'enquêtes et la gestion de listing de clients potentiels, etc.
- Des systèmes d'information géographique (SIG) et de télédétection (TD) pour la gestion et l'aménagement du territoire, et le suivi des ressources terrestres etc.
- Des applications mobiles, des outils/services SMS, des centres d'appel permettant des interactions avec des professionnels etc.
- Les applications mobiles sont développées pour permettre aux utilisateurs d'interagir avec les plateformes en utilisant des Smartphones ou des téléphones basiques via code USSD, en transmettant des informations sur les marchés, les prix, la météorologie, les offres d'achat ou de vente. Les services SMS d'alerte permettent de diffuser des messages urgents et des communications à grande échelle.
- Les centres d'appel permettent l'accès aux différents services grâce à une assistance par des personnes physiques. Ils permettent aussi des interactions entre un producteur et un professionnel ; par exemple, un vétérinaire dans le cas de maladies du bétail. Des services d'élaboration et de diffusion de vidéos et d'émissions radios permettent de construire des messages de sensibilisation sur les risques agricoles. Le nombre des producteurs bénéficiaires de ces services restent limité.

## Initiatives et solutions clés

33. Même s'il ne dispose pas d'une stratégie d'agriculture digitale spécifique, le Sénégal profite d'un écosystème digital très favorable pour le développement d'initiatives innovantes dans l'agriculture, grâce notamment aux investissements effectués sur les infrastructures digitales du pays. On peut identifier un certain nombre d'initiatives liées à l'agriculture digitale, à l'image de celles présentées en annexe 1 :

### L'écosystème de soutien au développement de l'agriculture digitale

34. Le ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural est la structure régalienne jouant un rôle majeur dans la promotion de l'agriculture digitale. Il prépare et met en œuvre la politique définie par le Chef de l'Etat dans les domaines de l'agriculture et l'équipement rural.

35. Pour l'atteinte de ses objectifs, le MAERSA s'appuie notamment sur l'Agence Nationale de Conseil Agricole et rural (ANCAR), une société anonyme à participation publique minoritaire, créée par le Gouvernement du Sénégal avec l'appui de la Banque Mondiale dans le cadre du Programme des Services Agricoles et Organisations de Producteurs (PSAOP) signé en 1999 et dont elle constitue une des cinq composantes. L'objectif de l'ANCAR est de promouvoir et piloter un service de conseil agricole et rural décentralisé à la demande, permettant aux petits producteurs d'améliorer durablement la productivité, les productions, la sécurité alimentaire et les revenus. L'ANCAR est le partenaire de la FAO pour différentes activités, y compris le déploiement de la plate-forme digitale SAIDA et le lancement de l'activité pilote du projet villages numériques au Sénégal.

36. Ces institutions opèrent en synergie avec les Cadres Régionaux de Concertations des Ruraux (CRCR) ainsi que les organisateurs de producteurs.

37. En ce qui concerne les acteurs non-publiques, outre les entreprises et start-ups, différents incubateurs et hubs interviennent pour accompagner le développement des activités e-agricoles. Il s'agit notamment de :

- 1) CTIC <https://www.cticdakar.com> : il s'agit de l'un des premiers incubateurs d'entreprises numériques au Sénégal et l'un des plus importants en Afrique francophone. Elle a été initialement mise en place avec l'appui de l'État sénégalais et accompagne aussi des entreprises agricoles ; b) Orange Digital Center – Sénégal

38. Il s'agit d'une école de formation gratuite au développement de logiciels, créée par l'Opérateur historique des télécommunications au Sénégal. Elle dispose d'un incubateur/accélérateur de startups opérant gratuitement, ainsi que d'un fonds d'investissement pour accompagner les projets de digitalisation. <https://www.orangedigitalcenters.com/>

39. Dans la même dynamique un grand nombre de partenaires de développement internationaux interviennent également dans ces activités. C'est le cas notamment des Nations Unies, à travers, outre la FAO, une initiative comme le Fonds d'équipement des Nations Unies (UNDCF) qui appuie des projets d'accès à la finance digitale pour les producteurs.

## 6) Les Résultats attendus du projet

40. De nombreux résultats sont attendus du projet. Pour la composante 2, il s'agit notamment de :

- Une communauté de connaissances formelle qui permet un partage des expériences réussies en matière de gestion des risques agricoles ;
- Une base de données fonctionnelle régulièrement mise à jour et accessible pour alimenter les prises de décision des différents acteurs institutionnels et acteurs privés en matière de GRA ;

- Un site Web fonctionnel accessible et évolutif en lien avec les besoins des producteurs notamment les femmes et les jeunes producteurs agricoles ;
- Les risques du marché sont mieux gérés grâce à l'accès à des formations (et à des informations centrées sur la gestion des risques agricoles ;
- Des partenariats identifiés entre les structures de relais de GRA (y compris les opérateurs de TIC et de télécommunications) et les prestataires de services financiers (PSF) fournissant des services de transfert d'argent et d'autres services financiers pour informer les agriculteurs tout au long de leur cycle d'activité ;
- La diffusion d'information sur les opportunités d'investissement et de GRA et les options financières attenantes aux familles bénéficiaires des transferts d'argent, aux migrants de retour et aux investisseurs de la diaspora pour atténuer l'exposition aux risques agricoles et promouvoir des technologies agricoles résilientes dans leurs entreprises ou leurs investissements dans leur pays.

## 7) La Zone ciblée par le projet

41. Les zones agroécologiques de la première phase ont été retenues après une analyse croisée des critères suivants : a) la prévalence à l'insécurité alimentaire ; b) l'exposition aux risques climatiques ; et c) la prévalence de la migration (importance de la Diaspora). L'analyse croisée des résultats de la matrice des critères a permis de retenir les zones agroécologiques suivantes : 1) la Vallée du Fleuve (Régions de Saint-Louis et Matam) ; 2) la Zone agrosylvopastorale (Régions de Louga et Matam) ; et 3) le Bassin arachidier (Régions de Kaolack, Diourbel, Fatick, Kaffrine).

## 8). Les Populations cibles

42. Les principaux bénéficiaires de la composante 1 « Accès à l'information » sont les acteurs de l'économie et du développement rural, notamment les producteurs agricoles dont les femmes et les jeunes. La composante 2 interviendra sur l'ensemble des 3 zones agroécologiques ciblées par le projet à savoir la Vallée du Fleuve (Régions de Saint-Louis et Matam), la Zone Agrosylvopastorale (Régions de Louga et Matam), le Bassin Arachidier (Régions de Fatick, de Diourbel, de Kaolack et de Kaffrine), soit 7 régions et 25 départements. Les populations cibles sont les petits producteurs agricoles, dont les femmes et les jeunes producteurs agricoles, les familles bénéficiaires d'envois de fonds et les migrants de retour.

Approche transversale genre et jeunesse que le PGRAAD adoptera lors de son exécution.

43. Pour intégrer la dimension de genre et jeunesse dans le projet, il ne s'agit pas exclusivement de développer des mesures autonomes mais plutôt de garantir l'intégration significative de la dimension de genre à tous les niveaux. Il faudra réserver un minimum de 10% des budgets pour intégrer de manière significative des activités qui soutiennent l'inclusion des femmes, des jeunes et d'autres catégories sociales.

44. **Désagrégation des données par sexe et âge et collecte des données spécifiques au genre.** Ceci commence par s'engager à cibler les femmes, les jeunes et autres catégories sociales de façon égale et équitable lors des interventions. Notamment, la désagrégation inclut d'analyser en permanence comment les risques agricoles affectent différemment les sous-groupes des populations et sont gérés différemment par ces groupes, en fonction de leur sexe, de leur âge et d'autres facteurs tels que le handicap. Ceci veut aussi dire que tous les indicateurs de suivi et d'évaluation sont désagrégés par sexe et âge. Exemples d'application : cartographies, bases des données, études

45. **Formation des partenaires du projet travaillant avec des populations sur l'approche genre** et particulièrement, la détection, prévention, mitigation et réponse par



rapport aux risques des violences basées sur le genre. Ceci concerne aussi des formateurs et formatrices qui feront partie de la base de données pour le volet de formation.

46. **Intégration des femmes, des jeunes et d'autres catégories sociales dans tous les processus de consultation afin de garantir leur participation et leur contribution significatives.** Notamment, répertorier des compétences spécifiques des femmes et des jeunes dans la GRA et valoriser ces compétences dans les consultations afin de conduire à des actions concrètes. Pour cela, il faut que la composition des participants soit équilibrée entre les sexes, et que la planification et la mise en œuvre soient transformatrice en matière de genre – notamment en ce qui concerne les méthodes de facilitation qui tiennent compte des normes sociales. Exemples d'application : communautés d'apprentissage, structures de relais, rencontres de diffusion

47. **Intégration des femmes, des jeunes et d'autres catégories sociales dans toutes les activités de formation,** en rendant l'ensemble du processus transformateur en matière de genre – de la conception à la planification et à la mise en œuvre. Notamment aussi, évaluer les compétences et les méthodes d'apprentissage et de gestion des OP féminines, ses organisations de jeunesse et d'autres catégories sociales afin d'adapter une offre de renforcement des compétences à leurs besoins spécifiques dans la GRA. Cela comprend une communication et un recrutement ciblés pour garantir l'équilibre entre les sexes parmi les participants, l'adaptation du matériel et des modalités de formation, la garantie de la logistique (sécurité, mobilité, calendrier, garde d'enfants), la langue de facilitation, la méthodologie et les services post-exploitation (application pratique, maintien des acquis, mentorat, etc. Exemples d'application : formations pour la communauté d'apprentissage, formations aux femmes et jeunes sur les opportunités d'investissement, développement des supports de formation, champs-écoles, foras, causeries caravanes et formations spécifiques

48. **Conception de toutes les autres activités, les processus, les services et les produits manière à prendre en compte les besoins, les contraintes et les potentiels spécifiques des femmes, des jeunes et des autres catégories sociales.** De façon générale, dans tous les partenariats avec les acteurs du secteur public et privé, veille à ce que les actions, produits et services soient conçus pour bénéficier à ces groupes. Exemples d'application : Stratégie de communication, innovations en TIC/digitalisation, identification des opportunités d'investissement.

49. **S'engager dans un processus continu d'évaluation, d'apprentissage et de gestion des connaissances autour des questions de genre** en consultation avec toutes les parties prenantes et partager les résultats pertinents. Exemples d'application : communauté d'apprentissage, partage de banque de données, Rencontres de diffusion, policy briefs, renseignement sur meilleures pratiques.

### **Les composantes du projet**

50. La composante 1 « Accès à l'information » : l'objectif visé est l'amélioration de la disponibilité des informations, de leurs modes de dissémination et de leur accessibilité, permettra aux acteurs, en particulier les producteurs, dont les femmes et les jeunes de mieux évaluer et mieux gérer les risques agricoles.

51. Cette composante vise l'accès des agriculteurs (y compris les femmes, les jeunes et les familles concernées par les transferts d'argent) aux informations nécessaires pour prendre des décisions opportunes et informées sur la gestion des risques agricoles (GRA).

### **La composante 1 "Accès à l'information" s'appuiera sur trois (3) sous-composantes :**

- 1) Création d'une communauté d'apprentissage et d'un réseau de compétences sur la GRA ;
- 2) Mise en place et maintenance de la base de données et du portail web SI-GRA (Système d'Information sur la GRA) ;

- 3) Structures de relais opérationnelles pour diffuser l'information aux agriculteurs et autres parties prenantes, et accessibles aux femmes, aux jeunes et aux familles qui envoient / reçoivent des fonds (y compris les migrants de retour et les investisseurs de la diaspora) ;

52. Des diffusions d'information seront relayées sur les opportunités d'investissement et de GRA et les options financières attenantes aux familles bénéficiaires des transferts d'argent, aux migrants de retour et aux investisseurs de la diaspora pour atténuer l'exposition aux risques agricoles et promouvoir des technologies agricoles résilientes dans leurs entreprises ou leurs investissements dans leur pays.

53. Un système de suivi-évaluation sera nécessaire pour le suivi et l'évaluation des performances de la base de données et du portail Web du SI-GRA.

<b>Résultats de la Composante 1 "Accès à l'information"</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une communauté d'apprentissage et d'un réseau de compétences sur la GRA.</li> <li>• Mise en place et maintenance de la base de données et du portail web du SI-GRA (Système d'Information sur la GRA).</li> <li>• Structures de relais opérationnelles pour diffuser l'information aux agriculteurs et autres parties prenantes, et accessibles aux femmes, aux jeunes et aux familles qui envoient / reçoivent des fonds (y compris les migrants de retour et les investisseurs de la diaspora).</li> <li>• Partenariats identifiés entre les structures de relais de GRA et les prestataires de services financiers (PSF) fournissant des services de transfert d'argent et d'autres services financiers pour informer les agriculteurs tout au long de leur cycle d'activité.</li> <li>• Diffusion d'information sur les opportunités d'investissement et de GRA et les options financières attenantes aux familles bénéficiaires des transferts d'argent, aux migrants de retour et aux investisseurs de la diaspora pour atténuer l'exposition aux risques agricoles et promouvoir des technologies agricoles résilientes dans leurs entreprises ou leurs investissements dans leur pays.</li> <li>• Un système de suivi-évaluation du Système d'Information sur la Gestion des Risques Agricoles (SI-GRA) est mis en place et fonctionnel.</li> </ul>

### **Sous-composante 1.1 : Communauté d'apprentissage**

54. L'objectif visé à travers cette sous-composante est d'établir une communauté d'apprentissage ou un réseau de compétences en matière de gestion des risques agricoles comprenant tous les acteurs clés, y compris les décideurs politiques, les prestataires de services financiers /non financiers, les organismes de recherche et de vulgarisation, les organisations de producteurs/notamment des organisations paysannes des femmes, les organisations de la diaspora et les partenaires techniques et financiers (notamment ceux qui sont impliqués dans le groupe de travail national sur les envois de fonds établi dans le contexte du programme PRIME de la FFR).

<b>Résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une communauté d'apprentissage est établie dans les zones cibles du projet.</li> <li>• Les expériences probantes (à succès) sont partagées régulièrement avec les différents acteurs clé.</li> <li>• La communauté d'apprentissage est régulièrement alimentée par de nouvelles expériences probantes (success stories).</li> </ul>
------------------	--

Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'expériences réussies répertoriées.</li> <li>• Nombre de bénéficiaires des ateliers de partage.</li> <li>• Nombre de nouvelles expériences réussies répertoriées.</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une étude sur la communauté d'apprentissage et la cartographie des expériences réussies sur la GRA.</li> <li>• Cartographie des organisations de la diaspora, réseaux d'investisseurs de la diaspora, et expériences réussies de migrants dans l'agriculture</li> <li>• Organiser un atelier de partage des résultats de l'étude avec toutes les parties prenantes.</li> <li>• Réalisation des formations sur les expériences réussies.</li> <li>• Organiser des voyages d'étude et de partages d'expériences sur la GRA.</li> <li>• Exploration de nouvelles expériences réussies sur la GRA. Renforcer les capacités des membres de la communauté de connaissance et du réseau de compétences à l'utilisation de l'information sur la GRA.</li> <li>• Recenser les Actions innovantes en matière de d'information sur la GRA.</li> <li>• Animer la communauté d'apprentissage sur la GRA.</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MAERSA (SG, SI-GRA)</li> </ul>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les cadres et agents des Ministères concernés par le Projet (Agriculture, Elevage, Eaux et Forêts, Pêche, Economie Numérique, Femmes et enfants).</li> <li>• Les producteurs agricoles dont les femmes et les jeunes producteurs agricoles.</li> </ul>
Institution	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MAERSA (SG, UC-PGRAAD)</li> </ul>

**Sous-composante 1.2** : Mise en place d'une base de données et du portail web du SI-GRA (Système d'Information sur la Gestion des Risques Agricoles).

55. A travers cette sous-composante, l'objectif visé est de rassembler des données sur les risques agricoles et les options de la GRA couvrant les risques climatiques, de production et de marché.

56. La Composante 1 établira un système d'accès à l'information pour les petits producteurs ruraux afin de gérer les risques liés au marché, à la production et au climat. Cela impliquera un ensemble diversifié d'acteurs dans différentes zones, et à différents niveaux. La Composante 1 ciblera trois groupes principaux : (i) les agriculteurs ; (ii) les prestataires de services financiers et non financiers ; et (iii) les décideurs politiques et les partenaires techniques et financiers.

57. Il s'agira également de ventiler les données dans les trois (3) zones agroécologiques ciblées, par catégorie de risque (climat, production, marchés) et sous-secteur (cultures, bétail, pêche) et par sexe et les mettre à la disposition des utilisateurs sur le portail du SI-GRA, y compris une section dédiée aux migrants de retour et aux investisseurs de la diaspora. Cette section intégrera les principaux partenaires, guichets et dispositions spécifiques aux membres de la diaspora pour préparer ou accompagner leurs projets en termes d'assistance technique, de financement, et d'incitations gouvernementales (comme l'accès au foncier) disponibles dans leurs régions d'origine mais également leurs pays d'expatriation. Cette étude sera coordonnée avec l'appui technique du MFEF et devra recourir à une ONG ou un cabinet avec une connaissance éprouvée des questions de migrations et développement et tout

particulièrement de l'entrepreneuriat de la diaspora (comme RMDA, ADEPT, GRDR) et de la structuration de la diaspora pour couvrir les principaux pays d'émigration (Esp France, Espagne, Italie, Etats-Unis).

58. L'information qui sera collectée sera ciblée et orientée vers les besoins spécifiques des acteurs agricoles notamment les femmes et les jeunes en vue de permettre de les outiller pour mieux gérer les risques agricoles

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une Base de données mise en place et opérationnelle</li> <li>• Un portail web du SI-GRA mis en place et fonctionnel</li> </ul>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 base de données fonctionnelle</li> <li>• 1 portail web du SI-GRA opérationnel</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une étude pour circonscrire les contours du Système d'Information sur la Gestion des Risques Agricoles (SI-GRA), du Site Web et de la base de données du SI-GRA ;</li> <li>• Organiser un atelier de partage des résultats de l'étude ;</li> <li>• Créer une base de données sur la GRA</li> <li>• Collecter les données sur les risques agricoles et les options de la GRA couvrant les risques climatiques, de production et de marche. P/ commentaire : en quoi cela diffère t il des données collectées à travers les études de a composante 3 ?)</li> <li>• Ventiler les données dans les trois (3) zones agroécologiques ciblée par le PGRAAD ;</li> <li>• Equiper et rendre opérationnel (Animer) le portail web du SI-GRA ;</li> <li>• Assurer le fonctionnement de l'Unité d'animation de la Base de données et du SI-GRA ;</li> <li>• Evaluer les besoins en renforcement de capacité de acteurs et parties prenantes impliqués dans l'opérationnalisation du SI-GRA ;</li> <li>• Former les parties prenantes au fonctionnement de la Base de données et du portail web du SI-GRA ;</li> <li>• Equiper l'équipe d'animation de la base de données du SI-GRA ;</li> <li>• Recruter un prestataire de service (consultant/formateur) chargé de la formation à l'utilisation de l'information pour la GRA en relation avec les besoins en renforcement de capacité spécifiques ' chaque type d'acteurs (hommes, femmes, jeunes) ;</li> <li>• Organiser des ateliers de formation ciblés par type d'acteurs (producteurs agricoles, femmes, 'jeunes) afin qu'ils puissent intégrer la GRA dans leurs activités de manière permanente ;</li> <li>• Mettre en place la base de données sur la GRA ;</li> <li>• Alimenter et rendre opérationnelle (animer) la base de données sur la GRA ;</li> <li>• Former les producteurs agricoles y compris les femmes et les jeunes à l'utilisation de l'information sur la GRA ;</li> <li>• Rechercher des synergies avec les entreprises numériques et dispositifs public d'information ;</li> <li>• Renforcer les capacités techniques des dispositifs public d'information ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités de traitement et d'analyse des dispositifs publics d'information sur la GRA ;</li> <li>• Réaliser une investigation pour identifier les contraintes d'accès à l'information des femmes, des jeunes et autres groupes vulnérables ;</li> <li>• Organiser un atelier de partage et de validation des résultats de l'étude ;</li> <li>• Appuyer l'accès aux informations sur la GRA pour les femmes et les jeunes producteurs agricoles</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MAERSA (SG, UC-PGRAAD, SI-GRA)</li> </ul>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les décideurs politiques, cadres et agents des Ministères concernés par le Projet (Agriculture, Elevage, Eaux et Forêts, Pêche, Economie Numérique, Femmes et enfants)</li> <li>• Les producteurs agricoles dont les femmes et les jeunes producteurs agricoles</li> <li>• Les institutions de financement Agricole</li> </ul>
Institution	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MAERSA (SG ; UC-PGRADD)</li> </ul>

### Sous composante 1.3 : Structures de relais

59. Les structures de relais d'information jouent des rôles très importants pour un accès inclusif des acteurs agricoles aux informations pour la prise de décision.

60. Pour la mise en œuvre de cette sous-composante, deux importantes activités ont envisagées :

(1) établir des partenariats avec les prestataires de services (y compris les opérateurs de TIC et de télécommunications) pour diffuser l'information aux communautés cibles (y compris les femmes et les jeunes) et développer leurs capacités (dans le cadre de la composante 1 à analyser et à utiliser cette information pour améliorer la prise de décision de la GRA ;

(2) concevoir des partenariats opérationnels entre les structures relais et les PSF fournissant des envoi' de fonds et d'autres services financiers avec des mécanismes clairs de partage des coûts et un processus de mise en œuvre pérenne assurant l'intégration des informations et des formations de la GRA dans les processus commerciaux des PSF.

61. Des partenariats seront identifiés et établis entre les structures de relais de GRA et les prestataires de services financiers (PSF) fournissant des services de transfert' d'argent et d'autres services financiers pour informer les agriculteurs tout au long 'e leur cycle d'activité. Par exemple, ces partenariats peuvent concerner les prestataires utilisant la technologie mobile offrant des services de transfert d'argent pour intégrer des services à valeur ajoutée (information sur les prix, mise en relation acheteurs/vendeurs, information météorologique) dans leur offre accessible par mobile. Pour les intermédiaires financiers, cette information peut être rendue accessible pour les emprunteurs finançant une activité agricole afin de réduire le risque de crédit. Une participation dégressive du projet aux couts chargés par les structures relais pour délivrer l'information auprès des clients finaux des PSF pourra être envisagée en escomptant une prise en charge progressive par les PSF et les utilisateurs finaux qui valorisent ces services po« r la GRA.

62. »es "hackathons" et prix pour les start-up innovantes pour la diffusion d'information sur la GRA seront organisés pour encourager et stimuler les innovations dans l'écosystème numérique bouillonnant au Sénégal. Les gagnants et solutions proposées pourront être intégrés dans les partenariats avec les structures relais.

63. Enfin les organisations de la diaspora seront approchées pour se constituer en structure relais auprès des migrants pour véhiculer l'information pertinente sur la GRA. Cette

activité sera étroitement articulée aux activités de renforcement des capacités de la composante 3 ciblant les organisations de la diaspora et les migrants dans leurs pays d'expatriation. Les migrants de retour avec une expérience réussie pourront être mobilisés tant au Sénégal que dans les pays d'expatriation pour contribuer, par leur témoignage, à diffuser l'information pertinente sur les opportunités d'investissement en ligne avec la GRA.

Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Partenariats opérationnels réalisés avec les structures relais TIC et organisations de la diaspora</li> <li>● Partenariats opérationnels réalisés avec les structures relais TIC et les entreprises de télécommunication</li> <li>● Modèles de partenariat identifié entre structure relais et prestataires de services de transferts d'argent et d'autres services financiers</li> <li>● Informations sur les opportunités d'investissement et de GRA regroupées et disséminées</li> </ul>
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de partenariats signés</li> <li>● Nombre d'ateliers de concertations réalisés</li> <li>● Nombre d'opportunités d'investissement et GRA identifiés</li> <li>● Nombre d'acteurs bénéficiaires des opportunités d'investissement par genre</li> <li>● Nombre d'actions innovantes en TIC/digitalisation promues</li> </ul>
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Etablir des partenariats opérationnels avec les prestataires de services</li> <li>● Réaliser une étude sur les partenariats potentiels et évaluer les performances des structures relais et le PSF fournissant des envoi' de fonds et d'autres services financiers</li> <li>● Organiser des signatures des conventions entre les partie prenantes (NB : n'inclut pas les PSF)</li> <li>● Suivre la mise œuvre et le respect des conventions déjà signées entre les parties prenantes</li> <li>● Promouvoir et appuyer la signature de nouveaux partenariats</li> <li>● Réaliser une étude sur les opportunités potentielles d'investissement et de GRA et les options de financement existantes dans les régions cibles</li> <li>● Restituer et valider l'étude avec les parties prenantes</li> <li>● Organiser des ateliers de formation décentralisés à l'intention notamment des femmes et des jeunes producteurs agricoles (incluant les bénéficiaires des transferts d'argent) ainsi qu'auprès des membres de la diaspora ;</li> <li>● Réaliser une étude sur la satisfaction des besoins d'informations pour la gestion des risques des acteurs agricoles</li> </ul>
Responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA (SG, UC-Projet)</li> </ul>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Prestataires de services TIC</li> <li>● Organisations/réseaux de producteurs agricoles (y compris les femmes et les jeunes)</li> <li>● Structures privées de prestations de services financiers</li> <li>● Les institutions de financement agricole et les établissements de paiement</li> </ul>
Institution	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MAERSA (SG, SI-GRA)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● UC – PGRAAD</li> <li>● Ministère de l'Economie et des Finances</li> <li>● Ministère de l'Economie numérique</li> </ul>
--	---

64. Les informations sur les opportunités d'investissement, de GRA et les options financières attenantes (collectées dans le cadre des études de la composante 3) seront regroupées et diffusées en direction des groupes sous un format et à travers les structures relais idoines avec l'appui du projet en portant une attention spécifique aux familles bénéficiaires des transferts d'argent (en soulignant le rôle des transferts dans la GRA), aux migrants de retour et aux investisseurs de la diaspora (pour atténuer l'exposition aux risques agricoles et promouvoir des technologies agricoles résilientes dans leurs entreprises ou leurs investissements dans leur pays). Au Sénégal les séances d'information seront organisées par le projet au niveau décentralisé. Les migrants et investisseurs potentiels de la diaspora seront informés au travers de sessions organisées dans leur pays d'expatriation.

### 10) Principaux produits attendus pour a composante 1 :

65. (i) une communauté d'apprentissage formelle et un réseau de compétences sur la GRA; (ii) une base de données opérationnelle et accessible; (iii) un portail web SI'GRA (Système d'Information sur la GRA) fonctionnel, (iv) des partenariats opérationnels avec les structures relais TIC pour une diffusion grand public (notamment à l'endroit des femmes et des jeunes) des informations centrées sur la GRA, (iv) l'identification de partenariats entre les structures de relais de GRA et les prestataires de services financiers (PSF) fournissant des services de transferts d'argent et d'autres services financiers pour informer les agriculteurs tout au long 'e leur cycle d'activité.

### 11. Coût et financement de la composante "Accès à l'information"

66. La composante 1 est évaluée à 15 476 000 000 FCFA soit 28 138 000 USD. Le financement de la Composante 1 pourrait être assuré par le budget de l'Etat du Sénégal, les contributions en nature des populations bénéficiaires et les Partenaires techniques et financiers intéressés par la problématique de l'accès à l'informations populations pour ancrer l'intégration de la Gestion des Risques Agricoles (GRA) dans leurs décisions.

### 12. Bénéfices spécifiques associés aux outils à promouvoir

67. L'intégration de la Gestion des Risques Agricoles selon l'approche PARM vise à anticiper et atténuer les risques de différentes natures, à la différence des approches classiques de réparation et d'adaptation. Les bénéfices attendus des mécanismes spécifiques envisagés dans le cadre de cette composante 1 "Accès à l'information " sont :

- La formation et le renforcement des capacités de gestion des risques agricoles par un nivellement des connaissances par le haut à travers le partage régulier des expériences réussies par la communauté d'apprentissage et le réseau de compétences.
- La veille permanente sur les risques à travers le recours à la base de données et au portail web du SI-GRA du PGRAAD.

### 13. Hypotheses' de quantification des bénéficiaires

#### Bénéfices de la composante 1.

68. Pour la composante 1, les bénéficiaires des activités prévues sont les populations des zones rurales dans des trois zones agroécologiques ciblées par le projet (7 régions, 25 départements) notamment les producteurs agricoles, plus particulièrement les femmes et les jeunes qui apportent une grande contribution à l'agriculture familiale. Les bénéficiaires seront

identifiés grâce et avec le soutien des organisations paysannes des 3 zones ciblées sur la base d'un certain nombre de critères de sélection consensuels. Sur la base du système de formation en cascades qui seront réalisées, à l'accès facilité aux informations sur la GRA par le Système d'Information sur la Gestion des Risques Agricoles (SI-GRA) à travers la base de données, le site Web, les diffusions par les structures relais TIC et les réseaux sociaux, les bénéficiaires directs sont estimés à 1 170 073 personnes pour la durée du projet, soit 15 % de la population totale des 3 zones estimée à 7 800 484 personnes en 2021 ; soit 596 737 de femmes bénéficiaires (51%) et 573 336 d'hommes bénéficiaires (49 %), en lien avec leur niveau respectif représentatif au niveau des 3 zones agroécologiques.

69. Les bénéficiaires indirects sont estimés à 390 020 producteurs agricoles (5% de la population totale des 3 zones ciblées par le projet) dont 197 368 de femmes (50,6%) et 192 656 d'hommes (49,4%).

## **Composante 2. Transfert d'argent comme outils de gestion des risques agricoles.**

70. **Objectif.** Cette composante vise à encourager les prestataires de services financiers ruraux à mobiliser les envois de fonds, et, plus largement les ressources de la diaspora, comme instrument de GRA. Elle aidera à surmonter les contraintes inhibant le potentiel des transferts d'argent pour une meilleure gestion des risques agricoles, avec une vision de long terme et permettant de toucher à la fois les ménages bénéficiaires de transferts et non bénéficiaires.

71. Les objectifs spécifiques de la composante sont : (i) renforcement de l'accessibilité aux services financiers formels et à l'information en zones rurales par agrégation et digitalisation de services existants ; (ii) développement de nouveaux produits financiers et non financiers adaptés aux conditions des zones rurales et de nouvelles combinaisons de services permettant de réduire les risques de crédit pour les opérateurs et les risques agricoles pour les producteurs et (iii) renforcer les capacités des populations rurales recevant des transferts ou pas en matière de culture d'épargne et de gestion des risques climatiques

72. **Principes d'intervention.** Une série de principes guidera la mise en œuvre. Il s'agit essentiellement de (i) l'adoption d'une approche différenciée permettant de refléter la diversité des populations bénéficiaires, des contextes nationaux et des obstacles, la demande singulière à l'égard de produits et services financiers et de services d'appui non financiers au sein des groupes visés notamment les femmes et les jeunes ; (ii) l'association des services financiers et non financiers : le renforcement de la participation aux filières, de l'accès au marché et des capacités de production ou de gestion d'entreprise peut améliorer l'accès des bénéficiaires aux SFIR ; (iii) démarche participative : la recherche de la participation des populations rurales pauvres, des petits exploitants, des organisations paysannes et des autres parties prenantes à la conception des produits et services, l'exécution et le suivi des interventions devrait assurer une meilleure adéquation de l'offre et de la demande ; (iv) valorisation du potentiel du numérique pour améliorer l'accès aux services financiers et non financiers

73. **Méthodologie d'intervention.** L'approche mettra l'accent sur l'amélioration de l'accès aux services financiers grâce à l'utilisation des envois de fonds comme passerelle pour accéder à d'autres services financiers et, ainsi, mieux gérer les risques agricoles. En plus des envois de fonds familiaux, les ressources financières et non financières de la diaspora seront mobilisées pour développer et démontrer les avantages de l'adoption de stratégies de GRA et des technologies agricoles améliorées. Cette composante cible les prestataires de services financiers, les investisseurs à impact, les prestataires de services et les décideurs politiques, les agriculteurs et leurs organisations restent les principaux bénéficiaires, en mettant l'accent sur les bénéficiaires des envois de fonds, les migrants de retour et les investisseurs de la diaspora. Les PSF et les investisseurs à impact visant à favoriser l'utilisation des envois de fonds et mobiliser les actifs des migrants pour la GRA seront incités à développer des



approches innovantes et commercialement viables par le biais d'appels d'offre compétitif et en partenariat avec les structures relais mises en place et renforcées respectivement dans les composantes 1 et 3. Un groupe de travail sera mis en place et sera chargé d'identifier et de mettre en discussion les obstacles auxquels font face les institutions financières (y compris les institutions non bancaires et de microfinance) pour améliorer l'utilisation des transferts d'argent comme instrument de GRA.

74. **Stratégie de mise en œuvre.** Un dialogue durable sera maintenu entre les PSF et les organismes de supervision afin de promouvoir un environnement favorable à la promotion du rôle des envois de fonds en tant qu'outil de GRA, et engagera le ministère en charge des Finances et l'agence BCEAO du Sénégal avec un accent particulier sur les mesures de vigilance à l'égard de la clientèle LAB-CFT proportionnées, les dispositions relatives aux modèles de distribution sans agence, notamment ceux utilisant la monnaie électronique.

#### **Arrangement de mise en œuvre.**

#### **Sous-Composante 2.1 : Partenariats pour la distribution de services financiers combinés à des services d'information et de conseil en GRA.**

75. Cette composante vise à développer des partenariats avec des PSF pour mettre en œuvre des approches innovantes combinant la distribution de services financiers inclusifs ruraux (incluant les transferts d'argent) et les conseils en GRA. La FFR soutiendra le GdS dans la mise en place de la composante. Les détails d'exécution seront discutés en termes de levée de financement de la [part de la FFR et de gestion entre le GdS et la FFR et ses financiers. Le Manuel d'exécution du projet (MEP) détaillera les modalités de financement et d'exécution

76. Elle mettra en œuvre et évaluera des partenariats (i) entre les PSF et les structures relais pour la diffusion d'informations pertinentes et à jour utiles pour la GRA et, (ii) les PSF et les formations proposées par le projet pour le personnel des PSF dans le cadre de la composante 3.

77. Selon les besoins identifiés par les études GRA et la cartographie des PSF existants dans chaque région (composante 3) et sur la base des modèles de partenariat entre structure relais et PSF identifiés dans la composante 1, elle définira, pour chaque région des critères pour sélectionner un panel diversifié de PSF pertinents pour combiner des services de transferts, d'autres services financiers, de l'information et des conseils en GRA.

78. Les PSF éligibles seront mis en relation avec des structures relais pour délivrer une information à jour pertinente pour la GRA.

79. Les partenariats noués incluront des objectifs de performance et des indicateurs de suivi pour mesurer les résultats en termes de capacité à atténuer et à gérer l'exposition aux risques des agriculteurs d'une part, à délivrer les informations et conseils en GRA de façon soutenable.

80. Les PSF ainsi sélectionnés seront également qualifiés pour intégrer les activités de renforcement des capacités mis en œuvre dans le cadre de la composante 3.

81. Cette sous-composante sera mise en œuvre par le MAERSA avec l'appui de la MFEF pour la définition des critères de sélection, des indicateurs de performance

#### **Sous-composante 2.2 : Développement de produits et services financiers liés aux envois de fonds en tant qu'instrument de GRA**

82. Afin de d'élargir l'accès aux services de transferts d'argent et à des services financiers adaptés combinés à des informations et du conseil agricoles, un appel à proposition sera lancé pour les PSF engagés dans les partenariats avec les structures relais d'information et le processus de renforcement des capacités.

83. Un maximum de 5 propositions seront retenus sur la base des critères principaux suivants :

- Développement de canaux de distribution digitaux utilisant des agents non-bancaires au dernier km et les téléphones mobiles comme interface transactionnel
- Développement de nouveaux produits liés aux transferts d'argent et adaptés pour la GRA et les petits producteurs (crédit agricole, crédit warrantage, assurance agricole, épargne avec objectifs, paiements digitaux dans la chaîne de valeur, etc.).
- Développement de produits ciblant la diaspora pour ouvrir des comptes d'épargne et transactionnels à distance, transférer de l'argent de façon digitalisée, constituer une épargne et accéder à des prêts productifs pour des activités agricoles dans le cadre d'un projet entrepreneurial de retour ou le financement de l'habitat en zone rurale.
- Intégration de services d'information en temps réel et de conseil en GRA apportés par le personnel des PSF ou des partenaires habilités du projet (ANCAR).

84. Les PSF sélectionnés utiliseront les outils et partenariats développés par le projet et adopteront une approche holistique concernant la distribution des informations et conseils en GRA pour toucher l'ensemble des groupes cibles du projet couplée à un ciblage plus spécifique sur les ménages bénéficiaires de transfert d'argent ainsi que les migrants.

**Sous-composante 2.3** : Appuis financiers et non financiers à l'entrepreneuriat et à l'investissement des migrants

85. Pour inciter les migrants, avec leurs proches ou par l'intermédiaire d'investisseurs professionnels, cette composante proposera des incitations à l'entrepreneuriat et à l'investissement de la diaspora dans des entreprises à impact pouvant générer des effets de démonstration dans les contextes locaux comme exemples

86. Prenant appui sur les activités de cartographie et de participation de la diaspora dans les activités d'information et RP, une étude sur les capacités et modalités d'investissement de la diaspora dans les projets agricoles sera menée dans les pays d'émigration (4 pays). Cette étude s'inscrira dans la suite des études menées par la MFEF sur ce sujet au Sénégal ainsi que de la méthodologie de recherche adoptée pour étudier les préférences d'investissement de la diaspora malienne en Europe. Elle intégrera également un répertoire des différents fonds d'investissement à impact (y inclus les plateformes de financement participatif) qui opèrent depuis ces pays et ayant des investissements actifs ou potentiels dans des entreprises rurales ou positionnées sur les chaînes de valeur agricoles au Sénégal et évaluera leur intérêt et leurs expériences éventuelles pour mobiliser les ressources d'investisseurs de la diaspora sénégalaise. Enfin, l'étude fournira un répertoire et une catégorisation des différents dispositifs d'accompagnement financier et non-financier accessible pour les entrepreneurs et investisseurs de la diaspora sénégalaise dans ces pays d'émigration.

87. En tirant parti des conclusions de l'étude sur les pratiques et préférences des migrants un mécanisme de co-financement pour l'investissement dans des entreprises rurales ou agricoles utilisant des technologies résilientes sera mis en place. Il comprendra une composante de don et exigera un co-financement substantiel en fonds propres pour le migrant bénéficiaire (y inclus des ressources mobilisées auprès de tierces parties publiques et privées). Le migrant pourra être le gérant de l'entreprise ou un investisseur dans une entreprise d'un proche. Seules les entreprises déjà existantes ainsi que les investissements dans les technologies d'agriculture résiliente seront considérées. Outre le don, une assistance technique sera fournie aux entreprises sélectionnées.

88. Sur la base des fonds d'investissement à impact identifiés dans l'étude, un appel à propositions sera lancé pour financer des projets visant à la mobilisation des ressources de la diaspora dans les fonds à impact pour soutenir des fonds d'investissement à impact souhaitant proposer des options innovantes pour mobiliser les investisseurs de la diaspora en vue du

financement de MPME agricoles appliquant des stratégies de GRA, et avec un fort focus sur l'investissement dans des MPME gérées par des femmes et des jeunes.

#### **Sous-composante 2.4 : Dialogue politique et réglementaire**

89. Animation d'un groupe de travail chargé d'identifier et de mettre en discussion les obstacles auxquels font face les institutions financières (y compris les institutions non bancaires et de microfinance) pour améliorer l'utilisation des transferts d'argent comme instrument de GRA.

90. **Bénéficiaires éligibles aux activités de la composante.** Les bénéficiaires directs sont les producteurs agricoles, les éleveurs et les pêcheurs y compris les femmes et les jeunes tant que les bénéficiaires indirects sont sociétés de technologie financière qui sont des entités qui utilisent les technologies numériques pour fournir des services financiers et non financiers aux prestataires de services financiers. Elles peuvent fournir les services suivants : paiements, prêts, virements, éducation financière, vulgarisation numérique, gestion des données sur les risques de crédit et création de produits pour les clients. Les sociétés de technologie financière peuvent être des entités privées, publiques ou non gouvernementales. Les opérateurs de réseaux mobiles fournissent généralement aux sociétés de technologie financière des plateformes numériques et plusieurs d'entre eux fournissent eux-mêmes des services financiers.

91. **Hypothèse de quantification des bénéficiaires.** Pour la composante 2, les bénéficiaires directs sont estimés à 10 000 producteurs agricoles dont 4 000 femmes (40%), 2 000 jeunes producteurs agricoles (20%), 1000 migrants (10%). Les bénéficiaires indirects sont estimés à 20 000 producteurs agricoles dont 8 000 femmes et 4 000 jeunes, grâce au système de formation par cascades, à l'accès facilité aux informations sur la GRA par le Système d'Information sur la Gestion des Risques Agricoles (SI-GRA) à travers la base de données et le site Web, les diffusions par les structures relais TIC, les réseaux sociaux.

92. Investissement : 15 entreprises de migrants supportées et 10 entreprises rurales financées avec les ressources des migrants au travers de fonds à impact générant 500 emplois stables.

#### **Composante 3 : Développement des capacités sur la GRA**

93. Cette composante est structurée en quatre sous composante : sous composante 3.1 ; études, directives et matériels de formation ; sous composante 3.2 : Formation de formateurs ; sous composante 3.3 : formation en développement des capacités et institutionnalisation de la GRA ; composante 3.4 : Mise à l'échelle de la formation en GRA.

94. L'objectif de la composante 3 est de doter les acteurs de l'écosystème de la GRA des capacités institutionnelles, techniques et professionnelles à gérer les risques agricoles actuels et futurs afin de renforcer la résilience des producteurs à la base. Elle prendra appui sur la réalisation d'études sur les risques agricoles et la gestion des risques agricoles au niveau des zones agroécologiques des pays pour une meilleure territorialisation de la gestion risques agricoles. La composante soutiendra la mise en disposition de matériels de formations et du programme de renforcement des capacités des acteurs au niveau macro, méso et micro sur les risques agricoles et leur gestion afin d'accroître les capacités de résilience des producteurs, des productrices et des jeunes et personnes en situation de handicap impliqués dans les chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

##### **Sous composante 3.1. Etudes sur les risques agricoles et directives et matériels de formation sur la GRA**

95. **Situation de base :** La gestion efficace et durable des risques agricoles tenant compte d'une vulnérabilité différenciée des zones agroécologiques et des sexes spécifiques, nécessite la réalisation d'études spécifiques et décentralisées et la formulation de stratégies de gestion des risques au niveau des zones agroécologiques. A ce jour, les études sur les risques

agricoles n'intègrent pas les spécificités des zones agroécologiques et les inégalités de genre des producteurs face à leur niveau d'exposition aux risques et leurs capacités de réaction face aux risques. Les études réalisées par la PARM et la Banque Mondiale sur les risques agricoles et les outils de gestion des risques ne sont pas basées sur des données primaires et se focalisent sur le niveau national mais ne sont pas décentralisées jusqu'au zones agroécologique, mais aussi n'intègrent pas les différences de genre. Les études de vulnérabilités au changement climatique bien que décentralisées au niveau des zones agroécologique ne tiennent compte que les risques climatiques laissant en rade les autres types de risques. Il manque également de plans d'actions de gestion des risques par zone agroécologique.

96. L'adaptation des curricula à l'approche holistique à la gestion des risques agricoles et aux besoins des acteurs et tenant compte de la variabilité des écosystèmes agroécologiques est un préalable à toute formation sur la gestion des risques agricoles. Actuellement, les curricula de formation disponible dans les universités, écoles, centres de formation et structures de conseil agricole traitent de manière partielle et incomplète l'approche holistique de la gestion des risques agricoles. Ce sont principalement les risques liés à la production agro-sylvo-pastorales qui sont adressés et quelques fois les risques liées aux prix du marché. Les modules de formation sont généralement de type standard et leur révision n'est tient pas souvent en compte les variabilités des écosystèmes et des pratiques, les changements dans les politiques agricoles et le contexte international et géopolitique. En outre, des modules de formation tenant en compte des spécificités de genre dans les chaines de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont rares et ne traite que des aspects génériques sur les rapports entre les sexes.

97. Comme outil de GRA, les transferts d'argent et l'utilisation de services financiers par les populations rurales restent encore sous-utilisés du fait de la prévalence des transferts informels et du manque de points de services, de la fragmentation et du manque d'adaptation de l'offre en services financiers liée aux transferts d'argent, du niveau limité d'éducation et d'inclusion financière des populations rurales.

98. Au niveau local, l'information est limitée sur le niveau d'inclusion financière (accès et utilisation des services financiers), d'éducation financière (connaissance des services financiers et compétences à planifier et utiliser les services financiers) mais aussi sur les risques agricoles qui prévalent et les services financiers les mieux à même de les adresser. De même, plus spécifiquement pour les ménages recevant des transferts, il manque des informations sur l'origine géographique de ces fonds, la fréquence et les montants des transferts. Ce manque d'information limite les options pour les petits producteurs de recourir aux transferts et aux services financiers pour la GRA et pour les PSF, les opportunités d'extension de l'offre sur le plan quantitatif et qualitatif.

### **Etudes et élaboration de documents plans sur la GRA**

99. Pour renforcer les capacités de résilience des producteurs face aux multirisques, il est nécessaire de disposer des données fiables et complètes sur les risques agricoles, les outils de gestion des risques au niveau de chaque zone agroécologique (notamment les services financiers accessibles) et tenant compte des inégalités de genre dans les activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques, mais aussi de disposer de documents de planification zonale sur la GRA. Également, il est indispensable de concevoir et d'adapter des curricula de formation basée sur l'approche holistique sur la GRA -incluant l'éducation financière- et adaptés aux besoins des producteurs, productrices, des jeunes et des personnes en situation de handicap.

100. Le PGRAAD va réaliser six (6) études de perception, de cartographie et d'évaluation des risques agricoles et de leur gestion correspondant aux 6 zones agroécologiques du pays. Les études incluront un état lieux sur le niveau de connaissance, de compétences et d'utilisation des services financiers accessibles dans la zone et les services disponibles ou manquants pour adresser les principaux risques pour la zone et le type de PSF les distribuant.

Elles incluront une cartographie des prestataires de services financiers offrant des services de transferts ou pas présents dans les différentes zones qui alimentera également la base de données GRA mise en place dans la composante 1. Les études accorderont une importance capitale aux risques auxquels les femmes, les jeunes (notamment les candidats à la migration) et les personnes en situation de handicap sont exposés, leur perception sur ces risques, la stratégie de gestion des risques.

101. Une attention particulière sera également accordée à l'utilisation des transferts d'argent reçu pour la GRA. La désagrégation de données autant que possible et des études de cas spécifiques sur ces catégories d'acteurs les plus vulnérables au risque seront réalisées au cours des études. Sur la base de ces études, le PGRAAD soutiendra l'élaboration de six (6) plans de gestion des risques agricoles au niveau des zones agroécologiques du pays. Chaque plan de gestion des risques déclinera les options spécifiques adaptées aux besoins des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap. Ces plans de gestion des risques décentralisés constitueront les documents de référence en matière de planification de la gestion des risques sur chaque zone agroécologique pour l'ensemble des acteurs intervenant dans ces zones. Le projet appuiera aussi la diffusion des résultats des études et des plans de gestion des risques à travers l'appui financier à leur édition et la publication des rapports, l'organisation de rencontres de validation et d'information des acteurs et l'élaboration de Policy briefs pour informer et sensibiliser le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers.

102. **Les principes** de participation et d'inclusion guideront le processus de réalisation des études. Des ateliers de lancement et de présentation des méthodologies et de validation des résultats préliminaires et définitifs seront organisés au niveau national et des six zones agroécologiques afin de favoriser l'implication, la participation et l'inclusion de toutes les parties prenantes y compris les femmes, les jeunes, et les personnes en situation de handicap. Le principe d'inclusion repose sur la conviction que les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap sont différemment affectés par les risques, connaissent les causes de leurs problèmes et les solutions nécessaires pour mieux gérer les risques auxquels ils sont confrontés. Ces catégories d'acteurs auront un rôle clé à jouer dans tout le processus depuis le démarrage jusqu'à la validation des études.

103. **La stratégie de mise en œuvre** pour la réalisation des études sera bâtie autour d'une approche de partenariat multi acteurs et de valorisation des savoirs et savoir-faire des communautés locales, des jeunes et des femmes. Les études seront réalisées par des groupes d'experts ayant l'expertise et la compétence dans les différents domaines liés aux risques agricoles. La sélection du consortium se fera sur la base d'appels à proposition pour la réalisation des études et travailleront avec les communautés locales et les organisations paysannes pour marier le savoir scientifique et endogène dans l'identification des risques, la perception des risques, l'évaluation des risques, les stratégies de gestion des risques.

104. Dans le secteur de l'élevage, International Livestock Research Institute a une expérience dans la réalisation d'études sur les risques, la perception des risques et l'évaluation des impacts des risques dans le sous-secteur de l'élevage. Il a manifesté un intérêt particulier à mettre à disposition son expertise et à s'associer avec d'autres partenaires. L'ANACIM et le Centre de Suivi Ecologique ont combiné leurs efforts pour réaliser des études sur les risques climatiques dans le secteur agro-sylvo-pastorales dans trois zones agroécologiques du pays. L'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar a piloté une étude sur les risques agricoles. L'institut Sénégalaise de recherche agricole a réalisé des études de vulnérabilité au changement climatique dans plusieurs agroécologique du pays. Le MFEF fournira un appui technique pour les études portant sur l'éducation et l'inclusion financière tant pour la définition des termes de référence que dans la sélection du prestataire chargé de l'étude. Le comité technique interministériel sur la gestion des risques agricoles et le cadre stratégique et de réflexion sur la GRA qui sera mis en place, seront chargés de la supervision et de la validation des études.

105. **Les bénéficiaires** sont les ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'environnement, le Ministère des Finances, le comité technique interministériel sur la GRA, les universités, instituts et centres de formation et de recherches, les organisations de producteurs-. Enfin, les bénéficiaires finaux sont les OP et agriculteurs, y compris les femmes et les jeunes. Les bénéficiaires intermédiaires sont les acteurs privés en particulier les PSF et les organisations de la société civile.

106. **Arrangement de mise en œuvre.** Le MAERSA à travers le comité technique interministère sur la GRA assurera le pilotage, le suivi et la validation des études avec l'appui technique du MFEF sur les études et les policy briefs portant sur l'éducation et l'inclusion financière en lien avec la GRA.

107. **Les principaux produits attendus sont** (i) les études sur les risques agricoles sur les zones agroécologiques ; (ii) des plans zonaux de gestion des risques agricoles élaborés sur la base de résultats des études ; (iii) des outils de gestion des risques agricoles adaptés à chaque zone agroécologique ; (iv) des produits de communications sur les risques agricoles par zone agroécologique.

108. **Activités éligibles par la composante.** Les activités de la sous composante 3.2 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

- Réaliser des études de perception, de cartographie des risques agricoles, des stratégies de gestion des risques (y compris le niveau d'utilisation des services financiers), et d'évaluations des impacts des risques agricoles sur les producteurs y compris les femmes et les jeunes au niveau des six zones agroécologiques du Sénégal
- Elaborer des profils sur les risques agricoles pour chaque zone agroécologique
- Organiser des ateliers de partage et de validation des résultats des études au niveau de chaque zone agroécologique et national
- Editer des supports de communication sur les risques agricoles et les outils de gestion des risques agricoles par zone agroécologique
- Elaborer des Policy briefs sur les risques agricoles et les outils de gestion des risques agricoles

109. **Chronogramme des activités :** Les études seront réalisées en année zéro et seront reproduits à mi-parcours pour tenir compte des nouveaux risques, des nouvelles stratégies de gestion des risques.

Etudes sur les risques	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
Réalisation des études	X				
Organisation d'atelier de validation					
Edition des études	X				
Diffusions des études	X				
Elaboration des documents plans de gestion des risques		X			
Elaboration des notes (briefs) d'orientation		X			

### **Elaboration/révision des curricula de formation en GRA destinés aux cadres, techniciens, facilitateurs**

110. Les résultats des études sur les risques agricoles vont guider le processus d'élaboration des curricula de formation sur la GRA. L'élaboration des curricula de formation sera basée sur l'approche holistique en matière de la GRA développée par la PARM et adoptée par le Gouvernement du Sénégal. Elle intégrera des sections spécifiques conçus avec et pour les PSF afin d'inclure non seulement des informations et des conseils en matière de gestion

des risques agricoles spécifique au genre pour les agriculteurs, mais aussi, une éducation numérique et financière pour améliorer les qualifications des utilisateurs des envois de fonds afin qu'ils puissent adopter un ensemble plus large de services financiers répondant à leurs stratégies de gestion des risques agricoles.

111. Le PGRAAD appuiera l'élaboration de 04 catégories de modules de formation sur la GRA. Le premier module de formation cible les cadres des ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'environnement, des finances, de l'économie, du genre, des affaires étrangères, des collectivités territoriales), du secteur privé, des organisations de la diaspora et des organisations de la société civile. Ce module de formation sera axé sur les risques agricoles, leur identification et évaluation, la gestion des risques agricoles et sur les outils de gestion de risque promu par le PGRAAD (accès à l'information, transferts d'argent et services financiers) et autres outils qui seront sélectionnés à partir des résultats des études sur les risques. Le deuxième module de formation sera destiné aux formateurs que sont les techniciens de conseils agricoles et rural des directions nationales et régionales publiques et parapubliques des ministères sectoriels, les leaders des organisations de producteurs, les conseillers clientèles et techniciens des institutions de financement du secteur agricole, les prestataires de services agricoles et financiers. Ce module sera centré sur la compréhension des risques agricoles, les outils d'évaluation des risques, la hiérarchisation des risques, les pratiques de gestion des risques des parties prenantes du secteur à savoir les agriculteurs, organisations paysannes, services de conseil agricole et rural, secteur privé, etc.), tout en mettant l'accent sur les petits agriculteurs, les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap.

112. Le Module 3 cible les facilitateurs (conseillers agricoles, techniciens, points focaux, producteurs relais, animateurs, superviseurs) qui constituent le dernier démembrement des services techniques (agriculture, élevage, pêche), des organisations paysannes et des prestataires des services financiers et non financiers, basés au niveau des arrondissements, des communes et des villages. Ces facilitateurs ont l'avantage d'être en contact direct avec les producteurs. Les modules de formation destinés aux facilitateurs seront adaptés aux particularités des six zones agroécologiques et traiteront des thématiques liées aux risques agricoles identifiés dans ces zones, leur hiérarchisation, leur gestion des risques et les outils de gestion des risques en particulier l'accès à l'information et les transferts d'argent. Des modules spécifiques sur le genre et les risques agricoles seront élaborés pour chacune des zones agroécologiques.

113. Le PGRAAD appuiera également la traduction des modules au moins dans six langues locales (wolof, serere, poular, dialo, socé) et financera leur édition et diffusion. La digitalisation des modules de formation sera également réalisée pour exploiter les potentialités qu'offrent les formations en ligne.

### **Intégration de l'approche holistique de la GRA dans les curricula de formation des universités, écoles, centres et instituts d'enseignement, de formation et de recherche.**

114. Le projet va accompagner le processus de révision et de création de curricula de formation sur la GRA selon l'approche holistique de la PARM au niveau de huit (8) structures d'enseignement, de formation, de recherche et d'appui conseil dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Il s'agit des structures qui ont participé aux initiatives de renforcement des capacités de la PARM et qui ont manifesté un intérêt à intégrer l'approche holistique de la GRA dans leur curricula de formation. Il s'agit de l'Université Gaston Berger de Saint Louis, de l'Institut Supérieur d'Agriculture et Entrepreneuriat (ISAE) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) de l'Université Iba Der Thiam de Thies, Le Réseau des instituts supérieurs d'Enseignement Professionnels (RISEP), du Centre National de Formation des Techniciens de l'Elevage et des Industries Animales (CNFTEIA), du Centre National de Formation des Techniciens en Agriculture (CNFTAGR), du Conseil National de Coopération et de Concertation des Ruraux (CNCR), du Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal (RESOPP), du

Réseau National de Formateur Champ-école du Sénégal. Il s'agira d'abord de réactualiser et d'élargir l'étude l'intégration de la GRA dans les curricula des structures de formation agricole du supérieur, réalisée en décembre 2019 avec l'appui technique et financier de la PARM, l'accompagnement du processus de création et de révision des curricula de formation, l'organisations d'ateliers de lancement et de validation des curricula intégrant la GRA, le suivi et l'évaluation du processus d'intégration. La révision et la création de curricula permettra de former 450 étudiants.

115. **Les principes** de participation et d'inclusion et d'offre de formation basées sur la demande guideront le processus d'élaboration des modules.

116. **La stratégie de mise en œuvre** consistera à : (i) la sélection d'un pool d'experts composé d'enseignants chercheurs, de professionnels de l'agriculture, du développement rural et d'éducation financière, de représentants des organisations paysannes et du secteur privé ; (ii) l'organisation d'ateliers de consultations, de préparation et de révision et de validation des curricula de formation intégrant la GRA ; (iii) l'édition des curricula de formation et leur diffusion.

117. **Les bénéficiaires** sont les universités, instituts, écoles de formation, d'enseignement et de recherche, les structures d'encadrement et de conseil agricole et rural.

118. **Arrangement de mise en œuvre.** Le MAERSA à travers le comité technique interministériel sur la GRA assurera le pilotage, le suivi et la validation des modules de formation. L'unité de coordination du projet est chargée de l'élaboration du protocole d'accord assorti d'un cahier de charge. Le MFEF apportera un appui technique concernant les aspects d'éducation financière pour son intégration au module et la définition du cahier des charges pour ce faire.

119. **Les principaux produits attendus sont** (i) le partenariat entre le projet et les universités, les instituts, les centres et écoles de formations de formations professionnelles (UCAD, UGB, UASZ, pour l'élaboration des modules de formation, en collaboration avec l'ANCAR, l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture et l'Université Gaston Berger de Saint Louis ; (ii) les modules de formation sur la GRA intégrant l'approche holistique et tenant compte des besoins des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap.

#### **Chronogram des activités:**

- Réactualiser et élargir l'étude sur l'intégration de la GRA dans les curricula des structures de formation au niveau des universités, écoles, instituts et centres de formation.
- Organiser des rencontres de partages des résultats des études.
- Appuyer le processus de révision et de création de curricula de formation sur la GRA.
- Suivre et évaluer l'intégration de la GRA dans le curricula de formation.
- Elaborer des modules de formations sur les de risques et les outils de gestion des risques agricoles prioritaires par zone agroécologique, destinés à la formation des formateurs et formatrices et à la formation des producteurs à la base.

#### **Sous composante 3.2: Formation de formateurs**

120. La mise en œuvre de la sous composante 3.2 s'appuiera sur les curricula de formation élaborés dans la composante 3.1 pour mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités en GRA des acteurs au niveau macro et méso afin qu'ils acquièrent les capacités à informer, sensibiliser, former et promouvoir la gestion des risques agricoles.



121. **Situation de base:** Le renforcement des capacités des acteurs du niveau macro et méso sur la GRA est une condition nécessaire pour garantir l'intégration de la GRA dans les politiques agricoles et les programmes de développement agricole et rural ainsi que la formation et l'appui continu des producteurs à la base afin de renforcer leurs capacités de résilience face aux risques agricoles. Malgré les programmes de formation sur la GRA réalisés par la PARM au Sénégal, plusieurs cadres et techniciens et acteurs du secteur privé et des organisations de producteurs n'ont encore été formés à l'approche holistique de la GRA. Ceux qui ont déjà bénéficié de ces formations n'ont aussi été recyclés pour mieux consolider leurs connaissances. Les autres formations sur la GRA réalisés par les projets et les partenaires techniques et financiers n'intègrent pas l'approche holistique de la GRA et se focalisent généralement sur la gestion des risques climatiques, et des risques liés aux maladies et ravageurs des cultures et des animaux et sont souvent destinés à un nombre restreint d'acteur. Globalement, il n'existe pas de programme de formation massif d'acteurs du niveau macro et méso sur la GRA selon l'approche holistique développée par la PARM. Les demandes récurrentes de formation sur la GRA selon l'approche de la PARM exprimées par les acteurs au cours de la mission exigent la nécessité de former une masse critique d'acteurs du niveau macro et méso.

### **Avec l'intervention du PGRAAD**

122. Un plan de renforcement des capacités sur la GRA a été élaboré et validé par le MAERSA en début janvier 2022, grâce à l'appui financier de la PARM. Sur la base du plan de renforcement des capacités et des besoins exprimés lors de la mission de conception et de l'atelier KM1, le PGRAAD appuiera la mise en œuvre d'un programme de formation pour les cadres et experts des ministères des secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques et de l'environnement, les ministères en charge des finances, de l'économie, du genre et des collectivités territoriales, les élus nationaux et locaux, les autorités administratives, les enseignants et formateurs des universités et écoles de formation et d'enseignement, les acteurs du secteur, les leaders des organisations de producteurs, impliqués dans les politiques et stratégies de développement agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. La formation touchera 1 570 acteurs dont 40% de femmes, 30% de jeunes et 2% de personnes en situation de handicap.

123. Les catégories d'acteurs se répartissent comme suit : (i) 500 cadres et techniciens des ministères de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'environnement, des finances et de l'économie chargés de la planification et de la formulation des politiques, programmes de développement agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ; (ii) 200 élus nationaux, locaux et les représentants du conseil économique, environnemental et social, les représentants du haut conseil des collectivités territoriales sur les risques agricoles et la gestion des risques agricoles ; (iii) 150 autorités administratives (Gouverneurs, préfets et sous-préfets) ; (iv) 200 enseignants et formateurs ; (v) 200 leaders des organisations paysannes, (vi) 80 leaders et représentants de la diaspora et (vi) 320 acteurs du secteur privé (banques, SFD, établissement de paiement, petites moyennes entreprises agricoles, prestataires de services de transferts d'argent, fintech) et des organisations de la société civile.

124. Les thématiques de formation ciblées portent sur la compréhension des risques agricoles, les outils de gestion des risques et d'évaluation des risques, les impacts économiques des risques agricoles, les politiques, stratégies, cadres réglementaires, juridiques et institutionnels sur la gestion des risques agricoles ainsi que la planification et l'institutionnalisation de la gestion des risques agricoles. Des thèmes spécifiques sur les outils de gestion des risques tels que les transferts d'argent, l'accès à l'information seront développés.

125. Le PGRAAD va appuyer la formation de formateurs (FdF) qui seront chargés d'assurer la formation des producteurs à la base. Le projet prévoit de former 10 nouveaux maîtres formateurs dont 50% de femmes et de jeunes, 150 nouveaux techniciens facilitateurs dont 40% de femmes et de jeunes et 450 nouveaux producteurs facilitateurs dont 60% de femmes

et de jeunes. Les formations des facilitateurs seront réalisées à la première année du projet. Celles des techniciens facilitateurs et des producteurs relais facilitateurs seront réalisées sur une période de trois années à raison de deux sessions de 25 personnes par année pour le premier et de six sessions par année pour le deuxième.

126. Pour la formation des producteurs relais facilitateurs six sessions par année avec un effectif de 25 producteurs par session seront organisées. Les maîtres formateurs seront les techniciens ayant une bonne expérience des directions régionales et zonales des structures en charge du conseil agricole et rurale notamment, l'ANCAR, la SAED, la SODAGRI, les Directions régionales de développement rural, les directions régionales de l'élevage et les directions régionales de la pêche. Les techniciens facilitateurs seront les agents techniques d'agriculture et d'élevage et de la pêche qui jouent le rôle de conseillers agricoles au niveau des producteurs à la base. Les producteurs relais seront ceux ayant une bonne expérience reconnue par ses pairs et ayant des dispositions en matière d'animation et résidents au niveau des villages.

127. Les techniciens et producteurs relais facilitateurs ciblés résident dans les communes et les villages et constituent les premiers conseillers de proximité des agriculteurs, éleveurs, pasteurs, pêcheurs. Les maîtres formateurs seront ceux basés dans les directions régionales et zones ayant une mission de superviseurs des techniciens facilitateurs et des producteurs relais. Ce dispositif technique sera sélectionné au niveau des services techniques, agences et directions d'appui conseil et d'encadrement (ANCAR, SAED, SODAGRI, DRDR, IRSV, DPMC) et des organisations de producteurs.

128. L'approche champ-école seront utilisées pour associer la théorie avec la pratique. Les champs-écoles seront implantés en milieu paysan et seront équipés des matériels et intrants nécessaires pour conduire les expériences, les pratiques, les tests, mesures et observations. Les modules théoriques porteront sur la compréhension des concepts de risques agricoles, l'identification, l'évaluation et la priorisation des risques, les outils de gestion des risques, la planification, le suivi et la mise en œuvre de la gestion des risques. Des thématiques sur les risques liés au climat, aux maladies animales et végétales, à la fertilité des sols, à l'irrigation, à la conservation, au stockage et à la qualité des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques seront abordés en alliant des cours théoriques et pratiques.

129. Des sujets spéciaux liés aux risques financiers, sur les prix du marché, à la commercialisation, aux risques institutionnels seront abordés et discutés. Les outils et pratiques de gestion et de transferts des risques tels que l'assurance agricole, l'éducation financière, l'accès et l'utilisation de l'information, les transferts d'argent, les systèmes de réception d'entrepôt feront également parti des modules de formation. Les aspects liés au genre occuperont une place centrale dans tous les modules. Des sessions spécifiques seront dédiées à la relation entre le genre et les risques agricoles.

130. **Principe** : la mise en œuvre de programme de formations de formateurs reposera sur les principes de participation, de subsidiarité et de partenariat afin de favoriser l'implication de tous, la mutualisation des ressources et le développement des synergies d'actions.

131. **La stratégie de mise en œuvre.** La formation de haut niveau des cadres et des techniciens et élus et autorités administratives sera assurée par un pool d'experts des universités de Dakar, écoles de formation. Ils seront assistés par des experts nationaux et internationaux au besoin et fonction des thématiques qui requièrent une autre expertise. Des appels à candidatures seront lancés pour leur sélection et des contrats de prestations de services et/ou des protocoles signés. Les bénéficiaires de formation seront sélectionnés sur la base de critères clairement définis. Les formations seront essentiellement de type théorique accompagnées par des études de cas. Des cohortes seront formées pendant les trois premières années de mise en œuvre du projet. Un plan de supervision et de suivi de la formation sera élaboré et mis en œuvre par le projet. (FP : ne semble pas être prise en compte dans le budget).

132. Le dispositif de maitre formateurs existants et ceux qui seront nouvellement formés vont assurer la formation des techniciens facilitateurs et des producteurs relais facilitateurs. L'ANCAR qui a la mission de conseil agricole et rural sera en charge de la coordination et de le suivi du programme de formation des maitres formateurs, des techniciens facilitateurs et des producteurs relais facilitateurs. Pour la mise en œuvre du programme de formation, l'ANCAR pourra signer un protocole avec le Réseau Nationale de Formateurs du Sénégal (RNFS) en champs écoles, qui dispose d'un effectif de plus d'une vingtaine de maitres-formateurs en champs écoles et possède plus de dix années dans la formation de formateurs et l'animation de champs champs-écoles. L'ANCAR pourra mobiliser des personnes ressources spécialistes de l'assurance agricole, de de la météorologie, des transferts d'argents, de l'éducation financière, du genre, des systèmes d'informations pour animer des sessions sur des sujets spéciaux sur les risques et la gestion des risques agricoles.

133. **Les bénéficiaires** sont les cadres, techniciens, autorités administratives, élus nationaux et locaux, les acteurs du secteur privé, les organisations de producteurs, les enseignants chercheurs, les formateurs, les ONG. Les techniciens, les maitres formateurs, les techniciens facilitateurs, les producteurs relais facilitateurs, l'ANCAR, le RNFS, les services techniques déconcentrés.

134. **Arrangement de mise en œuvre.** Avec l'appui technique et politique de la PARM, le MAERSA à travers le comité technique interministériel sur la GRA assurera le pilotage et la supervision des programmes de formation. L'unité de gestion du projet sera chargée de la planification, de la coordination, du suivi de la mise en œuvre. Il signera un protocole d'accord avec l'ANCAR qui a son tour assurera la mise en œuvre du programme de formations de facilitera.

135. **Les principaux produits attendus sont** (i) les cadres, experts, des autorités administratives, des collectivités territoriales sont outillés pour mieux gérer les risques agricoles, à mieux piloter, planifier, suivre et évaluer la gestion des risques agricoles; (ii) des techniciens, agents techniques, producteurs relais bien formés pour assurer la formation de formateurs, informer, sensibiliser les producteurs à la base .

136. **Activités éligibles par la composante.** Les activités de la sous composante 3.2 sont présentés dans le tableau ci-dessous:

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Former les cadres des ministères, les élus, les autorités administratives, locales sur la GRA</li> <li>• Former les acteurs du secteur privé et des ONG sur la GRA</li> <li>• Former les enseignants, formateurs des écoles de formations</li> <li>• Former des formateurs sur la GRA à travers l'approche champs-écoles</li> <li>• Organiser des visites d'échanges et de forums d'information des organisations de la DIASPORA</li> <li>• Suivre et évaluer le programme de formation</li> </ul> |
|---|

**Chronogramme des activités :**

Etudes sur les risques	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
Former les autorités les cadres, les élus, les autorités administratives, collectivités locales sur la GRA	X	X	X		
Former des formateurs sur la GRA	X	X	X		
Former les acteurs du secteur privé et des ONG sur la GRA	X	X			

Organiser des visites d'échanges sur la GRA pour sensibiliser les associations de la diaspora		X			
Suivre et évaluer les programmes de formation et de visites d'échange	X	X	X		

### Sous Composante 3.3: Formation des producteurs

137. La sous composante 3.3 sera centrée sur la formation des producteurs à la base des secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques en s'appuyant sur le réseau de formateurs/facilitateurs mis en place par la sous composante 3.2.

138. **Situation de base:** Le renforcement des capacités des acteurs du niveau macro et méso sur la GRA est une condition nécessaire pour garantir l'intégration de la GRA dans les politiques agricoles et les programmes de développement agricole et rural ainsi que la formation et l'appui continu des producteurs à la base afin de renforcer leurs capacités de résilience face aux risques agricoles. Malgré les programmes de formation sur la GRA réalisés par la PARM au Sénégal, plusieurs cadres et techniciens et acteurs du secteur privé et des organisations de producteurs n'ont encore été formés l'approche holistique de la GRA. Ceux qui ont déjà bénéficié de ces formations n'ont aussi été recyclés pour mieux consolider leurs connaissances.

139. Le PGRAAD va appuyer la formation des producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, exploitants forestiers) à travers l'approche des champs-écoles de producteurs (CEP) et des champs-écoles agro-pastoraux (CEAP). Les champs écoles seront mis en place et animés par les techniciens facilitateurs et les producteurs relais formés dans la composante 3.2. Chaque producteur relai et technicien facilitera et mettra en place chaque année deux champs-écoles sur une période de trois années, soit au total 1 200 champs écoles à raison de 400 champs écoles par années. Chaque champ école accueillera une cohorte de 25 producteurs par année soit un effectif de 10 000 producteurs par année et de 30 000 producteurs au bout de trois années dont 60% de femmes, 30% de jeunes et 2% de personnes en situation de handicap. Les techniciens formateurs et les producteurs relais facilitateurs utiliseront les curricula de formation des champs-écoles intégrant l'approche holistique de la GRA pour assurer la formation des producteurs.

140. **Principe:** L'approche de formation basée sur la demande des producteurs sera appliquée. La participation et l'inclusion des différentes catégories de producteurs sera un préalable. Le partenariat avec la mobilisation de l'expertise externe nationale et locale sera développé.

141. **Stratégie de mise en œuvre :** La formation des producteurs sera plus orientée sur la pratique à travers des applications, des analyses comparatives, des études du milieu, des tests à travers l'approche champs écoles. Le projet financera les équipements et installations pour la mise en place du champs-écoles. L'implantation des champs-écoles doit être très proche des villages pour faciliter la participation active des femmes et des personnes en situation de handicap.

142. **Arrangement de mise en œuvre.** Le MAERSA à travers le comité technique interministériel sur la GRA assurera le pilotage et la supervision des programmes de formation. L'unité de gestion du projet sera chargée de la planification, de la coordination, du suivi de la mise en œuvre. Il signera un protocole d'accord avec l'ANCAR qui a son tour assurera la mise en œuvre du programme de formations en supervision de la mise en place en place et de l'animation des champs-écoles, le suivi-évaluation et reporting.

143. **Les principaux produits attendus sont** (i) les producteurs disposent de champs écoles dans leurs villages pour apprendre, échanger et partager des connaissances et des expériences sur la GRA; (ii) les producteurs acquièrent des connaissances et des compétences sur la gestion des risques agricoles pour renforcer leur résilience.

144. **Activités éligibles par la composante.** Les activités de la sous composante 3.3 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

- Mettre en place les champs-écoles
- Former les producteurs sur la GRA à travers l'approche champ-école
- Assurer le suivi, l'évaluation et le reporting du programme de formation des producteurs

**Chronogramme des activités :**

Etudes sur les risques	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
Mise en place des champs-écoles	X	X	X		
Former des producteurs sur la GRA à travers les champs-écoles	X	X	X		
Suivre, évaluer et rapporter	X	X	X		

**Sous composante 3.4: Mise à l'échelle des formations en GRA**

145. En fin la sous composante 3.4 va permettre de tirer les leçons et les meilleures pratiques de la sous composante 3.3 et de mettre en œuvre un programme de mise à l'échelle des formations de formateurs et des producteurs à la base au profit des acteurs et des zones non encore bénéficiaires.

146. Le PGRAAD appuiera la réalisation d'études de capitalisation des formations des producteurs à la base afin de tirer des enseignements sur les bonnes pratiques et des leçons apprises. Une étude de capitalisation du programme de formation des producteurs sera réalisée avec l'appui d'un consultant. A partir des résultats de cette étude, un plan de mise à l'échelle du programme de formation des producteurs sera établi pour toucher les producteurs des villages non encore bénéficiaires. Ce plan de mise à l'échelle sera exécuté en année 4 et 5. Il portera sur la formation de 10 000 producteurs à travers la mise en place de 400 nouveaux champs-écoles installées et animés par les techniciens facilitateurs et les producteurs relais facilitateurs.

147. **Stratégie de mise en œuvre** : chaque technicien facilitateur et producteur relai va installer un champs école par année et assurer l'animation du champ-école. L'ANCAR sera chargée de superviser la mise en place des champs-écoles et la formation des producteurs. Le projet prendra en charge les coûts de la mise en place des champs écoles et des frais de prestations des techniciens et animateurs par champs-écoles.

148. **Arrangement de mise en œuvre.** Le MAERSA à travers le comité technique interministeriel sur la GRA assurera le pilotage et la supervision des programmes de formation. L'unité de gestion du projet sera chargée de la planification, de la coordination, du suivi de la mise en œuvre. Il signera un protocole d'accord avec l'ANCAR qui à son tour assurera la mise en œuvre du programme de formations en supervision de la mise en place en place et de l'animation des champs-écoles, le suivi-évaluation et reporting.

149. **Les principaux produits attendus sont** (i) les leçons tirées dans la première expérience de la formation de formateurs sont capitalisées et un plan de mise à l'échelle des formations disponibles ; (ii) les producteurs acquièrent des connaissances et des compétences sur la gestion des risques agricoles pour renforcer leur résilience.

150. **Activités éligibles par la composante.** Les activités de la sous composante 3.4 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

- Réaliser de l'étude de capitalisation et du plan de mise à l'échelle de la formation des producteurs par l'approche champ-école.

- Mettre en place les champs-écoles.
- Former les producteurs sur la GRA à travers l'approche champ-école.
- Assurer le suivi, l'évaluation et le reporting du programme de formation des producteurs.

151. **Pour la composante 3**, les nombres de bénéficiaires des formations sur la GRA se résume comme suit : (i) 40 000 producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) dont 60% de femmes, 30% de jeunes et 2% de personnes en situation de handicap; (ii) 150 techniciens facilitateurs en champs-écoles dont 40% de femmes, 20% de jeunes et 1% de personne en situation de handicap; (iii) 450 producteurs relais facilitateurs champ-école dont 60% de femmes, 30% de jeunes et 2% de personnes en situation de handicap; (iv) 10 maitres formateurs en champ-école dont 50% de femmes et de jeunes; (v) 1 750 cadres, techniciens, élus nationaux et locaux, enseignants/formateurs, producteurs leaders, acteurs du secteur privé et des organisation de la société civile, autorités administratives dont 40% de femmes, 30% de jeunes et 2% de jeunes; (vi) la formation sur l'approche holistique de la GRA de 450 étudiants.

Bénéficiaires de la Composante Développement Des Capacités					
Rubrique	Cibles	Homme	Femme	Jeunes	PSH a/
Formation des enseignants et formateurs sur la GRA	100	70	20	10	
Formation des cadres, élus, autorités administratives, leaders OP et acteurs du secteur privé	1,570	471	628	393	79
Formations des formateurs, facilitateur	610	305	183	122	
Formation des producteurs sur la GRA	40,000	10,000	24,000	4,000	2,000
Bénéficiaire direct du fonds d'investissement sur la Gestion des risques agricoles	2,000	300	1,200	400	100
<b>Total</b>	<b>44,280</b>	<b>11,146</b>	<b>26,031</b>	<b>4,925</b>	<b>2,179</b>
Pourcentage	100%	25%	59%	11%	5%

a/ Personne en situation handicap

#### Composante 4. Gestion intégrée des risques agricoles

152. Cette composante vise à mettre en place une plateforme stratégique de gestion des risques touchant le secteur agricole et à développer une stratégie de réflexion et de d'intégration des différentes actions d'atténuation des risques sur le territoire national pour plus de cohérence et d'efficacité de ces actions et pour proposer aux ménages une protection globale contre les différents risques. Elle abrite aussi l'unité de coordination du projet (UCP).

153. **Méthodologie d'intervention.** La coordination de la mise en œuvre des activités du projet sera assurée par l'Unité de coordination du projet (UCP) qui sera dotée d'une autonomie de gestion administrative et financière. Elle sera logée au niveau du MAERSA qui mettra à disposition les ressources nécessaires pour assurer une gestion adéquate du projet, spécialement la coordination générale des activités, la gestion financière et la fourniture de biens et services, le suivi-évaluation, la mobilisation de ressources, la communication. Le MAERSA se chargé de : la mise en place d'une unité de coordination du projet (UCP), le

recrutement (ou détachement de fonctionnaires) de l'équipe de coordination (1 coordonnateur, 3 responsables de composantes 1, 2 et 3 ; 1 responsable administratif et financier, 1 expert en passation de marchés ; 1 expert Suivi et évaluation ; 1 spécialiste en genre ; 1 expert en gestion et transfert des connaissances ; 1 secrétaire, 2 chauffeurs) ; (ii) l'équipement de bureau ; (iii) 2 véhicules). L'UCP sera chargée de l'élaboration des plans annuels de passation des marchés, les plans de travail et budget annuel, l'élaboration du manuel des procédures de gestion administrative et financière, l'élaboration du plan de suivi évaluation, de la stratégie genre et du plan de communication, la réalisation des audits, l'élaboration des rapports annuels, des rapports d'évaluation à mi-parcours et finaux.

154. Le comité technique interministériel sur la GRA fera office de comité de pilotage et sera élargi à d'autres membres. Il sera chargé de l'approbation des plans de travail et budget annuel-PTBA, des rapports d'activités et d'audits et d'évaluation du projet lors de réunions annuels. Il supervisera la réalisation des activités des différentes composantes du projet en veillant à leur interconnexion et complémentarité.

155. Une plateforme de réflexion et de pilotage stratégique de la gestion des risques agricoles sera mise en place et sera composée des membres du Gouvernement et sera élargi aux chercheurs, secteur privé aux partenaires techniques et financiers et organisations de producteurs. La plateforme sera dotée d'un groupe thématique composé de chercheurs et de professions dont la mission est de mener des réflexions et des analyses pour proposer des pistes innovantes et réalistes de développement d'outils de gestion des risques ou de combinaisons d'outils.

156. En fonction de la demande, le groupe thématique de réflexion commanditera et/ou mènera des études poussées sur des sujets particulièrement sur les lacunes en matière d'intégration de la GRA dans les politiques agricoles, les cadres réglementaires et juridiques, l'élaboration d'une stratégie de gestion des risques agricoles pour les jeunes et les femmes, l'évaluation des impacts des risques agricoles sur l'économie des ménages des ménages ruraux.

157. La plateforme mènera aussi des études de cartographie de la dynamique des risques liées aux maladies animales et végétales, des cartes variétales, l'évaluation des outils de gestion des risques et l'identification et la promotion de nouveaux outils de gestion des risques. Elle utilisera les résultats tirés des expériences du projet et d'autres projets pour susciter et promouvoir l'élaboration de stratégie nationale sur la gestion des risques agricoles, l'élaboration de guide d'intégration de la GRA dans la planification du développement local.

158. Dans le domaine de la mobilisation de ressources, le PGRAAD prévoit de faire un mapping des partenaires techniques et financiers pour évaluer leur niveau d'engagement à financier la mise en œuvre en œuvre. Sur cette base un plan de mobilisation de ressources sera élaboré et mis en œuvre. Le suivi de la mise en œuvre du plan de mobilisation de ressources et l'élaboration des rapports sur le niveau d'exécution du plan seront réalisés pour rendre compte et ajuster afin d'optimiser les ressources mobilisées.

159. Le projet prévoit aussi de mener des initiatives de capitalisation des acquis sur la GRA et de les diffuser afin de susciter un dialogue entre les acteurs et de faciliter la prise de décision. Un plan de capitalisation sera élaboré et partagé. Des études de capitalisation seront réalisées et un observatoire de stockage et d'archivage des résultats sur la GRA sera mis en place. Le projet soutiendra l'élaboration et la mise en œuvre de plan de communication pour la diffusion des résultats sur la GRA.

160. **Principes d'intervention.** Cette composante a un triple principe de (i) coordination globale et nationale de la GRA par le biais du comité interministériel sur la GRA et d'une plateforme stratégique de la GRA et de réflexion et de l'intégration des outils de gestion des risques en cours et à venir pour permettre aux producteurs de faire face à tout risque; (ii) mobilisation des ressources à travers un partenariat multi-acteur public et privé; (iii)

capitalisation, de centralisation et de partage des résultats obtenus sur la GRA. Il est à noter que l'UCP sera responsable de la gestion des activités du PGRAAD

161. **Stratégie de mise en œuvre.** La stratégie de mise en œuvre repose sur la conviction du Gouvernement du bien-fondé de cette composante, et la stimulation pour les universitaires et les OP impliqués. La PARM continuera son appui technique et politique et sera motrice dans le montage initial en suscitant les personnes pressenties et en organisant les premières réunions thématiques. La plateforme de réflexion et pilotage stratégique de la gestion des risques agricoles sera composée des représentants des services techniques, des universités et instituts de recherche, des partenaires techniques et financiers. La plateforme centralisera des informations sur les risques, les projets et politiques en cours et les nouveaux projets, organisera des collaborations entre les projets en cours et tentera de créer une harmonisation géographique et thématique des nouveaux projets, va identifier des thématiques de recherche et les risques prioritaires à adresser.

162. La mobilisation de ressource sera pilotée par le MAERSA en collaboration avec les ministères en charge de l'économie et des finances. La plateforme stratégique et de réflexion offrira une tribune pour explorer et exploiter les opportunités de financement. Avec l'appui technique de la PARM, la capitalisation et l'apprentissage seront réalisées par le comité technique interministériel et les résultats obtenus seront partagés avec la plateforme pour guider leur prise de décision.

#### **Activités éligibles par la composante.**

##### **163. Sous Composante 4.1**

- Mettre en place une plateforme stratégique de la gestion des risques agricoles et de réflexion sur les risques agricoles, les outils de la GRA.
- Renforcer le fonctionnement du comité technique interministériel sur la gestion des risques agricoles qui fera office du comité de pilotage du PGRAAD
- Mettre en place une unité de coordination du PGRAAD.
- Acquérir des équipements informatiques, bureautiques et logistiques.
- Elaborer le plan d'exécution technique et financière du projet.
- Elaborer les manuels des procédures de gestion administratives, financières et comptables du PGRAAD.
- Elaborer un manuel de suivi-évaluation du projet.
- Mettre en place un système de suivi-évaluation axé sur les résultats et l'impact.
- Elaborer les plans de passation des marchés et les plans de travail budgétaire et annuel.
- Suivre et évaluer la mise en œuvre et l'atteinte des résultats du PGRAAD.
- Organiser des réunions périodiques de validation et de suivi du plan de travail du PGRAAD.
- Organiser des réunions annuelles de réflexion et de dialogue stratégique sur les risques agricoles et les outils de GRA.
- Réaliser les audits annuels du PGRAAD.
- Elaborer les rapports semestriels et annuels de l'exécution du PGRAAD.

##### **Sous Composante 4.2**



- Faire le mapping des partenaires techniques et financiers pour évaluer leur niveau d'engagement, engagés à financer la mise en œuvre en œuvre
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de mobilisation de ressources
- Suivre et évaluer la mise en œuvre de plans de mobilisation de ressources
- Elaborer les rapports semestriels et annuels d'exécution du projet

### Sous Composante 4.3

- Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action de capitalisation des leçons apprises et meilleures pratiques sur la gestion des risques agricoles.
- Suivre les résultats de la mise en œuvre et en tirer des leçons et partager les connaissances entre les parties prenantes de la GRA au Sénégal.
- Elaborer des rapports semestriels et annuels d'exécution du projet axés sur les résultats.
- Réaliser des études de cas sur les bonnes pratiques de l'utilisation des outils de gestion des risques agricoles promus (accès à l'information, développement des capacités, transfert d'argent).
- Développer et maintenir une base de données de connaissances sur la gestion des risques agricoles, y compris les risques identifiés et les outils de gestion des risques inclusifs -y compris les envois de fonds.

164. **Bénéficiaires éligibles aux activités de la composante.** Les experts de l'UCP, les membres du comité interministériel, les membres de la plateforme de pilotage stratégique et de réflexion sont les bénéficiaires directs. Les universités, organisations paysannes, bureaux d'études, des consultants sont aussi bénéficiaires. Les bénéficiaires finaux sont les OP et agriculteurs, y compris les femmes et les jeunes.

165. **Arrangement de mise en œuvre.** Le MAERSA assurera le Secrétariat du cadre de pilotage stratégique et de réflexion en collaboration avec les ministères en charge de l'élevage et de la pêche. Il désignera les membres de la plateforme et sélectionnera les membres du groupe de réflexion. Le MAERSA va assurer la mobilisation de ressources en collaboration avec les ministères de l'économie et du budget. Le comité technique avec le soutien du projet assurera la capitalisation et la diffusion des résultats sur la GRA. L'appui de la PARM dans la mise en place du PGRAAD se fera sur base tarifaire et s'inscrira dans le cadre de l'assistance technique sur la GRA et le suivi de l'exécution du projet.

166. **Principaux produits attendus.** Le projet est géré de manière efficace et durable selon les normes administratives, juridiques et réglementaires. Le comité de pilotage assure la supervision du projet, veille à la cohérence d'ensemble et appuie la mise en œuvre. Ainsi, les produits attendus de la composante seraient les suivants : (i) une animation multi-acteurs des réflexions sur les outils de gestion des risques et leur intégration ; (ii) des études sur les impacts des risques, le genre et la gestion des risques, les lacunes en matières d'intégration de la GRA dans les politiques agricoles et les cadres juridiques et réglementaires; (iii) la cartographie dynamique des risques ; (iv) l'identification de nouveaux outils de gestion des risques; (vi) la création par arrêté d'un comité de pilotage et d'une plateforme de pilotage stratégique et de gestion des risques; (vii) disponibilité de plans de mobilisation de ressources et de capitalisation des résultats sur la GRA

### Recensement des bénéfiques et bénéficiaires du PGRAAD

#### Bénéfiques et bénéficiaires

167. **Bénéfices de la composante 1.** L'intégration de la Gestion des Risques Agricoles selon l'approche PARM vise à anticiper et atténuer les risques de différentes natures, à la différence des approches classiques de réparation et d'adaptation. Les bénéfices attendus des mécanismes spécifiques envisagés dans le cadre de ce projet sont : (i) la formation et le renforcement des capacités de gestion des risques agricoles par un nivellement par le haut, par le partage régulier des expériences réussies, par la communauté d'apprentissage et le réseau de compétences et (ii) la veille permanente sur les risques à travers le recours à la base de données et au site Web.

168. **Hypothèse de quantification des bénéficiaires.** Pour la composante 2, les bénéficiaires directs sont estimés à 10 000 producteurs agricoles dont 4 000 femmes (40%) et 2 000 jeunes producteurs agricoles (20%). Les bénéficiaires indirects sont estimés à 20 000 producteurs agricoles dont 8 000 femmes et 4 000 jeunes, grâce au système de formation par cascades, à l'accès facilité aux informations sur la GRA par le Système d'Information sur la Gestion des Risques Agricoles (SI-GRA) à travers la base de données et le site Web, les diffusions par les structures relais TIC, les réseaux sociaux.

### **Composante 2:**

169. **Bénéficiaires éligibles aux activités de la composante.** Les bénéficiaires directs sont les producteurs agricoles, les éleveurs et les pêcheurs y compris les femmes et les jeunes tant que les bénéficiaires indirects sont les sociétés de technologie financière qui sont des entités qui utilisent les technologies numériques pour fournir des services financiers et non financiers aux prestataires de services financiers. Elles peuvent fournir les services suivants : paiements, prêts, virements, éducation financière, vulgarisation numérique, gestion des données sur les risques de crédit et création de produits pour les clients. Les sociétés de technologie financière peuvent être des entités privées, publiques ou non gouvernementales. Les opérateurs de réseaux mobiles fournissent généralement aux sociétés de technologie financière des plateformes numériques et plusieurs d'entre eux fournissent eux-mêmes des services financiers.

170. **Hypothèse de quantification des bénéficiaires.** Pour la composante 2, les bénéficiaires directs sont estimés à 10 000 producteurs agricoles dont 4 000 femmes (40%), 2 000 jeunes producteurs agricoles (20%), 1000 migrants (10%). Les bénéficiaires indirects sont estimés à 20 000 producteurs agricoles dont 8 000 femmes et 4 000 jeunes, grâce au système de formation par cascades, à l'accès facilité aux informations sur la GRA par le Système d'Information sur la Gestion des Risques Agricoles (SI-GRA) à travers la base de données et le site Web, les diffusions par les structures relais TIC, les réseaux sociaux.

171. Investissement : 15 entreprises de migrants supportées et 10 entreprises rurales financées avec les ressources des migrants au travers de fonds à impact générant 500 emplois stables.

### **Composante 3 :**

#### **A. Hypothèse de quantification des bénéficiaires**

172. Pour la composante 3, les nombres de bénéficiaires des formations sur la GRA se résument comme suit : (i) 40 000 producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) dont 60% de femmes, 30% de jeunes et 2% de personnes en situation de handicap; (ii) 150 techniciens facilitateurs en champs-écoles dont 40% de femmes, 20% de jeunes et 1% de personne en situation de handicap; (iii) 450 producteurs relais facilitateurs champ-école dont 60% de femmes, 30% de jeunes et 2% de personnes en situation de handicap; (iv) 10 maîtres formateurs en champ-école dont 50% de femmes et de jeunes; (v) 1 750 cadres, techniciens, élus nationaux et locaux, enseignants/formateurs, producteurs leaders, acteurs du secteur privé et des organisations de la diaspora et de la société civile, autorités administratives dont 40% de femmes, 30% de jeunes et 2% de jeunes; (vi) la formation sur l'approche holistique de la GRA de 450 étudiants.

## 7. Risques et mesure de mitigation

Risques	Niveau	Mesures atténuation
<b>Risques liés aux composantes techniques</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lenteurs dans les procédures de passation des marchés pour la réalisation des études</li> </ul>	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités sur les procédures de passation des marchés</li> <li>•</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résistance à l'intégration de la GRA dans les curricula de formation des universités, écoles et instituts d'enseignement et de formation à institutionnalisation la GRA</li> </ul>	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre le processus d'institutionnalisation de la GRA</li> <li>• Maintenir le dialogue avec les acteurs</li> <li>• Accompagnement du processus d'intégration</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affectation et déperdition des conseillers agricoles en charge des formations au niveau des champs-écoles agro-pastoraux</li> </ul>	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former une masse critique de conseillers agricoles</li> <li>• Engager le dialogue avec les directions et agences pour le maintien des conseillers pendant la durée du projet</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lenteurs des services techniques et des organisations paysannes et des prestataires de services financiers dans la mise en œuvre du programme de formation des producteurs sur la GRA</li> </ul>	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature de contrat de performance annuellement renouvelable sur la base de l'atteinte des résultats</li> <li>• Renforcement des capacités</li> <li>• Suivi et évaluation de la mise en œuvre</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrainte dans la mobilisation des ressources</li> </ul>	Elevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de l'engagement des PTF et de la mobilisation de la contrepartie de l'Etat du Sénégal</li> <li>• Dialogue et concertation avec les acteurs</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résistance à l'intégration des préoccupations d'équité de genre</li> </ul>	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dialogue et médiation avec les communautés</li> <li>• Clarification des objectifs de genre dans toute consultation communautaire</li> <li>• Identification de "champions du genre" pour favoriser la sensibilisation de pair à pair.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faibles capacités institutionnelles en genre</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des capacités concrètes et pratiques</li> </ul>
<b>Global</b>	Moyen	

## Annexe 5 : Coûts du Projet

Republique du SENEGAL  
PGRAEF  
Components Project Cost Summary

	(FCFA '000)			(US\$ '000)			%	% Total
	Local	Foreign	Total	Local	Foreign	Total	Foreign Exchange	Base Costs
<b>A. Composante 1"Accès à l'information"</b>								
Sous composante 1.1. Communauté d'apprentissage sur la GRA	437 385,2	143 167,5	580 552,7	795,2	260,3	1 055,6	25	2
Sous composante 1.2. Création d'une base de données SI-GRA et d'un poi	1 933 585,4	706 747,5	2 640 332,9	3 515,6	1 285,0	4 800,6	27	11
Sous composante 1.3. Structure de relais d'information	7 266 632,7	5 454 000,0	12 720 632,7	13 212,1	9 916,4	23 128,4	43	51
<b>Subtotal</b>	<b>9 637 603,3</b>	<b>6 303 915,0</b>	<b>15 941 518,3</b>	<b>17 522,9</b>	<b>11 461,7</b>	<b>28 984,6</b>	<b>40</b>	<b>64</b>
<b>B. Composante 2. Envois de fonds comme outils de GRA</b>								
Sous composante 2.1. Développement de services financiers liés au Trar	2 606 272,7	391 173,0	2 997 445,7	4 738,7	711,2	5 449,9	13	12
<b>Subtotal</b>	<b>2 606 272,7</b>	<b>391 173,0</b>	<b>2 997 445,7</b>	<b>4 738,7</b>	<b>711,2</b>	<b>5 449,9</b>	<b>13</b>	<b>12</b>
<b>C. Composante 3. Développement des capacités</b>								
Sous composante 3.1. Etudes, révision des directives et matériels sur la t	1 635 774,8	146 702,5	1 782 477,3	2 974,1	266,7	3 240,9	8	7
Sous composante 3.2. Formation des formateurs	775 838,0	253 951,9	1 029 789,9	1 410,6	461,7	1 872,3	25	4
Sous composante 3.3. Foramation des formateurs	478 269,5	156 550,0	634 819,5	869,6	284,6	1 154,2	25	3
<b>Subtotal</b>	<b>2 889 882,3</b>	<b>557 204,4</b>	<b>3 447 086,7</b>	<b>5 254,3</b>	<b>1 013,1</b>	<b>6 267,4</b>	<b>16</b>	<b>14</b>
<b>D. Composante 4. Coordination et Gestion des connaissance</b>								
Sous composante 4.1. Coordination et Pilotage	2 102 581,5	314 847,3	2 417 428,8	3 822,9	572,4	4 395,3	13	10
Sous composante 4.2. Mobilisation des ressources	55 541,0	18 180,0	73 721,0	101,0	33,1	134,0	25	-
<b>Subtotal</b>	<b>2 158 122,5</b>	<b>333 027,3</b>	<b>2 491 149,8</b>	<b>3 923,9</b>	<b>605,5</b>	<b>4 529,4</b>	<b>13</b>	<b>10</b>
<b>Total BASELINE COSTS</b>	<b>17 291 880,8</b>	<b>7 585 319,7</b>	<b>24 877 200,5</b>	<b>31 439,8</b>	<b>13 791,5</b>	<b>45 231,3</b>	<b>30</b>	<b>100</b>
Physical Contingencies	-	-	-	-	-	-	-	-
Price Contingencies	1 475 474,2	269 734,1	1 745 208,3	2 682,7	490,4	3 173,1	15	7
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>18 767 355,0</b>	<b>7 855 053,8</b>	<b>26 622 408,8</b>	<b>34 122,5</b>	<b>14 281,9</b>	<b>48 404,4</b>	<b>30</b>	<b>107</b>

Republique du SENEGAL  
PGRAEF  
Project Components by Year -- Base Costs  
(US\$ '000)

	Base Cost						Total
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<b>A. Composante 1"Accès à l'information"</b>							
Sous composante 1.1. Communauté d'apprentissage sur la GRA	189,9	162,0	217,8	162,0	162,0	162,0	1 055,6
Sous composante 1.2. Création d'une base de données SI-GRA et d'un portail WEB	1 138,2	974,4	799,0	911,1	700,3	277,7	4 800,6
Sous composante 1.3. Structure de relais d'information	5 313,6	2 613,2	6 177,7	2 931,1	5 036,0	1 056,8	23 128,4
<b>Subtotal</b>	<b>6 641,6</b>	<b>3 749,6</b>	<b>7 194,5</b>	<b>4 004,1</b>	<b>5 898,3</b>	<b>1 496,5</b>	<b>28 984,6</b>
<b>B. Composante 2. Envois de fonds comme outils de GRA</b>							
Sous composante 2.1. Développement de services financiers liés au Transfert et pour la diaspora	930,2	1 533,9	1 625,9	633,9	633,9	92,0	5 449,9
<b>Subtotal</b>	<b>930,2</b>	<b>1 533,9</b>	<b>1 625,9</b>	<b>633,9</b>	<b>633,9</b>	<b>92,0</b>	<b>5 449,9</b>
<b>C. Composante 3. Développement des capacités</b>							
Sous composante 3.1. Etudes, révision des directives et matériels sur la GRA	2 609,6	237,9	393,4	-	-	-	3 240,9
Sous composante 3.2. Formation des formateurs	572,0	635,3	553,4	55,8	55,8	-	1 872,3
Sous composante 3.3. Formation des formateurs	279,2	316,5	279,2	279,2	-	-	1 154,2
<b>Subtotal</b>	<b>3 460,8</b>	<b>1 189,7</b>	<b>1 226,0</b>	<b>335,1</b>	<b>55,8</b>	<b>-</b>	<b>6 267,4</b>
<b>D. Composante 4. Coordination et Gestion des connaissances</b>							
Sous composante 4.1. Coordination et Pilotage	906,7	712,6	675,4	694,0	675,4	731,2	4 395,3
Sous composante 4.2. Mobilisation des ressources	13,0	3,7	39,1	39,1	39,1	-	134,0
<b>Subtotal</b>	<b>919,7</b>	<b>716,3</b>	<b>714,5</b>	<b>733,1</b>	<b>714,5</b>	<b>731,2</b>	<b>4 529,4</b>
<b>Total BASELINE COSTS</b>	<b>11 952,3</b>	<b>7 189,5</b>	<b>10 760,9</b>	<b>5 706,3</b>	<b>7 302,6</b>	<b>2 319,7</b>	<b>45 231,3</b>
Physical Contingencies	-	-	-	-	-	-	-
<b>Price Contingencies</b>							
<b>Inflation</b>							
Local	325,2	297,2	554,6	471,2	636,3	398,2	2 682,7
Foreign	51,1	43,3	133,6	77,6	159,1	25,6	490,4
<b>Subtotal Inflation</b>	<b>376,3</b>	<b>340,4</b>	<b>688,2</b>	<b>548,8</b>	<b>795,4</b>	<b>423,8</b>	<b>3 173,1</b>
Devaluation	-	-	-	-	-	-	-
Subtotal Price Contingencies	<b>376,3</b>	<b>340,4</b>	<b>688,2</b>	<b>548,8</b>	<b>795,4</b>	<b>423,8</b>	<b>3 173,1</b>
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>12 328,7</b>	<b>7 530,0</b>	<b>11 449,1</b>	<b>6 255,1</b>	<b>8 098,0</b>	<b>2 743,5</b>	<b>48 404,4</b>

Republique du SENEGAL  
PGRAEF  
Project Components by Year -- Totals Including Contingencies  
(US\$ '000)

	Totals Including Contingencies						Total
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<b>A. Composante 1"Accès à l'information"</b>							
Sous composante 1.1. Communauté d'apprentissage sur la GRA	196,8	171,9	236,8	180,3	184,7	189,2	1 159,7
Sous composante 1.2. Création d'une base de données SI-GRA et d'un portail WEB	1 177,7	1 031,1	869,7	1 008,7	800,7	326,9	5 214,9
Sous composante 1.3. Structure de relais d'information	5 464,1	2 757,4	6 585,6	3 222,0	5 574,2	1 257,4	24 860,7
<b>Subtotal</b>	<b>6 838,6</b>	<b>3 960,4</b>	<b>7 692,1</b>	<b>4 411,0</b>	<b>6 559,6</b>	<b>1 773,5</b>	<b>31 235,2</b>
<b>B. Composante 2. Envois de fonds comme outils de GRA</b>							
Sous composante 2.1. Développement de services financiers liés au Transfert et pour la diaspora	930,7	1 539,4	1 637,5	643,9	646,2	99,3	5 497,0
<b>Subtotal</b>	<b>930,7</b>	<b>1 539,4</b>	<b>1 637,5</b>	<b>643,9</b>	<b>646,2</b>	<b>99,3</b>	<b>5 497,0</b>
<b>C. Composante 3. Développement des capacités</b>							
Sous composante 3.1. Etudes, révision des directives et matériels sur la GRA	2 722,3	254,0	429,6	-	-	-	3 406,0
Sous composante 3.2. Formation des formateurs	592,8	674,2	601,5	62,2	63,7	-	1 994,3
Sous composante 3.3. Formation des formateurs	289,4	335,9	303,5	310,9	-	-	1 239,7
<b>Subtotal</b>	<b>3 604,5</b>	<b>1 264,1</b>	<b>1 334,7</b>	<b>373,1</b>	<b>63,7</b>	<b>-</b>	<b>6 640,0</b>
<b>D. Composante 4. Coordination et Gestion des connaissance</b>							
Sous composante 4.1. Coordination et Pilotage	941,4	762,1	742,4	783,6	783,8	870,7	4 884,1
Sous composante 4.2. Mobilisation des ressources	13,5	4,0	42,5	43,5	44,6	-	148,1
<b>Subtotal</b>	<b>954,9</b>	<b>766,1</b>	<b>784,9</b>	<b>827,1</b>	<b>828,4</b>	<b>870,7</b>	<b>5 032,1</b>
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>12 328,7</b>	<b>7 530,0</b>	<b>11 449,1</b>	<b>6 255,1</b>	<b>8 098,0</b>	<b>2 743,5</b>	<b>48 404,4</b>

Republique du SENEGAL  
PGRAEF  
**Expenditure Accounts by Years – Totals Including Contingencies**  
(US\$ '000)

	Totals Including Contingencies						
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
<b>I. Investment Costs</b>							
A. A. Génie Civil et Rural	-	-	-	-	-	-	-
B. B. Equipements et Moyens de transport	4 048,1	1 333,4	4 735,1	1 672,4	3 980,8	-	15 769,8
C. C. SUBVENTION	1 232,8	1 721,1	1 732,2	843,6	855,5	417,6	6 802,8
D. D.Appui aux sous projet	1 957,8	-	-	-	-	-	1 957,8
<b>E. E.Etude, Formation, information et Assistance Techniques</b>							
Etudes, Formation et information	2 784,4	2 877,2	3 072,2	2 400,1	1 862,0	976,6	13 972,4
Assistance Techniques internationale	127,2	288,2	388,6	297,5	302,4	316,8	1 720,7
Assistance Techniques nationale	1 277,2	418,9	619,2	207,3	265,4	176,2	2 964,0
<b>Subtotal</b>	4 188,7	3 584,2	4 080,1	2 904,9	2 429,7	1 469,5	18 657,2
F. F. Prestations de services	402,3	378,1	373,9	291,0	273,2	281,4	2 000,0
<b>Total Investment Costs</b>	11 829,8	7 016,8	10 921,2	5 712,0	7 539,2	2 168,6	45 187,6
<b>II. Recurrent Costs</b>							
<b>A. A. Salaires et fonctionnement</b>							
Salaires et indemnités	392,4	404,1	416,2	428,7	441,6	454,8	2 537,9
Fonctionnement	106,5	109,1	111,7	114,4	117,2	120,1	678,9
<b>Total Recurrent Costs</b>	498,8	513,2	527,9	543,1	558,8	574,9	3 216,8
<b>Total PROJECT COSTS</b>	12 328,7	7 530,0	11 449,1	6 255,1	8 098,0	2 743,5	48 404,4

Republique du SENEGAL  
PGRAEF  
Disbursement Accounts by Financiers  
(US\$ '000)

	The Government		BADEA		Total		For. Exch.	Local (Excl. Taxes)	Duties & Taxes
	Amount	%	Amount	%	Amount	%			
A. Génie Civil et Rural	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B. Equipements et Moyens de transport	2 838,6	18,0	12 931,2	82,0	15 769,8	32,6	9 231,9	3 699,3	2 838,6
C. SUBVENTION	-	-	6 802,8	100,0	6 802,8	14,1	-	6 802,8	-
D. Appui aux sous projets	-	-	1 957,8	100,0	1 957,8	4,0	-	1 957,8	-
E. Salaires et Fonctionnement	122,2	3,8	3 094,6	96,2	3 216,8	6,6	158,2	2 936,4	122,2
F. Etudes, Formation, information et Assistance Technique	3 358,3	18,0	15 298,9	82,0	18 657,2	38,5	4 891,7	10 407,2	3 358,3
G. Prestation de services	360,0	18,0	1 640,0	82,0	2 000,0	4,1	-	1 640,0	360,0
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>6 679,1</b>	<b>13,8</b>	<b>41 725,3</b>	<b>86,2</b>	<b>48 404,4</b>	<b>100,0</b>	<b>14 281,9</b>	<b>27 443,4</b>	<b>6 679,1</b>



Republique du SENEGAL  
PGRAEF  
Components by Financiers  
(US\$ '000)

	The Government		BADEA		Total		For. Exch.	Local (Excl. Taxes)	Duties & Taxes
	Amount	%	Amount	%	Amount	%			
<b>A. Composante 1"Accès à l'information"</b>									
Sous compoante 1.1. Communauté d'apprentissage sur la GRA	208,7	18,0	950,9	82,0	1 159,7	2,4	270,7	680,3	208,7
Sous compoante 1.2. Création d'une base de données SI-GRA et d'un portail WEB	870,3	16,7	4 344,6	83,3	5 214,9	10,8	1 328,7	3 015,8	870,3
Sous compoante 1.3. Structure de relais d'information	4 128,8	16,6	20 731,9	83,4	24 860,7	51,4	10 273,7	10 458,2	4 128,8
<b>Subtotal</b>	<b>5 207,8</b>	<b>16,7</b>	<b>26 027,4</b>	<b>83,3</b>	<b>31 235,2</b>	<b>64,5</b>	<b>11 873,1</b>	<b>14 154,3</b>	<b>5 207,8</b>
<b>B. Composante 2. Envois de fonds comme outils de GRA</b>									
Sous composante 2.1. Développement de services financiers liés au Transfert et pour l	179,5	3,3	5 317,5	96,7	5 497,0	11,4	741,0	4 576,5	179,5
<b>C. Composante 3. Développement des capacités</b>									
Sous composante 3.1. Etudes, révision des directives et matériels sur la GRA	260,7	7,7	3 145,3	92,3	3 406,0	7,0	272,6	2 872,7	260,7
Sous composante 3.2. Formation des formateurs	359,0	18,0	1 635,4	82,0	1 994,3	4,1	474,0	1 161,3	359,0
Sous composante 3.3. Foramation des formateurs	223,1	18,0	1 016,5	82,0	1 239,7	2,6	293,2	723,3	223,1
<b>Subtotal</b>	<b>842,8</b>	<b>12,7</b>	<b>5 797,2</b>	<b>87,3</b>	<b>6 640,0</b>	<b>13,7</b>	<b>1 039,9</b>	<b>4 757,3</b>	<b>842,8</b>
<b>D. Composante 4. Coordination et Gestion des connaissance</b>									
Sous composante 4.1. Coordination et Pilotage	422,3	8,6	4 461,8	91,4	4 884,1	10,1	593,4	3 868,3	422,3
Sous composante 4.2. Mobilisation des ressources	26,7	18,0	121,4	82,0	148,1	0,3	34,5	87,0	26,7
<b>Subtotal</b>	<b>449,0</b>	<b>8,9</b>	<b>4 583,2</b>	<b>91,1</b>	<b>5 032,1</b>	<b>10,4</b>	<b>627,9</b>	<b>3 955,3</b>	<b>449,0</b>
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>6 679,1</b>	<b>13,8</b>	<b>41 725,3</b>	<b>86,2</b>	<b>48 404,4</b>	<b>100,0</b>	<b>14 281,9</b>	<b>27 443,4</b>	<b>6 679,1</b>

Republique du SENEGAL  
PGRAEF  
Financing of Investment/Recurrent Costs and Financial Charges by Year  
(US\$ '000)

	Financing						Total
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	
<b>I. Investment Costs</b>							
The Government	1 555,0	953,2	1 654,0	876,3	1 203,1	315,2	6 556,8
BADEA	10 274,8	6 063,6	9 267,2	4 835,7	6 336,1	1 853,4	38 630,7
<b>Total Investment Costs</b>	11 829,8	7 016,8	10 921,2	5 712,0	7 539,2	2 168,6	45 187,6
<b>II. Recurrent Costs</b>							
The Government	19,2	19,6	20,1	20,6	21,1	21,6	122,2
BADEA	479,7	493,6	507,8	522,5	537,7	553,3	3 094,6
<b>Total Recurrent Costs</b>	498,8	513,2	527,9	543,1	558,8	574,9	3 216,8
<b>III. Financial Charges</b>							
The Government	-	-	-	-	-	-	-
BADEA	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Financial Charges</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Financing of Costs</b>	12 328,7	7 530,0	11 449,1	6 255,1	8 098,0	2 743,5	48 404,4

Republique du SENEGAL  
 PGRAEF  
 Table 1. Composante 1. Accès à l'information  
 Sous Composante 1.1. Mise en place d'une communauté d'apprentissage sur la GRA  
 Detailed Costs

Unit	Quantities						Total	Unit Cost (FCFA '000)	Base Cost (FCFA '000)						Total	Parameters (in %)			Summary Divisions				Other Accounts			
	2023	2024	2025	2026	2027	2028			2023	2024	2025	2026	2027	2028		Phy. Cont.	For. Exch.	Gross Tax Rate	Component	Expenditure Account	Disb. Acct.	Fin. Rule	Proc. Acct.	Proc. Method		
<b>I. Investment Costs</b>																										
<b>A. Mise en place d'une communauté d'apprentissage</b>																										
Réalisation d'une étude sur la communauté d'apprentissage et cartographie des expériences réussies en matière de GRA																										
etude	1	-	-	-	-	-	1	17 000	17 000,0	-	-	-	-	-	17 000,0	0,0	24,7	18,0	COM_APPR_GRA	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)		
Organisation d'un atelier de partage des résultats de l'étude /a																										
atelier	1	-	-	-	-	-	1	35 000	35 000,0	-	-	-	-	-	35 000,0	0,0	24,7	18,0	COM_APPR_GRA	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)		
Organisation d'un atelier de partage des expériences réussies /b																										
atelier	-	1	1	1	1	1	5	35 000	-	35 000,0	35 000,0	35 000,0	35 000,0	35 000,0	175 000,0	0,0	24,7	18,0	COM_APPR_GRA	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)		
Organisation d'un voyage d'échange et de partage d'expérience sur la GRA																										
atelier	-	2	2	2	2	2	10	16 000	-	32 000,0	32 000,0	32 000,0	32 000,0	32 000,0	160 000,0	0,0	24,7	18,0	COM_APPR_GRA	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)		
<b>Subtotal</b>																										
								52 000,0	67 000,0	67 000,0	67 000,0	67 000,0	67 000,0	387 000,0												
<b>B. Renforcement des capacités des membres</b>																										
Renforcement des capacités des membres de la de connaissances et du réseau de compétences /c																										
ateir	1	-	1	-	-	-	2	30 000	30 000,0	-	30 000,0	-	-	-	60 000,0	0,0	24,7	18,0	COM_APPR_GRA	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)		
Animation de la communauté d'apprentissage sur la GRA /d																										
ateir	1	1	1	1	1	1	6	20 000	20 000,0	20 000,0	20 000,0	20 000,0	20 000,0	20 000,0	120 000,0	0,0	24,7	18,0	COM_APPR_GRA	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)		
<b>Subtotal</b>																										
								50 000,0	20 000,0	50 000,0	20 000,0	20 000,0	20 000,0	180 000,0												
<b>Total</b>																										
								102 000,0	87 000,0	117 000,0	87 000,0	87 000,0	567 000,0													

a avec tous les parties prenantes  
 b sur les communautés d'apprentissage et les réseaux de compétence sur GRA  
 c à l'utilisation de l'information sur la GRA  
 d à l'utilisation de l'information sur la GRA

Republique du SENEGAL  
 PGRAEF  
 Table 2. Composante 1. Accès à l'information  
 Sous Composante 1.2. Création d'une base de données SI\_GRA et d'un portail WEB  
 Detailed Costs

Unit	Quantities							Total	Unit Cost (FCFA '000)	Base Cost (FCFA '000)							Total	Parameters (in %)								
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2023			2024	2025	2026	2027	2028	Phy. Cont.	For. Exch.		Gross Tax Rate	mmary Divisions		Other Accounts					
	Component	Expenditure	Account	Disb. Acct.	Fin. Rule	Proc. Acct.	Proc. Method																			
<b>I. Investment Costs</b>																										
<b>A. Mise en place d'une base de données et un portail Web SI_GRA</b>																										
Réalisation d'une étude pour circonscrire le contour de la GRA et de la base de données et du portail WEB	etude	1	-	-	-	-	-	1	18 000,0	18 000,0	-	-	-	-	-	18 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Organisation d'un atelier de partage des résultats	atelier	1	-	-	-	-	-	1	45 000,0	45 000,0	-	-	-	-	-	45 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Collecte de données sur les risques agricoles et les options de GRA couvrant les risques climatiques, de production et de commercialisation	etude	1	-	-	-	-	-	1	60 000,0	60 000,0	-	-	-	-	-	60 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
ventilation des données dans les trois zones agro-écologique du PAGRAAD	contrat	1	-	-	-	-	-	1	20 000,0	20 000,0	-	-	-	-	-	20 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Equipeement et appui à l'opérationnalisation du site WEB_SI-GRA	lot	1	1	-	1	-	-	3	55 000,0	55 000,0	55 000,0	-	55 000,0	-	-	165 000,0	0,0	59,7	18,0	SI_GRA_WEB	EQ_MOY_TRANSP_EA	EQ_MOY_TRANSP_DA	BADEA (100%)	EQ_MOY_TRANSP_PA	NCB_PM (100%)	
Appui au fonctionnement du site Web	ff	1	1	1	1	1	1	6	30 000,0	30 000,0	30 000,0	30 000,0	30 000,0	30 000,0	180 000,0	0,0	0,0	0,0	SI_GRA_WEB	SUBV_EA	SUBV_DA	BADEA (100%)	SUBV_PA	OTHER_PM (100%)		
Evaluation des besoins de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'opérationnalisation du SI_GRA	etude	1	-	-	-	-	-	1	25 000,0	25 000,0	-	-	-	-	-	25 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Formation des parties prenantes au fonctionnement de la base de données et du site web	atelier	-	1	1	1	1	1	5	35 000,0	-	35 000,0	35 000,0	35 000,0	35 000,0	175 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)		
Equipeement de l'équipe d'animation de la BdD et du site WEB	lot	1	1	-	1	-	-	3	40 000,0	40 000,0	-	-	40 000,0	-	-	120 000,0	0,0	59,7	18,0	SI_GRA_WEB	EQ_MOY_TRANSP_EA	EQ_MOY_TRANSP_DA	BADEA (100%)	EQ_MOY_TRANSP_PA	NCB_PM (100%)	
Mobilisation d'un consultant formateur /a	etude	1	-	-	-	-	-	1	17 000,0	17 000,0	-	-	-	-	-	17 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Organisation d'un atelier de formation par type d'acteurs	atelier	5	6	6	6	5	-	28	35 000,0	175 000,0	210 000,0	210 000,0	210 000,0	175 000,0	-	980 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
<b>Subtotal</b>										485 000,0	370 000,0	275 000,0	370 000,0	240 000,0	65 000,0	1 805 000,0										
<b>B. Mise en place d'une base de données</b>																										
Mise en place d'une base de données sur la GRA	BdB	1	1	1	-	1	-	4	25 000,0	25 000,0	25 000,0	-	25 000,0	-	100 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)		
Alimentation de la base de données	BdB	-	1	1	1	1	1	5	15 000,0	-	15 000,0	15 000,0	15 000,0	15 000,0	75 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)		
Formation des producteurs à l'utilisation de l'information sur la GRA /b	atelier	-	1	1	1	1	1	5	16 000,0	-	16 000,0	16 000,0	16 000,0	16 000,0	80 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)		
Recherche de synergie avec les entreprises numériques et les dispositifs public d'information	atelier	-	1	1	1	1	1	5	20 000,0	-	20 000,0	20 000,0	20 000,0	20 000,0	100 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)		
Renforcement des capacités techniques des dispositifs public d'appui	atelier	50	50	50	40	30	-	220	900	45 000,0	45 000,0	45 000,0	36 000,0	27 000,0	-	198 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Renforcement des capacités de traitement et d'analyse des dispositifs publics d'information sur les GRA	atelier	-	10	10	10	10	10	50	800	-	8 000,0	8 000,0	8 000,0	8 000,0	8 000,0	40 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
<b>Subtotal</b>										70 000,0	129 000,0	129 000,0	95 000,0	111 000,0	59 000,0	593 000,0										
<b>C. Informations sur les contraintes d'accès à l'information</b>																										
Réalisation d'une investigation pour identifier les contraintes d'accès à l'information pour le groupe cible	Etude	1	-	-	-	-	-	1	17 000,0	17 000,0	-	-	-	-	-	17 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Organisation d'un atelier de partage des résultats	atelier	1	-	-	-	-	-	1	40 000,0	40 000,0	-	-	-	-	-	40 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Facilitation de l'accès à l'information /c	atelier	-	1	1	1	1	1	5	25 000,0	-	25 000,0	25 000,0	25 000,0	25 000,0	125 000,0	0,0	24,7	18,0	SI_GRA_WEB	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)		
<b>Subtotal</b>										57 000,0	25 000,0	25 000,0	25 000,0	25 000,0	25 000,0	182 000,0										
<b>Total</b>										612 000,0	524 000,0	429 000,0	490 000,0	376 000,0	149 000,0	2 580 000,0										

a chargé de la formation sur l'utilisation de la formation sur la GRA  
 b y compris les femmes et les jeunes  
 c pour les femmes, les jeunes et les producteurs



Republique du SENEGAL  
 PGRAEF  
 Table 3. Composante 1. Accès à l'information  
 Sous Composante 1.3. Mise en place d'une structure de relais d'informations  
 Detailed Costs

Unit	Quantities							Unit Cost (FCFA '000)	Unit Cost - Negotiation (FCFA '000)	Base Cost (FCFA '000)						Parameters (in %)										
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total			2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total	Phy. Cont.	For. Exch.	Gross Tax Rate	Primary Divisions Component	Expenditure Account	Disb. Acct.	Other Accounts Fin. Rule	Proc. Acct.	Proc. Method	
<b>I. Investment Costs</b>																										
<b>A. Elaboration d'une situation de référence</b>																										
Etude sur la fonctionnalité des structures relais	etude	1	-	-	-	-	-	1	18 000	18 430,244	18 000,0	-	-	-	-	18 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ATI_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Restitution des résultats de l'étude	atelier	1	-	-	-	-	-	1	45 000	46 075,61	45 000,0	-	-	-	-	45 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Organisation de réunion virtuelle d'échange avec les bénéficiaire	atelier	-	6	6	6	6	6	30	2 500	2 559,756	-	15 000,0	15 000,0	15 000,0	15 000,0	75 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Partenariat avec les prestataires de services /a	convention	7	4	3	4	2	2	22	6 000	6 180	42 000,0	24 000,0	18 000,0	24 000,0	12 000,0	12 000,0	132 000,0	0,0	0,0	18,0	REL_INFO	PRES_SERV_EA	PREST_SERV_DA	BADEA (100%)	PREST_SERV_PA	NCB_PM (100%)
Appui matériel aux dispositifs nationaux	lot	14	-	14	-	14	-	42	120 000	121 843,902	1 680 000,0	-	1 680 000,0	-	1 680 000,0	-	5 040 000,0	0,0	59,7	18,0	REL_INFO	EQ_MOY_TRANS_EA	EQ_MOY_TRANS_DA	BADEA (100%)	EQ_MOY_TRANS_PA	NCB_PM (100%)
Appuis financiers aux dispositifs nationaux	FF	14	14	14	14	14	14	84	10 000	10 300	140 000,0	140 000,0	140 000,0	140 000,0	140 000,0	840 000,0	0,0	0,0	0,0	REL_INFO	SUBV_EA	SUBV_DA	BADEA (100%)	SUBV_PA	OTHER_PM (100%)	
Atelier de formation sur l'accessibilité et la compréhension des messages sur la GRA /b	atelier	3	5	5	5	4	-	22	25 000	25 597,561	75 000,0	125 000,0	125 000,0	125 000,0	100 000,0	-	550 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Appui aux dispositifs publics /c	FF	14	14	14	14	14	14	84	8 000	8 240	112 000,0	112 000,0	112 000,0	112 000,0	112 000,0	672 000,0	0,0	0,0	18,0	REL_INFO	PRES_SERV_EA	PREST_SERV_DA	BADEA (100%)	PREST_SERV_PA	NCB_PM (100%)	
Suivi du dispositif de mise en oeuvre des partenariats et les structures re	suivi	3	3	3	3	3	3	18	7 000	7 167,317	21 000,0	21 000,0	21 000,0	21 000,0	21 000,0	126 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ATI_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Organisation de concertations avec les structures relais et le groupe cible	atelier	2	4	4	3	2	2	17	14 000	14 334,634	28 000,0	56 000,0	56 000,0	42 000,0	28 000,0	28 000,0	238 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Réalisation d'une étude de satisfaction	etude	-	-	1	-	-	-	1	20 000	20 478,049	-	-	20 000,0	-	-	-	20 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ATI_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Atelier de validation des résultats de l'étude	atelier	-	-	1	-	-	-	1	50 000	51 195,122	-	-	50 000,0	-	-	-	50 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Appui à la création de nouvelles structures relais	FF	-	1	1	1	1	1	5	14 000	14 420	-	14 000,0	14 000,0	14 000,0	14 000,0	70 000,0	0,0	0,0	0,0	REL_INFO	SUBV_EA	SUBV_DA	BADEA (100%)	SUBV_PA	OTHER_PM (100%)	
<b>Subtotal</b>											2 161 000,0	507 000,0	2 251 000,0	493 000,0	2 122 000,0	342 000,0	7 876 000,0									
<b>B. Partenariats entre structures relais et les prestataires de services financiers</b>																										
Etude sur les partenariats potentiels et																										
Evaluation des performances des PSF et des structures relais /d	etude	1	-	-	-	-	-	1	22 000	22 525,854	22 000,0	-	-	-	-	22 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ATI_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Atelier de validation des résultats de l'étude	atelier	1	-	-	-	-	-	1	60 000	61 434,146	60 000,0	-	-	-	-	60 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Etablissement de partenariats entre les structures relais et les PSF	atelier	6	8	9	8	7	6	44	18 000	18 430,244	108 000,0	144 000,0	162 000,0	144 000,0	126 000,0	108 000,0	792 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Suivi des partenariats et les structures relais	suivi	3	3	3	3	3	3	18	10 000	10 239,024	30 000,0	30 000,0	30 000,0	30 000,0	30 000,0	30 000,0	180 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ATI_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Encourager et promouvoir de nouveaux contrats /e	atelier	-	2	3	4	4	2	15	18 000	18 430,244	-	36 000,0	54 000,0	72 000,0	72 000,0	36 000,0	270 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
<b>Subtotal</b>											220 000,0	210 000,0	246 000,0	246 000,0	228 000,0	174 000,0	1 324 000,0									
<b>C. Diffusion d'informations sur les opportunités d'investissement et les options attendues aux familles bénéficiaires de transfert</b>																										
Etude sur les opportunités d'investissement																										
Etude sur les opportunités d'investissement	etude	1	-	-	-	-	-	1	22 000	22 525,854	22 000,0	-	-	-	-	22 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ATI_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Atelier de validation des résultats de l'étude	atelier	1	-	-	-	-	-	1	60 000	61 434,146	60 000,0	-	-	-	-	60 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Formations décentralisées /f	atelier	3	4	4	4	3	2	20	20 000	20 478,049	60 000,0	80 000,0	80 000,0	80 000,0	60 000,0	40 000,0	400 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Dotations des jeunes et des femmes en équipement	lot	20	40	50	50	20	-	180	15 000	15 230,488	300 000,0	600 000,0	750 000,0	750 000,0	300 000,0	-	2 700 000,0	0,0	59,7	18,0	REL_INFO	EQ_MOY_TRANS_EA	EQ_MOY_TRANS_DA	BADEA (100%)	EQ_MOY_TRANS_PA	NCB_PM (100%)
<b>Subtotal</b>											442 000,0	680 000,0	830 000,0	830 000,0	360 000,0	40 000,0	3 182 000,0									
<b>D. Conception d'un cadre logique pour la mise en place d'une BdD et du portail Site Web</b>																										
AT pour l'élaboration du cadre logique																										
AT pour l'élaboration du cadre logique	AT	1	-	-	-	-	-	1	20 000	20 478,049	20 000,0	-	-	-	-	20 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ATI_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Atelier de validation des indicateurs	atelier	1	-	-	-	-	-	1	16 000	16 382,439	16 000,0	-	-	-	-	16 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)	
Appui à la mise en place et à l'opérationnalisation du SE du SI-GRA	AT	1	1	1	1	1	1	6	10 000	10 239,024	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	60 000,0	0,0	24,7	18,0	REL_INFO	ATI_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
<b>Subtotal</b>											46 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	10 000,0	96 000,0									
<b>Total</b>											2 889 000,0	1 407 000,0	3 337 000,0	1 579 000,0	2 720 000,0	566 000,0	12 478 000,0									

Republique du SENEGAL  
 PGRAEF  
 Table 4. Composante 2. Envois de fonds comme outil de GRA  
 Sous Composante 2.1. Développement de services financiers liés aux transferts et pour la diaspora  
**Detailed Costs**

Unit	Quantities							Unit Cost (FCFA '000)	Unit Cost - Negotiation (FCFA '000)	Base Cost (FCFA '000)							Parameters (in %)			Summary Divisions			Other Accounts			
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total			2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total	Phy. Rate	For. Exch.	Gross Tax Rate	Component	Expenditure Account	Disb. Acct.	Fin. Rule	Proc. Acct.	Proc. Method	
	I. Investment Costs A. LUMPSUN Dotation de ressources pour la composante	FF	0,2	0,3	0,3	0,1	0,1			-	1	2.475.000	2.475.000	495 000,0	742 500,0	742 500,0	247 500,0	247 500,0	-	2.475 000,0	0,0	0,0	0,0	SERV_FIN_EN_FONDS	SUBV_EA	SUBV_DA
<b>Total</b>											495 000,0	742 500,0	742 500,0	247 500,0	247 500,0	-	2 475 000,0									

Republique du SENEGAL  
 PGRAEF  
 Table 8. Composante 3. Développement des capacités  
 Sous Composante 3.1. Etudes, révision des directives et Matériels sur la GRA  
 Detailed Costs

Unit	Quantities						Total	Unit Cost (FCFA '000)	Base Cost (FCFA '000)						Parameters (in %)			Summary Divisions				Other Accounts		
	2023	2024	2025	2026	2027	2028			2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total	Phy. Cont.	For. Exch.	Gross Tax Rate	Expenditure		Other Accounts			
	Component		Account		Disb. Acct.				Fin. Rule			Proc. Acct.			Proc. Method									
<b>I. Investment Costs</b>																								
<b>A. Processus de révision des directives et matériels de la GRA</b>																								
Etude de perception, de cartographie et d'évaluation des risques agricoles par zones agroécologique																								
etude	6	-	-	-	-	-	6	40 000	240 000,0	-	-	-	-	-	240 000,0	0,0	24,7	18,0	DIR_MAT_GRA	ATI_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Elaboration du profil risques agricoles par zone agro écologique																								
etude	6	-	-	-	-	-	6	5 000	30 000,0	-	-	-	-	-	30 000,0	0,0	24,7	18,0	DIR_MAT_GRA	ATI_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Atelier de validation des résultats de l'étude au niveau national																								
atelier	2	-	-	-	-	-	2	10 000	20 000,0	-	-	-	-	-	20 000,0	0,0	24,7	18,0	DIR_MAT_GRA	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Atelier de validation des résultats de l'étude au niveau zonal																								
atelier	6	-	-	-	-	-	6	6 000	36 000,0	-	-	-	-	-	36 000,0	0,0	24,7	18,0	DIR_MAT_GRA	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Edition des rapports des étudesa																								
nbre	50	50	-	-	-	-	100	30	1 500,0	1 500,0	-	-	-	-	3 000,0	0,0	0,0	18,0	DIR_MAT_GRA	PRES_SERV_EA	PRES_SERV_DA	BADEA (100%)	PRES_SERV_PA	NCB_PM (100%)
Elaboration des polices brief																								
etude	-	3	3	-	-	-	6	2 000	-	6 000,0	6 000,0	-	-	-	12 000,0	0,0	24,7	18,0	DIR_MAT_GRA	ATI_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Réactualisation de l'étude sur l'intégration de la GRA dans les curricula de formation																								
etude	1	-	-	-	-	-	1	8 000	8 000,0	-	-	-	-	-	8 000,0	0,0	24,7	18,0	DIR_MAT_GRA	ATI_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Appui à l'intégration de la GRA dans les curricula de formation																								
appui	-	2	6	-	-	-	8	25 000	-	50 000,0	150 000,0	-	-	-	200 000,0	0,0	24,7	18,0	DIR_MAT_GRA	ATI_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Mission de suivi évaluation du processus d'intégration																								
mission	-	1	1	-	-	-	2	5 000	-	5 000,0	5 000,0	-	-	-	10 000,0	0,0	24,7	18,0	DIR_MAT_GRA	ATI_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Elaboration de module de formation sur la GRA																								
etude	2	3	-	-	-	-	5	5 000	10 000,0	15 000,0	-	-	-	-	25 000,0	0,0	24,7	18,0	DIR_MAT_GRA	ATI_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Edition des modules																								
nbre	500	500	500	-	-	-	1 500	100	50 000,0	50 000,0	50 000,0	-	-	-	150 000,0	0,0	0,0	18,0	DIR_MAT_GRA	PRES_SERV_EA	PRES_SERV_DA	BADEA (100%)	PRES_SERV_PA	NCB_PM (100%)
<b>Subtotal</b>																								
395 500,0 127 500,0 211 000,0 - - - 734 000,0																								
<b>B. Fonds d'investissement pour la gestion des risques agricoles</b>																								
Dotation financière																								
FF	1	-	-	-	-	-	1	1 000 000	1 000 000,0	-	-	-	-	-	1 000 000,0	0,0	0,0	0,0	DIR_MAT_GRA	APP_SP_EA	APP_SP_DA	BADEA (100%)	APP_SP_PA	NCB_PM (100%)
<b>Total</b>																								
1 395 500,0 127 500,0 211 000,0 - - - 1 734 000,0																								

Republique du SENEGAL  
 PGRAEF  
 Table 9. Composante 3. Développement des capacités  
 Sous composante 3.2. Formation des formateurs  
 Detailed Costs

	Unit	Quantities						Unit Cost (FCFA '000)	Base Cost (FCFA '000)						Parameters (in %)			Summary Divisions				Other Accounts			
		2023	2024	2025	2026	2027	2028		Total	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total	Phy. Cont.	For. Exch.	Gross Tax Rate	Expenditure					
		Component	Account	Disb. Acct.	Fin. Rule	Proc. Acct.	Proc. Method																		
<b>I. Investment Costs</b>																									
<b>A. Renforcement des capacités des acteurs institutionnels</b>																									
Session de formation des cadres des ministères sur l'approches holistique etr les outils de la GRA	session	4	4	2	-	-	-	10	10.000	40 000,0	40 000,0	20 000,0	-	-	-	100 000,0	0,0	24,7	18,0	FORM_FORMATEURS	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA ( 100% )	ASS_TECHN_PA	NCB_PM ( 100% )
Session de formation des élus nationaux sur l'approches holistique et les outils de la GRA	session	1	-	-	-	-	-	1	8.000	8 000,0	-	-	-	-	-	8 000,0	0,0	24,7	18,0	FORM_FORMATEURS	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA ( 100% )	ASS_TECHN_PA	NCB_PM ( 100% )
Session de formation des locaux sur l'approches holistique et les outils de la GRA	session	-	2	1	-	-	-	3	6.000	-	12 000,0	6 000,0	-	-	-	18 000,0	0,0	24,7	18,0	FORM_FORMATEURS	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA ( 100% )	ASS_TECHN_PA	NCB_PM ( 100% )
Session de formation des autorités administratives sur l'approches holistique etr les outils de la GRA	session	-	2	1	-	-	-	3	6.000	-	12 000,0	6 000,0	-	-	-	18 000,0	0,0	24,7	18,0	FORM_FORMATEURS	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA ( 100% )	ASS_TECHN_PA	NCB_PM ( 100% )
Session de formation des leaders des DP sur l'approches holistique etr les outils de la GRA	session	2	1	1	-	-	-	4	6.000	12 000,0	6 000,0	6 000,0	-	-	-	24 000,0	0,0	24,7	18,0	FORM_FORMATEURS	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA ( 100% )	ASS_TECHN_PA	NCB_PM ( 100% )
Session de formation des enseignants et formateurs sur l'approches holistique etr les outils de la GRA	session	1	2	1	-	-	-	4	6.000	6 000,0	12 000,0	6 000,0	-	-	-	24 000,0	0,0	24,7	18,0	FORM_FORMATEURS	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA ( 100% )	ASS_TECHN_PA	NCB_PM ( 100% )
Session de formation des acteurs du secteur privé et des OSC sur l'approches holistique etr les outils de la GRA	session	2	3	2	-	-	-	7	6.000	12 000,0	18 000,0	12 000,0	-	-	-	42 000,0	0,0	24,7	18,0	FORM_FORMATEURS	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA ( 100% )	ASS_TECHN_PA	NCB_PM ( 100% )
Session de formation des maitres formateurs dans les champs école sur l'approches holistique etr les outils de la GRA	pers	10	-	-	-	-	-	10	1.800	18 000,0	-	-	-	-	-	18 000,0	0,0	24,7	18,0	FORM_FORMATEURS	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA ( 100% )	ASS_TECHN_PA	NCB_PM ( 100% )
Session de formation des techniciens facilitateurs dans les champs école sur l'approches holistique etr les outils de la GRA	pers	50	50	50	-	-	-	150	2.500	125 000,0	125 000,0	125 000,0	-	-	-	375 000,0	0,0	24,7	18,0	FORM_FORMATEURS	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA ( 100% )	ASS_TECHN_PA	NCB_PM ( 100% )
Voyage d'échange des réseaux de la diaspora session de formation pour les producteurs relais facilitateurs dans les champs écoles sur la GRA	voyage	-	2	2	2	2	-	8	15.000	-	30 000,0	30 000,0	30 000,0	30 000,0	-	120 000,0	0,0	24,7	18,0	FORM_FORMATEURS	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA ( 100% )	ASS_TECHN_PA	NCB_PM ( 100% )
<b>Total</b>		150	150	150	-	-	-	450	575	86 250,0	86 250,0	86 250,0	-	-	-	258 750,0	0,0	24,7	18,0	FORM_FORMATEURS	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA ( 100% )	ASS_TECHN_PA	NCB_PM ( 100% )



Republique du SENEGAL  
 PGRAEF  
 Table 10. Composante 3. Développement des capacités  
 Sous Composante 3.3. Formation des producteurs  
 Detailed Costs

Unit	Quantities							Unit Cost (FCFA '000)	Base Cost (FCFA '000)							Parameters (in %)								
	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total		2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total	Phy. Cont.	For. Exch.	Gross Tax Rate	Summary Divisions			Other Accounts		
																			Component	Expenditure Account	Disb. Acct.	Fin. Rule	Proc. Acct.	Proc. Method
<b>I. Investment Costs</b>																								
<b>A. Renforcement des capacités des producteurs</b>																								
Formation des producteurs sur la GRA à travers																								
Pers	10 000	10 000	10 000	-	-	-	30 000	15	150 000,0	150 000,0	150 000,0	-	-	-	450 000,0	0,0	24,7	18,0	FORM_PROD	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Approche CEP et CEAP																								
Réalisation d'étude de capitalisation	-	2	-	-	-	-	2	10 000	-	20 000,0	-	-	-	-	20 000,0	0,0	24,7	18,0	FORM_PROD	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Mettre à l'échelle la formation des producteurs sur la GRA à travers																								
Pers	-	-	-	10 000	-	-	10 000	15	-	-	-	150 000,0	-	-	150 000,0	0,0	24,7	18,0	FORM_PROD	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)
Approche Champs Ecole																								
<b>Total</b>									150 000,0	170 000,0	150 000,0	150 000,0	-	-	620 000,0									

Republique du SENEGAL  
 PGRRAF  
 Table 11. Composante 4. Coordination et gestion des connaissances  
 Sous Composante 4.1. Coordination et Pilotage  
 Detailed Costs

Unit	Quantities						Unit Cost (FCFA '000)	Base Cost (FCFA '000)						Parameters (in %)			Summary Divisions					Other Accounts		
	2023	2024	2025	2026	2027	2028		2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total	Phy. Cont. Rate	For. Exch.	Gross Tax Rate	Component	Expenditure Account	Disb. Acct.	Fin. Rule	Proc. Acct.	Proc. Method	
	Total																							
<b>I. Investment Costs</b>																								
<b>A. Coordination et pilotage</b>																								
Atelier national de lancement du projet	atelier	1	-	-	-	-	1	11 000	11 000,0	-	-	-	-	11 000,0	0,0	24,7	18,0	COORD_PL	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)	
Atelier de lancement du projet au niveau zonal	atelier	6	-	-	-	-	6	6 000	36 000,0	-	-	-	-	36 000,0	0,0	24,7	18,0	COORD_PL	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)	
Elaboration du manuel de procédures du projet	manuel	1	-	-	-	-	1	5 000	5 000,0	-	-	-	-	5 000,0	0,0	24,7	18,0	COORD_PL	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)	
Elaboration d'un plan de mise en oeuvre du projet	plan	1	-	-	-	-	1	15 000	15 000,0	-	-	-	-	15 000,0	0,0	24,7	18,0	COORD_PL	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)	
Elaboration d'un manuel de suivi-évaluation	manuel	-	1	-	-	-	1	10 000	-	10 000,0	-	-	-	10 000,0	0,0	24,7	18,0	COORD_PL	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)	
Reunion annuelle sur le PTBA	atelier	1	1	1	1	1	6	11 000	11 000,0	11 000,0	11 000,0	11 000,0	11 000,0	11 000,0	0,0	24,7	18,0	COORD_PL	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)	
Mission d'audit	manuel	1	1	1	1	1	6	5 000	5 000,0	5 000,0	5 000,0	5 000,0	5 000,0	30 000,0	0,0	24,7	18,0	COORD_PL	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)	
Rencontre d'échange pour les membres de la plateforme de pilotage stratégique	atelier	3	3	2	3	2	13	10 000	30 000,0	30 000,0	20 000,0	30 000,0	20 000,0	-	130 000,0	0,0	24,7	18,0	COORD_PL	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)
Tenue des rencontres du comité techniques interministériel	atelier	-	2	2	2	2	10	10 000	-	20 000,0	20 000,0	20 000,0	20 000,0	100 000,0	0,0	24,7	18,0	COORD_PL	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)	
<b>Subtotal</b>									113 000,0	76 000,0	56 000,0	66 000,0	56 000,0	36 000,0	403 000,0									
<b>B. Supervision, RMP et Achevemeny</b>																								
Mission de supervision	an	1	1	1	-	1	5	50 000	50 000,0	50 000,0	-	50 000,0	50 000,0	250 000,0	0,0	24,7	18,0	COORD_PL	ATL_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)	
Revue à mi parcours	an	-	-	-	1	-	1	50 000	-	-	-	50 000,0	-	-	50 000,0	0,0	24,7	18,0	COORD_PL	ATL_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)
Revue d'achèvement	an	-	-	-	-	-	1	50 000	-	-	-	-	-	50 000,0	0,0	24,7	18,0	COORD_PL	ATL_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	NCB_PM (100%)	
<b>Subtotal</b>									50 000,0	50 000,0	50 000,0	50 000,0	50 000,0	100 000,0	350 000,0									
<b>C. Frais de gestion PARM</b>																								
Dotation PARM	FF							16 400,0	100 000,0	150 000,0	100 000,0	100 000,0	50 000,0	516 400,0	0,0	74,9	18,0	SERV_FIN_EN_FONDS	ATL_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECH_PA	OTHER_PM (100%)	
<b>D. Unité de coordination</b>																								
<b>1. Equipement et matériel</b>																								
Ordinateurs portables	lot	8	-	-	-	-	8	800	6 400,0	-	-	-	-	6 400,0	0,0	59,7	18,0	COORD_PL	EQ_MOY_TRANS_EA	EQ_MOY_TRANS_DA	BADEA (100%)	EQ_MOY_TRANS_PA	NCB_PM (100%)	
Ordinateurs de bureau et imprimante	lot	2	-	-	-	-	2	2 000	4 000,0	-	-	-	-	4 000,0	0,0	59,7	18,0	COORD_PL	EQ_MOY_TRANS_EA	EQ_MOY_TRANS_DA	BADEA (100%)	EQ_MOY_TRANS_PA	NCB_PM (100%)	
Mobilier de bureau	lot	9	-	-	-	-	9	600	5 400,0	-	-	-	-	5 400,0	0,0	59,7	18,0	COORD_PL	EQ_MOY_TRANS_EA	EQ_MOY_TRANS_DA	BADEA (100%)	EQ_MOY_TRANS_PA	NCB_PM (100%)	
Mobilier audio visuel	lot	2	-	-	-	-	2	1 000	2 000,0	-	-	-	-	2 000,0	0,0	59,7	18,0	COORD_PL	EQ_MOY_TRANS_EA	EQ_MOY_TRANS_DA	BADEA (100%)	EQ_MOY_TRANS_PA	NCB_PM (100%)	
Véhicule	nbre	2	-	-	-	-	2	25 000	50 000,0	-	-	-	-	50 000,0	0,0	59,7	18,0	COORD_PL	EQ_MOY_TRANS_EA	EQ_MOY_TRANS_DA	BADEA (100%)	EQ_MOY_TRANS_PA	NCB_PM (100%)	
<b>Subtotal</b>									67 800,0	-	-	-	-	67 800,0										
<b>Total Investment Costs</b>									247 200,0	226 000,0	256 000,0	216 000,0	206 000,0	186 000,0	1 337 200,0									
<b>II. Recurrent Costs</b>																								
<b>A. Personnel</b>																								
Coordonateur	mois	12	12	12	12	12	72	2 500	30 000,0	30 000,0	30 000,0	30 000,0	30 000,0	180 000,0	0,0	0,0	0,0	COORD_PL	SAL_IND_EA	SAL_FONCT_DA	BADEA (100%)	SAL_FONCT_PA	NCB_PM (100%)	
Responsable administratif et financier	mois	12	12	12	12	12	72	1 800	21 600,0	21 600,0	21 600,0	21 600,0	21 600,0	129 600,0	0,0	0,0	0,0	COORD_PL	SAL_IND_EA	SAL_FONCT_DA	BADEA (100%)	SAL_FONCT_PA	NCB_PM (100%)	
Responsable Suivi-Evaluation	mois	12	12	12	12	12	72	1 800	21 600,0	21 600,0	21 600,0	21 600,0	21 600,0	129 600,0	0,0	0,0	0,0	COORD_PL	SAL_IND_EA	SAL_FONCT_DA	BADEA (100%)	SAL_FONCT_PA	NCB_PM (100%)	
Responsable Passation de marché	mois	12	12	12	12	12	72	1 800	21 600,0	21 600,0	21 600,0	21 600,0	21 600,0	129 600,0	0,0	0,0	0,0	COORD_PL	SAL_IND_EA	SAL_FONCT_DA	BADEA (100%)	SAL_FONCT_PA	NCB_PM (100%)	
Responsable Accès à l'information	mois	12	12	12	12	12	72	1 800	21 600,0	21 600,0	21 600,0	21 600,0	21 600,0	129 600,0	0,0	0,0	0,0	COORD_PL	SAL_IND_EA	SAL_FONCT_DA	BADEA (100%)	SAL_FONCT_PA	NCB_PM (100%)	
Responsable Renforcement des capacités	mois	12	12	12	12	12	72	1 800	21 600,0	21 600,0	21 600,0	21 600,0	21 600,0	129 600,0	0,0	0,0	0,0	COORD_PL	SAL_IND_EA	SAL_FONCT_DA	BADEA (100%)	SAL_FONCT_PA	NCB_PM (100%)	
Responsable transfert d'argent	mois	12	12	12	12	12	72	1 800	21 600,0	21 600,0	21 600,0	21 600,0	21 600,0	129 600,0	0,0	0,0	0,0	COORD_PL	SAL_IND_EA	SAL_FONCT_DA	BADEA (100%)	SAL_FONCT_PA	NCB_PM (100%)	
Responsable Capitalisation et gestion des savoirs oirs	mois	12	12	12	12	12	72	1 800	21 600,0	21 600,0	21 600,0	21 600,0	21 600,0	129 600,0	0,0	0,0	0,0	COORD_PL	SAL_IND_EA	SAL_FONCT_DA	BADEA (100%)	SAL_FONCT_PA	NCB_PM (100%)	
Assistant de Direction	mois	12	12	12	12	12	72	500	6 000,0	6 000,0	6 000,0	6 000,0	6 000,0	36 000,0	0,0	0,0	0,0	COORD_PL	SAL_IND_EA	SAL_FONCT_DA	BADEA (100%)	SAL_FONCT_PA	NCB_PM (100%)	
Secrétaire	mois	12	12	12	12	12	72	500	6 000,0	6 000,0	6 000,0	6 000,0	6 000,0	36 000,0	0,0	0,0	0,0	COORD_PL	SAL_IND_EA	SAL_FONCT_DA	BADEA (100%)	SAL_FONCT_PA	NCB_PM (100%)	
Chauffeur	mois	24	24	24	24	24	144	300	7 200,0	7 200,0	7 200,0	7 200,0	7 200,0	43 200,0	0,0	0,0	0,0	COORD_PL	SAL_IND_EA	SAL_FONCT_DA	BADEA (100%)	SAL_FONCT_PA	NCB_PM (100%)	
<b>Subtotal</b>									200 400,0	200 400,0	200 400,0	200 400,0	200 400,0	200 400,0	1 202 400,0									
<b>B. Fonctionnement</b>																								
Location de bureau	mois	12	12	12	12	12	72	2 000	24 000,0	24 000,0	24 000,0	24 000,0	24 000,0	144 000,0	0,0	24,7	18,0	COORD_PL	FONCT_EA	SAL_FONCT_DA	BADEA (100%)	SAL_FONCT_PA	NCB_PM (100%)	
Eau électricité et telephone	mois	12	12	12	12	12	72	600	7 200,0	7 200,0	7 200,0	7 200,0	7 200,0	43 200,0	0,0	24,7	18,0	COORD_PL	FONCT_EA	SAL_FONCT_DA	BADEA (100%)	SAL_FONCT_PA	NCB_PM (100%)	
Carburant et entretien des véhicule	FF	12	12	12	12	12	72	1 500	18 000,0	18 000,0	18 000,0	18 000,0	18 000,0	108 000,0	0,0	24,7	18,0	COORD_PL	FONCT_EA	SAL_FONCT_DA	BADEA (100%)	SAL_FONCT_PA	NCB_PM (100%)	
Frais de mission	Jours	120	120	120	120	120	720	50	6 000,0	6 000,0	6 000,0	6 000,0	6 000,0	36 000,0	0,0	24,7	18,0	COORD_PL	FONCT_EA	SAL_FONCT_DA	BADEA (100%)	SAL_FONCT_PA	NCB_PM (100%)	
<b>Subtotal</b>									55 200,0	55 200,0	55 200,0	55 200,0	55 200,0	331 200,0										
<b>Total Recurrent Costs</b>									255 600,0	255 600,0	255 600,0	255 600,0	255 600,0	255 600,0	1 533 600,0									
<b>Total</b>									502 800,0	481 600,0	511 600,0	471 600,0	461 600,0	441 600,0	2 870 800,0									

Republique du SENEGAL  
 PGRAEF  
 Table 12. Composante 4. Coordination et gestion des connaissances  
 Sous Composante 4.2. Mobilisation des ressources  
 Detailed Costs

	Unit	Quantities						Total	Unit Cost (FCFA '000)	Base Cost (FCFA '000)						Total	Parameters (in %)			Summary Divisions				Other Accounts			
		2023	2024	2025	2026	2027	2028			2023	2024	2025	2026	2027	2028		Cont. Rate	For. Exch.	Gross Tax Rate	Expenditure			Other Accounts				
																				Component	Account	Disb. Acct.	Fin. Rule	Proc. Acct.	Proc. Method		
<b>I. Investment Costs</b>																											
<b>A. Mobilisation des ressources capitalisation et apprentissage</b>																											
Elaboration d'un plan de mobilisation des ressources	Nbre	1	-	-	-	-	-	1	7.000	7 000,0	-	-	-	-	-	7 000,0	0,0	24,7	18,0	MOB_RESS	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)		
Organisation d'une rencontre de mobilisation des fonds	Nbre	-	1	1	1	1	-	4	2.000	-	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0	-	8 000,0	0,0	24,7	18,0	MOB_RESS	ET_FORM_INFO_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)		
Réalisation des etude de capitalisation	Nbre	-	-	1	1	1	-	3	14.000	-	-	14 000,0	14 000,0	14 000,0	-	42 000,0	0,0	24,7	18,0	MOB_RESS	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)		
Mise en place d'une base de données et diffusion des informations	Nbre	-	-	1	1	1	-	3	5.000	-	-	5 000,0	5 000,0	5 000,0	-	15 000,0	0,0	24,7	18,0	MOB_RESS	ATN_EA	ASS_TECH_DA	BADEA (100%)	ASS_TECHN_PA	NCB_PM (100%)		
<b>Total Investment Costs</b>										7 000,0	2 000,0	21 000,0	21 000,0	21 000,0	-	72 000,0											
<b>II. Recurrent Costs</b>																											
<b>Total</b>										7 000,0	2 000,0	21 000,0	21 000,0	21 000,0	-	72 000,0											

## Annexe 6: Matrice des Partenaires Techniques et Financiers

<p>Agence Française de Développement AFD (France)</p>	<p><b>Current Development Assistance of relevance to PGRAAD:</b>  As a long-standing partner of Senegal, the AFD Group provides a full range of financial instruments to support Senegal economic and social development actors (including the State, public companies, the private sector and NGOs) to support an inclusive development model that creates jobs and promotes sustainable and environmentally friendly infrastructure.</p> <p>A budget of EUR 190 million in support of the agricultural sector of which about Euro 140 million are provided as loan financing and the residual assistance on a grant basis.</p> <p>Key domains of interventions are: (i) infrastructure, (ii) capacity building, in the northern part of Senegal with SAED as a main partner. Also, they have extended funding of about Euro 120 million in support of enhancing the country's rice production.</p> <p><b>Potential Activities:</b>  Ongoing projects:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Infrastructure project in the south with SODAGRI and LBA for 47 million EUR (Rice, Maize, Milk, Banana).</li> <li>2. North zone: farm advisory to reduce financial risk</li> <li>3. Study on the needs assessment in capacity building of SAED</li> </ol> <p><b>PGRAAD partnership and funding potential:</b> . AFD has shown an interest to the project: Some synergies and value addition to the project were found such as: the proposed national coordination of the GRA and remittances. . They already work with SAED and SODAGRI whom both are key target partners for the third component of the project- the capacity building of ARM for agricultural service providers. Also AFD stated that once the project will be fully designed, they might be interested in partnering and funding activities dealing with a)mobilisation of the Investment of diaspora, b) Development of agricultural Insurance and c) Capacity building on ARM for their own agents on the field.</p> <p>Also, consideration to support the coordination unit is of interest and could be potentially funded by them. One of their queries is : How-to fund some of PGRAAD activities via their existing projects and ongoing financing with the MAERSA and activities retained to be funded by AFD ongoing projects will be agreed between AFD, MAERSA and the relevant AFD project. Lists of activities to be included in the project annual work plan and budget (PTBA) will be first discussed for ensuring relevance to the objectives of AFD project and agreed for inclusion and funding. As the PGRAAD will be implemented by the MAERSA</p> <p>Finally, AFD is looking forward to the request of the MAERSA and to continue the discussion that they find interesting.</p>
<p>GCA (CANADA)</p>	<p><b>Current Development Assistance of relevance to PGRAAD:</b></p>

	<p>Canada is a long-standing partner in Senegal's development, having provided nearly \$1.3 billion in official development assistance since 1962 and is playing a significant role in reducing poverty in Senegal. In 2020-21, Canada's official development assistance to Senegal surpassed \$78 million (all funding channels combined). Through its bilateral assistance program, Canada supports the implementation of the Plan Sénégal Émergent (PSE) Senegal's national strategy for economic and social development, with investments in several key sectors including education and vocational training, climate-smart agricultural development, health and nutrition, and inclusive governance.</p> <p>Canada is also supporting Senegal in its efforts to reduce gender inequalities, strengthen the rights of girls and women, and promote their full participation in society. In addition, Canada contributes to development efforts in Senegal through strong institutional support to multilateral organizations, including UNICEF, the United Nations Population Fund (UNFPA), the World Bank, the World Health Organization, and the World Food Program. Flagship initiatives implemented by international organizations, including the Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria, Nutrition International, the Movement for Scaling Up Nutrition and the Global Partnership for Education.</p> <p><b>Potential Activities:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fragmented ARM activities</li> <li>• Risk management instead of prevention</li> <li>• A microfinance capacity development initiative with Development International Des Jardins (DID) is starting now and synergies could be made with the component 2 on remittances.</li> <li>• The component 4 which is the coordination unit of the project is of high interest</li> </ul> <p><b>PGRAAD partnership and funding potential:</b> . Strong interest in the 4<sup>th</sup> component of the project which is the platform of coordination. They are positive about a potential financial or technical support and are open about the idea of joining the Steering committee. They have been seduced by the holistic approach of PARM and would like to know more about it. PGRAAD is a great added value to their portfolio. They are willing to put us in contact with the rest of their team in their other countries of intervention. Due to the lack of time, it is suggested to pursue the discussions online.</p>
<p>British Cooperation</p>	<p><b>Current Development Assistance of relevance to PGRAAD:</b>  Relations between Senegal and the United Kingdom are long-standing and date back to the days following our country's independence. They are fundamentally based on the common values of democracy, respect for human rights and freedoms, promotion of peace in the world, good governance and international solidarity.  Currently the British cooperation do not have any programs in the agricultural sector however could potentially be interested in it.</p> <p><b>Potential activities:</b></p>

	<p>In the fisheries sector, the UK is exploring the possibility of setting up a fisheries risk management program in partnership with the Blue Planet Fund. In collaboration with the Ministry of Fisheries and the Directorate of Marine Protected Areas, this program will address illegal and unregulated fishing risks, governance, and capacity building.</p> <p>In the Sahel zone, the UK supports countries such as Niger in climate-related risks, social protection, and digitalization.</p> <p><b>PGRAAD partnership and funding potential:</b> At the moment, Great Britain is focusing to work in the fisheries sector but is also exploring opportunities to work in the agricultural sector.</p>
AICS (ITALY)	<p><b>Current Development Assistance of relevance to PGRAAD:</b></p> <p>Senegal has long been classified as a priority country for Italian cooperation, which has significantly increased its activities in recent years. The evolution of the intervention strategy, through the creation of the local technical unit in Dakar in 2006 and later, in 2016, of the Italian Agency for Development Cooperation, has always followed the needs of the local population. and the government.</p> <p>The last Italy-Senegal country program confirmed three main areas of intervention for Italian cooperation, shared with other donors and in line with the national economic and social development strategy: agriculture and rural development, private sector and local economic development, social protection, gender and education. The relevance of these sectors was reaffirmed during the coordination work within the EU, which resulted in the "Joint Strategy Paper for Senegal 2018-2023".</p> <p><b>Potential Activities:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Access to information</li> <li>• Capacity building</li> <li>• Promotion of Diaspora banking products combined with savings accounts for migrants that would facilitate access to business credit, which would be accompanied by guarantees.</li> <li>• 2 combined projects addressing diaspora entrepreneurship: PLASEPRI funded by the Italian Cooperation and PASPED funded by the EU / Emergency Trust Fund, have supported businesses set up by returning migrants or supported by migrants. Within the framework of PASPED, 51 enterprises have been financed.</li> <li>• Project of 6 million EUR with LBA around Kolda and Sédhiou regions (possibility of creation of a guarantee fund)</li> <li>• PIDECA: Agri-food programme of value chain development in the zones of center and south with a 18 million global budget of which 5 million for Agropoles (pending validation with MAERSA for 8 months)</li> </ul> <p><b>PGRAAD partnership and funding potential</b> AICS would be interested in supporting the development innovative products for returning migrants with a focus on financing migrant businesses in the agricultural sector in partnership with IFAD. Possible sources and options for financing an PARM-FFR project remain to be discussed with the AISD agriculture department.</p>
JICA (JAPAN)	<p><b>Current Development Assistance of relevance to PGRAAD:</b></p>

	<p>JICA, is one of the world's largest bilateral aid agencies. JICA supports socioeconomic development in developing countries through flexible combination of various types of cooperation methods, such as Technical Cooperation, Finance and Investment Cooperation, and Grants. It operates in approximately 150 countries and regions of the world. JICA's regional office in Senegal is responsible for six other neighbouring countries in West Africa, namely Cape Verde, Gambia, Guinea, Guinea Bissau, Mali and Mauritania. In Sénégal, important projects include the development of agriculture, particularly rice and horticulture, and fisheries; and improving the quality of education and health. At the same time, we have also taken into account cross-cutting issues such as youth employment and gender.</p> <p><b>Potential activities:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacity building on ARMs and information access</li> <li>• ARM can be integrated into ongoing programs</li> <li>• Warrantage</li> <li>• Warehouse receipt</li> <li>• Digitalisation</li> <li>• Insurance</li> </ul> <p><b>PGRAAD partnership and funding potential</b> Interest in a technical collaboration and want to know more about the steering committee</p>
<p>KOICA (KOREA)</p>	<p><b>Current Development Assistance of Relevance to PGRAAD:</b></p> <p>KOICA intervene in 3 main sectors: Education, Health, and Agriculture. Agriculture is the biggest portfolio with 3 ongoing projects in the rice sector in the Senegal River Valley.</p> <p><b>Potential Activities:</b></p> <p><u>Diversification of ANAMBE zone (2023):</u> It is a rehabilitation project involving 700 ha, targeting 3000 producers. The project will be validated in December. The key partners are SAED, SODAGRI and MAERSA.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 involved: production, capacity building</li> <li>• Phase 2 will involve: post-harvest, finance access, rice production facility, processing unit.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• First time they will introduce a financing line (700 million XOF maximum). This line could potentially take in charge some activities related to financial education which could be integrated to their processing activities.</li> <li>• Capacity building</li> <li>• Information access</li> </ul> <p><b>PGRAAD partnership and funding potential</b> No commitment so far but they are interested by the project, and we will be following up closely. One of the advantages pointed out is that they have a strong presence in the field with good networking and mapping of their intervention.</p>
European Union	<p><b>Current Development Assistance of Relevance to PGRAAD:</b></p> <p>West Africa Competitiveness Programme (WACOMP) (August 2020-April 2023, implemented by ITC): €9M component for Senegal to promote three value chains as drivers of growth in both agribusiness and information and communications technology. More specifically in mango, the project will help producers organize into cooperatives to support their capacity to produce, process and export mangoes.</p> <p><b>Potential Activities:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PAISD is a program that is working on diaspora investment, making a differentiation between diasporas originating from the region du Fleuve, qualified as “investors”, as opposed to those originating from Diourbel and Louga more prone to “prestige investments” (mortgage, etc).</li> <li>• ENABEL, the Belgium cooperation is also working on migration in rural areas through its project Projet d’appui à la réduction de l’émigration rurale dans le bassin arachidier (PARERBA).</li> </ul> <p><b>PGRAAD partnership and funding potential:</b> Climate adaptation will be a key topic considered in forthcoming migration and development related EU programmes.</p>
IFAD	<p><b>Current Development Assistance of Relevance to PGRAAD:</b> The International Fund for Agricultural Development (IFAD) has been supporting the country since 1981 with 20 programmes and projects totalling US\$336.66 million, directly benefiting 667,643 rural households.</p> <p><b>Potential Activities:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information access through the digital solution “WeConnectFarmers “how to digitalize all the value chain using knowledge management tools?</li> <li>• AICRM: an agricultural insurance / capacity development project</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support Project for the Integration of Young Rural Agripreneurs (Agri-Youth Tekki Ndawñi) (Cost: \$83.61 million);</li> <li>• - Agricultural Development and Rural Entrepreneurship Support Program - Phase II (Cost: \$75.44 M)</li> <li>• Policy dialogue and Capacity development</li> <li>• A Pilote with gender thematic</li> <li>• Results-based Agriculture and Livestock Competitiveness Program (Cost: \$230.00M);</li> <li>• Joint Sahel Program in response to the challenges of COVID-19, conflicts and climate change (Cost: \$8.50M);</li> </ul> <p><b>PGRAAD partnership and funding potential:</b> It has been mentioned that IFAD could be the lead donor positioning itself strategically by leading also the 4<sup>th</sup> component of the project, the coordination and knowledge management unit. Also, IFAD wishes to go more towards program than projects because his presence in the country feels mature enough to transition toward a dialogue with MAERSA about these topics.</p> <p>IFAD Hub Country Director suggested another meeting/ working session to deepen the collaboration.</p>
BADEA	<p><b>Current Development Assistance of relevance to PGRAAD:</b></p> <p>The Arab Bank for Economic Development in Africa (BADEA) is a financial institution, funded by the member states of the League of Arab States (LAS) who signed the Agreement establishing the Bank on February 18, 1974. It is an autonomous international institution with full legal and international personality and administrative and financial autonomy. It is governed by the provisions of the Establishing Agreement and the principles of international law.</p> <p>BADEA aims at contributing to the development of Arab-African economic, financial and technical cooperation, thereby giving concrete expression to Arab-African solidarity based on equality and friendship. To this end, the Bank is responsible for</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contributing to the financing of economic development in African countries,</li> <li>○ Encouraging the participation of Arab capital in African economic development,</li> <li>○ Contributing to the provision of technical assistance for Africa's development.</li> </ul> <p>BADEA's contribution to the financing of such projects shall not exceed 60% of the total project cost, with a ceiling of \$ 18 million. BADEA's participation may reach 90% of the total project cost for projects costing up to US\$ 15 million. BADEA also finances technical assistance operations in the form of non-reimbursable grants, as well as those relating to Arab exports to African countries benefiting from BADEA's aid.</p>

	<p>BADEA is already a financial partner of the Government of Senegal in the financing of hydro-agricultural development projects and a line of credit for agricultural equipment with La Banque Agricole.</p> <p><b>PGRAAD partnership and funding potential:</b> BADEA has expressed interest in participating in the financing of this project to continue and deepen its support to the agricultural sector.</p> <p>The total amount of financing requested from BADEA is estimated at thirty billion (30 000 000 000) CFA Francs over a period of six (6) years. A formal protocol is to be followed and consist in elaborating a request of financing. It has been made signed and sent by the MAERSA to the MEPC for treatment. MEPC is working on submitting an official request from the government of Sénégal through the Direction of Economic and Financial Coopération to the BADEA.</p>
World Bank	<p><b>Current Development Assistance of relevance to PGRAAD:</b></p> <p>This five-year Country Partnership Framework (CPF) for Senegal lays out the World Bank Group (WBG) program for the FY20–FY24 period, which aims to support the country in its path towards achieving middle income status by 2035. To support the Government’s ambition to promote sustainable, resilient and inclusive growth, as laid out in the Plan Senegal Emergent (PSE) and the second Priority Action Plan (PAP 2) for 2019-2023, the CPF builds on the findings of the 2018 Systematic Country Diagnostic (SCD) and the 2019 Country Private Sector Diagnostic (CPSD), with three focus areas as follows: (a) building human capital to enhance productivity and ignite the demographic dividend; (b) boosting competitiveness and job creation through private sector-led growth; and (c) increasing resilience and sustainability in the context of growing risks. The strategy also incorporates three cross-cutting themes: (a) pushing the boundaries of digital use to support Senegal’s leapfrogging into a modern and inclusive economy; (b) fostering improved female agency and reducing the gender gap in key indicators across objectives; and (c) mitigating the effects of climate change.</p> <p><b>Potential activities:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pastoralism in the Sahel region</li> <li>• Support project for farmers and livestock Assurance cultures</li> <li>• Institutional Capacity building for the government</li> <li>• Food security project ahead of 2027 will be formulated in partnership with MAERSA</li> </ul> <p><b>PGRAAD partnership and funding potential:</b> They are financing concrete results instead of activities. They are welcomed to be a part of the third component which is more strategic and dedicated to coordination and dialogue in the PGRAAD.</p>

**Potential technical Partners**

<p>La Banque Agricole (LBA)</p>	<p><b>Presentation:</b>  <b>Created in 1984, LBA particular emphasis is placed on a differentiated offer, dedicated to the financing of agricultural value chains in relation to the sub-sectors of Agriculture, Livestock, Fishing, Forestry and the Environment in Senegal.</b></p> <p><b>Potential activities:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Has international remittances offer in partnership with IMTOs distributed through its network of 40 branches and more than 300 sub-agents that are present in secondary and rural towns throughout the country. This network positions LBA among the leaders in the market in terms of volumes paid.</li> <li>• LBA partners with Orange Money and Wave as a distributor and intends to develop its mobile application Agricash to further promote its services to rural and remote populations. LBA has been supported by UNCDF to set up a network of 80 agents. A strategic reflection is undergoing to streamline the uptake of that digital distribution channel.</li> <li>• LBA is developing a diaspora banking offer that would combine a pre-paid card and the mobilization of diaspora savings. It has also dedicated a branch to the diaspora in Dakar.</li> <li>• LBA would like to have technical support to digitize further the distribution of its banking services (Agricash) as well as to consolidate and promote its diaspora offer by targeting migrants from rural areas in particular and offering them alternatives to real estate investment.</li> </ul> <p><b>PGRAAD partnership and funding potential:</b> LBA avail rural customers with financial education directly either through its front office staff or, indirectly, through service extension agencies as a condition to access certain types of agricultural loans. They would be interested in contributing in communication, awareness-raising and finances capacity building</p>
<p>Investisseurs et Partenaires</p>	<p><b>Presentation:</b>          Since its creation in 2002, Investisseurs &amp; Partenaires (I&amp;P) has been dedicated to promoting responsible African small and medium-sized enterprises (SMEs) with high local added value and capable of developing a profitable and sustainable business. I&amp;P has developed different approaches combining financing and support to serve this mission and meet the needs of African SMEs, depending on their maturity, size and financing needs.</p> <p>They are currently benefitting from a financial and institutional support from Mastercard foundation.</p> <p><b>Potential activities:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture is not part of their portfolio yet.</li> <li>• Remittances could be of interest</li> <li>• Investment is to reinforce a business not to create</li> <li>• Technical assistance</li> <li>• Capacity building</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Digitalisation: AFRIKEA, AFRICAMAT platforms</li> </ul> <p><b>PGRAAD partnership and funding potential:</b> Positive. They could be interested in collaborating with IFAD and would like to see IFAD invest in their capitals in exchange of their collaboration on the project.</p>
<p>World Vision / Vision Fund Microfinance institution</p>	<p><b>Presentation:</b> Vision Fund started as a microfinance programme embedded within World Vision NGO activities in Senegal (focused on children and women health) in 2013. It became a licensed MFI as a limited company in 2016 and is part of the 28 World Vision microfinance subsidiaries operating across the world among which, 11 in Africa such as RMCR in Mali which has been the main and well performing partner of Babyloan platform financing more than FIER 400 rural micro-entrepreneurs.</p> <p>VF lending methodology is basically group-based and women-focused serving around 2500 groups totalling 42 000 beneficiaries out of which 93% are women. Community group size average is of 20-25 members while credit solidarity group ranges between 5-8 members based on activities and social ties; the minimum loan amount per group member is FCFA 50 000 / US\$ 80. With such a methodology and target group, gender and financial education approaches are integral to the loan methodology.</p> <p>The network is fully rural with 8 branches in Fatick, Kaolack, Kaffrine, Kounghoul, Kolda, Komkané, Tambacounda and Kédougou. Main activities are maraichage, trading, livestock farming, cattle and sheep fattening. 70% of the portfolio is financing agriculture activities. VF counts 131 staff, 65% are loan officers and 20 at the HQ.</p> <p><b>Potential activities:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Products are limited to credit. Agent banking distribution model and digitalized loan application processes are currently implemented through a recent partnership with Wave to handle credit disbursement and repayment operations at Wave agent level / through wallets and by equipping loan officers with tablets. The partnership with Wave, with a 1% transaction cost charged is however adding to the credit cost which limits the advantage of the model. VF is also engaged in digitizing process with its cloud-based banking system and the willingness to build upon mobile money infrastructure.</li> <li>• VF intends to develop partnerships with banks and apply to a savings licence to offer savings products. VF assessed customer needs through a survey. Insurance is one of the most demanded products. As a result, VF will develop <i>Hospicash</i>, a health insurance product. Aside that insurance product, crop and livestock insurances are also the main priorities.</li> <li>• Remittances are not developed even though they are part of the services valued by the customers. Domestic transfers will be offered soon through partnerships with MoMo providers (Wave, Orange Money).</li> <li>• Main performances:             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ loan portfolio FCFA 7 billion (US\$ 10,7 million)</li> <li>○ PAR30 4% (below the 5% BCEAO standard in spite of COVID impact on the whole sector)</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Operational self-sustainability: 48% 2020; 102% 2021; 98% as of July 2022.</li> </ul> <p><b>PGRAAD partnership and funding potential:</b> VF is a women-focused rural MFI with sound performances (to be investigated further though) which fully matches IFAD target groups. Remittances are not yet part of the services offered and savings neither. To develop activities around remittances, agricultural / adaptation risk management, developing a remittance offering strategy would be a pre-requisite and a savings licence would be preferable in the middle term. On the short term, for possible interventions with INCLUSIFI, financial education approaches could be developed by linking VF loan beneficiaries to MoMo and savings partners building upon the women group customer base.</p>
Orange Money	<p><b>Presentation:</b>  <b>Orange Money is the money transfer and mobile payment service of the Orange Group, offered in most African countries where the operator is present. It is</b> a major player in the mobile financial services ecosystem in Senegal. Orange Money currently has over 5 million customers.</p> <p><b>Potential activities:</b> Orange Finances Mobile Senegal (OFMS) and BAOBAB Senegal teamed up and launched in March 2022 a 100% digital credit and savings offer: M-Baobab. They are now offering their customers with well identified Orange Money accounts the possibility to:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• access directly to a loan and/or savings from the Orange Money application or the USSD #144#. A savings offer paying 6% interest</li> <li>• An instant loan with no formalities to seize business opportunities or simply respond to emergencies with complete peace of mind!</li> </ul> <p>The objective of this initiative is to capitalize on remittances to ensure the expansion of the range of financial/non-financial products and services available and accessible at the last mile for farmers (including women and youth) as ARM tools. The offer being piloted aims at promoting savings and credit practices backed by money transfer to improve the level of financial inclusion including in remote rural areas. Within 6 months this innovation has already reached 20,000 clients for a credit amount of around 100 million CFA francs. Credit applications are made online and the analysis is based on a "scoring" system based on transactions on Orange Money, telephone recharge, level of savings, etc., which automatically determines the amount of credit. Prospects include the involvement of other MFIs in the model. The costs related to the extension of the model concern (i) the technical costs of new MFIs and (ii) the support for the continuation of the diversification process of financial and non-financial products and services based on money transfers.</p>
ILRI	<p><b>Presentation:</b>          ILRI is part of the CGIAR network. It is specialised on livestock and agriculture research and information dissemination. ILRI has been involved in PARM studies in Senegal regarding the provision of agricultural information to small holders to assess, prevent and cope with agricultural risks.</p>

	<p><b>Potential Activities:</b> Information access, digitalisation, and capacity building:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A potential study about updating the livestock and agriculture risk database could be of their interest</li> <li>• There are some innovative start-ups led by youth entrepreneurs availing small producers with decision-taking agricultural information such as <a href="#">Jokalante</a> which provides information through mobile (IVR, SMS) and traditional channels such as communitarian radios, all offered in local languages understood by rural illiterate rural populations.</li> <li>• Weather daily and seasonal forecasts are one of the most commonly needed information. Access to market information (prices, buyers, inputs suppliers, etc.) and agricultural advices are also frequently supplied.</li> <li>• Innovative dissemination channels, while proven effective, raise the question of sustainability beyond project financing.</li> <li>• <a href="#">M-Louma</a>, is another fintech in capacity to offer access to market and agricultural support information.</li> <li>• The <a href="#">FAO-led SAIDA platform</a> is providing real-time and seasonal weather forecasts, cropping and breeding advices through mobile phones (84 000 producers reached out in 2021).</li> <li>• In partnership with POs and ANCAR (extension services national agency), and with the support of the African Development Bank (AfDB) SAIDA intends to develop a fee-based and integrated market-place through which POs could place offers, access to market information and get paid instantly for online – remote purchases <a href="http://www.senlouma.org">www.senlouma.org</a></li> </ul> <p><b>PGRAAD partnership and funding potential:</b> Agricultural information can be supplied to small producers in local languages and timely to mitigate agricultural risks and foster adaptation. Bundling such information with financial education would be an innovation that should be handled by development-oriented and human-centred NGOs or consulting firms which have the capacities to bundle ITC-enabled services offered by different entities in adequacy with target group needs and capabilities and in partnership with financial service providers.</p>
<p>Hub IIT, FADEV partner in Senegal</p>	<p><b>Presentation:</b> <a href="#">Hub IIT</a> (Integrated Technological Information) is part of the ENDA NGO, the oldest development NGO present in Senegal. It partners with TECH-DEV, the technological advisory arm of FADEV since 2019 and is part of the TECH-DEV network of BDS providers to MSMEs in Africa. It is supported by the AFD.</p> <p>Since 2015, the hub has provided technical assistance to 200 small enterprises involved in local agricultural value chains especially, processing enterprises. TA provided encompasses technological insights, accounting and management support, access to finance and markets.</p> <p>The partnership with FADEV is recent and aims at identifying among MSMEs supported by the hub those that can match FADEV investment criteria. Effective investments are foreseen to begin in 2023.</p>

	<p><b>PGRAAD partnership and funding potential:</b> Hub-IIT would be interested to benefit from / deliver agricultural management risk trainings to accompanied MSMEs. Price volatility (especially those days with high inflation trends) and input quality and continuous supply over the long term are part of the major risks processing MSMEs are facing. ARM trainings to MSMEs managers would be a valuable de-risking tool for financiers willing to finance processing MSMEs supported by the hub-IIT, such as FADEV and potential linked diaspora investors.</p>
<p>OnuFemmes</p>	<p><b>Presentation:</b>          Established in 2012, UN Women's Senegal Presence Program, has supported multiple initiatives through programming, advocacy and building strategic partnerships with the Ministry of Women, Family, Gender and Child Protection, other sectoral ministries, development partners and civil society to make the ambition of the Sustainable Development Goals (SDGs) a reality for women and girls.          Its mission is to enable women to lead, participate and benefit equally from governance systems. It is articulated around 3 axes:          AXIS 1 Women's governance, leadership and political participation.          AXIS 2: Women's economic empowerment          AXIS 3: Elimination of violence against women</p> <p><b>Potential Activities:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CADRI (study on agricultural risks, disaster risks),</li> <li>• Affirmative procurement program (capacity building),</li> <li>• AGRIFED (in connection with the LBA),</li> <li>• BuyforWomen platform (7000 women reached, access to digital information and training).</li> </ul> <p><b>PGRAAD partnership and funding potential:</b>          Great interest in the project. Agreement to be mentioned in the matrix of partners positively for a technical partnership with the project.</p>





# Gérer les risques pour améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs



**Plateforme  
pour la Gestion  
des Risques Agricoles**

**Secrétariat PARM**

Fonds international  
de développement agricole (FIDA)  
Via Paolo di Dono 44-00142 Rome (Italie)

 [parm@ifad.org](mailto:parm@ifad.org)

 [www.parm.org](http://www.parm.org)